REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

****

ETUDES MONOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES DISTRICTS DE COTE D'IVOIRE

DISTRICT DU WOROBA

Novembre 2015

Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

AVANT-PROPOS

Pendant plus de 30 ans, laCôted'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose parailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2105.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans cet objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



S O M M A I R E

Contexte *7*
Méthodologie *9*
Introduction *11*
Axe I. Territoire et démographie *13*
Chapitre 1. Caractéristiques territoriales *13*
Chapitre 2. Ressources naturelles *27*
Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques *40*
Axe II. Développement économique *68*
Chapitre 1. Secteur primaire *71*
Chapitre 2. Secteur secondaire *91*
Chapitre 3. Secteur tertiaire *97*
Axe III. Développement socioculturel *105*
Chapitre 1. Éducation *105*
Chapitre 2. Santé et prévention *153*
Chapitre 3. Culture, sport et jeunesse *181*
Axe IV. Infrastructures et urbanisation *184*
Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie *184*
Chapitre 2. Transport et logistique *191*
Chapitre 3. Équipement et infrastructures *195*
Axe V. Perspectives de développement *211*
Chapitre 1. Envergure territoriale et démographique *211*
Chapitre 2. Développement économique *216*
Chapitre 3. Développement socioculturel *224*
Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation *231*
Table des illustrations *237*
Sigles et abréviations *243*
Glossaire *245*
Bibliographie *251*
Annexes *252*

C O N T E X T E

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les Etats membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergeant à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) autour des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.

M E T H O D O L O G I E

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases[1] :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une phase d'analyse et de consolidation afin de :
    - synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau sous-préfecture),
    - identifier les secteurs porteurs,
    - évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associés pour définir in fine la vocation économique de chaque District.

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes[2] :

- L'axe 1 **« Territoire et Démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-Culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics…). Ces données proviennent avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que source dans le présent document.
- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics…).

[1] *Cf. Annexe 1 : Calendrier des rencontres*

[2] *Cf. Annexe 2 : Table de correspondance*

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. A ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de répondre au découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées entre le deuxième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015. À ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et leur utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

I N T R O D U C T I O N

Situé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, le District du Woroba est le produit de mouvements migratoires multiples s'étalant sur près de cinq siècles. Ce District regroupe la région du Bafing, la région du Worodougou et la région du Béré.. L'implantation Malinké fut l'aboutissement d'une densification progressive des mouvements de biens et de personnes amorcés à partir du 16ème siècle, notamment grâce au transit de noix de cola, de sels de gemme, d'or et de bétail.

A proximité de la frontière guinéenne et situé sur l'axe nord-sud menant au Mali, le District voit son économie tirée par l'activité marchande, issue d'une tradition communautaire puissante. Toutefois, les flux commerciaux sont relativement limités en comparaison du potentiel marchand de villes comme Séguéla, Mankono ou Touba, et font souvent l'objet d'une exploitation par des réseaux de commerce informel.



Photo 1 : Relief de la région de Touba © 2014

Cette position géographique privilégiée est appuyée par des ressources naturelles importantes aussi bien agricoles -avec de grandes exploitations de coton et d'anacarde- que minières, avec un sol riche en or et en diamants. En outre, avec plusieurs sites historiques et naturels, le District dispose de réelles opportunités pour le développement du tourisme.

Toutefois, l'exploitation de ce potentiel est entravée par un enclavement du District et une carence en infrastructures. En effet, le District ne dispose pas de réseau routier adéquat permettant de desservir ses principales agglomérations et de les relier aux grands axes routiers des autres districts et pays voisins.

A cet enclavement, s'ajoutent les impacts de plusieurs années de crises particulièrement intenses dans la zone, avec le pillage et la destruction de nombreuses infrastructures publiques, comme les écoles et les établissements sanitaires, et d'unités industrielles. Face à cette situation, de nombreux habitants ont quitté le District en quête de sécurité et d'emplois. Avec un solde migratoire négatif et une population en majorité rurale vivant des activités agricoles, le District ne présente que peu d'attraits économiques pour de potentiels investisseurs dont l'implantation permettrait de relancer l'activité industrielle et dynamiser l'économie du District.



Photo 2 : Exploitation artisanale de diamant à Bobi © 2014

Aujourd'hui, après des années de crise et pour poursuivre dans la voie du développement, le District du Woroba doit répondre aux enjeux suivants :

- La restauration complète de l'autorité de l'Etat et de la paix entre les communautés ;
- Un développement socioéconomique qui tire parti du potentiel humain, des richesses agricoles, minières et touristiques et également de la position géographique stratégique de son territoire

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

1. Le District du Woroba est situé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :
   - Au nord par les Districts du Denguélé et des Savanes ;
   - Au sud par les Districts des Montagnes et du Sassandra-Marahoué ;
   - A l'est par le District de la Vallée du Bandama ;
   - À l'ouest par la République de Guinée.
2. La ville de Séguéla, principal pôle urbain du District du Woroba, est située à 592 km d'Abidjan et à 238 km de Yamoussoukro. Situé au carrefour des routes commerçantes vers le Mali au nord et la Guinée à l'ouest, le District du Woroba bénéficie d'une localisation géographique lui permettant d'être une plaque tournante des échanges commerciaux dans la sous-région.

Tableau 1 : Superficie des composantes du District

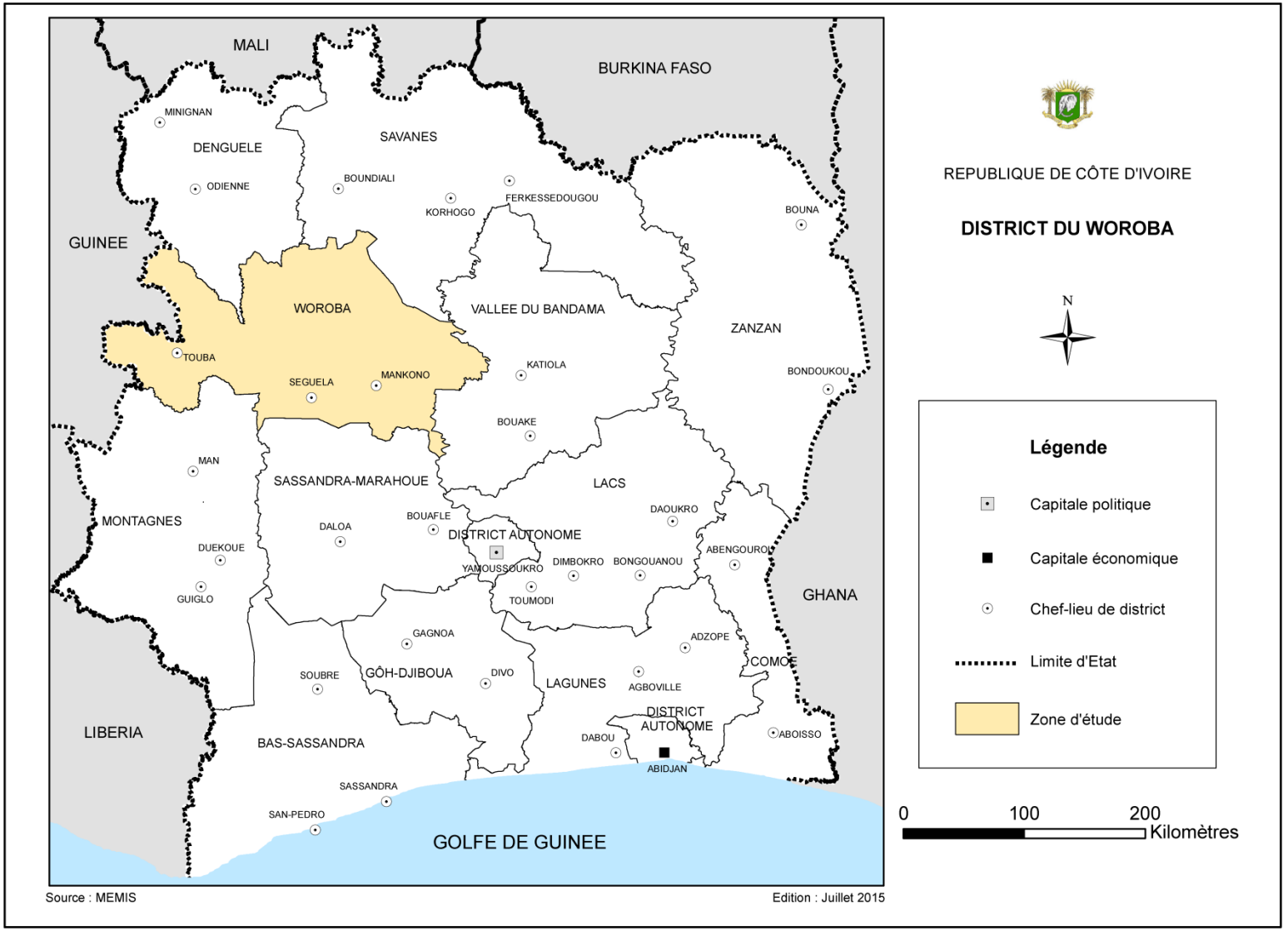
Région (Chef-Lieu)	Superficie (km²)	Département	Superficie (km²)	Sous-préfecture	Nombres de villages	Superficie (km²)
Worodougou (Séguéla)	11 492	Séguéla	6 602	Bobi-Diarabana	167	1 129
				Dualla		352
				Kamalo		422
				Massala		946
				Séguéla		732
				Sifie		507
				Worofla		2 514
		Kani	4 890	Djibrosso	47	1 775
				Fadiadougou		1 107
				Kani		1 341
				Morondo		667
Bafing (Touba)	8 796	Touba	3 368	Dioman	102	280
				Foungbesso		757
				Guinteguela		1 366
				Touba		965
		Koro	3 119	Booko	97	900
				Borotou		477
				Koro		1 015
				Mahandoudougou		154
				Niokosso		573
		Ouaninou	2 309	Gbelo	97	206
				Gouekan		213
				Koonan		416
				Ouaninou		714
				Saboudougou		380
				Santa		380

Région (Chef-Lieu)	Superficie (km²)	Département	Superficie (km²)	Sous-préfecture	Nombres de villages	Superficie (km²)
Béré (Mankono)	11 020	Kounahiri	1801	Kongasso	37	848
				Kounahiri		953
		Mankono	6 095	Bouandougou	129	1 384
				Mankono		1 391
				Marandalah		1 015
				Sarhala		1 316
				Tieningboue		989
		Dianra	3 124	Dianra	43	1 630
				Dianra-village		1 494
Total District						**31 308**

Source : INS – Année : 2014

3. Le District du Woroba compte 8 départements et 35 sous-préfectures. Il s'étend sur une superficie de 31 308 km² et couvre ainsi 9,70 % de la surface du pays. La région du Worodougou occupe la plus grande part de cet espace avec près de 37 % de la superficie du District.

Carte 1 : Localisation du District du Woroba en Côte d'Ivoire



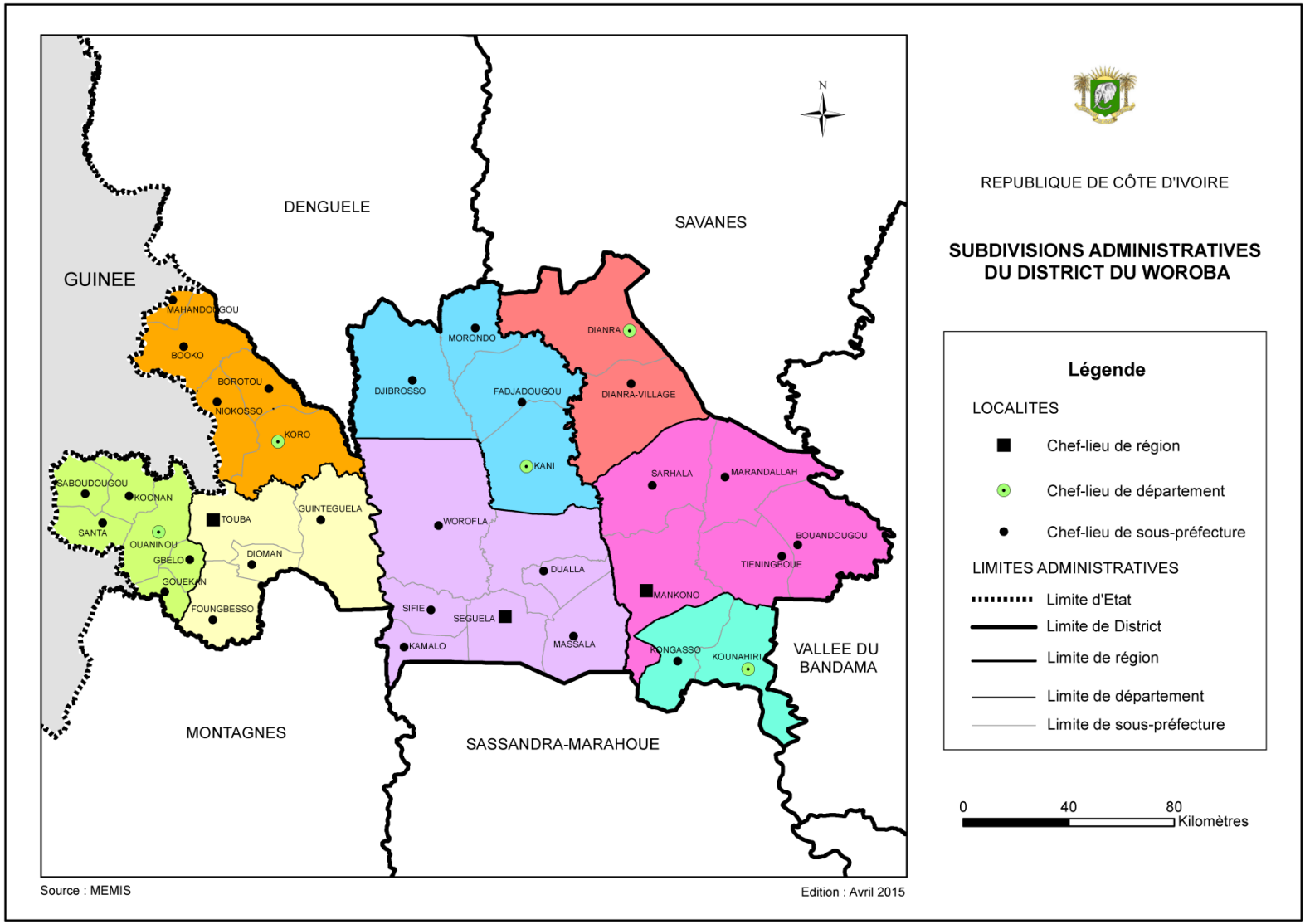
Chiffres clés 1 : Données géographiques

- *3 régions : Worodougou, Bafing, Béré*
- *8 départements*
- *35 sous-préfectures*
- *720 villages*
- *Superficie totale : 31 308 km² (soit 9,7 % de la surface du pays)*

I.1.2 Situation administrative

4. Le découpage administratif de la Côte d'Ivoire a évolué au fil de son histoire pour passer d'une centralisation forte pendant la colonisation – le gouvernement français ayant instauré 19 circonscriptions primaires appelées cercles et administrées par un commandant de cercle et 48 circonscriptions secondaires dirigées par un conseil des notables – à une décentralisation avancée.
5. Ainsi, pour se rapprocher davantage des populations et assurer un encadrement efficace de celles-ci, l'administration territoriale de la Côte d'Ivoire va connaitre une évolution constante :
   - Le nombre de départements va ainsi passer au fur et à mesure des réformes territoriales engagées de 4 en 1959 à 55 en 1996, avec un total de 187 sous-préfectures ;
   - En août 2009, la Côte d'Ivoire est composée de 19 régions, 2 districts, 81 départements, 390 sous-préfectures, plus de 8 000 villages et environ 1 000 communes ;
   - Le District du Woroba est créé par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant organisation du territoire national en districts et en régions. Ce District est constitué des régions du Worodougou, du Bafing et du Béré.

Carte 2 : Subdivisions administratives du District du Woroba



6. La déconcentration administrative se traduit, pour le District du Woroba par un maillage administratif de :
   - 3 régions, placées sous l'autorité de Préfets de région ;
   - 8 départements, placés sous l'autorité de Préfets de département ;
   - 35 sous-préfectures dont 27 fonctionnelles, administrées chacune par un Sous-Préfet ; les 8 sous-préfectures non encore fonctionnelles sont celles de Kamalo, Dioman, Gbelo, Gouekan, Mahandoudougou, Niokosso, Saboudougou et Santa ;
   - Environ 740 villages, placés sous la responsabilité de Chefs de Village.
7. Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local de services publics dits déconcentrés permettant de rapprocher davantage l'Etat des populations jusqu'alors déconnectées des institutions étatiques. La plupart des départements ministériels disposent ainsi d'au moins une représentation au niveau régional.

Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District du Woroba[3]

Région	Département	Département ministériel	Service déconcentré
Worodougou	Kani	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture ; sous-préfecture
		Ministère en charge de la Défense	Brigade de gendarmerie ; Forces Républicaines
		Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Direction régionale de la santé, Hôpital Général
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire
		Ministère de l'Agriculture	Direction régionale de l'agriculture
		Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et Loisirs	Direction Départementale des Sports et Loisirs
		Ministère des Eaux et Forêts	Cantonnement des Eaux et Forêts, SODEFOR
		Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisation	Direction Régional de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
	Séguéla	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture ; sous-préfecture
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
		Ministère d'Etat, Ministère de plan et du développement	Direction Régionale du Plan et du Développement ; Antenne du Plan et du Développement
		Ministère de l'Agriculture	Direction Régionale De l'Agriculture ; ANADER
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction Régionale De La Formation Professionnelle ; Direction Régionale des Affaires Sociales
		Ministère de la Culture et de la Francophonie	Direction Régionale de la Culture et de la Francophonie
		Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Régionale des Infrastructures Economiques

[3] *Liste non exhaustive*

Région	Département	Département ministériel	Service déconcentré
		Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	Direction Régionale de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
Worodougou (Suite)	Séguéla (Suite)	Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et loisirs	Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
		Ministère de l'Economie et des Finances	Direction Régionale des Impôts; La Trésorerie Générale
		Ministère des Eaux et Forêts	Direction Régionale des Eaux et Forêts ; SODEFOR
		Ministère du Tourisme	Direction Régionale du Tourisme
		Ministère de la Salubrité et du Développement Durable	Direction Régionale de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
		Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA	Direction Régionale de la Santé et de la Lutte Contre le VIH/SIDA
		Ministère de l'Industrie	Direction Régionale de la CIDT
		Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	Direction Départementale du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME
		Ministère des Mines et Pétrole	Direction Départementale de l'Industrie et des Mines
Bafing	Koro	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture
	Ouaninou	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture
	Touba	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture
		Ministère de l'Agriculture	Direction Régionale de l'Agriculture ; ANADER
		Ministère l'Education Nationale et de L'Enseignement Technique	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
		Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Régionale des Infrastructures Economiques
		Ministère de la Culture et de la Francophonie	Direction Régionale de la Culture et de la Francophonie
		Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	Direction Régionale de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
		Ministère de la Salubrité et du Développement Durable	Direction Régionale de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
		Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Direction Régionale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
		Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et Loisirs	Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs

Région	Département	Département ministériel	Service déconcentré
		Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
		Ministère de l'Economie et des Finances	Trésorerie Générale
		Ministère du Tourisme	Direction Départementale du Tourisme
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction Départementale de la Formation Professionnelle
		Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le VIH/SIDA	Direction Départementale de la Santé
Béré	Dianra	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture
	Kounahiri	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture
	Mankono	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture
		Ministère de l'Agriculture	Direction Régionale de l'Agriculture; ANADER
		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
		Ministère de la Culture et de la Francophonie	Direction Régionale de la Culture et de la Francophonie
		Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	Direction Régionale de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
		Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et Loisirs	Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs
		Ministère de la Salubrité et du Développement Durable	Direction Régionale de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
		Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction Régionale des Affaires Sociales
		Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Direction Régionale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
		Ministère de l'Economie et des Finances	Trésorerie Générale
		Ministère de l'Industrie	Direction Régionale de la CIDT

Source : Direction Régionale du plan de Woroba – 2014

8. En plus des services déconcentrés mis en place par l'État, plusieurs organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir les actions publiques et participent activement au développement du District du Woroba. Ces acteurs clés interviennent principalement sur le domaine des infrastructures, prérequis indispensable au développement, et sur les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation.

Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires intervenant dans le District[4]

Bailleur de fonds	Domaines d'action
Banque Mondiale	Santé Education projet de développement
Fonds Monétaire International	Santé Education
Save The Children	Construction des écoles
IRC (International Rescue Committee)	Construction des écoles, activités génératrices de revenus (regroupement des femmes en sociétés coopératives)
Crédit Lyonnais	Programme de développement
(Bad) Banque Africaine Développement	Santé, Infrastructures
Banque Islamique de Développement	Santé, éducation, infrastructures
(BOAD) Banque Ouest Africaine de Développement	Infrastructures (routes ; ponts)
Société Financière International	projet de développement
Coopération Japonaise	Santé, Infrastructures
Agence Française de Développement	Infrastructures (Ponts Route), éducation, sécurité
Union Européenne	Education, santé
UNESCO	Education
Unfpa	Population, santé
Unicef	Education, santé
Onusida	Santé

Source : Plan National de Développement, (2012)

[4] *Liste non exhaustive*

9. Dans le District du Woroba, la décentralisation territoriale est matérialisée au niveau local par 21 communes fonctionnelles.

Tableau 4 : Récapitulatif des sous-préfectures et communes dans le District

Région	Département	Sous-Préfecture		Commune fonctionnelle
		Fonctionnelle	Non fonctionnelle	
Bafing	Koro	Booko		Booko
		Borotou		Borotou
		Koro		Koro
			Mahandougou	
			Niokosso	
	Ouaninou		Gbélo	
			Gouékan	
		Koonan		Koonan
		Ouaninou		Ouaninou
			Saboudougou	
			Santa	
	Touba		Dioman	
		Foungbesso		
		Guintéguéla		Guintéguéla
		Touba		Touba
Béré	Dianra	Dianra		Dianra
		Dianra Village		
	Kounahiri	Kongasso		Kongasso
		Kounahiri		Kounahiri
	Mankono	Bouandougou		
		Mankono		Mankono
		Marandallah		
		Sarhala		Sarhala
		Tiéningboué		Tiéningboué
Worodougou	Kani	Djibrosso		Djibrosso
		Fadiadougou		
		Kani		Kani
		Morondo		Morondo
	Séguéla	Bobi - Diarabana		
		Duala		Duala
			Kamalo	
		Massala		Massala
		Séguéla		Séguéla
		Sifié		Sifié
		Worofla		Worofla

Source : MEMPD, Année : 2015

Chiffres clés 2 : Situation administrative

- *3 Préfets de région*
- *8 Préfets de départements*
- *28 Sous-Préfets*
- *21 communes fonctionnelles*
- *17 départements ministériels déconcentrés*
- *16 bailleurs de fonds et partenaires au développement*

I.1.3 Situation sécuritaire

I.1.3.1 Crises politico-militaires

10. La Côte d'Ivoire a connu plusieurs crises politico-militaires profondes lors des deux dernières décennies (1990-2000 et 2000-2010) :
    - Le coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999,
    - La tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002,
    - La crise post-électorale lors des élections présidentielles en novembre 2010.
11. La localisation géographique du District du Woroba, au centre-ouest du pays à la frontière guinéenne, l'a positionné comme un District stratégique dans le déroulement du conflit. Il a été le théâtre d'affrontements violents entre les forces nouvelles et les forces gouvernementales. Comme dans le reste du pays, ces affrontements ont causé des destructions matérielles importantes, des déplacements de population vers des Districts voisins et vers les pays de la sous-région.
12. Outre les dégâts matériels, la crise politico-militaire a également eu des incidences sur les populations avec un exode des civils vers les pays frontaliers du District.
13. Ainsi à ce jour, la situation sécuritaire du District est marquée par :
    - La pression foncière : le développement des plantations extensives repose sur la venue massive de migrants d'origine étrangère et sur une occupation illicite des terres forestières, générant de graves tensions interethniques que la loi foncière de 1998 n'a pu réguler.
    - Des conflits de chefferie : les chefs traditionnels sont généralement désignés par élection, ce qui engendre des contestations et des tentatives de destitution dans de nombreux villages.

I.1.3.2 Conflits ethniques et sociaux

14. La situation sécuritaire du District du Woroba est essentiellement marquée par les conflits entre les ethnies. En effet, la mise en place du découpage administratif, avec notamment l'attribution des chefs-lieux de régions, sans communication préalable, constitue une source de tensions entre les ethnies et les communautés voisines.
15. Par ailleurs, le District, à l'instar des autres districts de Côte d'Ivoire où l'élevage est important, connait des tensions entre les éleveurs et les agriculteurs lors de la transhumance du bétail à travers les champs.
16. L'appropriation du foncier agricole par des paysans venus de Guinée, et du Mali génère des tensions entre les paysans ivoiriens et les communautés transfrontalières.

I.1.3.3 Dispositif Sécuritaire

17. La situation sécuritaire du District du Woroba est aujourd'hui maîtrisée et ce malgré les difficultés observées, à savoir :
    - Une insuffisance de moyens (armements, communications, transports, équipements de bureaux) pour les forces de sécurité ;
    - Un faible effectif au sein des préfectures de police voire une absence totale des services de sécurité dans plusieurs chefs-lieux de départements et sous-préfectures.
18. En 2014, les chefs-lieux des régions du District ont enregistré des taux de criminalité élevés. La zone de Séguéla a enregistré le plus grand taux : 6,35 infractions pour 1 000 habitants.

Tableau 5 : Taux de criminalité des chefs-lieux de régions (pour 1 000 habitants) - 2014

Zones	Nombre d'habitants	Nombre d'infractions	Taux de criminalité[5]
Touba	25 338	157	6,20
Mankono	23 724	138	5,82
Séguéla	29 578	188	6,35

Source: MEMIS – 2014

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales

Situé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, le District du Woroba jouxte le District des Savanes au nord, le District du Sassandra-Marahoué et le District des Montagnes au sud, le District de la Vallée du Bandama à l'est et la Guinée à l'ouest. Le District couvre l'espace territorial composé des régions du Béré à l'est, du Worodougou au centre et du Bafing à l'ouest. Il s'étend sur une superficie de 31 308 km^2, occupant ainsi 9,7 % de la superficie nationale.

Le District regroupe aujourd'hui quatre types de circonscriptions administratives : 3 régions, 8 départements, 28 sous-préfectures fonctionnelles et l'ensemble des villages qui leurs sont rattachés.

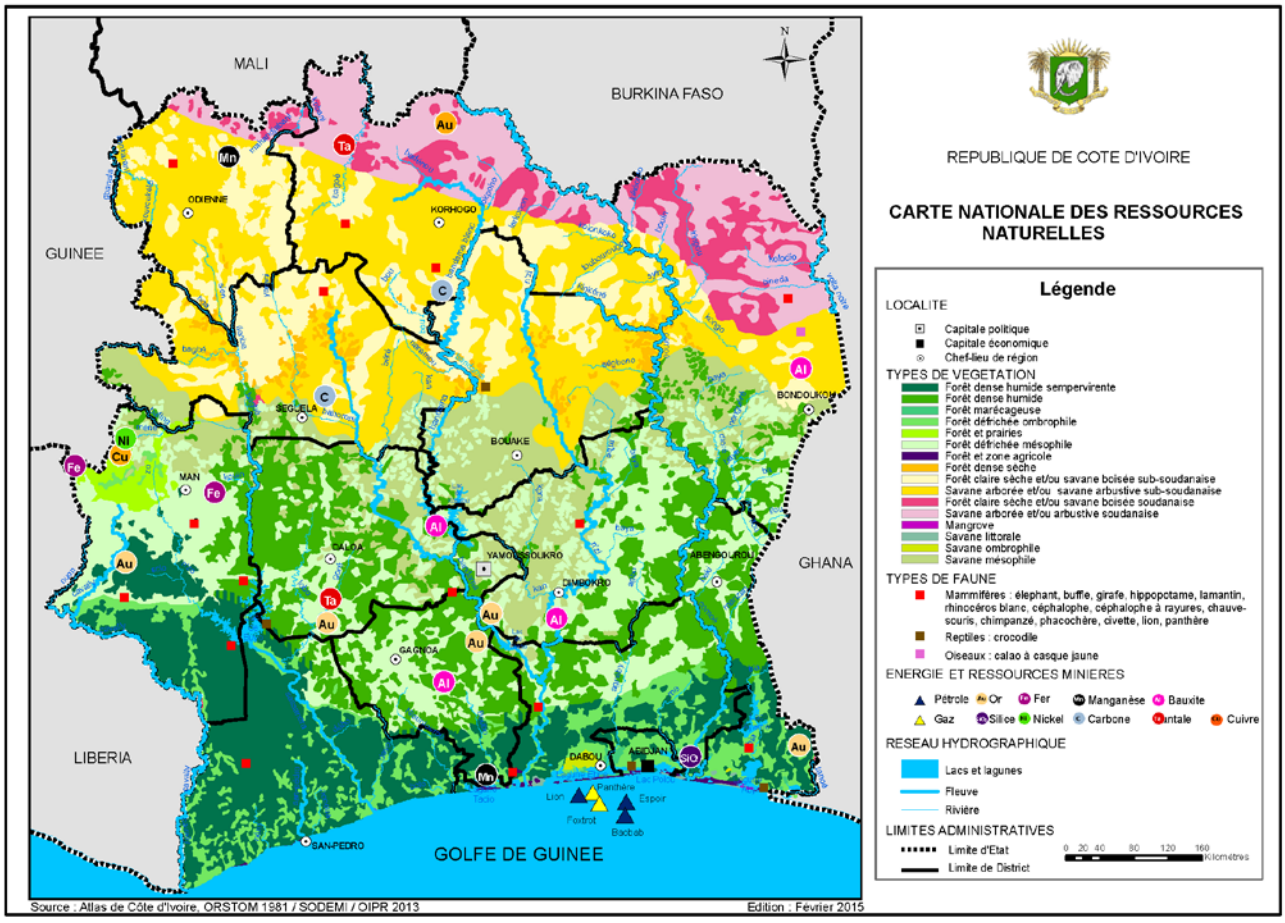
La situation sécuritaire du District est marquée par des taux de criminalité élevés, particulièrement à proximité de Séguéla qui est réputée pour son commerce diamantifère

[5] *Cf. Glossaire*

Chapitre 2. Ressources naturelles

19. Le District du Woroba dispose d'une variété importante de ressources naturelles aussi bien hydrographiques, géologiques que biologiques. Ce potentiel est malheureusement sous-valorisé du fait de l'enclavement de ce territoire et du manque d'infrastructures.

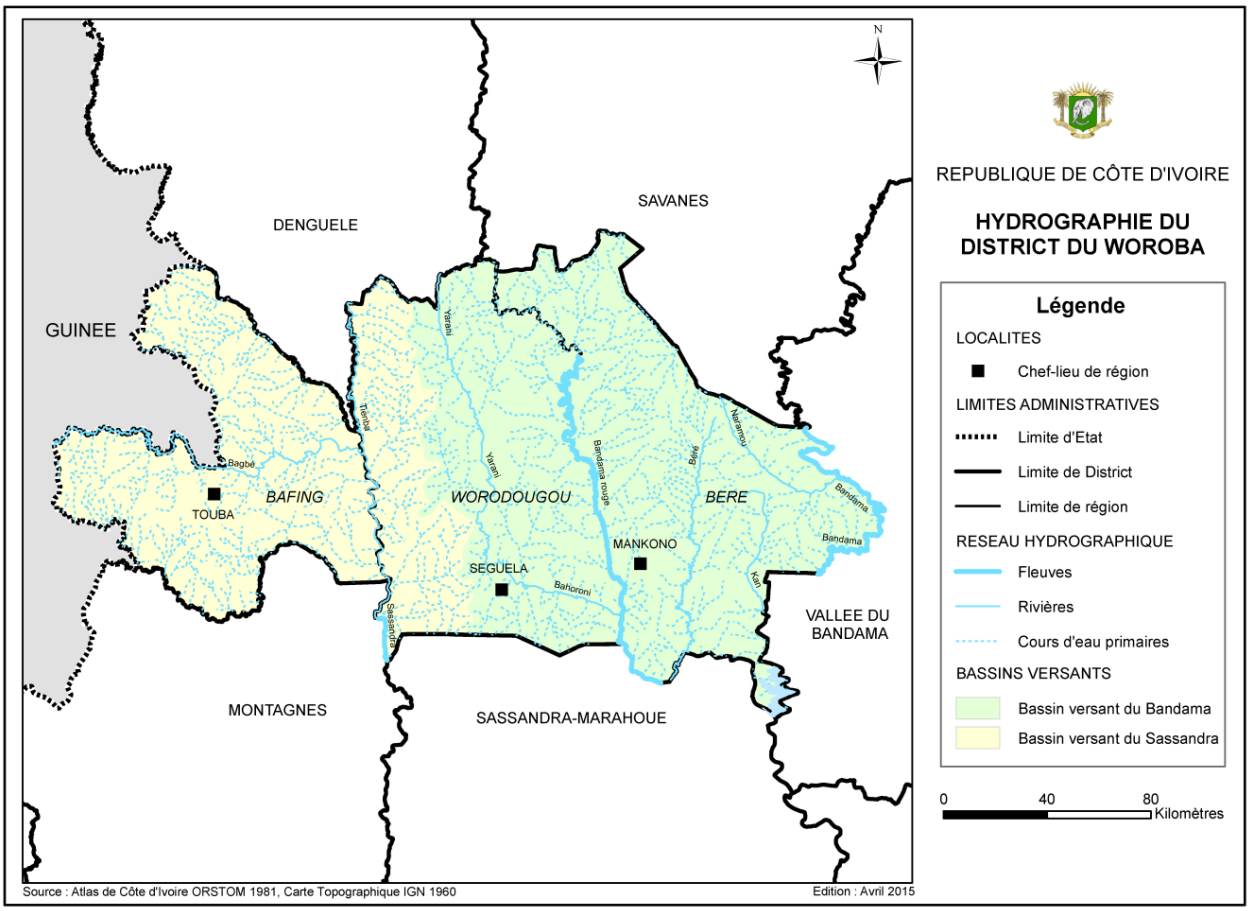
Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national



I.2.1 Réseau hydrographique

20. Le réseau hydrographique du District du Woroba est dense et se compose :
    - Dans la région du Bafing :
        - Le fleuve **Sassandra** reçoit en rive gauche les eaux du Davo juste avant son embouchure dans l'Océan Atlantique au niveau de la ville de Sassandra. Sa longueur totale est de 650 km et son bassin hydrographique couvre 75 000 km^2. Le Sassandra présente une frontière naturelle avec la région du Worodougou.
        - A cela s'ajoutent les 3 affluents du Sassandra : Férédougouba, le Bafing et le Boa et un grand nombre de ruisseaux et de marais qui tendent à s'assécher pendant la saison sèche ;
    - Dans la région du Béré :
        - Le fleuve **Bandama Blanc** prend sa source dans le nord du pays, à l'ouest de la ville de Korhogo qu'il contourne par le nord, avant de s'orienter vers le sud. Sa longueur totale est de 1 050 km et son bassin couvre près de 100 000 km² ;
        - Le **Bandama Rouge** (Marahoué) affluant du Bandama Blanc, le Yani dans la partie centrale, le Béré et le Kan. Le Bandama rouge présente une frontière naturelle avec la région du Worodougou.
    - De plusieurs cours d'eau saisonniers dans l'ensemble du District.
21. Le District est également bordé par le plus grand lac de Côte d'Ivoire, le **Lac de Kossou**, situé à 40 kilomètres de la ville de Yamoussoukro. Le lac a été créé en 1971 à la suite de la construction du barrage hydroélectrique sur le fleuve Bandama à Kossou. La retenue de 30 milliards de m³ d'eau a formé un lac de 150 kilomètres de long, recouvrant 1 700 km² de terre.

Carte 4 : Réseau hydrographique du District



22. Le réseau hydrographique du District se caractérise par une crue unique entre août et octobre, suivie d'un tarissement rapide entre novembre et décembre puis d'une longue période de basses eaux de janvier à mai.

Chiffres clés 3 : Réseau hydrographique

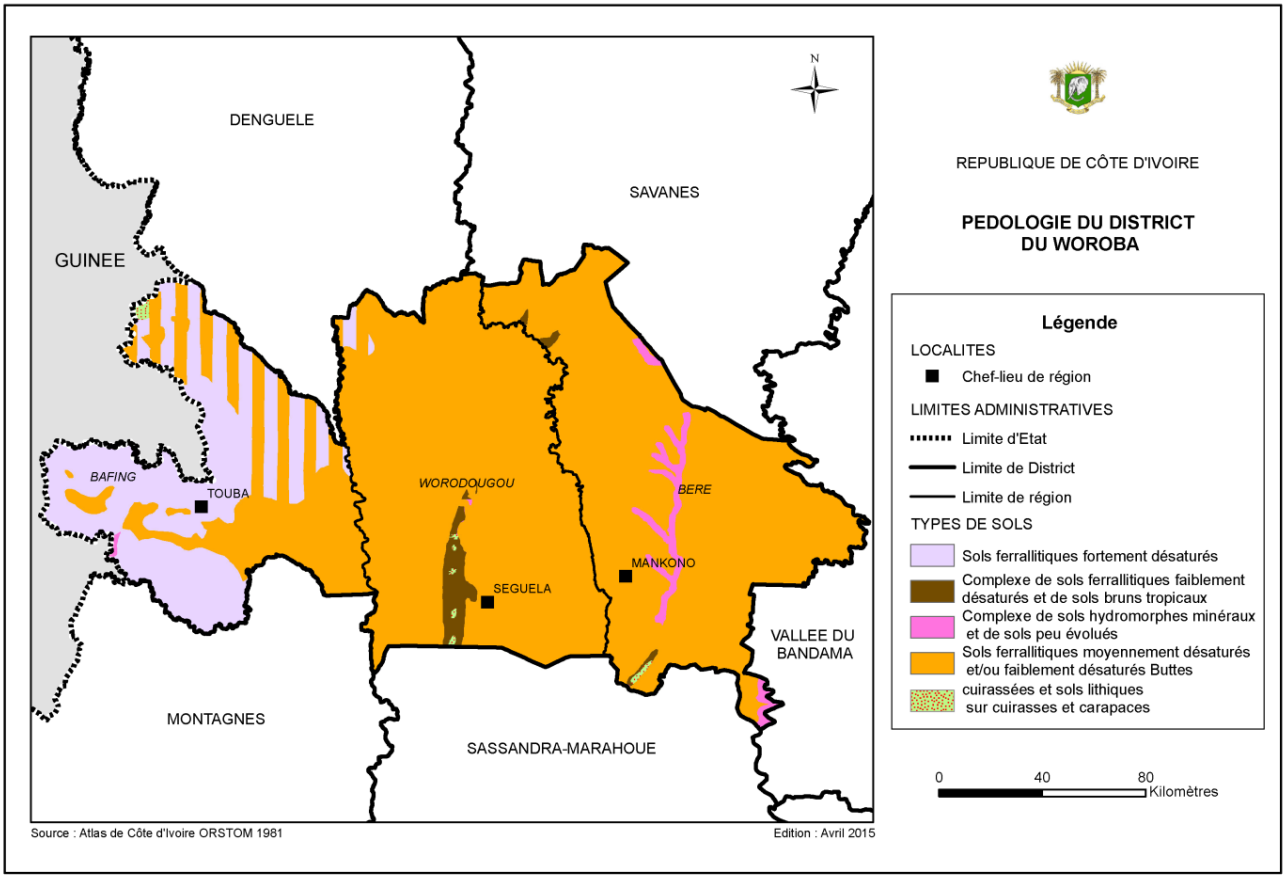
- *2 fleuves : le Sassandra (sur près de 100 km) et le Bandama (sur près de 100 km) ainsi que tous leurs affluents*
- *Plusieurs étendues d'eau, dont le lac de Kossou dans la région du Béré*

I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie

23. La quasi-totalité du District est constituée de sols ferrallitiques moyennement voire faiblement désaturés, à l'exception du Bafing, qui comporte des sols ferrallitiques fortement désaturés, notamment dans sa zone est.
24. Ce sont des sols très riches, mais extrêmement fragiles. Dès l'instant où l'on supprime le couvert forestier qui les protège de l'érosion, mais surtout du lessivage, ces sols se transforment rapidement en cuirasses par suite d'une latéritisation. Les oxydes de fer et d'alumine colloïdale précipitent pour former des nodules qui, s'ils se soudent, forment des cuirasses définitivement stériles.
25. La région du Worodougou comporte localement un complexe de sols ferrallitiques faiblement désaturés et de sols bruns tropicaux qui fournissent de bonnes terres agricoles. Cependant, quand ils sont fragilisés (manque d'amendement humifère ou calcique), ces sols deviennent plus sensibles au lessivage, s'acidifient et deviennent battantes. Cet appauvrissement est accéléré quand les agriculteurs ne pratiquent pas de rotations dans les cultures.
26. Le centre de la région du Béré et l'extrême est de la région du Bafing comportent des petites zones composées de complexes de sols hydromorphes minéraux et de sols peu évolués. Ils sont caractérisés, d'une part, par le fer qui est réduit en milieu asphyxique (couleur verte du fer ferreux) et oxydé en milieu aéré (couleur rouille du fer ferrique) et, d'autre part, par la faible vitesse de décomposition et d'humification de la matière organique qui va donc s'accumuler.

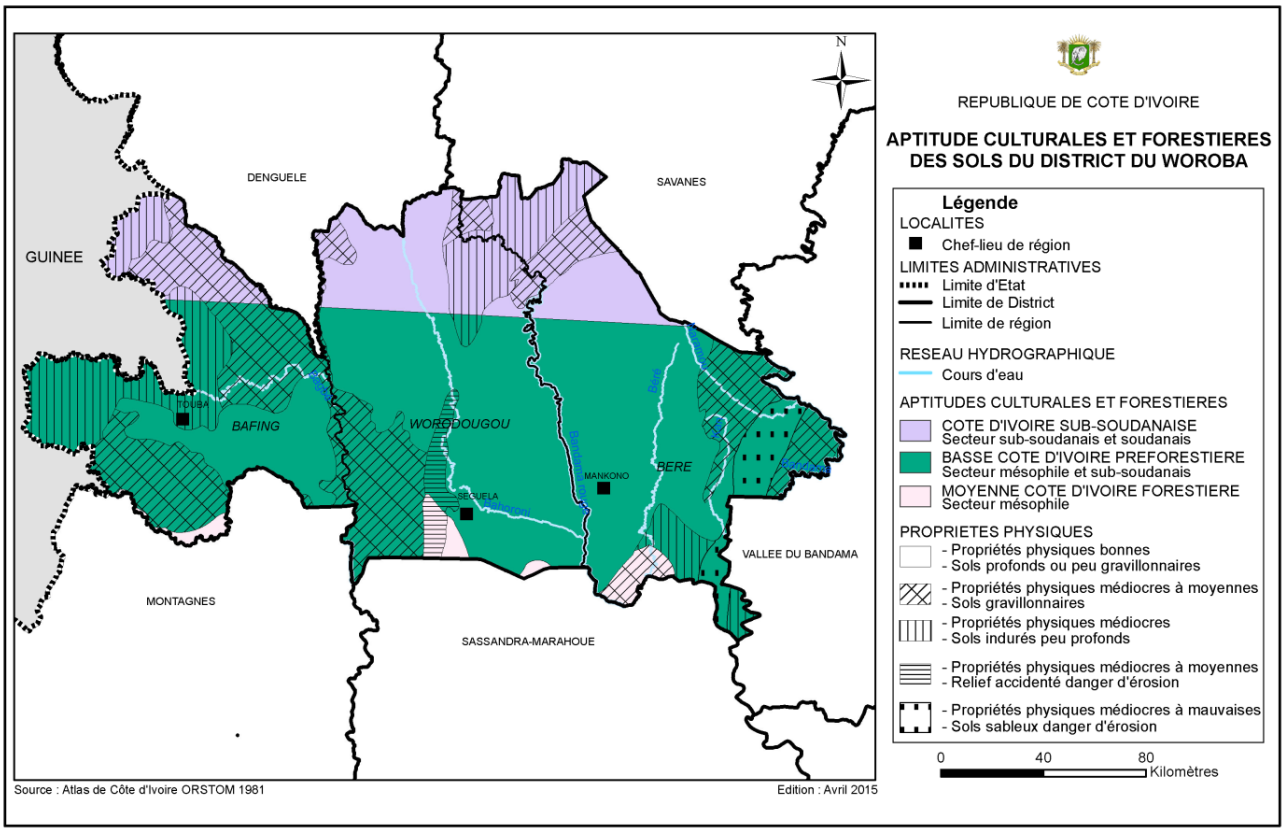
Carte 5 : Pédologie du District



I.2.2.2 Aptitudes culturales

27. Le District du Woroba se caractérise par la présence de sols de types ferrallitiques rouge-ocre et ferrugineux très propices à l'agriculture, ainsi que des sols de type biseaux-cuirassés incultes.

Carte 6 : Aptitudes culturales et forestières des sols du District



28. Le District comprend trois types de zones aux aptitudes culturales et forestières différentes :
    - Un tiers nord du District appartient au secteur sub-soudanais avec des sols propices à la culture du mil, de l'igname, du maïs et du riz pluvial et irrigué, ainsi qu'aux cultures industrielles comme le coton, la canne à sucre, et également l'arboriculture fruitière (manguier, anacarde et agrumes à essence).
    - La partie centrale du District appartient au secteur préforestier, avec des sols propices aux cultures vivrières telles que l'igname, le maïs et le riz pluvial, aux cultures industrielles comme le coton, la canne à sucre et l'arboriculture fruitière (avocat, anacarde et agrumes à essence).
    - Des zones forestières compartimentées au sud du District, avec des sols propices à la culture du manioc, de l'igname et du maïs, et également au café et au cacao.
29. Ainsi avec de vastes étendues de terres fertiles, le District se positionne comme l'un des premiers producteurs agricoles du pays.

I.2.2.3 Relief

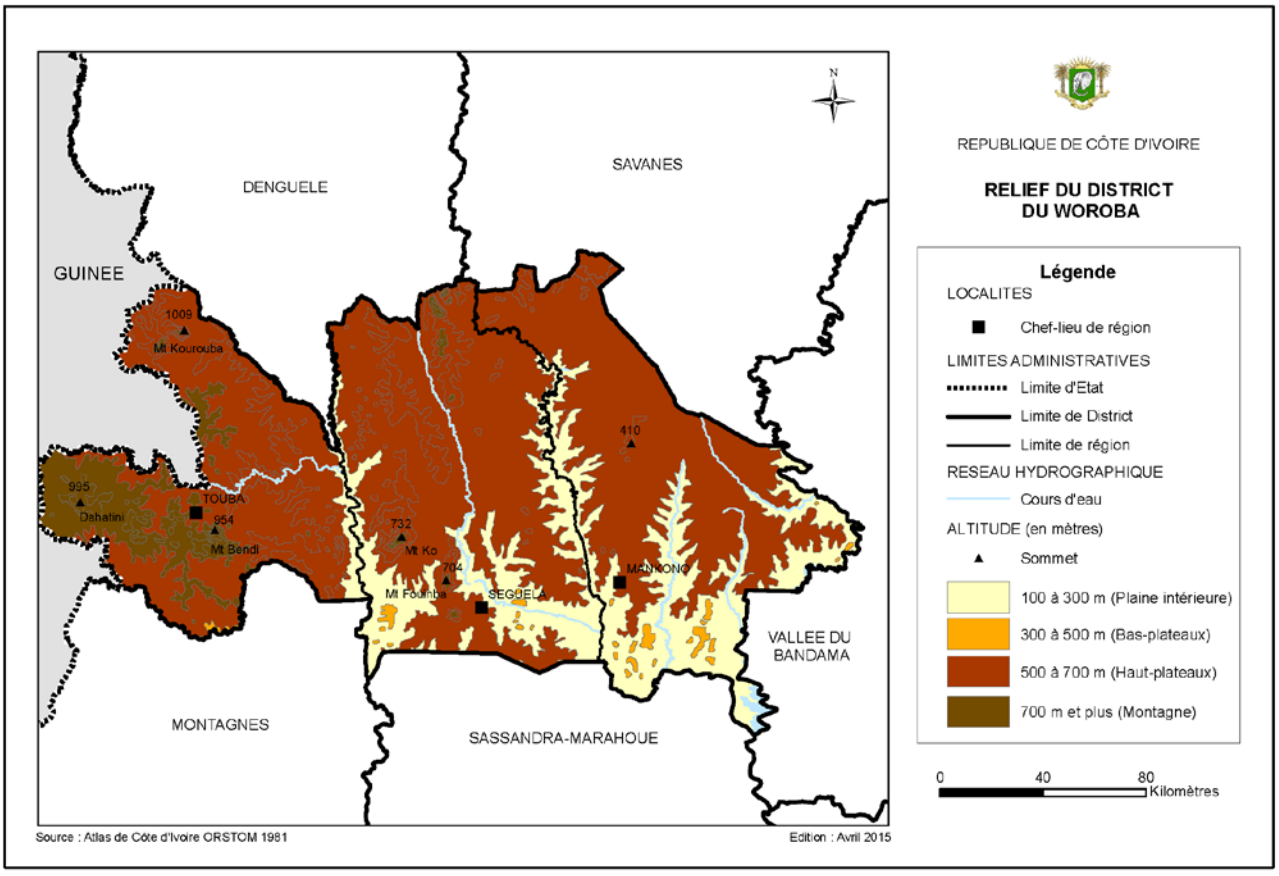
30. Le relief du District du Woroba est en grande partie composé de hauts plateaux de 500 à 700 mètres d'altitude. A la frontière guinéenne, il devient montagneux avec des altitudes dépassant les 700 mètres d'altitude. Le sud-est du District est globalement plat et peu accidenté.

Tableau 6 : Altitudes des chefs-lieux de région

Région	Ville	Altitude (m)
Worodougou	Séguéla	350
Bafing	Touba	470
Béré	Mankono	335

Source : dateandtime.info

Carte 7 : Relief du District



31. Bordé à l'est par le fleuve Sassandra, le massif du mont Sangbé, constitue l'extrémité nord-est de la Dorsale Guinéenne, une chaîne montagneuse s'étendant jusqu'au Fouta-Djalon en Guinée. Le parc national du mont Sangbé s'inscrit dans cette partie de la dorsale guinéenne. Quatre zones peuvent y être distinguées :
    - Au sud, la zone montagneuse des Monts Toura dont l'un des sommets, le mont Sangbé, a donné son nom au parc ;
    - Au nord, une succession de collines et de chaînons rattachés à la région de Touba ;
    - A l'est, la gouttière du Sassandra, bordée de terrasses ravinées que les affluents ont transformées en alignements de buttes d'égales hauteurs ;

- A l'ouest, une zone connue sous le nom de dépression du Bafing qui traverse les Monts Toura. Cette zone comporte les trois sommets les plus hauts du District : le mont Kourouba, le Dahatini et le mont Bendi.

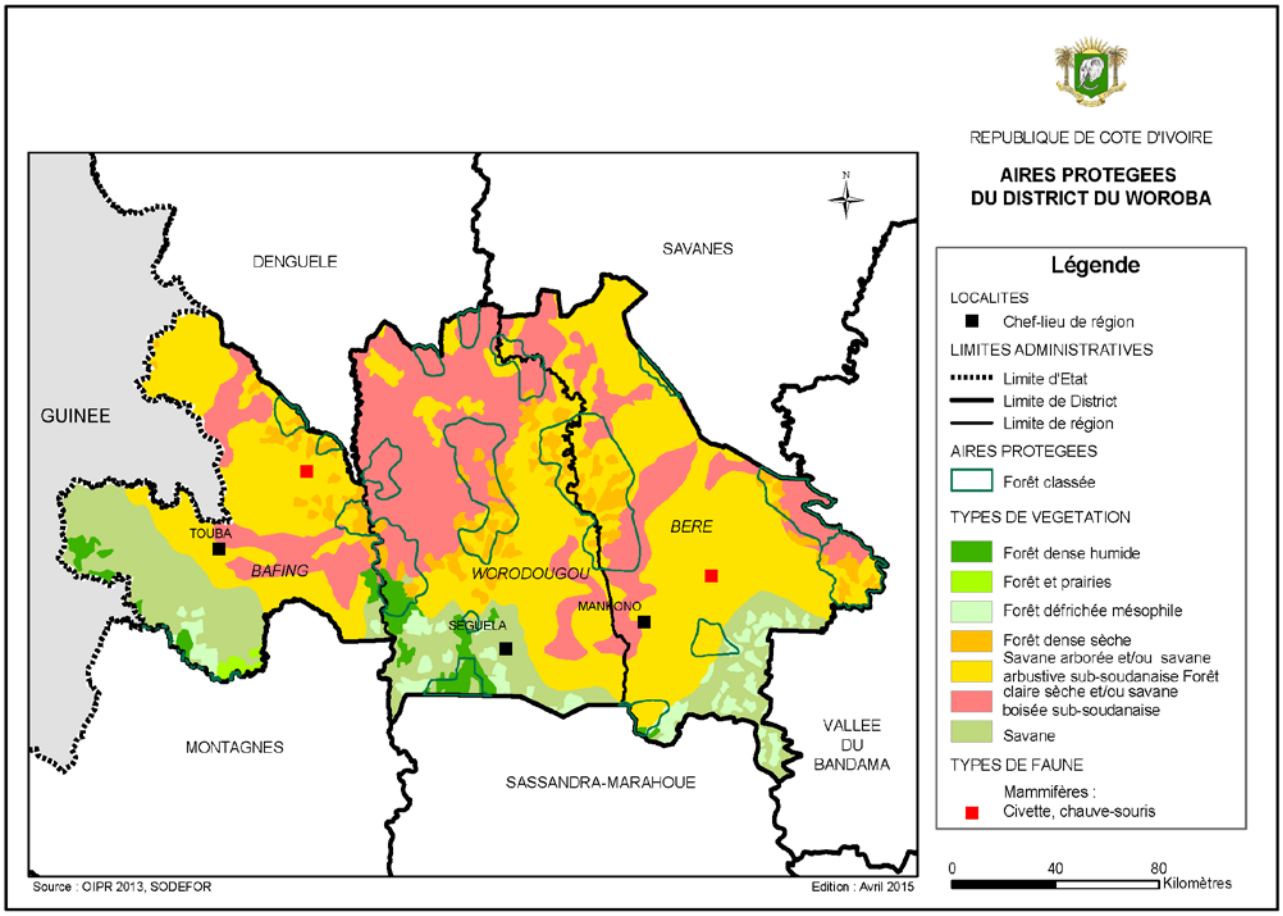
Chiffres clés 4 : Sols et reliefs

- *Sols propices à l'agriculture*
- *Relief compris en moyenne entre 500 et 700 mètres d'altitude*
- *La zone frontalière avec la Guinée culmine à plus de 700 mètres d'altitude*

I.2.3 Végétation et biodiversité

32. Le District comporte deux formations végétales distinctes :
    - Le nord du District s'apparente aux zones savanicoles avec des savanes arborées et des forêts claires sèches ;
    - Le sud est principalement constitué de forêts mésophiles et de quelques forêts denses humides.

Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animalières du District



33. Le District compte 19 forêts classées qui s'étendent sur 985 372 hectares, principalement dans la région du Worodougou où se trouve la forêt classée de Séguéla, qui occupe une superficie de 113 850 hectares.

Tableau 7 : Inventaire des réserves forestières

Région	Nombre de forêts classées	Superficie forêts classées (ha)	Nombre de parcs classés	Superficie des parcs classés (ha)	Nombre de réserves	Superficie des réserves (ha)
Béré	7	334 584	0	0	0	0
Bafing	3	78 553	1	95 000	0	0
Worodougou	9	572 235			0	0
Total District	**19**	**985 372**	**1**	**95 000**	**0**	**0**

Source : Ministère des Eaux et Forêts, 2014

a) Parc National du Mont Sangbé

34. Fondé en 1945 par un arrêté du Ministère des Eaux et Forêts, le Parc National du Mont Sangbé s'étend à l'origine sur près de 105 000 hectares qui seront réduits, 20 ans plus tard, à 95 000 hectares.
35. La partie sud du parc permet le développement d'une végétation de type guinéen tandis que la partie septentrionale est couverte de savanes sub-soudaniennes.
36. Situé dans la zone de transition entre les forêts denses humides semi-décidues et les savanes guinéennes, le Parc National du Mont Sangbé présente la double particularité de s'étendre dans le domaine soudanien et de posséder une zone montagneuse (14 sommets de plus de 1 000 m). Une telle variété est propice au développement d'une grande diversité d'espèces animales : Eléphants, Buffles, Antilopes et Singes, etc. Cette richesse fait du parc l'un des éléments essentiels du réseau national d'aires protégées.
37. Le Parc National du Mont Sangbé est accessible par voie terrestre (route bitumée jusqu'à Biankouma et Touba), et par avion en direction de Man (Air Ivoire).

b) La forêt de Séguéla

38. La forêt de Séguéla, qui tire son nom du département de Séguéla, a été classée par un arrêté ministériel en 1978. Elle couvre 113 850 hectares à cheval sur les régions du Worodougou (21 % de sa superficie dans le Département de Séguéla) et du Haut-Sassandra (79 % dans le département de Vavoua).
39. La forêt classée de Séguéla appartient au secteur mésophile. En 1996, un inventaire de la faune a été réalisé dans la zone où se trouve la forêt et les mammifères les plus représentés étaient :
    - Le Buffle nain ;
    - Le Céphalophe de Maxwell ;
    - Le Pétauriste.
40. Dans l'ensemble, les ressources naturelles fauniques et floristiques ont souffert du braconnage et de l'exploitation illégale durant les années de crise. Le potentiel forestier du District est menacé par :
    - Les besoins de l'activité agricole : surexploitation des terres due aux coupes de bois de chauffe et à une forte demande en terres cultivables ;
    - Les perturbations climatiques, notamment la durée des saisons sèches ;
    - Le défrichement par le feu, lié à la pression démographique et au besoin toujours croissant en foncier. Ces feux anthropiques passent régulièrement dans l'espace protégé et constituent un défi de gestion important, à savoir la participation de la population riveraine aux mesures de conservation.

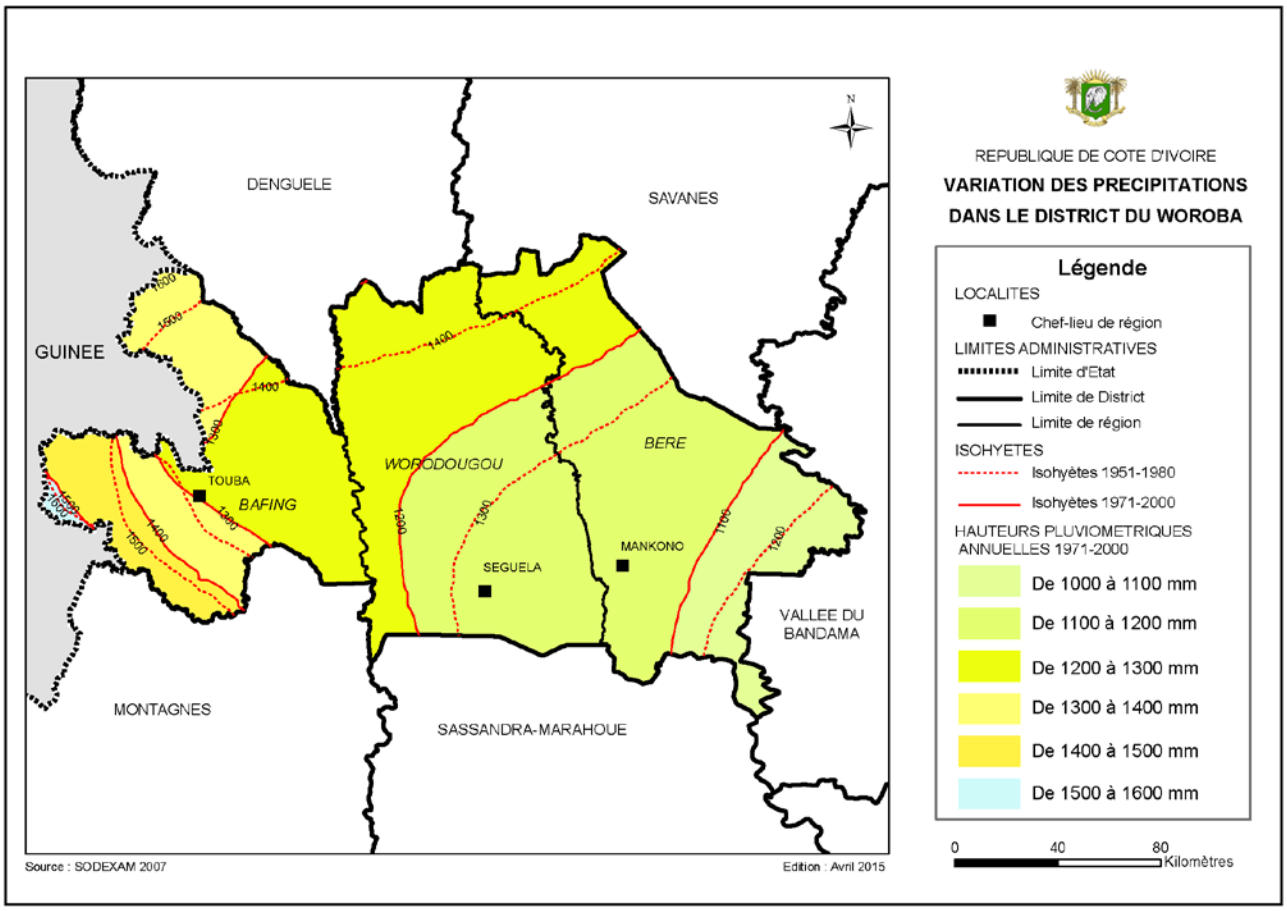
Chiffres clés 5 : Végétation et biodiversité

- *19 forêts classées d'une superficie totale de 985 372 hectares*
- *1 réserve naturelle d'exception : le parc national du Mont Sangbé (95 000 hectares de superficie)*

I.2.4 Climat

41. Le District du Woroba comporte deux zones climatiques :
    - Un climat de type **soudanien**, dans les régions du Worodougou et du Béré, caractérisé par deux saisons : une saison des pluies allant de juillet à octobre et une saison sèche de novembre à juin, avec une période d'harmattan qui commence en novembre pour s'achever au mois de février ;
    - Un climat de type **soudano-guinéen**, dans la région du Bafing, tropical humide à deux saisons : une saison des pluies d'avril à octobre et une saison sèche, de novembre à mars.

Carte 9 : Variation des précipitations dans le District du Woroba

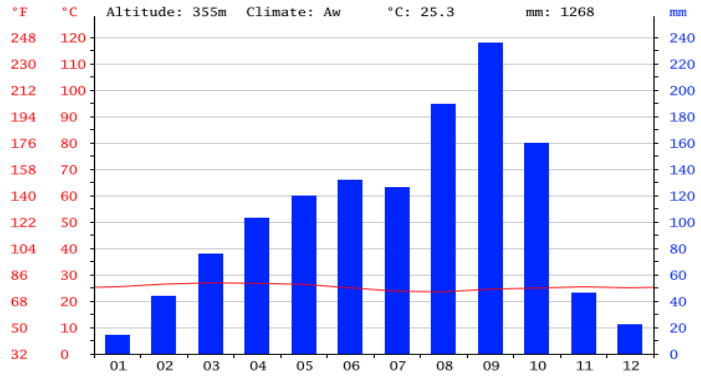


42. Le District, situé sur la dorsale guinéenne, bénéficie d'une pluviométrie suffisante pour une bonne pratique agricole :
    - des minimas de 1 000 mm ;
    - des maximas de 1 500 mm.
43. Toutefois, le District enregistre de fortes perturbations climatiques avec une diminution de la pluviométrie annuelle de 100 mm entre les moyennes enregistrées entre 1951 et 1980 et celles de 1971-2000. L'absence de données ne permet pas de chiffrer précisément la baisse de pluviométrie constatée depuis 2002.

I.2.4.1 Séguéla

44. Séguéla a un climat de type tropical caractérisé par une température moyenne annuelle de 25,3 °C et des précipitations annuelles moyennes de 1 286 mm. Selon la classification de Köppen-Geiger, le climat y est de type Aw[6].
45. Les précipitations sont particulièrement élevées au mois de septembre qui enregistre les plus fortes précipitations (236 mm en moyenne) et plus faibles au mois de janvier avec un minimum de 14 mm.

Figure 1 : Pluviométrie et température moyenne à Séguéla

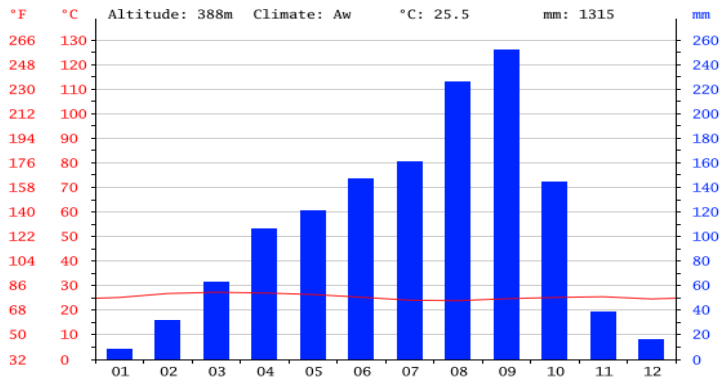


Source : http://fr.climate-data.org/location/883191/, Séguéla - Normales sur la période 1961-1990

I.2.4.2 Mankono

46. Le climat de Mankono est tropical avec une température annuelle moyenne de 25,9 °C et 1 221 mm de pluie par an. Selon la classification de Köppen-Geiger, le climat y est de type Aw.
47. Les précipitations les plus importantes sont enregistrées en septembre avec 237 mm en moyenne. A l'inverse les précipitations les plus faibles sont enregistrés en janvier avec 10 mm.
48. Les mois de mars et avril enregistrent les températures les plus élevées avec une température moyenne de 27,4 °C. A l'inverse le mois d'août enregistre la température moyenne la plus faible avec 24,1 °C.

Figure 2 : Pluviométrie et température moyenne à Mankono



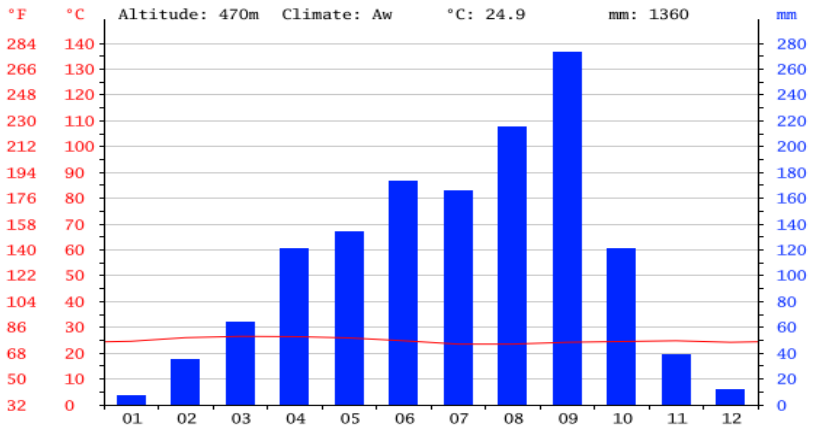
Source : http://fr.climate-data.org/location/883253/, Mankono - Normales sur la période 1961-1990

[6] *Cf. Glossaire*

I.2.4.3 Touba

49. Le climat de Touba est de type tropical caractérisé par une température moyenne annuelle de 24,9 °C et des précipitations annuelles moyennes de 1 360 mm. Selon la classification de Köppen-Geiger, le climat y est de type Aw.
50. Le mois de janvier enregistre les plus faibles précipitations avec seulement 7 mm de pluie. A l'inverse, le mois de septembre est caractérisé par les précipitations les plus importantes avec une moyenne de 273 mm.
51. Les températures les plus élevés sont enregistrées le moi de mars avec une température moyenne de 26.5 °C. Le mois de juillet enregistre les températures les plus faibles avec une moyenne de 23,5 °C.

Figure 3 : Pluviométrie et température moyenne à Touba



Source : http://fr.climate-data.org/location/883211/ Touba - Normales sur la période 1961-1990

Chiffres clés 6 : Climat

- *2 types de climats*
- *Des précipitations comprises en moyenne entre 1 000 mm et 1 500 mm de pluie par an*

Synthèse 2 : Ressources naturelles

Le District est doté de ressources naturelles riches et abondantes. Il bénéficie d'un réseau hydrographique dense avec plusieurs cours d'eau principaux (le Bandama Blanc, le Sassandra, le Bandama Rouge) ainsi que le Lac de Kossou qu'il partage avec le District des Lacs et le District Autonome de Yamoussoukro.

Le relief du District est en grande partie composé de hauts plateaux de 500 à 700 mètres d'altitude. A la frontière guinéenne, il devient montagneux et dépasse les 700 mètres d'altitude. Le sud-est du District est globalement plat et peu accidenté.

Le District se caractérise également par ses richesses faunistiques et floristiques, protégées au sein des réserves écologiques. Il compte plusieurs forêts classées qui s'étendent sur près d'un million d'hectares, principalement dans la région du Worodougou où se trouve la forêt classée de Séguéla.

Enfin, le District possède un climat de type soudanien dans le centre et l'ouest, caractérisé par deux saisons, et un climat de type soudano-guinéen, tropical humide à deux saisons, dans la région du Bafing.

Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques

I.3.1 Historique du peuplement

- **Peuplement Malinké**

52. Au 15ème siècle, l'éclatement de l'empire du Mali puis de l'empire Songhay amène dans l'actuel District un flux de populations issues du haut Niger et de la boucle du Niger, les Malinké (ou Mandé du Nord). Ces populations trouvent sur place le groupe Dan (Mandé du Sud) qu'elles repoussent en forêt et dans les montagnes.
53. Les vagues successives de cette migration déterminante pour la région s'étalent sur près de quatre siècles. Vers 1550, les Diomandé, apparentés aux Camara de l'empire du Mali, après avoir quitté la région de la boucle du Niger, franchissent la rivière Férédougouba et créent Mossadouogu avant de se fixer à Sianon et de conquérir toute la région du Bafing. Le terme Mahou, devenu le qualificatif de ces Diomandé, signifierait « lointain » pour désigner ces populations qui s'étaient fixées très loin de leurs frères d'origine et de leurs points de départ.
54. D'autres familles malinké, qui arrivent au fil des siècles, constituent la souche des familles actuelles, notamment les Bamba, les Koné, les Fadika, les Touré, les Bakayoko, les Sanogo, les Diabaté, les Soumahoro, les Sidibé, les Traoré, les Kourouma ou Doumbia, les Dosso ou Fofana, etc. Avec elles apparaît dans la région la religion musulmane, surtout après la destruction de l'empire Songhay en 1591 par le pacha Djouder envoyé par le sultan du Maroc. L'histoire de la région dans la deuxième moitié du 19ème siècle est marquée par l'épopée de Samory Touré qui avait constitué un empire à l'est du Niger. Subissant la pression coloniale française au Soudan, il se déplace progressivement, après 1890, vers le nord de la Côte d'Ivoire où il continue sa résistance jusqu'à son arrestation à Guélémou en 1898.

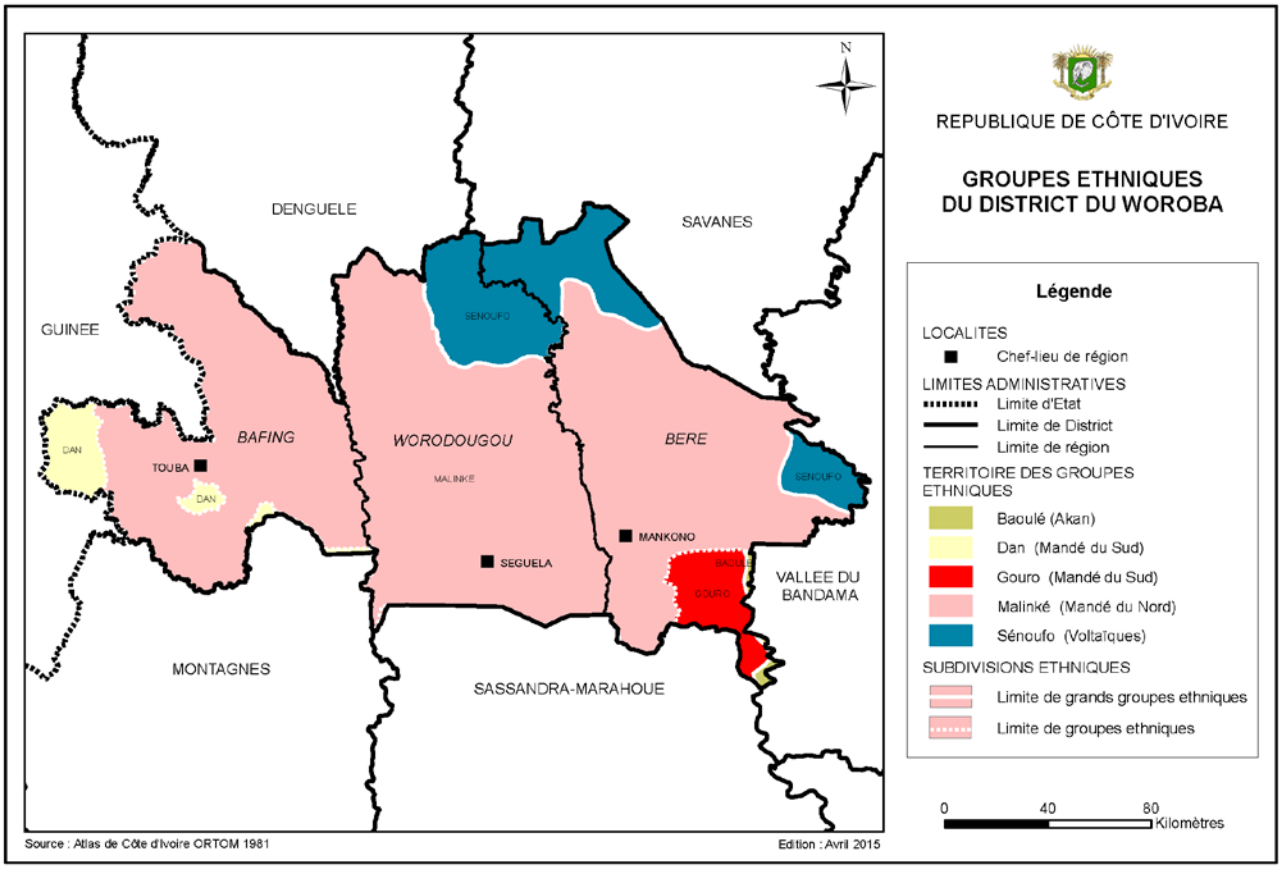
- **Peuplement Mandingue**

55. Entre le 16ème et le début du 17ème siècle, les Keita, fondateurs de Séguéla, sont arrivés de la ville de Ségou en même temps que les Koné. L'expédition était conduite par l'ancêtre des Binaté, Youssoufou. Les migrants avaient des descriptions approximatives de la région qui devait leur être propice à la fondation d'un village prospère. Youssoufou avait fait un songe au cours duquel lui avait été révélé le site et la situation du nouveau village. Celui-ci devait se situer au carrefour de sept rivières.
56. Après des péripéties, les deux cadets de Youssoufou, abandonnent le gros des troupes pour fonder respectivement Kissidougou et Souanzo, en Guinée actuelle. La longue errance conduit les migrants dans la région de Séguéla, plus précisément dans le village de Sefaga. C'est de cette base que les Binaté lancent les recherches qui aboutissent à la découverte du fameux carrefour. Une fois le site découvert, Youssoufou retourne dans son village de Sehou-séguéla, dans la région de Ségou pour informer ses compatriotes de sa découverte.
57. Une fois de retour à Ségou, Lassana Binaté, fils de Youssoufou et ancêtre immédiat des Binaté de Séguéla, retourne sur le site à la tête d'une troupe de guerriers de Ségou, armée en conséquence, c'est-à-dire, à partir des informations des éclaireurs. Lassana, fort de sa cavalerie et de ses armes à feu, réussit à déloger les Wobé qui occupent alors la plus grande partie de l'espace de Séguéla actuel, en les repoussant vers l'ouest de la Cote d'Ivoire. Il repousse également les Gouro jusqu'à la lisière de la forêt.
58. À la fin du 19ème siècle, toute la région sera sous la domination de l'Almamy Samory Touré, fondateur de l'Empire Wassoulou qui s'étend de Kankan à Dabakala et Kong.

I.3.2 Organisation ethnique

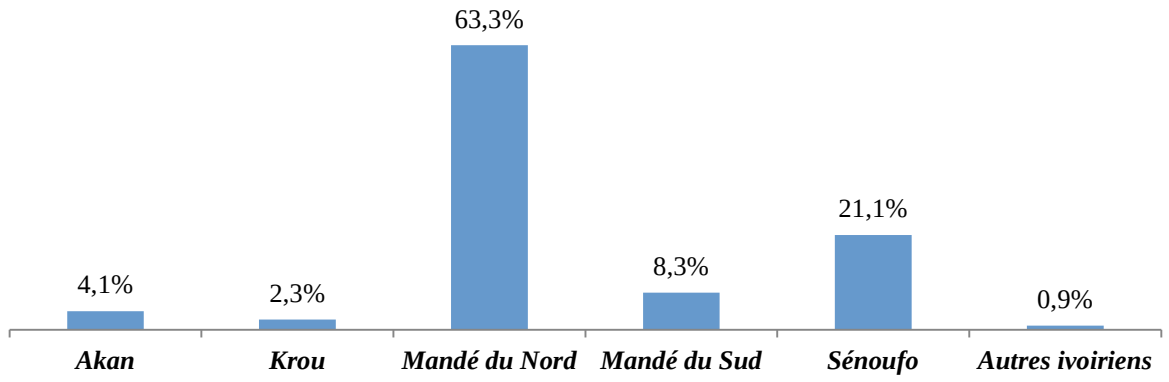
59. Le village constitue l'unité politique de base dans le District. Son gouvernement réunit l'ensemble des chefs de lignages autour du chef fondateur. La désignation des chefs de village est effectuée sur la base du patrilignage. La chefferie traditionnelle est héréditaire et est exercée à vie. Seules les personnes issues de la lignée du chef fondateur y sont éligibles.
60. Le District est également organisé socialement par cantons (groupements de villages de la même ethnie ou affinité) qui ont à leur tête un chef accepté comme tel par ces communautés et reconnu par l'autorité étatique.
61. Le système de parenté est la clé de voûte du système social au niveau de l'ensemble des populations du District. La famille ou le groupement en tant qu'unité de fonctionnement socioéconomique repose sur une forte solidarité et un communautarisme économique entre partenaires du groupe familial.
62. Le District est majoritairement composé de Mandé du Nord (63,3 % de la population) avec plusieurs grands sous-groupes :
    - Les Malinké (également appelés Mahous) et les Mahou sont issus de six souches à savoir les Diomandé, les Fadiga, les Bamba, les Diabaté, les Soumahoro, les Dosso, les Chérif et les Koné ;
    - Le grand groupe des Mandingue dans la région du Worodougou composé de cinq groupes claniques : Séguéla, Mebala, Kouranan, Assolo et Nafana ;
    - Les Koyaka, Mona, Sia, Ouan et Koro dans la région du Béré ;
    - Les Mahouka, Finaka, Bralaka, Klas, Dans, Ténéka et Koroka dans la région du Bafing.

Carte 10 : Principaux groupes ethniques du District



63. Le District compte également :
    - Une population Sénoufo (21,1 %) présente au nord et à l'extrême-est du District ;
    - Des Mandé du Sud (8,3 %) avec les Dan à la frontière guinéenne dans la région du Bafing, et les Gourou au sud-est de la région du Béré.

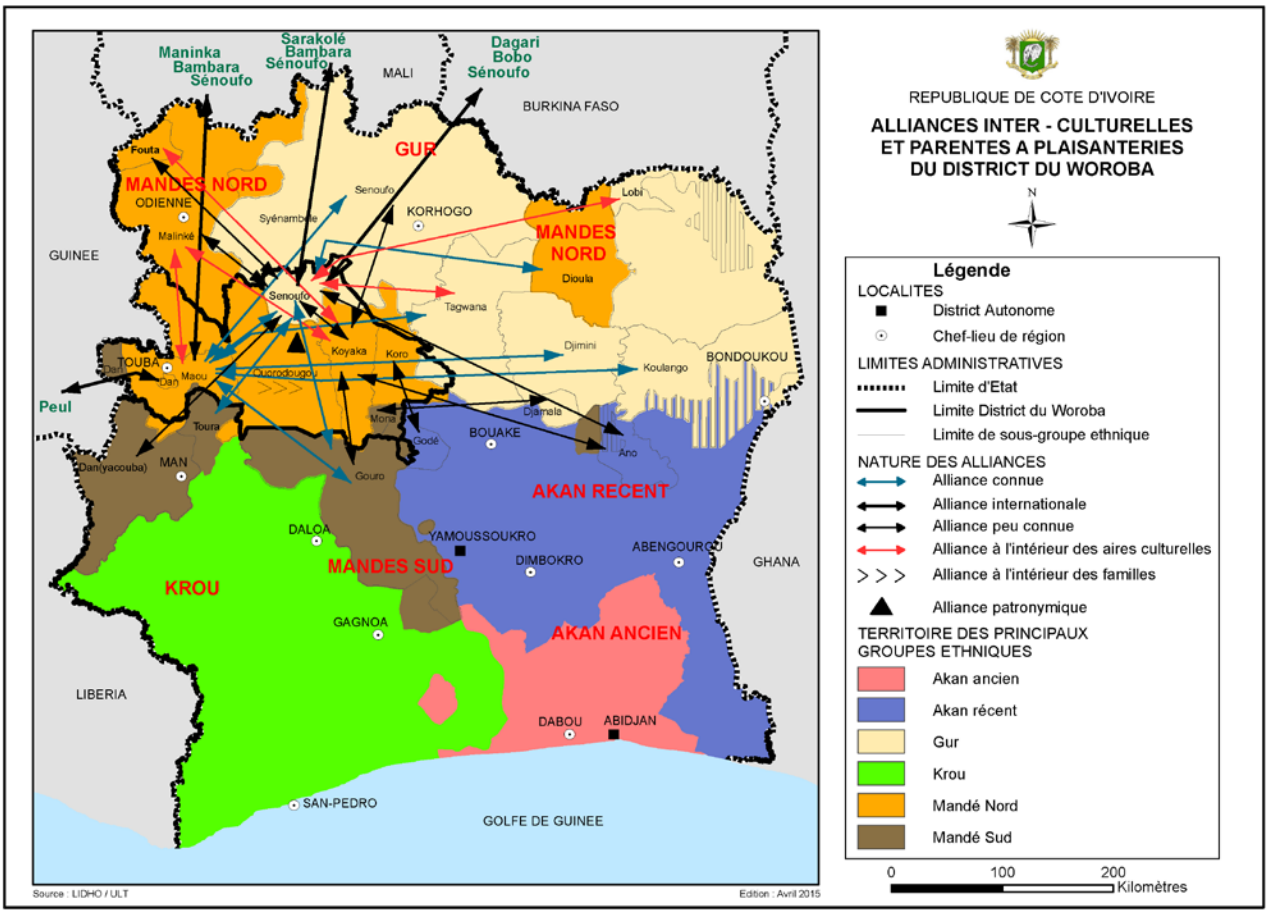
Figure 4 : Répartition des groupes ethniques du District



Source : INS - RGPH 1998

64. Les rapports entre clans et groupes socioethniques sont codifiés sur la base de diverses alliances (alliances interethniques et alliances à plaisanterie).

Carte 11 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanteries



65. Les sources de conflit entre les différents groupes reposent en général sur :
    - Le foncier rural : ce problème se matérialise par une dualité marquée entre le coutumier et l'administratif sur la propriété de la terre, la vente clandestine de la terre sans concertation de toute la famille, la discorde dans la famille, le non-respect des limites de terrain.
    - La cohabitation agriculteurs/éleveurs : le passage des bêtes détruit régulièrement les cultures.
    - La cohabitation autochtone/allogène : en cas de non-respect de leurs engagements, les conflits sont réglés par les « parentés à plaisanterie ».

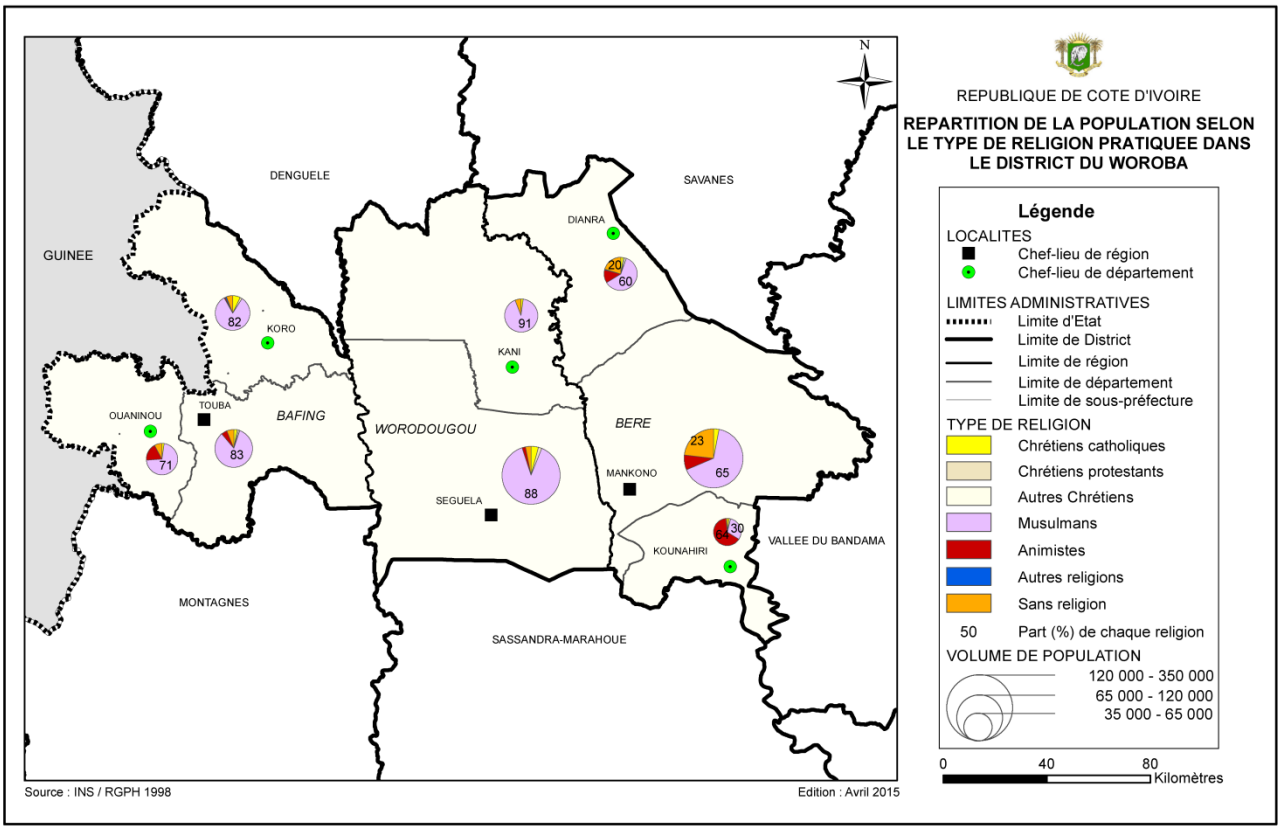
Chiffres clés 7 : Organisation ethnique

- *63,3 % des Malinkés*
- *21,1 % des Sénoufos*
- *Une grande diversité de sous-groupes ethniques*

I.3.3 Religions

66. Constituée principalement de Mandé du Sud (Malinké), la population du District est majoritairement musulmane (73 %). La proportion de musulmans atteint même plus de 87 % dans la région du Worodougou et 76,8 % dans la région du Bafing.

Carte 12 : Répartition de la population selon le type de religion pratiquée



67. L'animisme est également présent à l'extrême est du District (9 % de la population), avec par exemple plus de 17 % d'animistes dans la région du Béré.

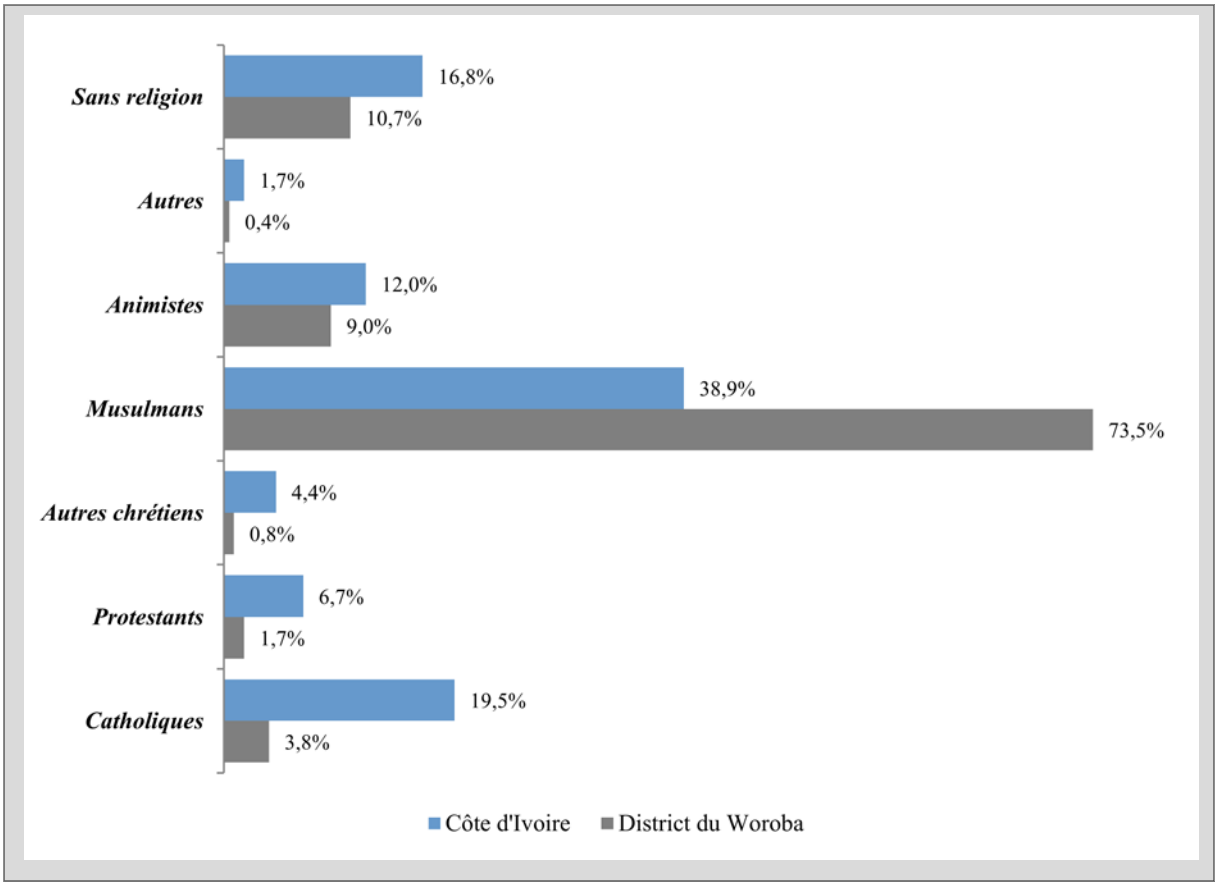
Tableau 8 : Répartition de la population en fonction de la religion par région (en %)

Région	Catholique	Protestant	Autres chrétiens	Musulmans	Animiste	Autre	Sans religion
Béré	2,7	1,6	0,7	59,7	16,8	0,4	18,2
Worodougou	4,1	1,6	0,8	87,3	1,6	0,3	4,3
Bafing	5,1	2,0	1,1	76,8	6,8	0,7	7,5
District	**3,8**	**1,7**	**0,8**	**73,5**	**9,0**	**0,4**	**10,7**

Source: INS – RGPH 1998

68. La proportion des catholiques dans le District est de 4 %, bien en dessous de la moyenne nationale de 20 %.

Chiffres clés 8 : Religions



I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie

69. Le District du Woroba compte 845 139 habitants en 2014, soit une croissance annuelle moyenne de la population de 2,9 % depuis 1998. Le District est l'un des territoires les moins peuplés de Côte d'Ivoire avec 3,7 % de la population nationale.
70. La région du Béré concentre près de 46 % de la population du District, soit 389 758 habitants. Le reste de la population est réparti entre la région du Bafing (21,6 %) et la région du Worodougou (32,2 %). Cette répartition, à mettre au compte d'une forte émigration et d'un manque d'attrait du District pour les allochtones ivoiriens comme pour les migrants, est une caractéristique démographique majeure de la zone.

Tableau 9 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014)

Région	Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	Total
Worodougou	Kani	Djibrosso	6123	5736	11 859
		Fadiadougou	7766	7300	15 066
		Kani	16 554	14 657	31 211
		Morondo	8 261	7 492	15 753
	Total Kani		38 704	35 185	73 889
	Séguéla	Bobi-diarabana	14 012	11 237	25 249
		Dualla	4130	4000	8130
		Kamalo	5271	4512	9783
		Massala	11 817	11 204	23 021
		Séguéla	32 299	31 475	63 774
		Sifié	12 231	11 436	23 667
		Worofla	25 733	19 088	44 821
	Total Séguéla		105 493	95 952	198 445
	Région Worodougou		**144 197**	**128 137**	**272 334**
Bafing	Koro	Booko	9400	8956	18 356
		Borotou	2 665	2 688	5 353
		Koro	12 354	11 062	23 596
		Mahandougou	2 890	2 707	5 597
		Niokosso	3 181	3 127	6 308
	Total Koro		30 670	28 540	59 210
	Ouaninou	Gbelo	2426	2515	4 941
		Gouekan	1586	1660	3 246
		Koonan	3424	3129	6 553
		Ouaninou	10 135	10 665	20 790
		Saboudougou	1948	1970	3 918
		Santa	4508	4849	9 357
	Total Ouaninou		24 027	24 778	48 805
	Touba	Dioman	2594	2223	4 817
		Foungbesso	9331	8702	18 033
		Guinteguela	11 337	7657	18 994
		Touba	17 839	15 799	33 188
	Total Touba		40 651	34 381	75 032
	Région Bafing		**95 348**	**87 699**	**183 047**

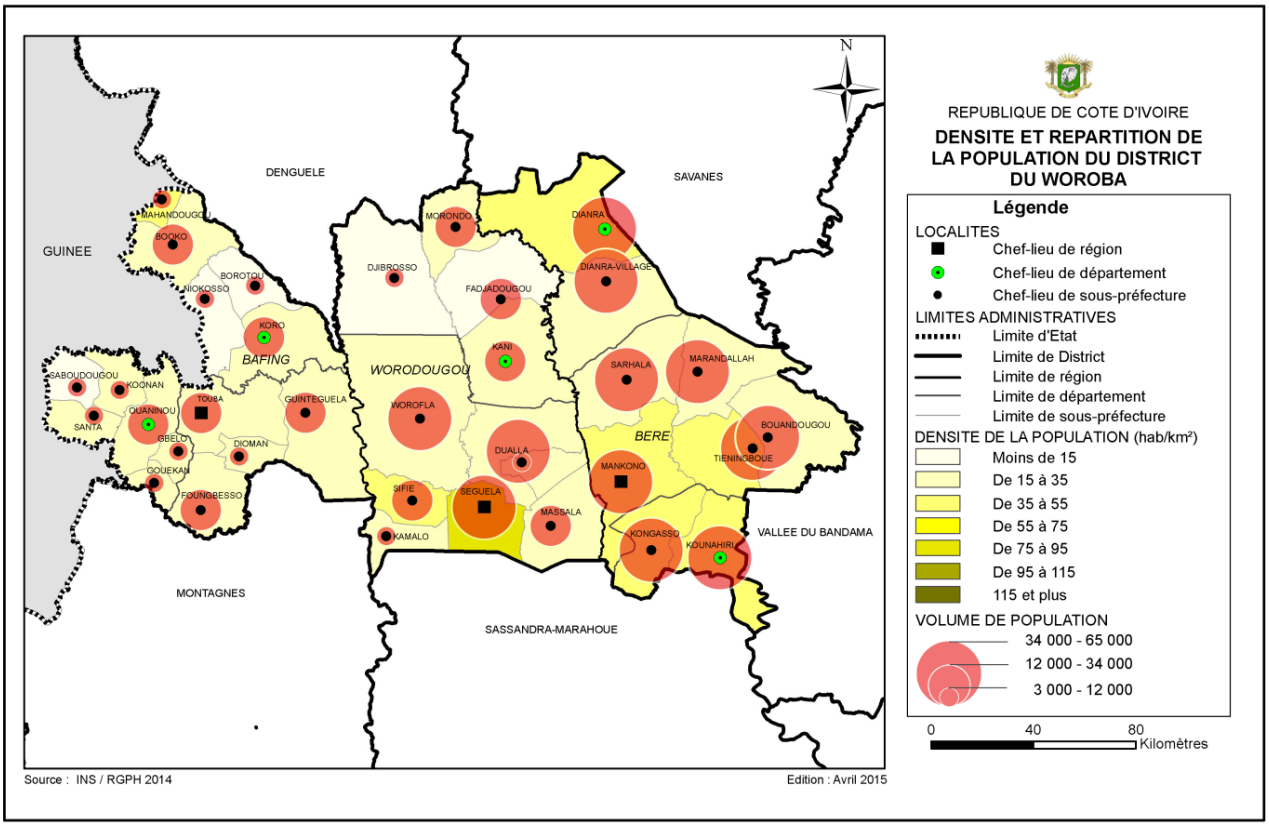
Région	Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	Total
Béré	Dianra	Dianra	27 443	26 257	53 700
		Dianra-village	21 620	21 259	42 879
	Total Dianra		49 063	47 516	96 579
	Kounahiri	Kongasso	18 311	17 331	35 642
		Kounahiri	21 476	20 561	42 037
	Total Kounahiri		39 787	37 892	77 679
	Mankono	Bouandougou	18 904	16 767	35 671
		Mankono	32 999	31 331	64 330
		Marandalah	19 413	16 661	36 074
		Sarhala	19 446	18 761	38 207
		Tieningboue	21 966	19 252	41 218
	Total Mankono		112 728	102 772	215 500
	Région Béré		**201 578**	**188 180**	**389 758**
Total District			**441 123**	**404 016**	**845 139**

Source: INS – RGPH 2014

I.3.4.2 Distribution spatiale

71. La densité de population du District s'établit à 27,0 hab/km² en dessous de la densité de population au niveau national (70,3 hab/km²). Le District présente cependant des disparités spatiales puisque la région du Bafing affiche une densité de population de 20,8 hab/km² alors que la région du Béré affiche une densité supérieure de 15 points avec 35,4 hab/km². La densité dans la région du Worodougou (23,7 hab/km²) est principalement portée par la sous-préfecture de Séguéla qui compte près de 64 000 habitants (soit une densité de population de 87,1 hab/km²).

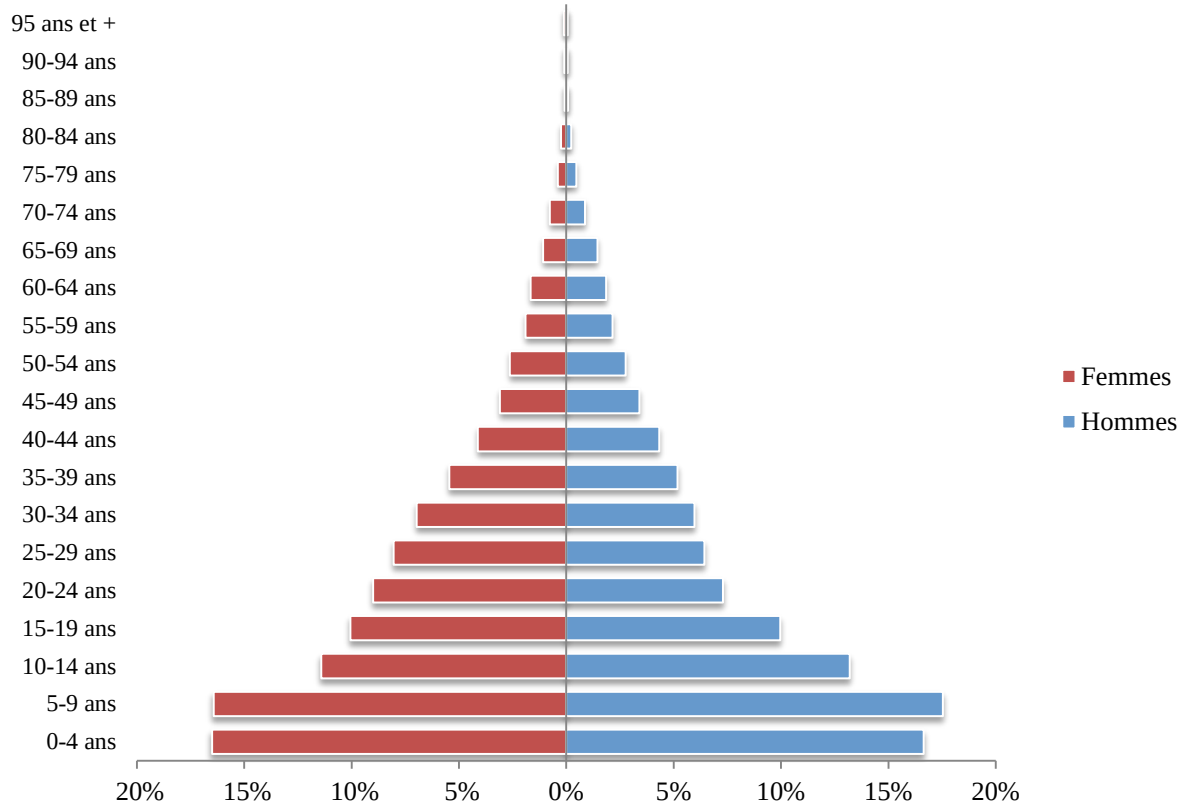
Carte 13 : Carte de la répartition spatiale de la population du District



I.3.4.3 Pyramides des âges et parité

72. Sur la base de l'analyse des projections officielles 2014 du recensement de 1998, la répartition de la population par grands groupes d'âge fait ressortir l'extrême jeunesse de celle-ci, particulièrement dans la population masculine. Dans cette dernière, les moins de 15 ans représentent 44 % de la population du District.
73. Au total, l'importance des tranches d'âge jeune en général suffit à corroborer l'hypothèse d'une émigration importante des personnes potentiellement actives. Les pyramides des âges sont caractéristiques d'une population où les migrations (surtout masculines) sont fréquentes : une base large jusqu'à 15 ans et au-delà, une forme effilée, signe d'un déficit en personnes potentiellement actives, à mettre au compte d'une forte émigration et d'un manque d'attractivité du District pour les allochtones.
74. La population du District du Woroba est composée de femmes à hauteur de 49 %, et ce, sans disparités régionales. Le District présente ainsi un rapport hommes/femmes équilibré, en cohérence avec la moyenne nationale.

Figure 5 : Pyramide des âges du District du Woroba



Source : INS - RGPH 1998

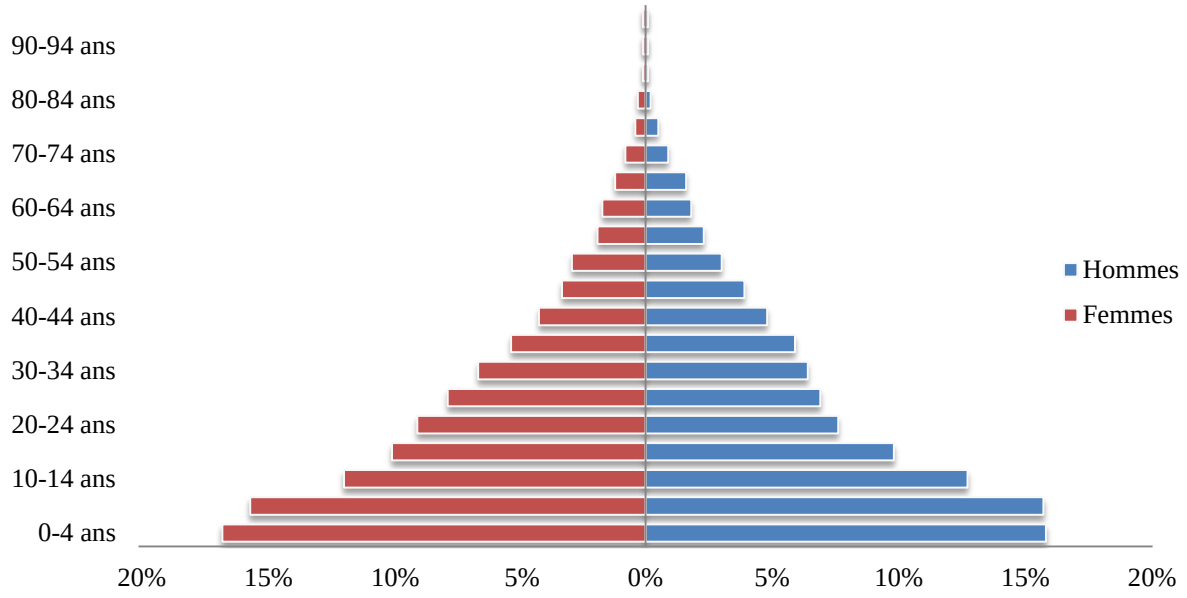
Tableau 10 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge (en %)

Tranche d'âge	Worodougou		Béré		Bafing	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0-4 ans	15,8	16,7	17,8	17,1	16,0	15,5
5-9 ans	15,7	15,6	19,1	17,6	17,6	15,7
10-14 ans	12,7	11,9	13,5	10,9	13,3	11,5
15-19 ans	9,8	10,0	10,3	9,7	9,7	10,6
20-24 ans	7,6	9,0	7,1	9,4	7,4	8,5
25-29 ans	6,9	7,8	6,1	8,3	6,4	8,0
30-34 ans	6,4	6,6	5,8	7,2	5,7	7,0
35-39 ans	5,9	5,3	4,7	5,3	5,0	5,8
40-44 ans	4,8	4,2	3,8	3,9	4,6	4,4
45-49 ans	3,9	3,3	2,9	2,7	3,6	3,4
50-54 ans	3,0	2,9	2,4	2,2	3,0	3,0
55-59 ans	2,3	1,9	1,9	1,7	2,4	2,2
60-64 ans	1,8	1,7	1,8	1,6	2,1	1,7
65-69 ans	1,6	1,2	1,3	1,0	1,4	1,1
70-74 ans	0,9	0,8	0,8	0,7	0,9	0,7
75-79 ans	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,3
80-84 ans	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
85-89 ans	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
90-94 ans	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
95 ans et +	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Source : INS - RGPH 1998

75. La région du Worodougou compte une plus forte proportion de 60 ans et plus (10,1 % contre 9,9 % dans la région du Bafing et 9 % dans la région du Béré).

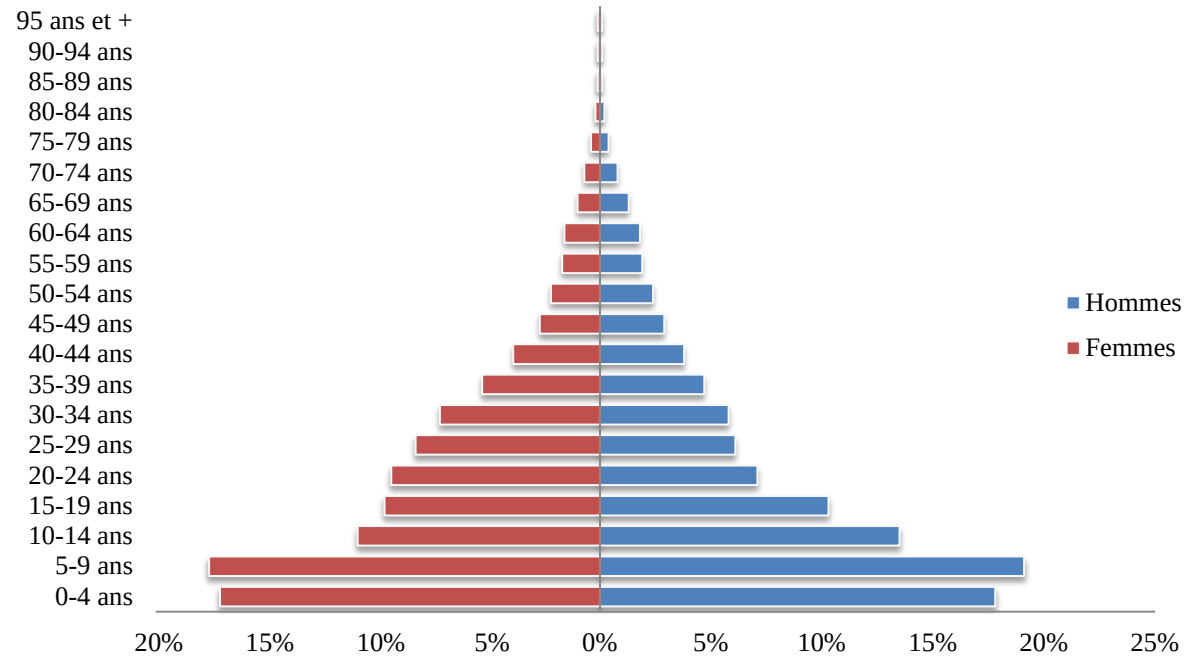
Figure 6 : Pyramide des âges de la région du Worodougou



Source : INS - RGPH 1998

76. La région du Béré est la région qui compte la proportion d'enfants de 0 à 9 ans la plus forte, avec 36,9 %, contre 33,6 % dans le Bafing et 31,5 % dans la région du Worodougou.

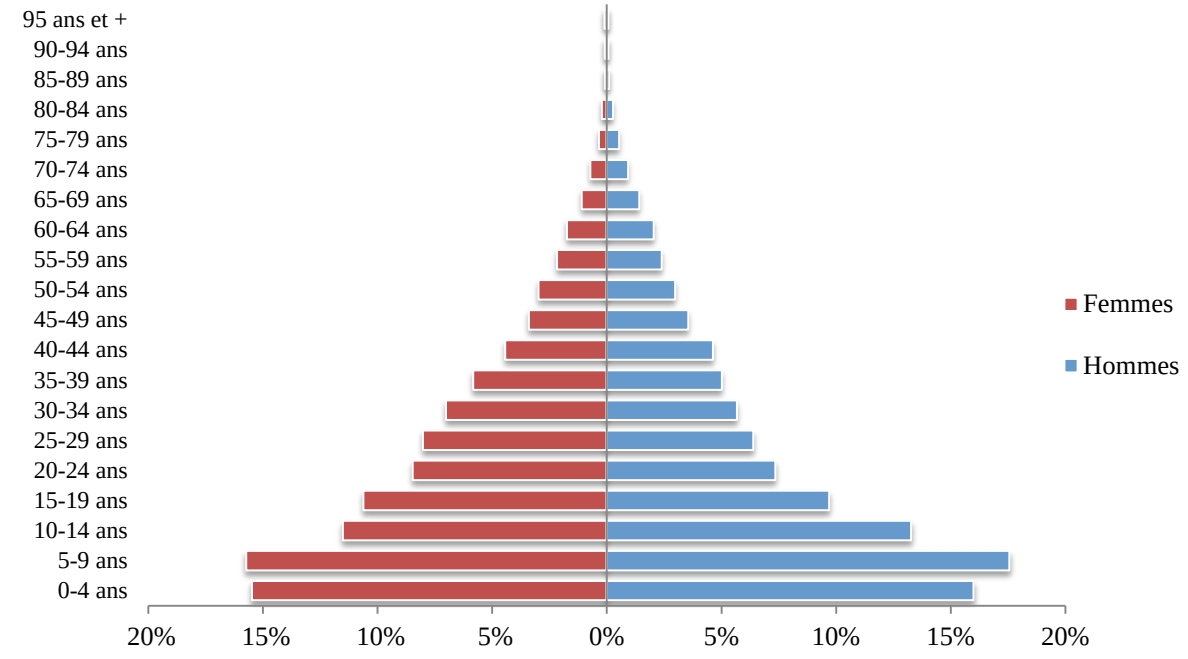
Figure 7 : Pyramide des âges de la région du Béré



Source : INS - RGPH 1998

77. Quant à la région du Bafing, elle est celle qui compte la plus forte proportion de femmes (51 %).

Figure 8 : Pyramide des âges de la région du Bafing



Source : INS - RGPH 1998

I.3.4.4 Nuptialité

78. La proportion de population mariée est un indicateur illustrant le poids des traditions et de la religion dans les Districts de Côte d'Ivoire. Ainsi, une dichotomie réelle existe entre les Districts du nord où la religion musulmane prédomine et où une grande importance est donnée au mariage, et les Districts de la moitié sud où la proportion de population mariée diminue.
79. Le mariage est un événement central dans la reproduction des structures familiales qui a pour rôle d'assurer aux lignages une descendance légitime, et plus généralement de nouer ou reconduire les alliances inter-lignagères.
80. Cette conception du mariage a pour effet de retarder fortement l'entrée en union des jeunes gens, contrairement aux jeunes filles qui ont une nuptialité précoce. Cette situation impacte directement non seulement la durée de dépendance sociale des jeunes hommes et leurs stratégies migratoires, mais également le souci des aînées de conserver leurs enfants et neveux au sein de l'unité domestique afin de bénéficier de leur apport en travail et enfin le niveau de fécondité des femmes.
81. Le mariage est un contrat liant deux familles et non deux individus, il est soumis à des prohibitions entre certains clans et castes et à des règles prescriptives. Enfin il faut souligner que rassembler la dot est une épreuve longue et difficile, tant pour le jeune dépendant que pour le budget de la famille.
82. Le District du Woroba compte près de 57 % d'individus mariés. Ce taux atteint même près de 60 % dans la région du Béré. Les célibataires représentent 36,1 % de la population (près de 39 % dans la région du Worodougou).

Tableau 11 : État matrimonial[7] par région (en %)

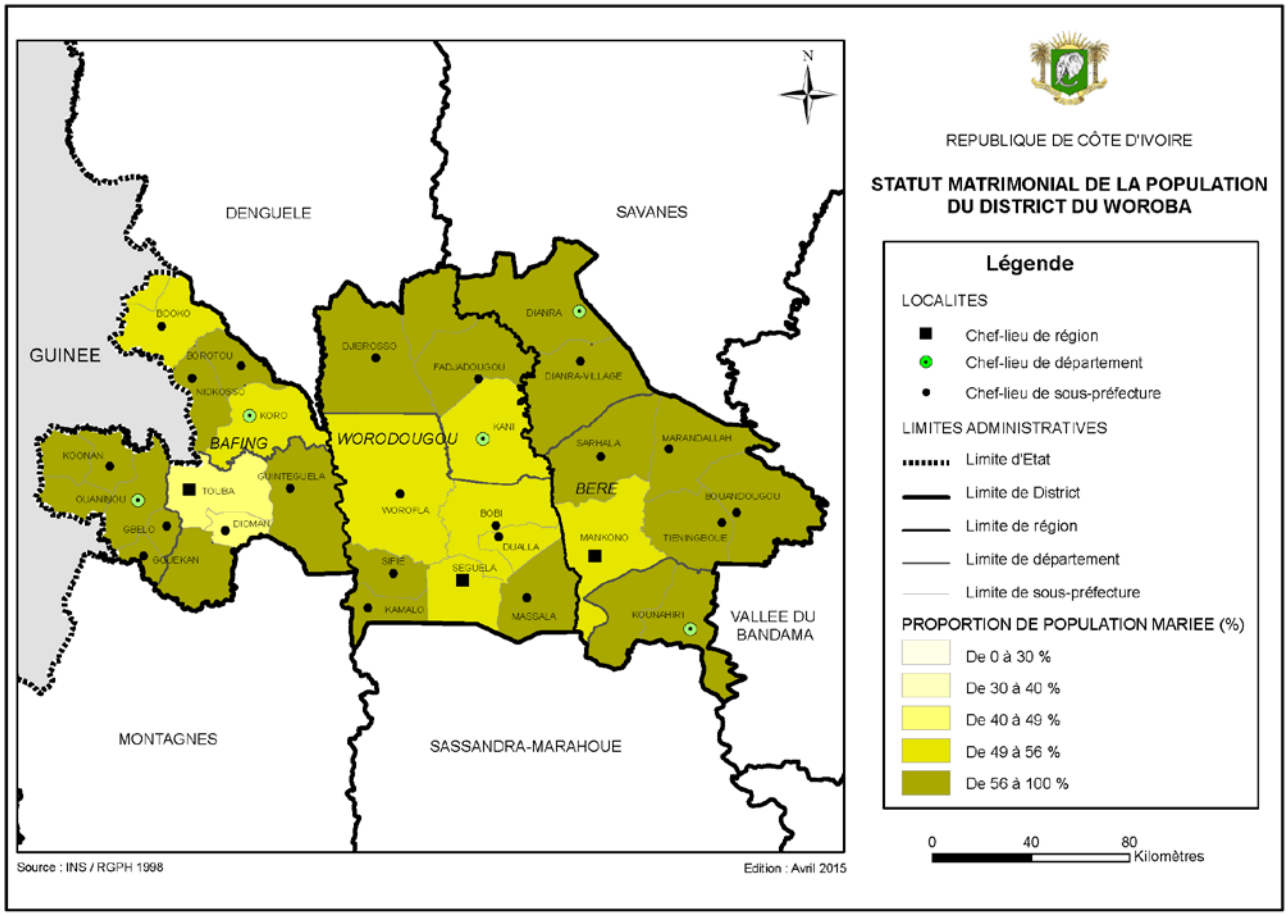
Région	Célibataire	Union consensuelle	Marié	Divorcé	Veuf
Worodougou	38,9	2,3	54,1	0,5	4,2
Bafing	36,1	2,1	55,7	0,6	5,6
Béré	33,7	1,7	59,3	0,7	4,6
District	**36,1**	**2,0**	**56,6**	**0,6**	**4,7**

Source : INS - RGPH 1998

83. Une analyse par sexe permet de mettre en exergue que ce sont les femmes qui sont majoritairement mariées (51,1 % contre 39,4 % chez les hommes). Ce phénomène est à mettre en parallèle avec un taux de polygamie des hommes de près de 30 % (contre 19,4 % au niveau national). Le taux de polygamie dépasse les 31 % dans la région du Béré.

[7] *Cf. Glossaire*

Carte 14 : Statut matrimonial



84. Le District du Woroba présente l'un des taux de mariage précoce les plus élevés du pays pour les enfants de 12 à 17 ans, 7,31 % contre 4,2 % au niveau national. Ce taux est particulièrement élevé chez les filles avec un taux de 15 % pour les filles du District contre 7,8 % au niveau national.

Tableau 12: Statistiques sur la nuptialité par département

Région	Population âgée de 12 ans et plus			Population âgée de 12 à 17 ans		
	Taux de polygamie (homme) en %	Nb moyen d'épouses par homme marié	Taux de rupture d'union (%)	Taux de mariage précoce (%)	Importance d'unions consensuelles (%)	Taux de rupture d'union (%)
Bafing	30,00	1,40	10,00	7,40	0,50	2,80
Béré	31,20	1,40	8,20	8,00	0,50	1,90
Worodougou	28,00	1,20	8,10	6,40	0,60	3,10
District	**29,80**	**1,33**	**8,65**	**7,31**	**0,53**	**2,54**

Source : INS - RGPH 1998

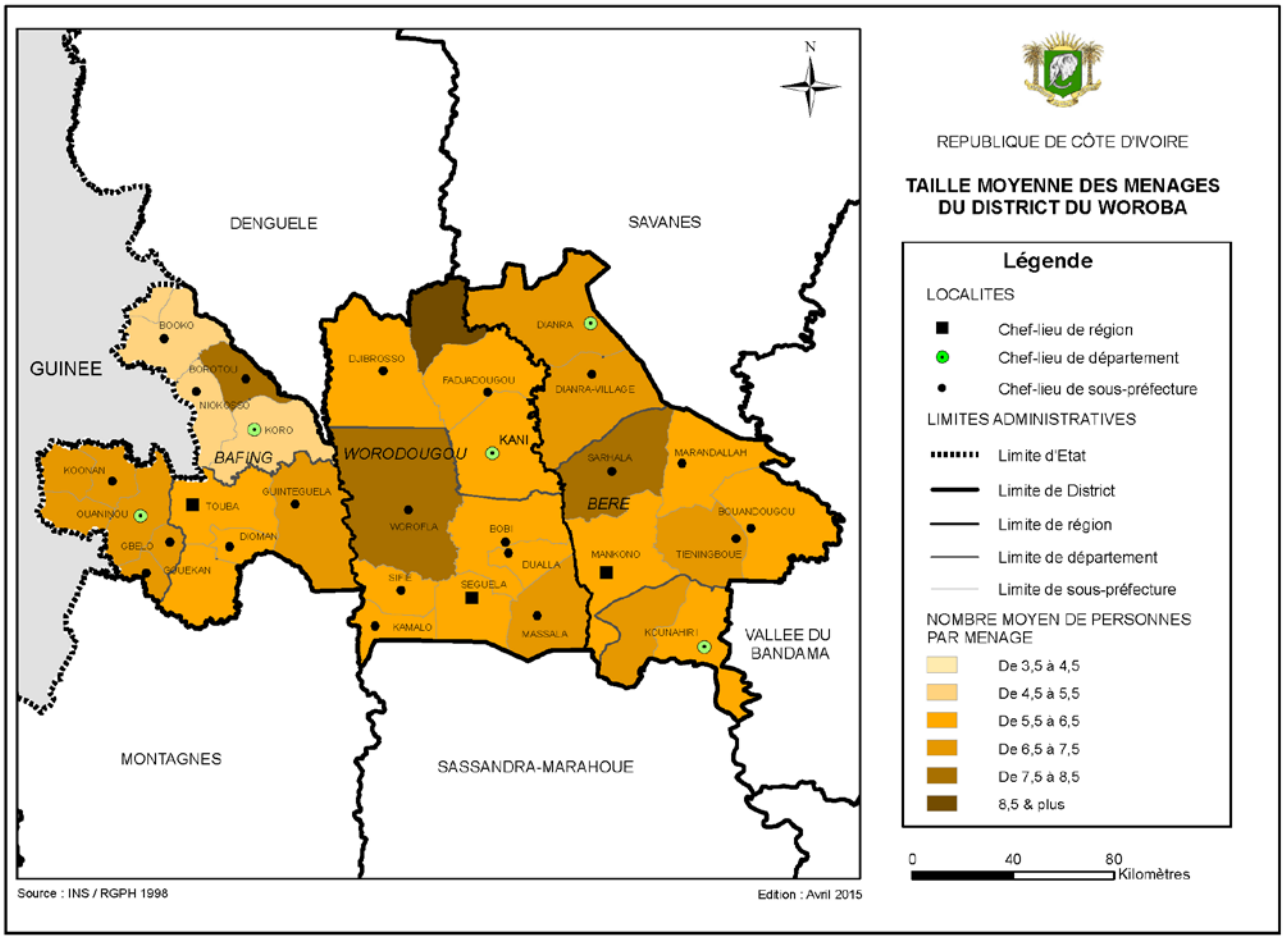
85. Le District du Woroba compte 79 480 ménages, d'une taille moyenne de 4,4 individus par ménage, avec un nombre de personnes par ménage plus élevé dans la région du Béré (5,5).

Tableau 13 : Situation des ménages par région

Région	Nombre de ménages	Nombre moyen de ménages/km^2	Taille moyenne des ménages
Bafing	22 132	1,93	4,7
Béré	30 946	2,81	5,5
Worodougou	26 402	3,00	3,5
District	**79 480**	**2,54**	**4,4**

Source : INS – RGPH 1998

Carte 15 : Taille moyenne des ménages du District du Woroba



I.3.4.5 Fécondité

86. Le District du Woroba compte près de 210 000 femmes en âge de procréer (FAP), soit 24,8 % de la population. Ce ratio légèrement plus faible que la moyenne nationale (27,7 %) est homogène sur l'ensemble des régions du District.

Tableau 14 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région

Région	Population 2014	FAP[8]	% FAP (en %)
Worodougou	272 334	69 708	25,6
Béré	389 758	96 113	24,7
Bafing	183 047	44 080	24,1
Total District	**845 139**	**209 901**	**24,8**

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 ; INS - RGPH 2014

87. Avec un taux brut de natalité au niveau national de près de 40,7 naissances vivantes pour 1 000 personnes contre 19,6 au niveau mondial[9], la Côte d'Ivoire est un pays où la natalité est élevée. Le District du Woroba n'échappe pas à ce constat d'ordre général avec un taux brut de natalité de 39,9 naissances pour 1 000 personnes. Les principales raisons identifiées de cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial soit pour des raisons culturelles soit par nécessité économique. La région du Bafing se démarque dans le District avec un taux brut de natalité de 44,3 naissances vivantes pour 1 000 personnes contre 38,7 dans la région du Béré et 38,6 dans la région du Worodougou.

Tableau 15: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité

Région	Taux brut de natalité ‰[10]	Âge moyen des femmes à la maternité
Worodougou	38,6	30,2
Béré	38,7	29,9
Bafing	44,3	29,7
Total District	**39,9**	**29,8**

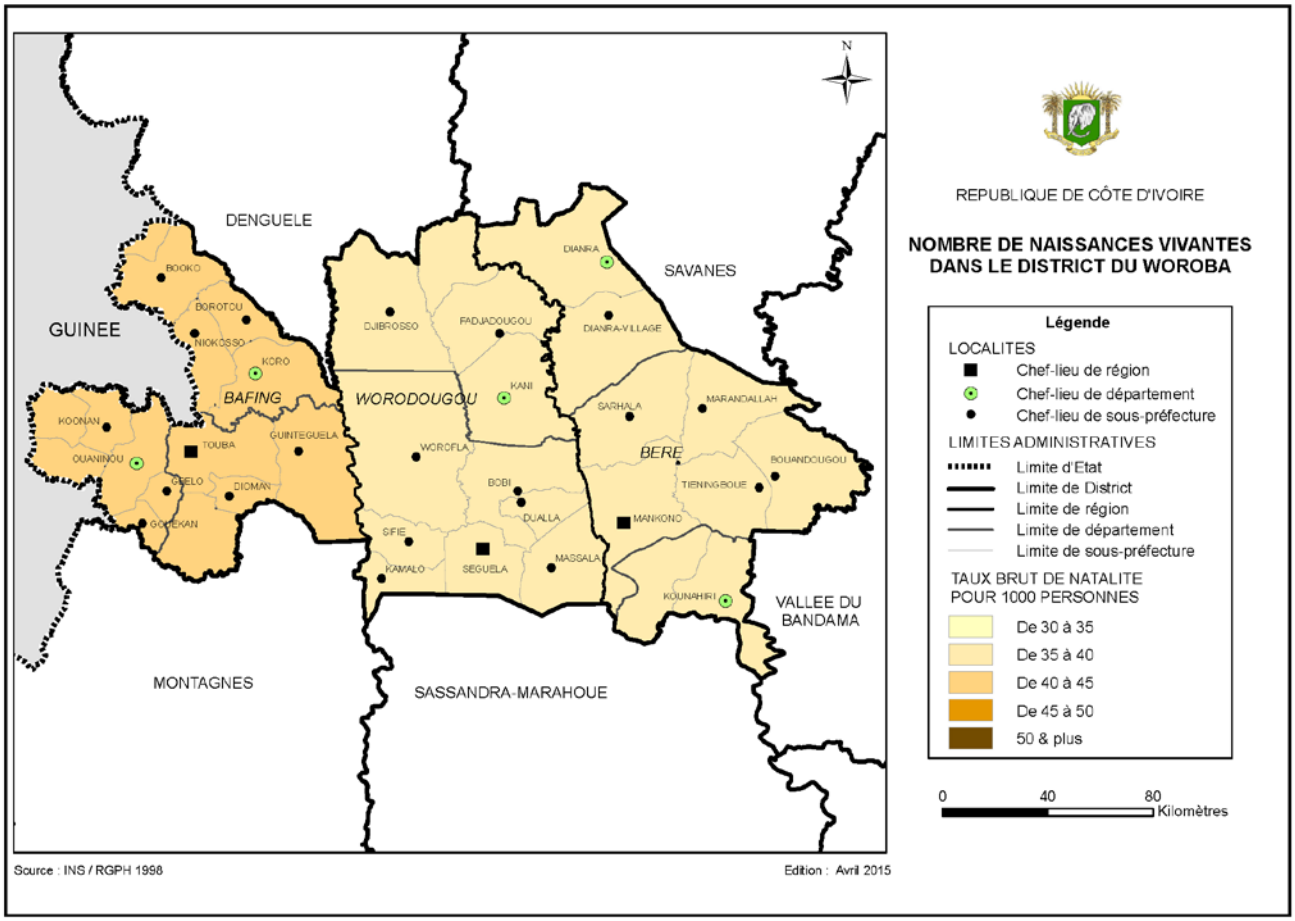
Source : INS - RGPH 1998

[8] *Cf. Glossaire*

[9] *CIA, World FactBook 2014*

[10] *Cf. Glossaire*

Carte 16 : Taux de natalité du District du Woroba



88. Le taux brut de reproduction (TBR), nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 2,4 pour les femmes ivoiriennes vivant dans le District (2,8 au niveau national).

Tableau 16: Taux brut de reproduction du District

Taux Brut de Reproduction	Femmes Ivoiriennes	Femmes Etrangères
Total District	**2,4**	**2,3**
Côte d'Ivoire	**2,8**	**2,7**

Source : INS - RGPH 1998

89. L'indice synthétique de fécondité (ISF), nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 5,6 enfants dans le District du Woroba contre 5,4 au niveau national. Cet indice atteint même 5,9 dans la région du Bafing.

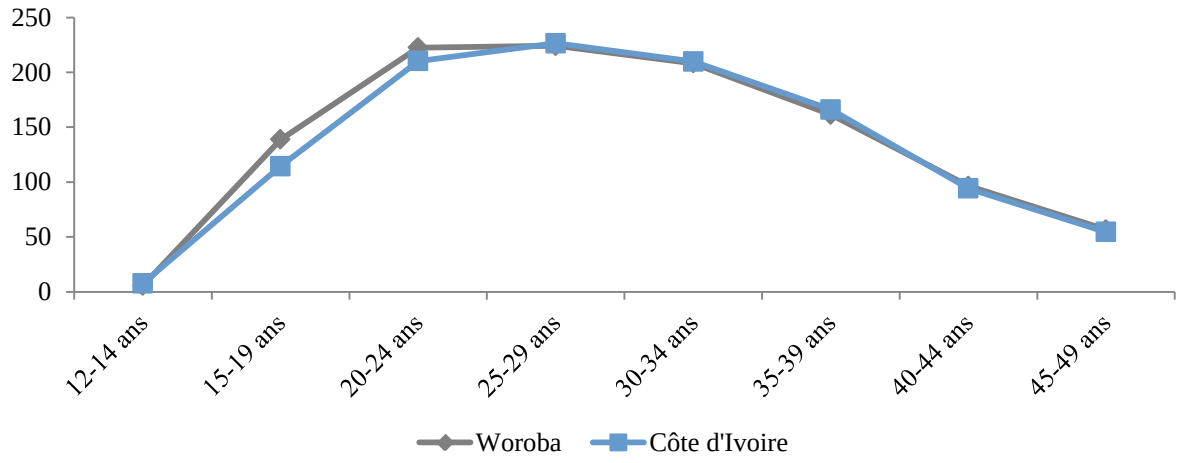
Tableau 17 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région

Région	Indice synthétique de fécondité	Taux Global de fécondité
Worodougou	5,6	174,3
Béré	5,3	166,8
Bafing	5,9	182,1
Total District	**5,6**	**173,6**

Source : INS - RGPH 98

90. L'analyse par tranche d'âge permet de souligner le fait que la fécondité est plus élevée au sein des tranches d'âge 15-19 ans et 20-24 ans en ligne avec les courbes relatives à la nuptialité révélant des noces et des naissances précoces.

Figure 9: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (nombre de naissances pour 1 000)



Source : INS - RGPH 1998

I.3.4.6 Composition de la population et mouvements migratoires

91. La Côte d'Ivoire est reconnue comme un pays de migrations avec une persistance des flux migratoires depuis les années 70. Les territoires du nord font exception et se caractérisent par une forte émigration. Aux mobilités résultant d'une tradition marchande, s'ajoutent celles résultant de l'enclavement économique du District du Woroba qui à la fois favorise les stratégies d'émigration et entrave les mouvements d'immigration.
92. Alors que la moyenne nationale de non-migrants dans les différents Districts est de 57 %, le District du Woroba affiche un taux de non-migrants de près de 63 %, ce qui manifeste le peu d'attraction que le District exerce sur l'extérieur. Ce taux atteint même 66,4 % dans la région du Bafing contre 59,6 % dans la région du Béré et 62,8 % dans la région du Worodougou.

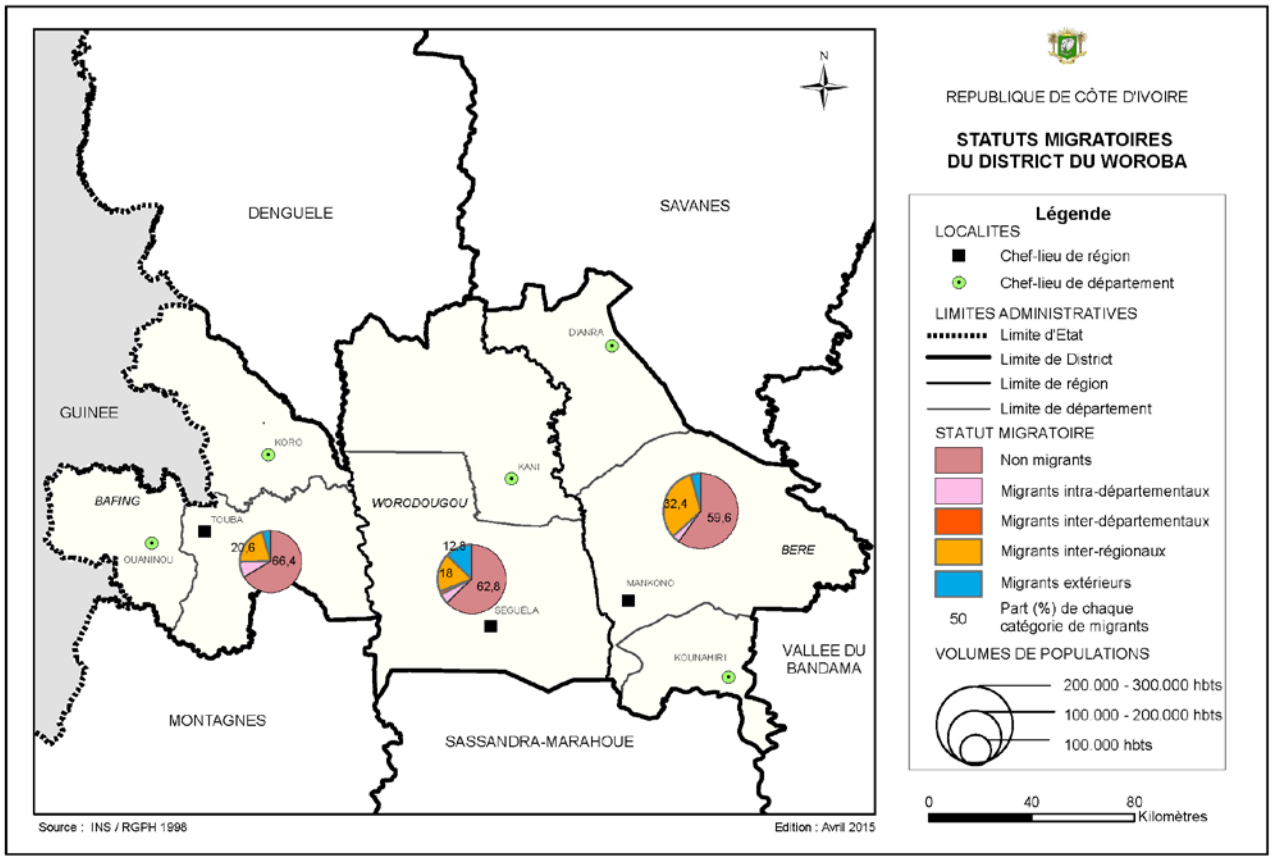
Tableau 18 : Statut migratoire par région (en %)

Région	Indice de stabilité résidentielle	Statut migratoire de la population résidente (%)				
		Non-migrants	Migrants intra-départ	Migrants inter-département	Migrants inter-région	Migrants extérieurs
Béré	67,8	59,6	3,2	0,6	32,4	4,2
Worodougou	65,2	62,8	4,8	1,6	18,0	12,8
Bafing	60,0	66,4	8,5	0,0	20,6	4,5
Moyenne District	**64,8**	**62,5**	**5,2**	**0,8**	**24,4**	**7,1**
Côte d'Ivoire	**66,6**	**57,3**	**3,1**	**2,9**	**22,6**	**14,0**

Source: INS – RGPH 1998

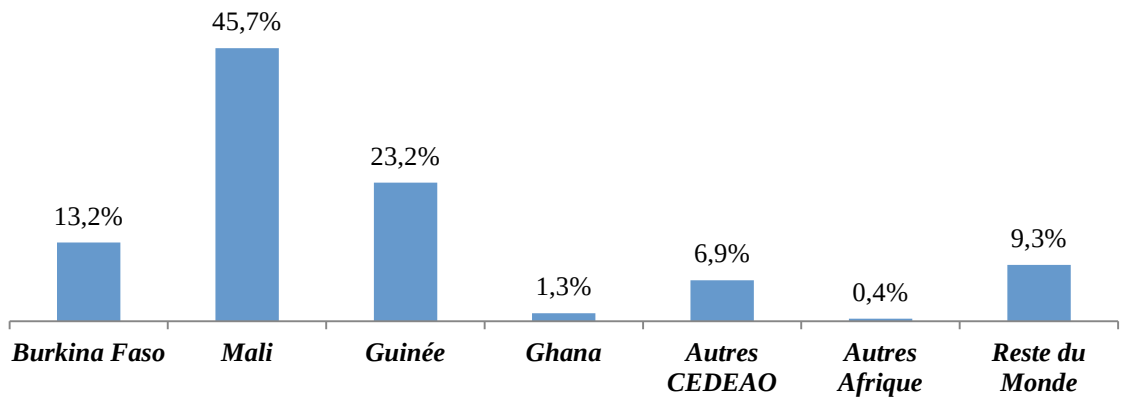
93. Le taux de migrants inter-régionaux s'établit à 24,4 % contre 22,6 % au niveau national. Ce taux atteint 32,4 % dans la région du Béré et s'explique par ses frontières avec les Districts des Savanes, de la Vallée du Bandama et du Sassandra-Marahoué.

Carte 17 : Statuts migratoires du District du Woroba



94. Le District du Woroba est peuplé essentiellement d'Ivoiriens (62,5 % de la population du District en 1998), mais compte également une forte proportion d'étrangers (37,5 % contre 28 % au niveau national) expliquée par sa position limitrophe avec la Guinée et la proximité du Mali et du Burkina Faso. Ainsi, plus de 45 % des ressortissants étrangers proviennent du Mali, 13,2 % du Burkina Faso et 23,2 % sont originaires de Guinée.

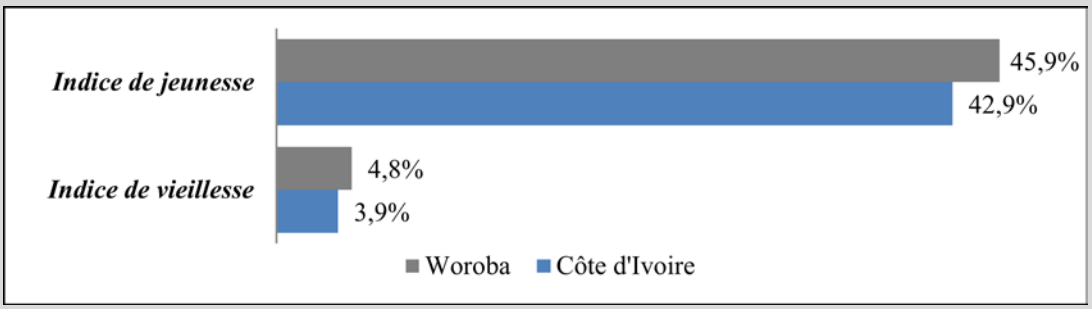
Figure 10: Origine de la population non ivoirienne du District



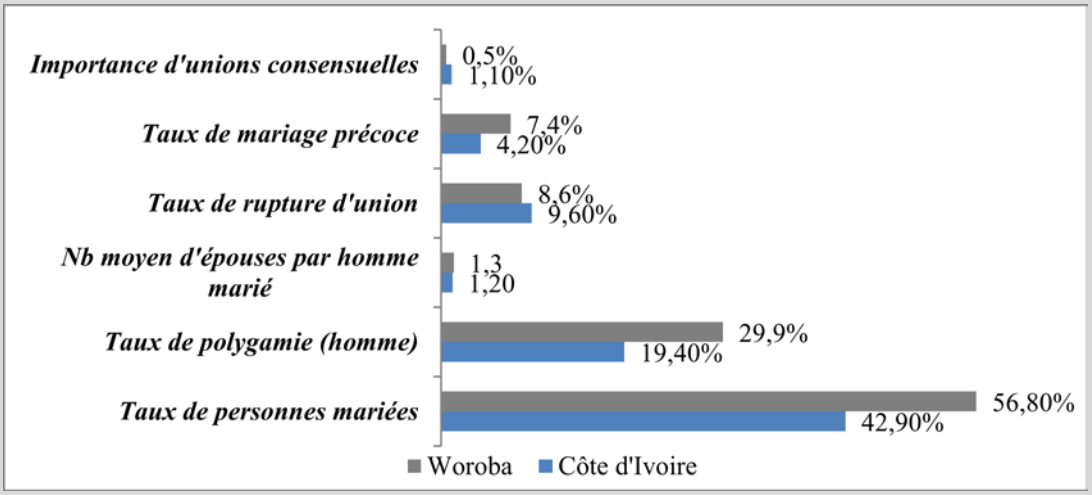
Source: RGPH 1998 – INS

Chiffres clés 9 : Caractéristiques démographiques

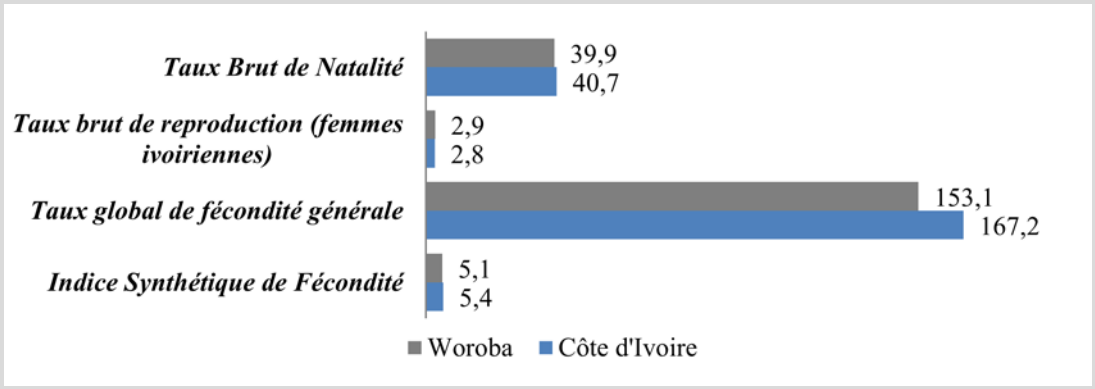
Indices de jeunesse et de vieillesse



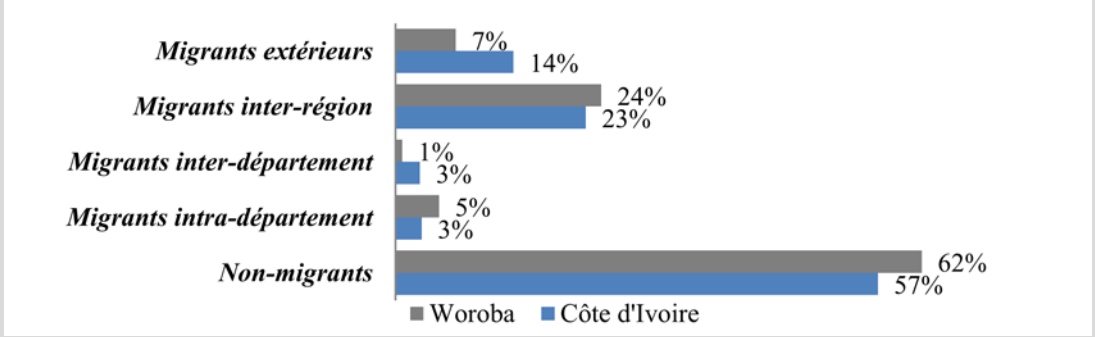
Nuptialité



Natalité



Flux migratoires



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

I.3.5 Caractéristiques socioéconomiques

I.3.5.1 Caractéristiques économiques

95. Le District du Woroba comptait en 2012 une population de 334 421 actifs qui représentent 39,5 % de la population du District soit 7 points en dessous de la moyenne nationale (48 %). En revanche, le District affiche l'un des taux de chômage les moins élevés du pays (3 %), inférieur de 6 points à la moyenne nationale (9,4 %).

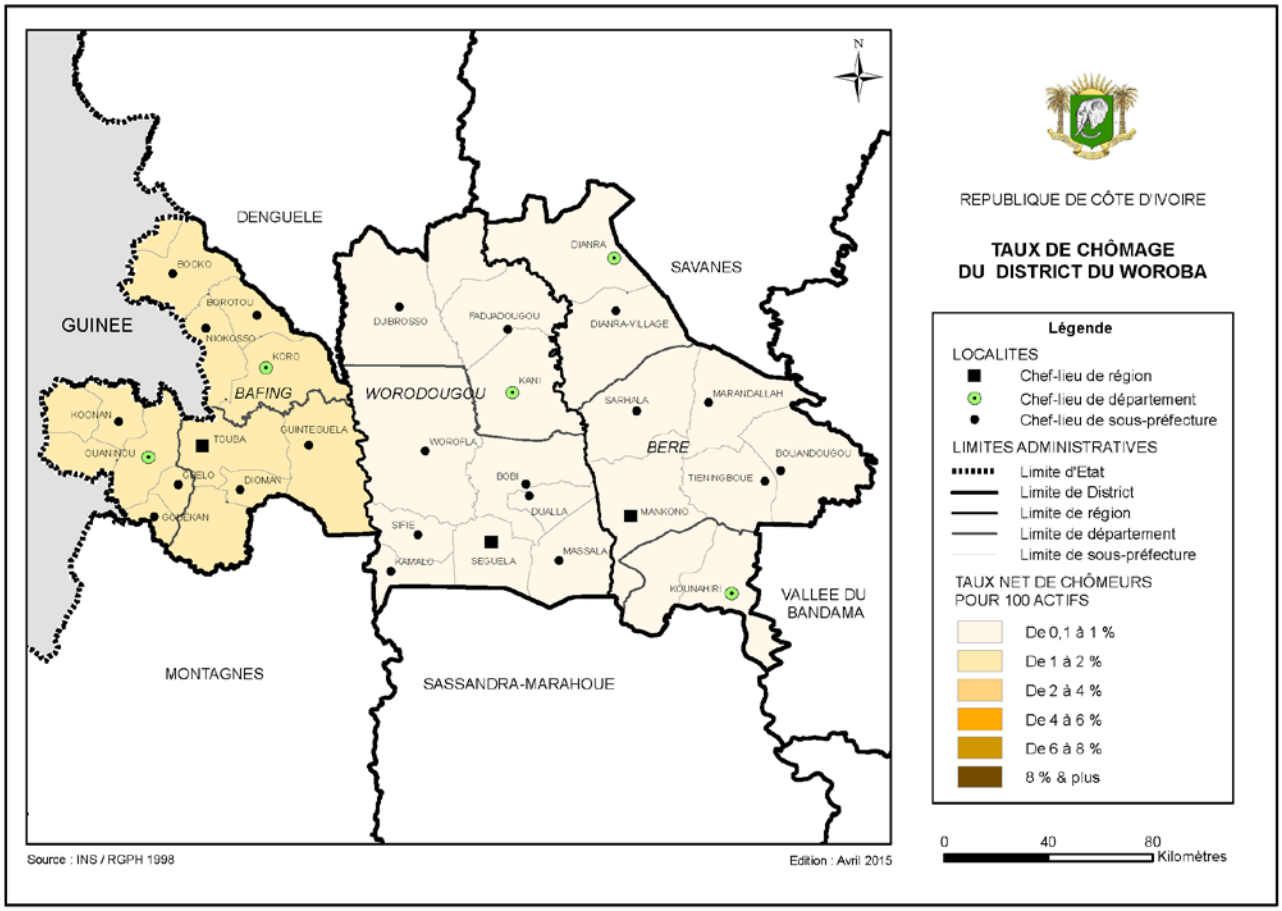
Tableau 19 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District (en %)

Taux de chômage élargi	Taux de chômage BIT[11]	Taux d'emploi informel	Taux d'emploi salariés	Taux d'emploi vulnérable
3	2,4	94	5,6	93,3

Source : MEMEASFP, 2012

96. Ce taux de chômage doit être mis en perspective avec l'ensemble des caractéristiques du marché du travail local, en particulier une faible part d'emploi salarié (5,6 %), une grande part des activités informelles (94 % contre 91 % au niveau national) et une forte proportion d'emplois vulnérables (93,3 %).

Carte 18 : Taux de chômage du District du Woroba



[11] *Cf. Glossaire*

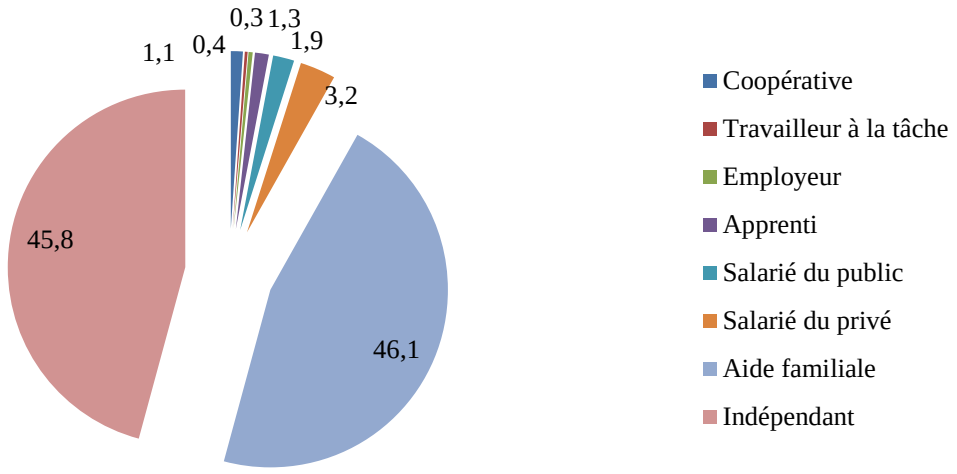
Tableau 20: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité (en %)

Type d'activité	Masculin	Féminin	Total District
Occupé	70,2	45,6	58,2
Chômeur	0,2	0,1	0,2
Quête	0,4	0,2	0,3
Ensemble actifs	**70,9**	**45,9**	**58,6**
Ménagère	0,3	30	14,9
Etudiants ou élèves	14,8	8,1	11,5
Retraité	0,1	0	0,1
Rentier	0,1	0,1	0,1
Autre inactif	13,7	16,0	14,8
Ensemble inactifs	**29,1**	**54,1**	**41,4**

Source: INS - RGPH 1998

97. L'analyse de la distribution des actifs permet de mettre en avant le peu d'emplois salariés qui ne représentent que 5,1 % des actifs. A l'inverse, l'aide familiale et les indépendants forment plus de 90 % de la population active du District. L'aide familiale est un phénomène essentiellement rural qui consiste à se faire aider dans les travaux champêtres par ses propres enfants ou par des parents à qui la nourriture et les soins courants sont assurés. Elle tend à disparaître dans les milieux urbains par ce que la main-d'œuvre à domicile gratuite se fait de plus en rare avec la prolifération sur le marché des "agences de placement des gens de maison".

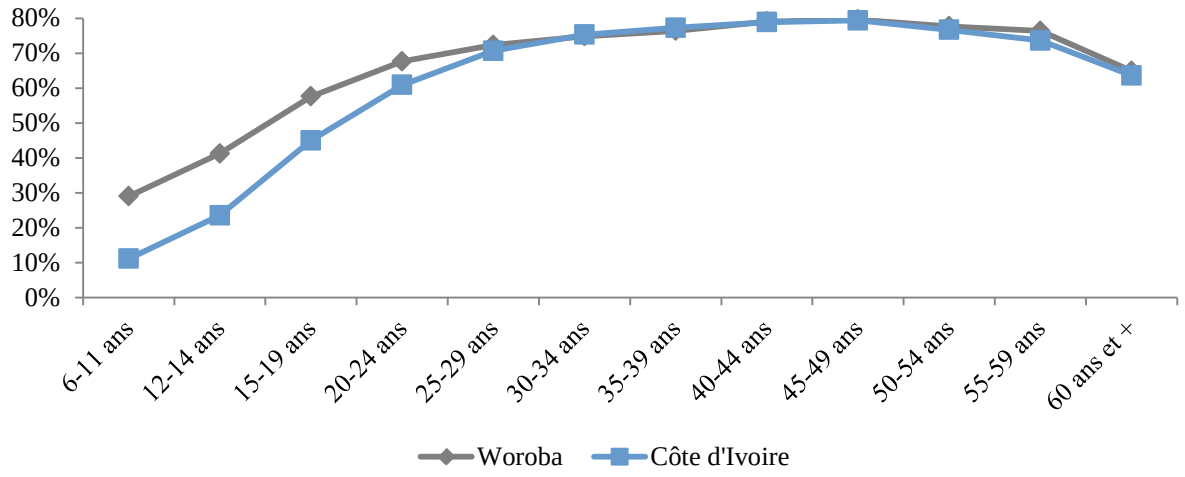
Figure 11: Distribution des actifs du District par type d'activité (en %)



Source: INS - RGPH 1998

98. Le District se distingue également par une forte proportion d'actifs dans les tranches d'âge de 6-11 ans (30 %) et 12-14 ans (40 %), qui touche aussi bien les filles que les garçons et explique les taux de fréquentation scolaire particulièrement bas dans le District.

Figure 12 : Répartition des actifs du District par tranche d'âge



Source : INS - RGPH 2008

I.3.5.2 Consommation

99. Le niveau de dépenses moyen par tête dans le District du Woroba s'élève en 2015 à 286 615 FCFA. Il a connu une augmentation de 0,78 % par rapport à 2008 et demeure inférieur au niveau de dépenses moyen par tête constaté au niveau national (386 215 FCFA), lequel a connu une augmentation de 11,26 % sur la même période.

Tableau 21 : Principaux indicateurs sociaux du District du Woroba

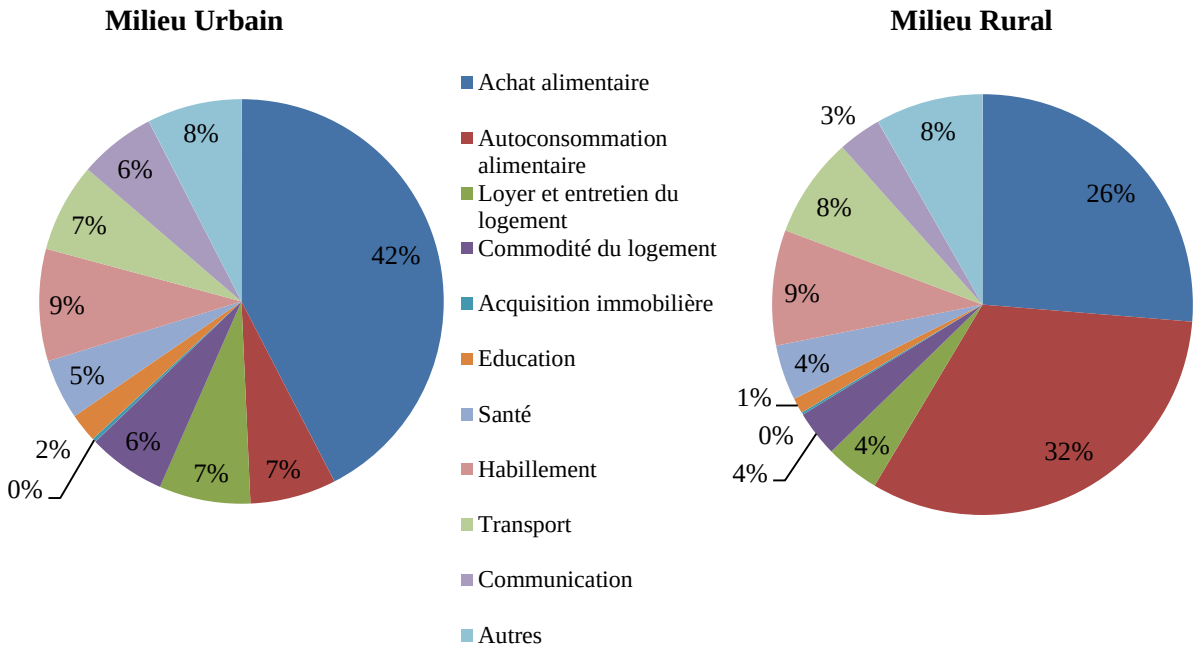
Dépense moyenne par habitant (FCFA)		Var. 08/15	Indice de Gini[12] de la dépense par habitant			Var. 02/08	Var. 08/15
2008	2015		2002	2008	2015		
284 393	286 615	0,78%	0,441	0,423	0,329	-4,26%	-28,57%

Source : INS - Enquêtes sur le niveau de vie des ménages, 2002, 2008 et 2015

100. L'indice de Gini s'établit à 0,329 en 2015 (soit une amélioration significative de 28,57 % par rapport à 2008) contre une moyenne nationale de 0,400 (en amélioration de 5,25 % par rapport à 2008, où l'indice était de 0,421). Le District a donc connu une réduction des inégalités sur les sept dernières années, et cette amélioration est plus importante que les progrès constatés au niveau national.
101. Toutefois, cette baisse de 4 % est à relativiser en comparaison à la baisse observée au niveau national (de 0,5 à 0,42) entre 2002 et 2008, soit une baisse de 16 % de cet indice.
102. Les dépenses de consommation dans le District du Woroba sont dominées par les achats alimentaires aussi bien en milieu urbain (42 %), qu'en milieu rural (26 %). Ces dernières sont fortement grevées par l'autoconsommation alimentaire (32 % en milieu rural) qui prive les populations de revenus conséquents.

[12] *Cf Glossaire*

Figure 13 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence[13]



Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2008

I.3.5.3 Pauvreté

103. Le District du Woroba affiche un taux de pauvreté[14] de 58,3 %, supérieur de 12 points à la moyenne nationale de 46,3 %. La pauvreté est plus marquée dans la région du Bafing qui affiche par ailleurs les taux de scolarisation les plus bas du District. Elle est moins marquée en milieu urbain dans le Worodougou, ce qui peut s'expliquer par Séguéla qui concentre une grande partie du dynamisme économique du District.

Tableau 22 : Taux de pauvreté par région (en %)

Région	Taux de pauvreté (en %)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Béré	62,6	54,5	55,8
Worodougou	45,8	57,5	54,5
Bafing	72,4	67,6	69,2
Côte d'Ivoire	**35,9**	**56,8**	**46,3**

Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2015

[13] *Les dépenses de consommation incluent l'autoconsommation alimentaire qui représente un manque à gagner par les ménages*
[14] *Cf. Glossaire*

I.3.5.4 Alphabétisation

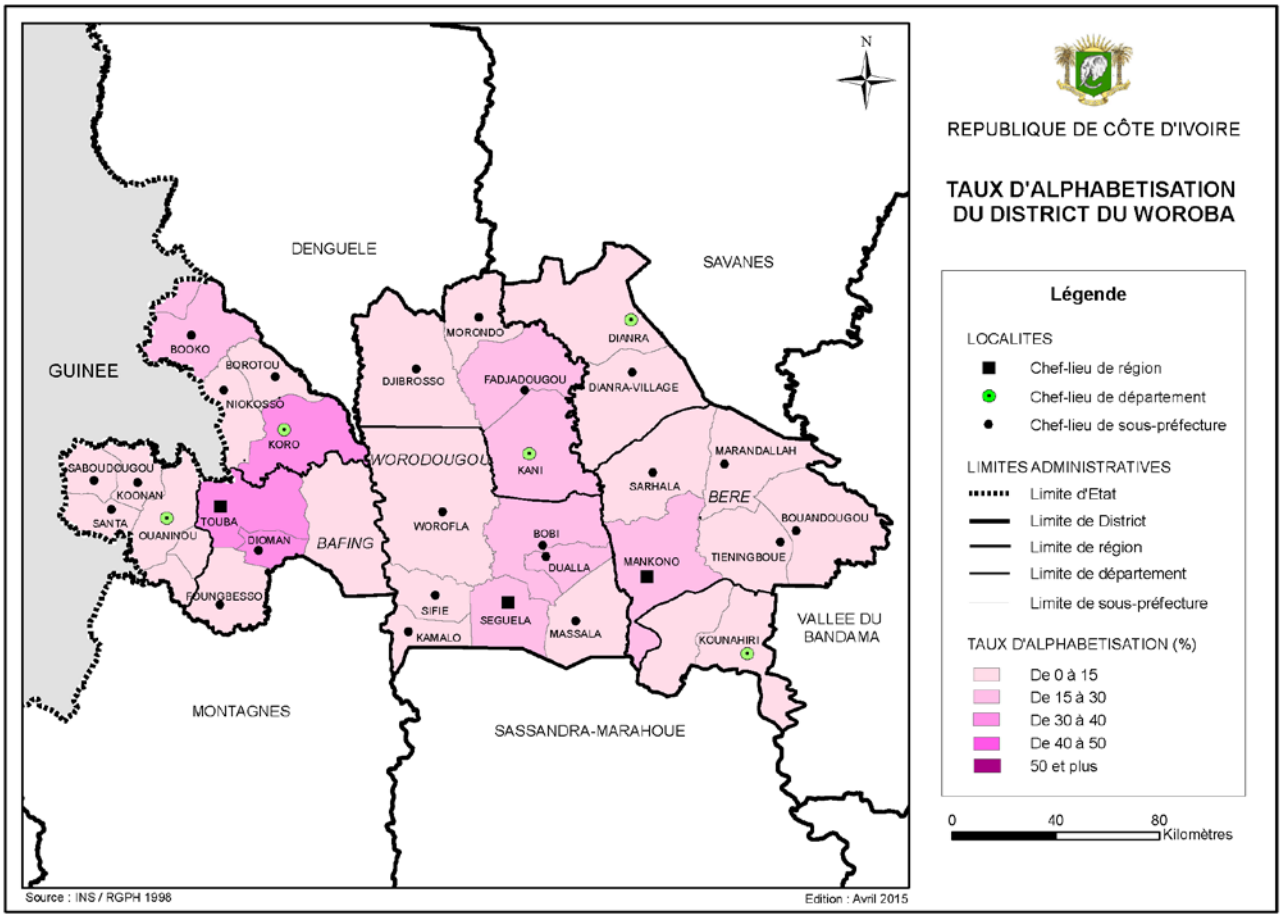
104. Le District du Woroba affiche un des taux d'analphabétisme[15] adulte les plus élevés du pays avec 83,9 % de personnes analphabètes largement au-dessus de la moyenne nationale (64 %). Ce taux atteint plus de 89 % dans la région du Béré. Le phénomène est particulièrement vrai chez les femmes avec plus de 90 % de la population féminine analphabète.

Tableau 23 : Taux d'analphabétisme par région (en %)

Région	Département	Taux d'analphabétisme (%)
Béré	Mankono	89,2
Worodougou	Séguéla	81,1
Bafing	Touba	80,0
Total District		**83,9**
Côte d'Ivoire		**64,0**

Source : INS – RGPH 1998

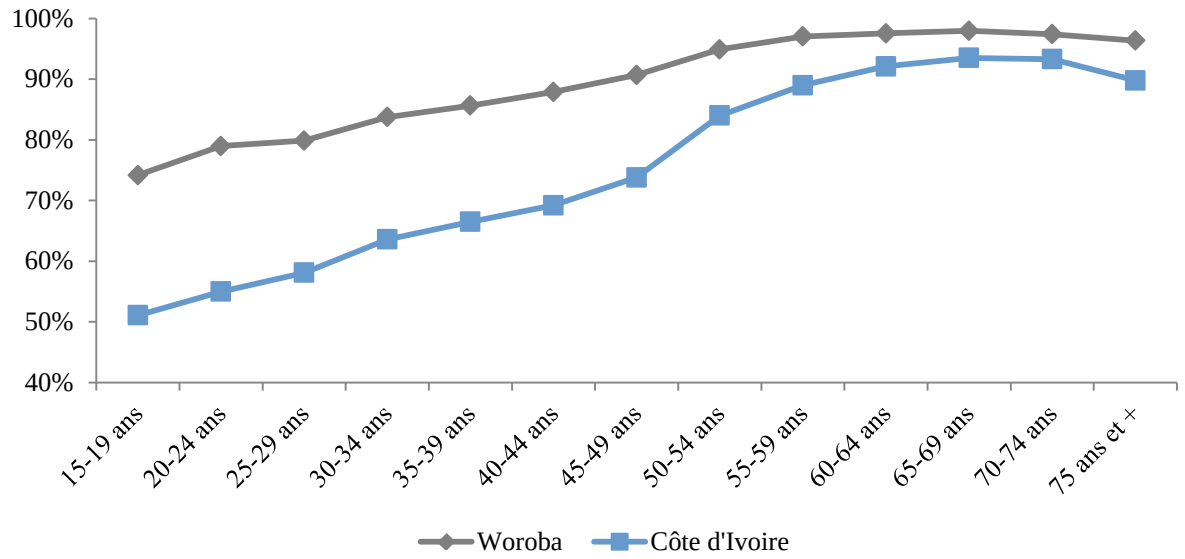
Carte 19 : Taux d'alphabétisation des adultes



[15] *Cf. Glossaire*

105. L'analyse par tranche d'âge permet de souligner l'ampleur de la situation avec des taux d'analphabétisme élevés dès le plus jeune âge. En effet, 74 % des 15-19 ans et 79 % des 20-24 ans sont analphabètes.

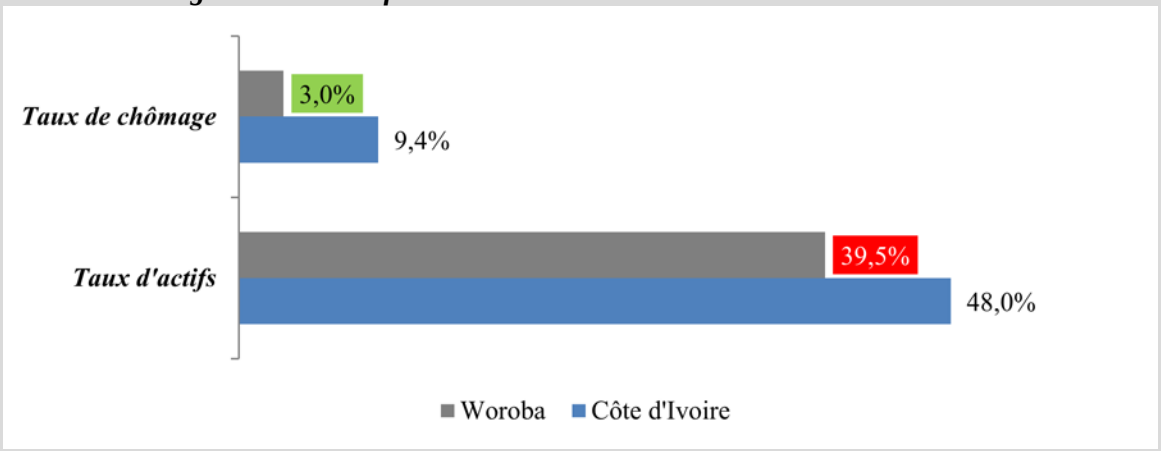
Figure 14: Taux d'analphabétisme par tranche d'âge



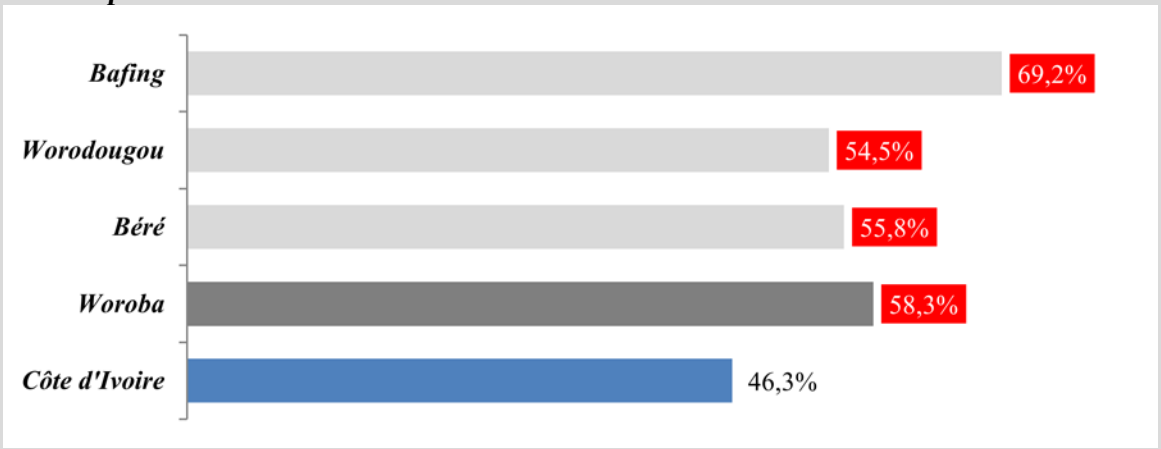
Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 10 : Caractéristiques socioéconomiques de la population

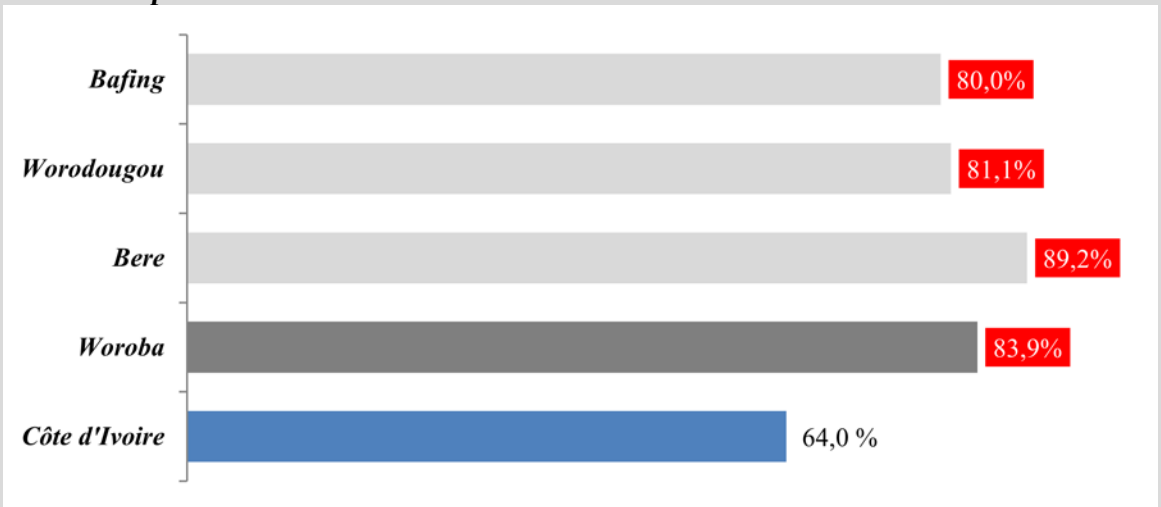
Taux de chômage et taux d'actifs



Taux de pauvreté



Taux d'analphabétisme



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques de la population

Le District affiche une grande diversité ethnique qui se matérialise par la cohabitation d'une population autochtone composite, dominée par les Mandés du Nord (Malinké, Mandingue, Koyoka…), avec une forte communauté allochtone venue de divers horizons de Côte d'Ivoire (Sénoufo, Mandé du Sud) étant donnée la position centrale du District dans le pays. À ces communautés s'ajoutent les ressortissants des pays frontaliers (Maliens et Burkinabé) et de la CEDEAO de manière générale.

La population totale est estimée à 845 139 d'habitants en 2014, soit 2,9 % de la population nationale. La pyramide des âges est dominée par les moins de 30 ans qui représentent 71 % de la population totale du District.

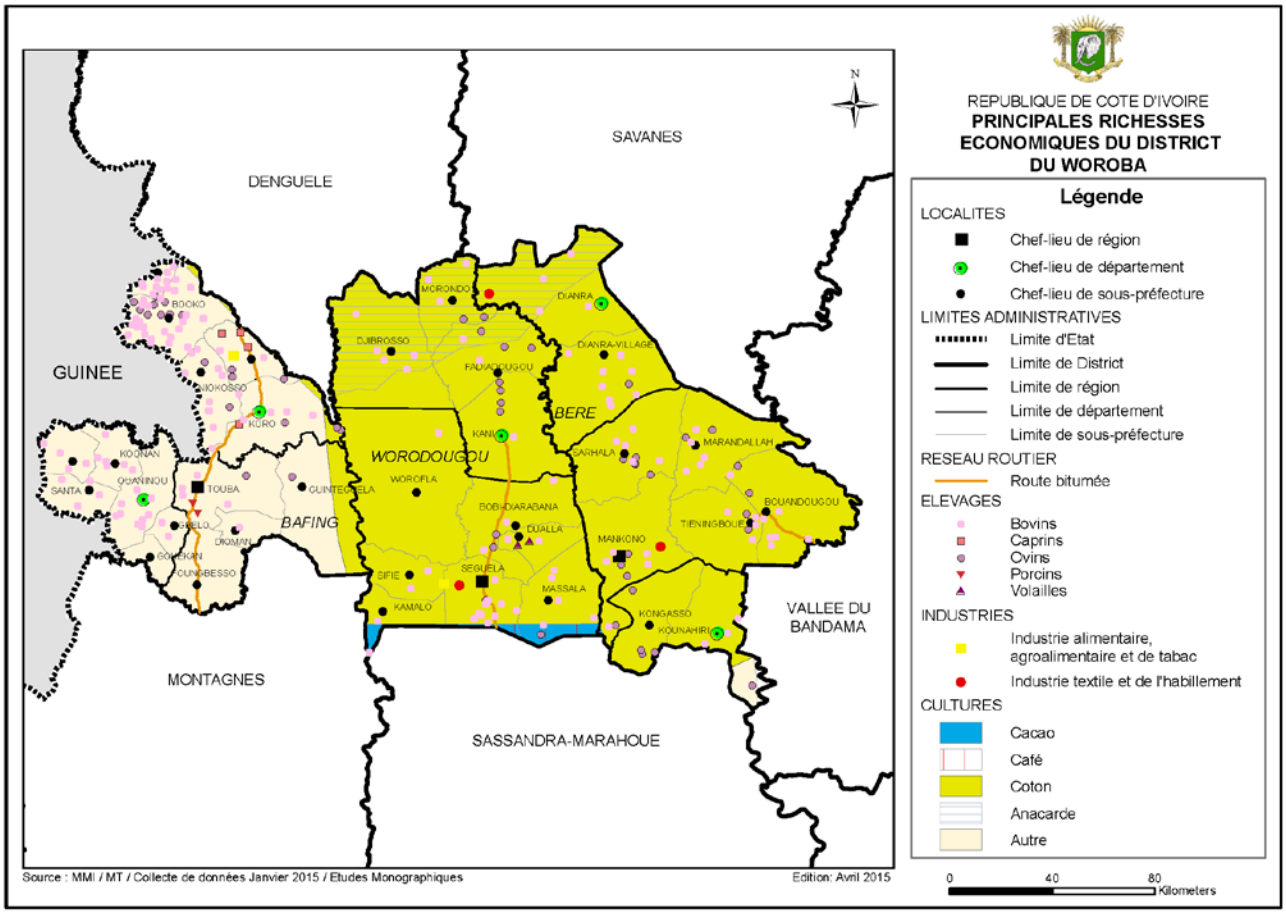
La région du Béré, avec 389 758 habitants, concentre plus de 45 % des habitants du District et bénéficie de sa position centrale dans le pays. La région du Worodougou, avec son pôle urbain Séguéla, concentre 32,2 % de la population.

Les mouvements de population combinés à une décennie de crise ont entraîné un retard dans le développement socioéconomique du District. Ce retard est notamment observé au niveau du taux de pauvreté de 58 %, supérieur à la moyenne nationale (49 %), et du taux d'analphabétisme le plus élevé du pays avec 83,9 % de personnes analphabètes chez les plus de 15 ans (contre une moyenne nationale de 64 %). Ce phénomène est particulièrement vrai chez les femmes avec 90 % de la population féminine analphabète et révélateur des zones savanicoles du pays marquées par un faible taux de scolarisation.

AXE II. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

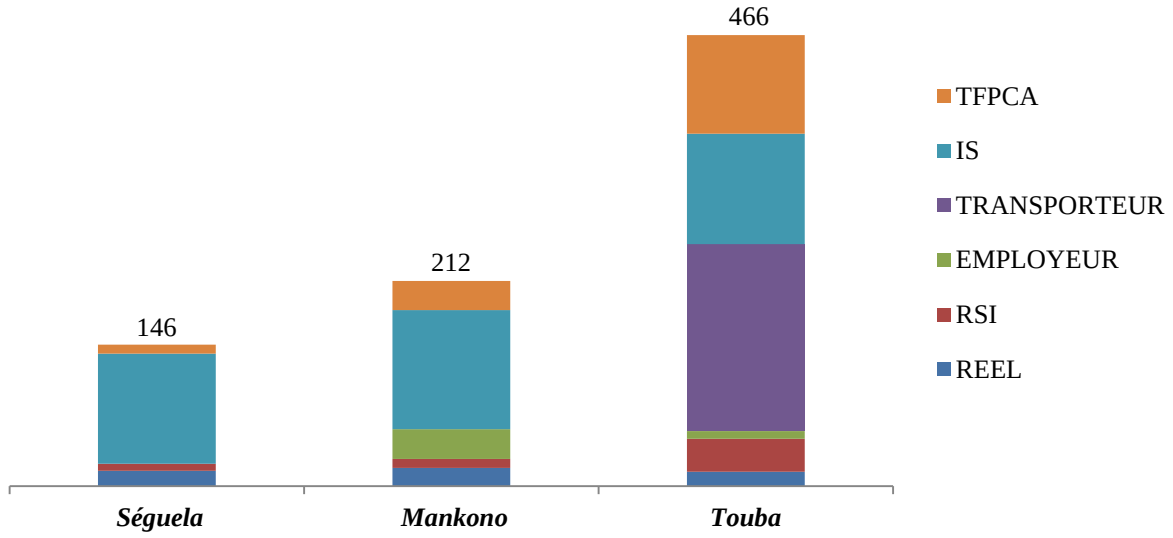
106. L'économie du District du Woroba est principalement portée par le secteur agricole qui permet d'assurer la survie des populations locales très vulnérables, via les cultures de produits vivriers.
107. Le District compte un complexe agro-industriel à Borotou-Koro, ainsi que deux unités d'égrainage du coton à Mankono et à Séguéla.

Carte 20 : Principales richesses économiques du District



108. L'économie du District est fortement pénalisée par un secteur informel dominant. Ainsi en 2013, le District ne comptait que 824 contribuables professionnels inégalement répartis sur le territoire. Si Touba concentre 466 contribuables, Séguéla et Mankono n'en comptent respectivement que 146 et 212, mettant en avant une activité informelle importante. Ceci représente un réel manque à gagner pour le développement du District. Parmi les contribuables recensés, 43 % s'acquittent de l'impôt sur la société (IS), 23 % des transporteurs et 17 % de la taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans.

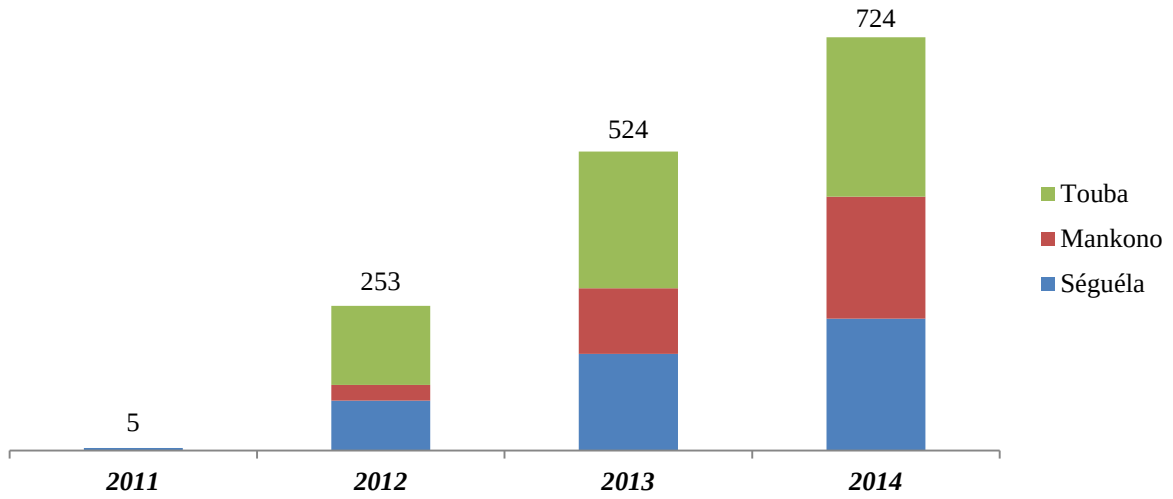
Figure 15 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'impositions (impôts professionnels) - 2013



Source : Direction Générale des Impôts, 2014

109. Les recettes fiscales générées par ces contribuables se sont élevées à 724 millions de FCFA en 2014 soit 0,05 % des recettes fiscales nationales dans un District qui représente pourtant 9 % de la superficie du pays. L'analyse de ces recettes par direction et service permet de souligner que les recettes de Touba, qui compte 57 % des contribuables du District en 2013, ne représentent que 39 % des recettes fiscales du District.
110. A l'inverse, la ville de Séguéla, qui ne compte que 18 % des contribuables du District, contribue à hauteur de 32 % dans le total des recettes fiscales.
111. La contribution de la ville de Touba dans les recettes fiscales du District connait une décroissance continue en passant d'une contribution de 55 % en 2012 à 39 % en 2014. Cependant, sur la même période la contribution de la ville de Mankono a passé de 11 % à 29 %. Quant à Séguéla, sa contribution est restée relativement stable en passant de 35 % à 32 % en 2014.

Figure 16 : Evolution des recettes par région de 2011 à 2014 (en millions de FCFA)



Source : Direction Générale des Impôts, 2014

112. Toutefois, le District dispose de potentialités économiques avérées qui représentent de réelles opportunités de développement encore sous-exploitées à ce jour :
    - Des ressources minières avec de potentiels gisements de diamant ;
    - De grandes étendues de terre arables qui peuvent servir aux cultures de rente ;
    - Des sites touristiques tels que le parc national du mont Sangbé ;
    - Une proximité avec plusieurs pays de la sous-région qui peut en faire une plaque tournante du commerce.

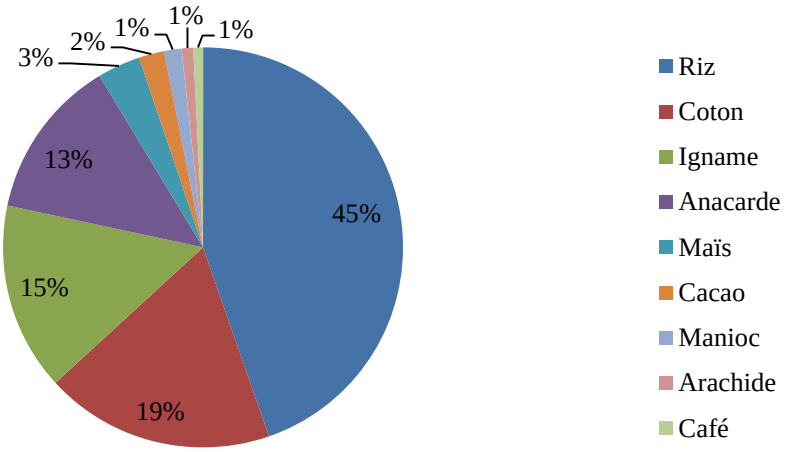
Chapitre 1. Secteur primaire

II.1.1 Agriculture

II.1.1.1 Production végétale

113. Le District dispose d'une surface agricole estimée à 482 351 hectares avec plus de 66,1 % de cultures vivrières (riz, igname, maïs) et près de 33,9 % de culture de rente (coton, anacarde, cacao).

Figure 17 : Part des superficies des principales spéculations agricoles du District (en %)



Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

a) Cultures de rente

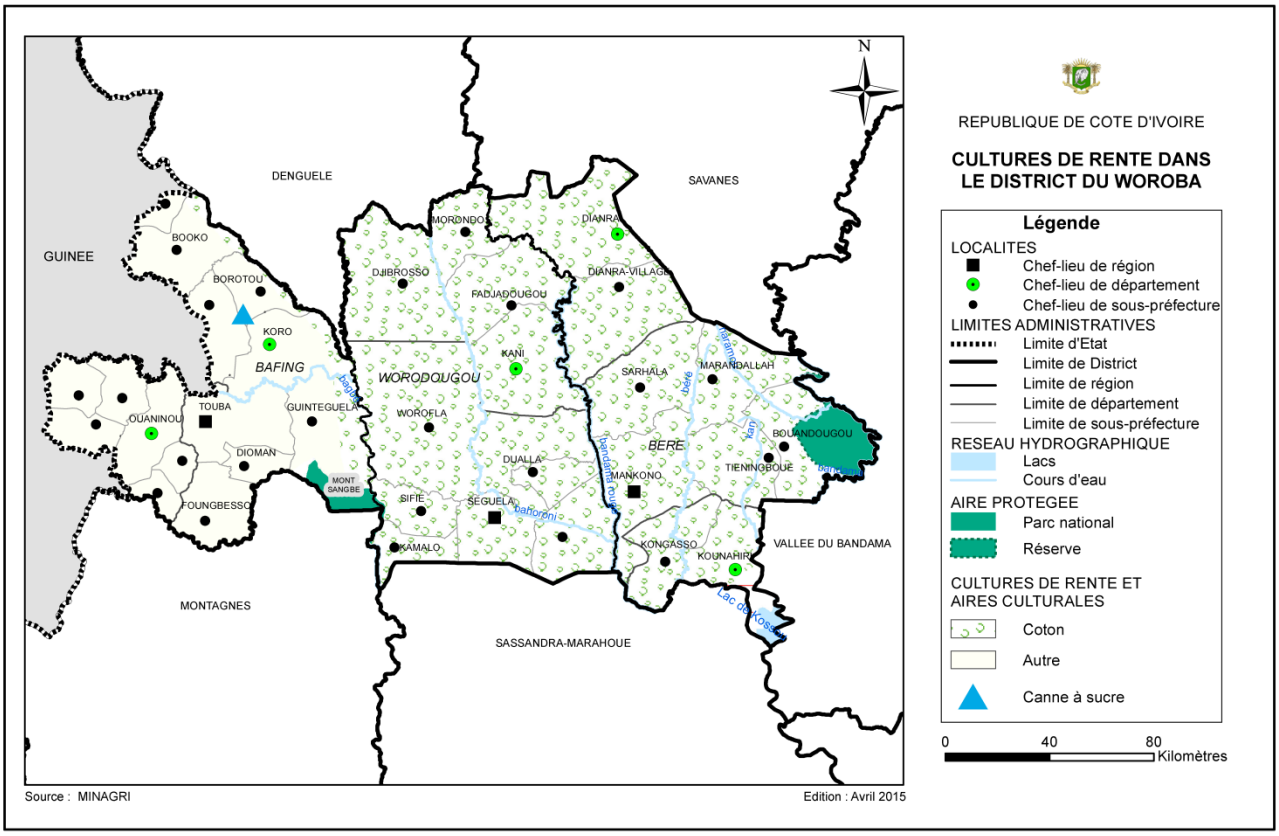
114. Les cultures de rente proviennent en majorité de petits et moyens producteurs qui fournissent la plus grande partie de la production sur des exploitations de 2 à 10 ha. Ils associent cultures vivrières et cultures de rente suivant des techniques manuelles.
115. L'essor des cultures de rente s'est accompagné dans le District par l'installation de grandes exploitations ou de grands blocs agro-industriels, de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'hectares, utilisant des techniques sophistiquées (plants sélectionnés, irrigation, etc.).
116. Les cultures de rente sont dominées par le coton et l'anacarde qui occupent respectivement 54 % et 38 % des superficies dédiées aux cultures de rente. Le District compte aussi la présence de fermes agro-industrielles consacrées à la canne à sucre. La région du Worodougou compte près de 500 hectares de mangue dont la production est destinée à l'export.

Tableau 24 : Estimation des superficies des principales cultures de rente dans le District par région (en ha)

Superficie	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire	%National
Coton	76 029	7 875	3 414	**87 318**	**414 015**	**21,1**
Anacarde	20 657	38 687	1 931	**61 275**	**387 931**	**15,8**
Cacao	432	6 724	2 500	**9 656**	**2 256 285**	**0,4**
Canne à sucre	-	-	6 600	**6 600**	**26 294**	**25**
Café	209	387	755	**1 350**	**384 226**	**0,4**
Agrumes à essence	406	47	362	**815**	**37 061**	**2,2**
Palmier à huile	-	640	-	**640**	**243 298**	**0,3**
Manguier	-	500	-	**500**	**25 510**	**2,0**
Total	**97 732**	**54 861**	**15 561**	**172 654**	**3 749 110**	**4,3**

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

Carte 21 : Type de cultures de rente dans le District



117. Malgré cette vocation agricole, les principales cultures de rente ne drainent que 40 512 millions de FCFA alors que ces spéculations génèrent au total près de 1 345 000 millions de FCFA au niveau national. Ces revenus jouent un rôle considérable dans l'économie du District ; elles représentaient plus de 50 % en valeur des exportations en 2011.

Tableau 25 : Estimation des revenus des principales cultures de rente dans le District (millions FCFA)

Spéculation	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Coton	17 707	1 927	795	20 428	**107 355**
Anacarde	3 758	10 097	351	14 206	**112 500**
Cacao	188	3 732	1 034	4 953	**1 118 666**
Canne à sucre	0	0	925	925	**3 493**
Total	**21 652**	**15 756**	**3 105**	**40 512**	**1 342 014**

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

- ***Coton***

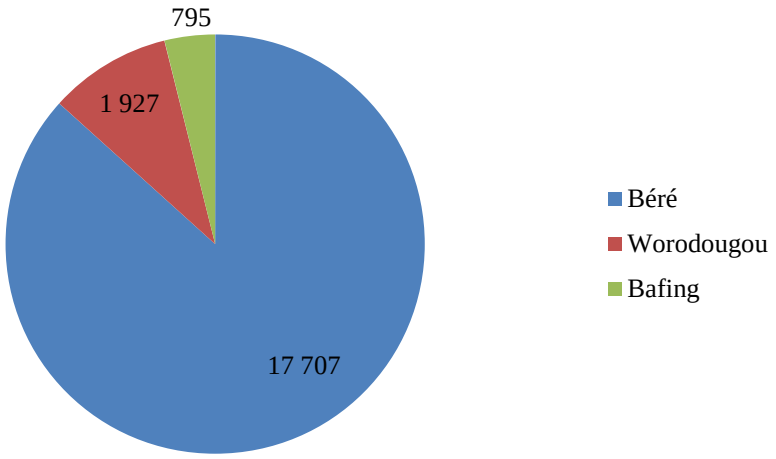
118. Les cultures de rente sont dominées par le coton dans le District du Woroba. Le sol et le climat y sont propices à sa culture. De plus, les populations locales sont favorables à la culture du coton puisqu'elles bénéficient de l'appui de structures telles que la SECO, la CIDT ou encore IVOIRE COTON. Ainsi ces grands acteurs organisent l'encadrement technique des producteurs par la diffusion de fiches techniques et l'appui à la modernisation des exploitations et à la structuration du mouvement coopératif. De plus, ils approvisionnent les producteurs en intrants agricoles et stabilisent les fluctuations des prix
119. Le District compte plus de 87 000 hectares de coton soit 21,1 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. La région du Béré en concentre la plus grande surface, avec plus de 76 000 hectares. Le District du Woroba produit ainsi 81 713 tonnes de coton.

Tableau 26: Estimation des superficies et de la production du coton dans le District par région

Coton	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	76 029	7 875	3 414	87 318	414 015
	18 %	2 %	1 %	21 %	100 %
Production (t)	70 826	7 706	3 181	81 713	405 114
	17 %	2 %	1 %	20 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

Figure 18 : Estimation des revenus du coton au producteur par région (millions FCFA)



Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

- ***Anacarde***

120. L'anacarde est amenée à devenir la principale culture de rente du District. Les superficies dédiées à cette spéculation ont progressé durant les dernières années notamment dans le Worodougou, qui est déjà une des grandes zones de production en Côte d'Ivoire.
121. Le District compte près de 61 300 hectares d'anacarde soit 16 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. La région du Worodougou en concentre la plus grande surface avec plus de 38 600 hectares. Le District du Woroba produit ainsi 63 139 tonnes soit 14 % de la production nationale de l'anacarde.

Tableau 27: Estimation des superficies et de la production de l'anacarde dans le District par région

Anacarde	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	20 657	38 687	1 931	61 275	387 931
	5 %	10 %	0 %	16 %	100 %
Production (t)	16 701	44 877	1 561	63 139	450 000
	4 %	10 %	0 %	14 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

- ***Canne à sucre***

122. Le District compte près de 6 600 hectares de canne à sucre soit 25 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. Cette culture à fort potentiel industriel est concentrée dans la région du Bafing qui présente une production de 494 700 tonnes soit 26 % de la production nationale. Cette production génère des revenus de plus de 925 millions FCFA.

Tableau 28: Estimation des superficies et de la production de la canne à sucre dans le District par région

Canne à sucre	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	0	0	6 600	6 600	26 294
	0 %	0 %	25 %	25 %	100 %
Production (t)	0	0	494 700	494 700	1 866 748
	0 %	0 %	26 %	26 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaire statistique national 2007, annuaires départementaux 2014

- ***Mangue***

123. Le District compte près de 500 hectares de mangue dans la région du Worodougou. La production est destinée à l'export.

b) Cultures vivrières

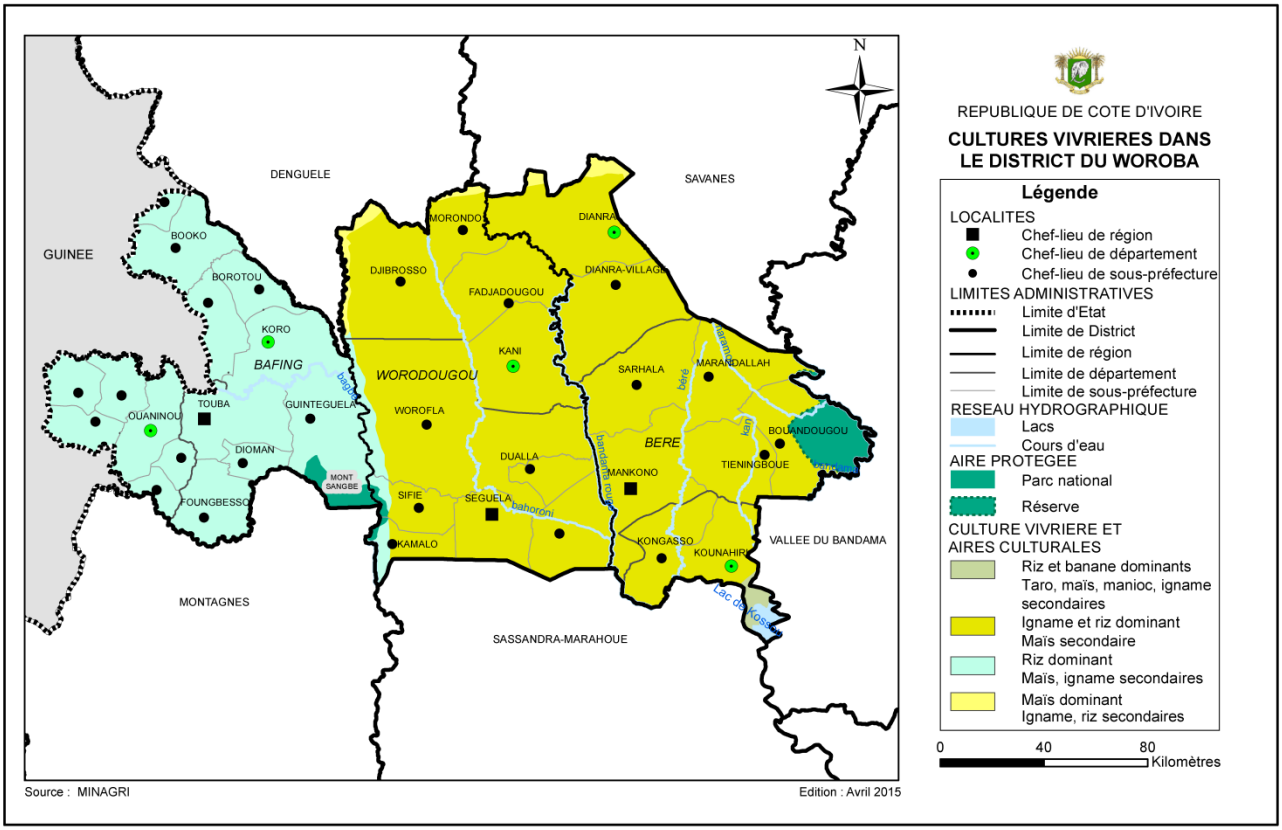
124. Les cultures vivrières représentent 314 662 hectares soit 66,1 % de la surface agricole du District où sont principalement cultivés le riz, l'igname, le maïs et le manioc.

Tableau 29 : Estimation des superficies des principales cultures vivrières dans le District par région (en ha)

Spéculation	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire	% National
Riz irrigué	697	1 997	2 160	4 854	147 883	3,3
Riz pluvial	122 870	22 016	60 800	205 686	936 773	22,0
S/T Riz	123 567	24 013	62 960	210 540	1 084 656	19,4
Igname précoce	3 310	227	132	3 669	381 971	1,0
Igname tardive	59 490	4 860	3 564	67 914	465 039	14,6
S/T Igname	62 800	5 087	3 696	71 583	847 010	8,5
Maïs	8 491	6 627	1 233	16 351	308 839	5,3
Manioc	2 846	1 387	2 500	6 733	366 065	1,8
Arachide	0	311	4 121	4 432	80 595	5,5
Mil	0	0	2 679	2 679	63 226	4,2
Banane plantain	1 371	932	0	2 304	426 228	0,5
Total	**199 075**	**38 357**	**77 190**	**314 622**	**5 108 285**	**6,2**

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

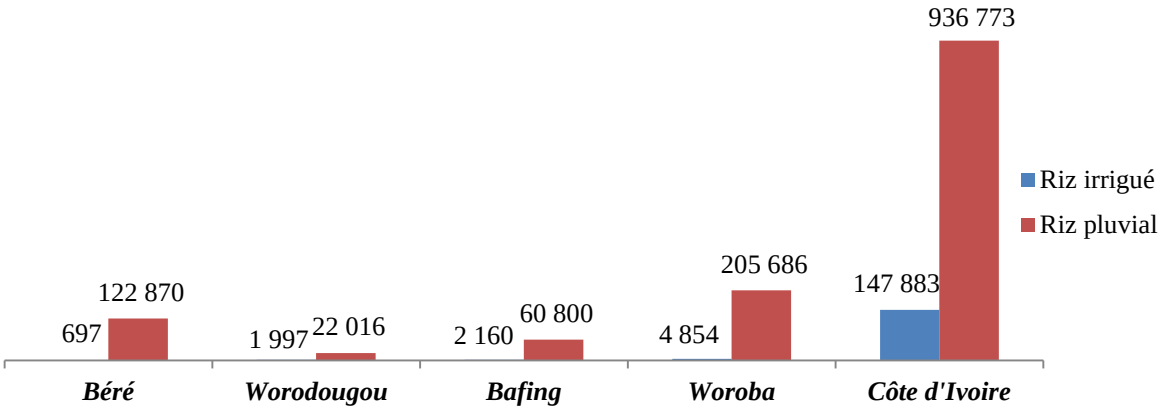
Carte 22 : Type de cultures vivrières dans le District



- ***Riz***

125. De toutes les cultures vivrières, la plus importante est le riz, cultivé sur les plateaux (pluvial) ou dans les bas-fonds (irrigué). Les exploitants font une culture mécanisée et intensive, utilisant des tracteurs et des intrants chimiques. Les ruraux, encadrés par l'ANADER pratiquent plutôt le mode manuel et la culture traditionnel : usage d'outils traditionnels pour les labours, absence d'intrants chimiques.
126. En 2012, le District du Woroba comptait 205 686 hectares de riz pluvial (22 % du total national) et 4 854 hectares de riz irrigué (3,3 % du total national). Les champs de riz sont majoritairement situés dans la région du Béré qui concentre 11,4 % de la superficie nationale de riz.

Figure 19 : Superficie des cultures du riz par type de culture et par région (ha)



Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

127. Les performances de la riziculture au niveau local sont liées d'une part à la pluviométrie, principal déterminant de l'agriculture de type traditionnel, mais également à l'utilisation de semences sélectionnées par l'Agence pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). Ainsi en 2012, avec un rendement moyen de 1,04 t/ha, Le District a produit 14 % de la production nationale du riz générant 19 637 millions de FCFA (prix bord champs de 90 FCFA/kg).

Tableau 30 : Estimation de la superficie et de la production de riz par région - 2012

Riz	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	123 567	24 013	62 960	210 540	1 084 656
	11 %	2 %	6 %	19 %	100 %
Production (t)	125 603	27 280	65 307	218 190	1 561 905
	8 %	2 %	4 %	14 %	100 %

Sources : MINAGRI – Annuaires statistiques 2001, 2007, 2012

128. Par ailleurs, un des changements les plus importants de l'agriculture Ivoirienne depuis quelques décennies est la transformation des cultures vivrières en cultures marchandes, en raison de la croissance accélérée de la demande urbaine. Beaucoup de denrées commercialisées proviennent des surplus de la production d'autoconsommation comme c'est le cas pour le riz dans le District du Woroba.

- ***Igname***

129. Le pays est le deuxième producteur africain d'igname, dédiée à 80 % à l'autoconsommation. L'igname, est à ce titre, une ressource vivrière incontournable des populations du pays. Les variétés « Bété Bété », « Florido » et « Kengle » représentent plus de 70 % de la production nationale.
130. La production d'ignames dans le District a été estimée en 2012 à 565 337 tonnes soit 10 % de la production nationale générant un revenu de 45 227 millions de FCFA

Tableau 31 : Estimation de la superficie et de la production de l'igname par région

Igname	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	62 800	5 087	3 696	71 583	847 010
	7,4 %	0,6 %	0,4 %	8,5 %	100 %
Production (t)	497 013	39 784	28 540	565 337	5 674 969
	8,8 %	0,7 %	0,5 %	10,0 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

- ***Maïs***

131. Dédié principalement à la commercialisation, le maïs se caractérise par un taux de mise sur le marché de l'ordre de 80 %. Dans le District du Woroba, la superficie estimée des cultures de maïs en 2012 est de 16 351 hectares soit 5 % de la superficie nationale dédiée à cette spéculation. La production du maïs permet de générer un revenu de 2 751 millions de FCFA.

Tableau 32 : Estimation de la superficie et de la production du maïs par région

Maïs	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	8 491	6 627	1 233	16 351	308 839
	3 %	2 %	0 %	5 %	100 %
Production (t)	23 811	18 586	3 457	45 855	654 738
	4 %	3 %	1 %	7 %	100 %

Sources : MINAGRI – RNA 2001, Annuaires statistiques nationaux 2007 et 2012, annuaires départementaux 2014

- ***Autres cultures***

132. Le District comporte également des cultures d'arachide (5,5 % de la superficie nationale dédiée à cette culture), de mil (4,2 %) et de manioc (1,8 %).

II.1.1.2 Production animale

133. En 2012, le District comptait 217 808 têtes soit 4,4 % du cheptel national avec notamment 6,3 % des bovins et 4,3 % des ovins.

Tableau 33 : Effectifs des cheptels par région - 2012

Type	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire	% National
Bovins	23 469	47 749	28 336	99 554	**1 583 725**	**6,3**
Caprins	22 429	10 732	11 145	44 306	**1 339 038**	**3,3**
Ovins	35 019	19 839	18 237	73 095	**1 708 464**	**4,3**
Porcins	287	0	566	853	**353 021**	**0,2**

Source : MIRAH – Annuaire statistique 2001, 2012

a) Elevage de bovins

134. Le District du Woroba dispose d'un cheptel bovin estimé à 99 554 têtes, avec des élevages d'une taille moyenne de 25 têtes. L'élevage de bovins est une source de conflits entre les éleveurs et les agriculteurs en raison des dommages causés par les troupeaux lors des transhumances. Cependant, malgré l'élevage existant, il n'y a pas d'autosuffisance pour la consommation de viande de bœuf dans le District qui a recours à l'import.

Tableau 34: Chiffres clés de l'élevage des bovins par région - 2012

Bovins	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Cheptel (Nb de têtes)	23 469	47 749	28 336	**99 554**	**1 583 725**
Abattages (Nb de têtes)	4 260	8 668	5 144	**18 073**	**287 507**
Viandes (tonnes)	461	937	556	**1 954**	**31 080**
Abats (tonnes)	267	544	323	**1 134**	**18 035**
Lait (tonnes)	465	945	561	**1 971**	**31 358**

Source : MIRAH – Annuaire statistique 2001, 2012

b) Elevage des petits ruminants

135. L'élevage de petits ruminants concerne les ovins et les caprins. Il est pratiqué en ville et se caractérise par des effectifs très réduits de 15 têtes maximum. Les animaux sont souvent gardés dans un enclos aménagé dans la cour familiale.
136. Le District du Woroba dispose d'un cheptel ovins-caprins estimé à près de 118 000 têtes. Il permet la production de 675 tonnes de viandes et 272 tonnes d'abats.

Tableau 35 : Chiffres clés de l'élevage des ovins et caprins par région

Petits ruminants		Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Ovins	**Cheptel (Nb de têtes)**	35 019	19 839	18 237	**73 095**	**1 708 464**
	Abattages (Nb de têtes)	16 791	9 512	8 744	**35 047**	**819 166**
	Viandes (tonnes)	260	147	136	**543**	**12 697**
	Abats (tonnes)	105	59	55	**219**	**5 119**
Caprins	**Cheptel (Nb de têtes)**	22 429	10 732	11 145	**44 306**	**1 339 038**
	Abattages (Nb de têtes)	7 204	3 447	3 580	**14 231**	**430 094**
	Viandes (tonnes)	67	32	33	**132**	**3 999**
	Abats (tonnes)	27	13	13	**53**	**1 612**

Source : MIRAH – Annuaire statistique 2001, 2012

c) Elevage des porcins

137. Le cheptel porcin est faiblement présent sur l'ensemble du District avec un cheptel composé de 566 têtes dans la région du Bafing et 287 têtes dans la région du Béré. La taille du cheptel porcin dans la région du Worodougou n'est pas connue. La faiblesse du cheptel porcin s'explique notamment par le fait que les habitants du District sont à majorité de confessions musulmanes.

Tableau 36 : Chiffres clés de l'élevage des porcins par région

Porcins	Béré	Worodougou	Bafing	Woroba	Côte d'Ivoire
Nb de têtes (Total)	287	ND	566	**853**	**353 021**
Viandes Totales (tonnes)	6	ND	12	**17**	**7 215**
Abats total (tonne)	1	ND	2	**4**	**1 541**

Source : MIRAH – Annuaire statistique 2001, 2012 *ND : Non disponible*

d) Aviculture

138. L'élevage villageois ou traditionnel représente l'essentiel de la production de volailles du District ; il est pratiqué dans tous les villages. Les animaux sont en liberté sans surveillance. L'aviculture moderne ou industrielle est très peu développée localement. Le District concentre ainsi 0,7 % des poules pondeuses seulement et 1 % des poulets traditionnels.

Tableau 37: Chiffres clés de l'aviculture dans le District

Aviculture		Woroba	Côte d'Ivoire
Pondeuse	**Cheptel (Nb de têtes)**	13 471	**1 851 074**
	Abattages (Nb de têtes)	9 026	**1 240 220**
	Viandes (tonnes)	13	**1 830**
	Œufs (tonnes)	182	**24 989**
Poulets de chair	**Cheptel (Nb de têtes)**	ND	**8 476 143**
	Abattages (Nb de têtes)	ND	**7 628 529**
	Viandes (tonnes)	ND	**8 132**
Poulets Traditionnels	**Cheptel (Nb de têtes)**	487 748	**33 528 362**
	Abattages (Nb de têtes)	365 835	**25 147 897**
	Viandes (tonnes)	300	**20 621**
	Œufs (tonnes)	130	**8 918**

Source : MIRAH – Annuaire statistique 2001, 2012

II.1.1.3 Structuration du secteur agricole

a) Equipements agricoles[16]

139. Les travaux agricoles sont faiblement mécanisés puisque seule 0,4 % des parcelles bénéficient de labour mécanisé. 60,9 % des parcelles sont labourées manuellement et 8,9 % des parcelles ne le sont pas. Par ailleurs, le labour par attelage n'est pas très présent dans ce District, avec seulement 30 % de parcelles qui en bénéficient.

Tableau 38 : Types de labour pratiqués sur les parcelles par région (en %)

Région	Sans labour	Manuel	Tracté	Motorisé
Béré	9,6	55	35,4	0,0
Worodougou	8,3	91,4	0,3	0,0
Bafing	6,7	50,2	40,4	2,7
District du Woroba	8,9	60,9	29,7	0,4

Source : MIRAH - RNA 2001

140. Le petit matériel du District du Woroba est constitué pour l'essentiel d'appareil ULV (23 % des ménages du District), de bascules (16 % des ménages de la région), et de pulvérisateurs (12,3 % des ménages du District).

Tableau 39 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels

Type de matériel	% de ménages qui en disposent	% National
Appareil ULV	**23,0**	**14,2**
Bascule	**16,0**	**5,2**
Pulvérisateur	**12,3**	**3,0**
Décortiqueuse d'arachide.	**1,1**	**2,9**
Brouette	**7,5**	**1,4**
Presse à manioc	**1,3**	**0,5**
Atomiseur	**0,9**	**0,4**

Source : MIRAH - RNA 2001

141. Le gros matériel du District du Woroba est constitué pour l'essentiel de semoir (14,2 % du total national) et de charrue (11 %).

[16] *Les pourcentages nationaux (% National) représentent le pourcentage des ménages de la région possédant l'équipement concerné par rapport au nombre national de ménage possédant ledit matériel ou équipement*

Tableau 40 : Équipement des ménages agricoles en gros matériel (en %)

Type de matériel	% de ménages qui en disposent	% National
Semoir	**10,0**	**14,02**
Charrue	**19,5**	**11,09**
Motopompe	**0,4**	**5,72**
Tracteur	**0,8**	**3,12**
Batteuse de riz	**0,1**	**2,23**
Motoculteur	**0,1**	**1,17**
Décortiqueuse de riz	**0,3**	**0,64**

Source : MIRAH - RNA 2001

142. De manière générale, la population pratique une agriculture itinérante sur brûlis, avec utilisation d'outils rudimentaires tels que la machette, la houe, la daba, … et de matériel végétal non sélectionné. L'introduction de nouvelles techniques culturales ne connait pas encore un vrai élan.

b) Sociétés coopératives et fédérations agricoles

143. La structuration des acteurs en sociétés coopératives agricoles est révélatrice du niveau de maturité du secteur. Ainsi, le District du Woroba compte 45 sociétés coopératives agréées.
144. Concernant la mécanisation agricole, on remarque qu'en dehors de quelques structures agricoles d'envergure et totalement privées telles que la SAPH qui utilisent des tracteurs, la majorité des exploitants réalise encore leurs travaux manuellement. Ceci contribue à expliquer le faible rendement des surfaces agricoles.
145. Par ailleurs, le financement de l'agriculture vivrière est insuffisant. Les banques n'accordent pas de crédits aux paysans pour financer leurs cultures, ce qui ne permet ni le développement des exploitations ni la structuration des acteurs présents.
146. Enfin, il existe très peu d'infrastructures de commercialisation dans le District, ce qui ne permet pas aux agriculteurs de vendre leur production de manière aisée. Ils sont ainsi obligés de l'exporter aux Districts avoisinants et de subir les aléas des transports sur des routes dégradées par des années de crise.

Tableau 41 : Zoom sur les principales structures d'accompagnement agricole

Structure d'accompagnement	Filières couvertes	Principales missions
ANADER	Cacao, café, hévéa, riz, maïs, manioc, filière maraîchère, filière porcine, filière volaille	Encadrement des spéculations, formation des exploitants, appui à la certification des producteurs et coopérateurs
Conseil du Café-Cacao	Café, cacao	Gestion, développement et régulation de la filière café et du cacao et de la stabilisation des prix du café et du cacao, fourniture gratuite de matériel végétal, de produits phytosanitaires et sacherie. À ces activités s'ajoute la réhabilitation des pistes de desserte agricole
CNRA	Cacao, riz, café, coco, hévéa, piment, banane, etc.	Distribution de semences améliorées
Conseil Coton Anacarde	Coton-Anacarde	Organisation et suivi de la commercialisation, assistance aux producteurs et sociétés coopératives
ETG	Filière Riz	Organisation et suivi de la commercialisation, assistance aux producteurs et sociétés coopératives

Source : Annuaires statistiques régionaux, 2013

147. La Côte d'Ivoire compte 4 fédérations sectorielles qui jouent un rôle dans la structuration et la représentation des filières agricoles à travers :
    - La promotion des filières agricoles et de la solidarité professionnelle ;
    - La défense des intérêts des producteurs ;
    - La promotion de la professionnalisation de l'agriculture ;
    - La valorisation du métier d'agriculteur.

148. Ces fédérations sont :
    - La fédération des coopératives de la filière bétail et viande de Côte d'Ivoire ;
    - La fédération nationale des coopératives de planteurs de palmier à huile de Côte d'Ivoire ;
    - La fédération des producteurs de canne villageoise de Côte d'Ivoire ;
    - La fédération nationale des coopératives de vivriers de Côte d'Ivoire.

Zoom 1 : Exploitation de riz à Bobi

Le projet d'exploitation vivirère de riz à Bobi s'inscrit dans le cadre de la SNDR (Stratégie Nationale de Développment du Riz). Il doit permettre dans un premier temps à de nombreux agriculteurs de la région de Bobi de bénéficier de parcelles dont la superficie ne dépasse pas l'hectare pour un usage vivrier. Pour l'instant, 200 personnes sont bénéficiaires de ce programme sur une superficie de 150 hectares. A terme, la superficie du projet doit être de 300 hectares.
L'ONDR (Office National de développement du riz a fourni près de 2 tonnes de riz pour enclencher la production. Toute la production se fait de manière artisanale, il n'est pas encore prévu de mécanisation du projet.



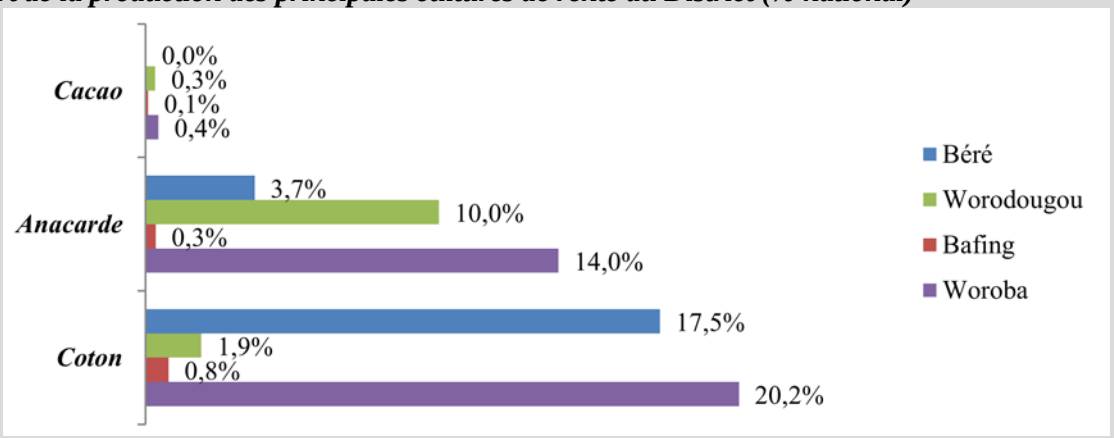
Photo 3 : Exploitation vivrière de riz à Bobi © 2014

Le projet rencontre quelques difficultés, dont celles liées à l'augmentation des rendements des parcelles. Ainsi, afin d'augmenter la production de riz, l'utilisation de techniques modernes devrait être envisagée.

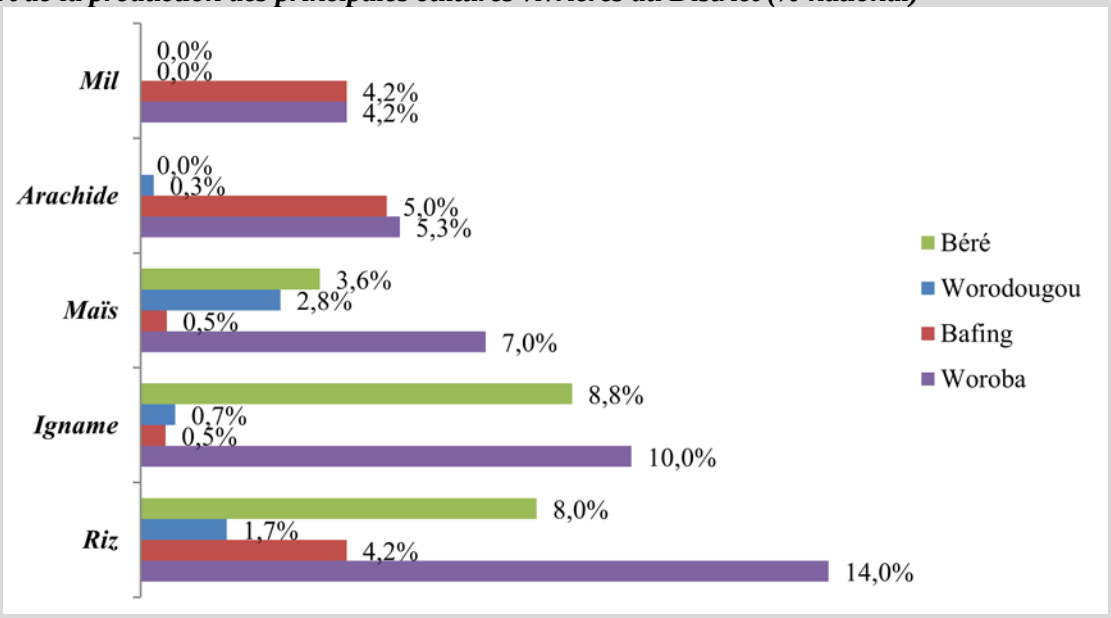
A moyen terme, le but du projet est de créer une usine de transformation afin de mieux valoriser la production de riz. La commercialisation des surplus agricoles serait également facilitée par la réhabilitation des axes routiers. A plus long terme, une diversification des revenus des exploitants de riz est souhaitable.

Chiffres clés 11 : Agriculture

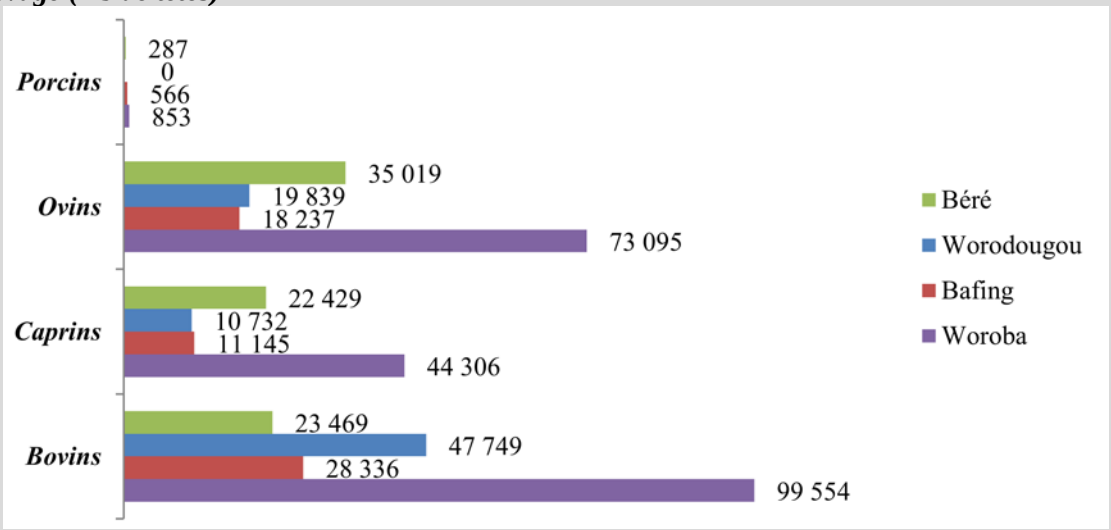
Part de la production des principales cultures de rente du District (% national)



Part de la production des principales cultures vivrières du District (% national)



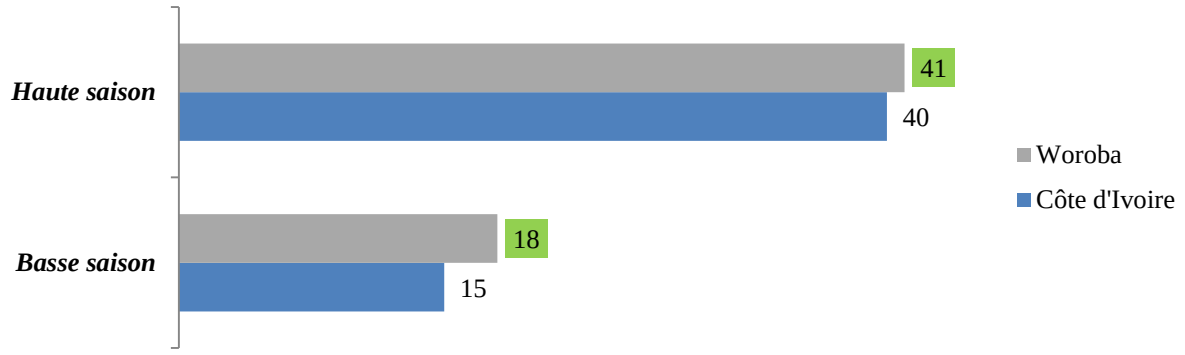
Elevage (Nb de têtes)



II.1.2 Secteur halieutique

149. Les trois régions du District du Woroba connaissent une activité halieutique :
    - La région du Worodougou qui est traversée par plusieurs fleuves : le fleuve Yani au centre et le Béré qui est un affluent de la Marahoué ;
    - La région du Béré, avec le Bandama Blanc, la Marahoué, le Béré, le Kan et le lac Kossou ;
    - La région du Bafing avec le fleuve Sassandra et trois de ses affluents (le Ferédougouba, le Bafing et le Boa).
150. Cependant, la pêche est délaissée par les populations autochtones, et ce pour des raisons culturelles. Elle est pour l'essentiel pratiquée par les pêcheurs maliens, appelés Bozo, et les pêcheurs ghanéens au niveau du Bafing.
151. 45 embarcations sont recensées dans le District, soit moins de 1 % des embarcations nationales. Celles-ci sont dominées par les pirogues à membrures non motorisées, suivies par les pirogues monoxyles non motorisées. Le taux de motorisation est très faible au niveau de l'ensemble du District.
152. La capture moyenne par sortie varie entre 18 kg et 41 kg selon la saison de pêche, au-dessus de la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 40 kg. Ceci confirme que le District possède des ressources halieutiques abondantes qui représentent un potentiel commercial et alimentaire pour les populations locales.

Figure 20 : Moyenne de capture de pêche (en kg, par sortie) en fonction de la saison



Source : MIRAH - Enquête de la pêche artisanale continentale 2013

II.1.2.1 Structuration du secteur halieutique

153. La pêche continentale est avant tout pratiquée de façon artisanale et permet de subvenir aux besoins alimentaires des populations avoisinant les principaux bassins versants du District.

Chiffres clés 12 : Secteur halieutique

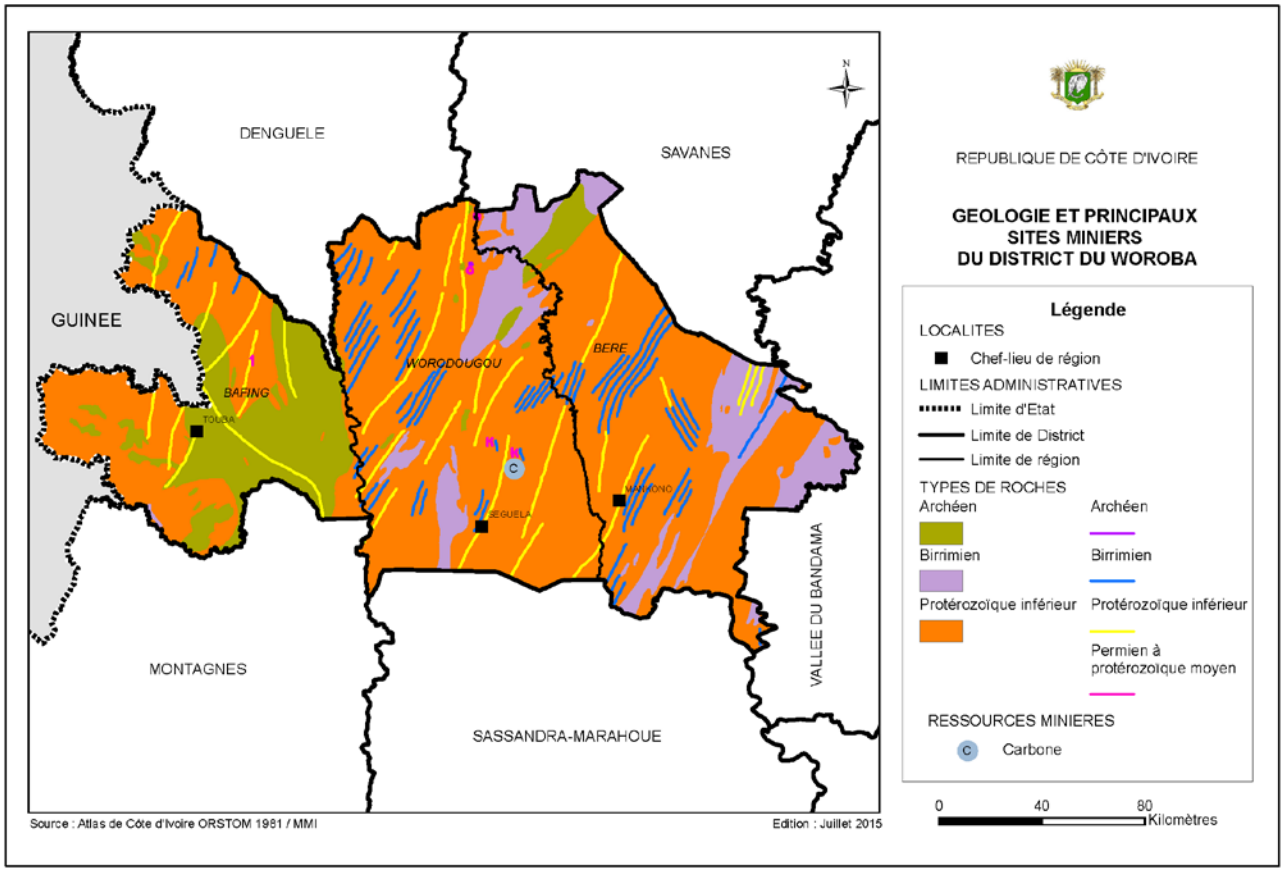
- *41 kg de moyenne de capture de pêche en haute saison*
- *45 embarcations recensées*

II.1.3 Mines et carrières

II.1.3.1 Ressources minières

154. Le District compte une carrière de sable en cours d'exploitation à Séguéla et plusieurs permis en cours d'instruction : un pour le sable, deux pour les pierres ornementales et un pour le granite. De plus, le District a attribué 10 permis de recherche pour l'exploration minière :
    - Filière diamant : Le District compte 8 entreprises minières (zone SODEMI) dont 3 possèdent un permis de recherche. En 2014, cette filière a généré près de 170 emplois. L'exploration a permis de trouver près de 1 500 pierres pour un poids total d'environ 1 075 carats soit une valeur de 56 millions FCFA. Les expertises de diamant (taillable, industriel et boart) se font uniquement à la Direction Générale des Mines et de la Géologie à Abidjan ;
    - Filière Or : 6 permis de recherche ont été accordés. Toutefois, 7 sites d'orpaillage ont également été recensés en 2014 contre lesquels plusieurs actions sont en cours ;
    - Filière cuivre et nickel : un permis de recherche à Séguéla.
155. A ce jour, aucun permis d'exploitation n'a été attribué.
156. Alors que le District possède un potentiel minier avéré, le poids de ce secteur dans l'économie est très limité, faute à une désorganisation du secteur et à l'absence d'investissements du secteur privé.

Carte 23 : Géologie du District



Zoom 2: Mine artisanale de diamant de Bobi

Les orpailleurs de la région de Bobi sont organisés dans une coopérative créée en 1986.
Le processus d'extraction du minerai est artisanal : la roche est transportée puis tamisée sur une étendue d'eau afin de ne retenir que le diamant. Les zones d'extraction sont choisies de manière aléatoire jusqu'à trouver du diamant, il y a ainsi plusieurs zones composées d'étendues d'eau parsemée d'ilots de pierres sur lesquelles les chercheurs réalisent leurs fouilles. Il arrive que les orpailleurs extraient jusqu'à 10 000 carats par an.

Tous les habitants du village sont membres de la coopérative : chaque ouvrier opérant sur les lieux d'orpaillage dispose d'une carte l'identifiant. Il se peut également qu'un ouvrier travaille pour un tuteur qui dispose d'une carte d'orpailleur. L'orpailleur obtient 80 % de la revente des pierres qu'il a trouvées. Les 20 % prélevés par la coopérative servent à construire les infrastructures dont les villageois ont besoin: mosquée, dispensaires, écoles, château d'eau).
Le plus gros diamant trouvé dans la région de Bobi était un diamant de 27 carats. Il était revendu à 21 MFCFA en 1991.



Photo 4 : Mines artisanales dans la région de Bobi © 2014

Malgré l'existence de la coopérative, les conditions de vie des travailleurs sont précaires. Ils sont exposés à la rudesse des conditions climatiques et à la dangerosité des produits chimiques qu'ils utilisent. De plus, le salaire de ces travailleurs est très irrégulier du fait de la rareté des découvertes.

A plus long terme, les enjeux pour la coopérative seront liés à l'amélioration des conditions de vie des mineurs en essayant de diminuer la pénibilité de leur travail. De plus, une réflexion plus globale sur l'impact de ces mines sur l'environnement est nécessaire.

II.1.3.2 Structuration du secteur minier

157. Le secteur minier est encadré en Côte d'Ivoire par le code minier dont le but est d'encourager les investissements privés tout en préservant les intérêts du pays.
158. La situation du secteur minier dans le District se caractérise par une prédominance de l'informel : l'orpaillage de diamant y constitue une source de revenus pour un nombre considérable d'habitants du District. L'Etat essaie de contrôler ce phénomène en obligeant les orpailleurs à se structurer en coopératives qui garantissent une professionnalisation du métier d'orpailleur.
159. Les coopératives d'orpailleurs, comme celles de Bobi dans le Worodougou, permettent de faire vivre des villages entiers en mutualisant les découvertes de gros diamants. Les recettes issues de la vente des pierres servent à la construction des infrastructures du village.
160. Les investissements des grandes sociétés de prospection sont faibles notamment compte tenu de contraintes structurelles au sein du District et au niveau national :
    - L'insuffisance de données géologiques à la disposition des investisseurs permettant d'optimiser les coûts liés à l'exploration minière ;
    - Le manque d'infrastructures (routes, électricité) freinant considérant les temps d'installation des sociétés minières ;
    - Le manque de main-d'œuvre qualifiée obligeant les sociétés à former les populations locales.

Tableau 42: Nombre d'entreprises, de permis et d'employés de la filière Diamant

Nombre de sociétés coopératives	Nombre de permis de recherche	Nombre d'employés	Production (en carats)	Revenus (en FCFA)
18	**3**	**169**	**1 074,15**	**56 411 600**

Source : Direction Départementale de l'Industrie et des Mines de Séguéla (2014)

161. En 2014, la filière Diamant a généré 169 emplois dont 2 chefs d'équipes et 167 ouvriers simples. Ses employés ont trouvé 1 442 pierres de diamant d'un poids total de 1 074,150 carats soit une valeur de 56 411 600 FCFA.
162. De plus, le District compte une carrière de sable en cours d'exploitation à Séguéla et plusieurs permis en cours d'instruction : un pour le sable, deux pour les pierres ornementales et un pour le granite

Chiffres clés 13 : Mines et carrières

- *169 emplois et près de 56 millions FCFA de revenus dans la filière Diamant*
- *6 permis de recherche de mines d'or*
- *1 carrière de sable en cours d'exploitation*

Synthèse 4 : Secteur primaire

Le secteur primaire est le premier contributeur à la création de richesses du District. Il permet à une large partie de la population de se nourrir et de dégager un revenu issu de la vente des surplus de production. Les cultures de rente connaissent un essor récent dans le District. Traditionnellement, la culture de rente dominante du Woroba est le coton. La crise a considérablement affaibli le développement de cette filière et dorénavant, ce sont de nouvelles spéculations qui font leur retour en force dans le Woroba. Ainsi, l'anacarde réalise une percée dans le Worodougou. D'autres spéculations comme le cacao ou le café font progressivement leur retour dans le District.

Toutefois, le secteur primaire est menacé par des obstacles propres au District du Woroba, notamment l'état des routes qui empêche une commercialisation optimale des denrées produites dans le District et l'absence d'unités de transformation qui permettraient de valoriser le produit agricole. Enfin, des efforts sont à fournir pour l'amélioration des rendements agricoles encore trop faibles dans le District.

L'élevage est dominé par les bovins et les ovins. Il est composé en grande majorité d'élevages domestiques qui sont destinés à l'autoconsommation des ménages. A l'instar des autres districts de Côte d'Ivoire, le District du Woroba connait des tensions entre éleveurs et agriculteurs.

La pêche est une activité marginale et délaissée par les populations autochtones. Le secteur halieutique est sous-exploité par manque d'infrastructures de transformation dans le District.

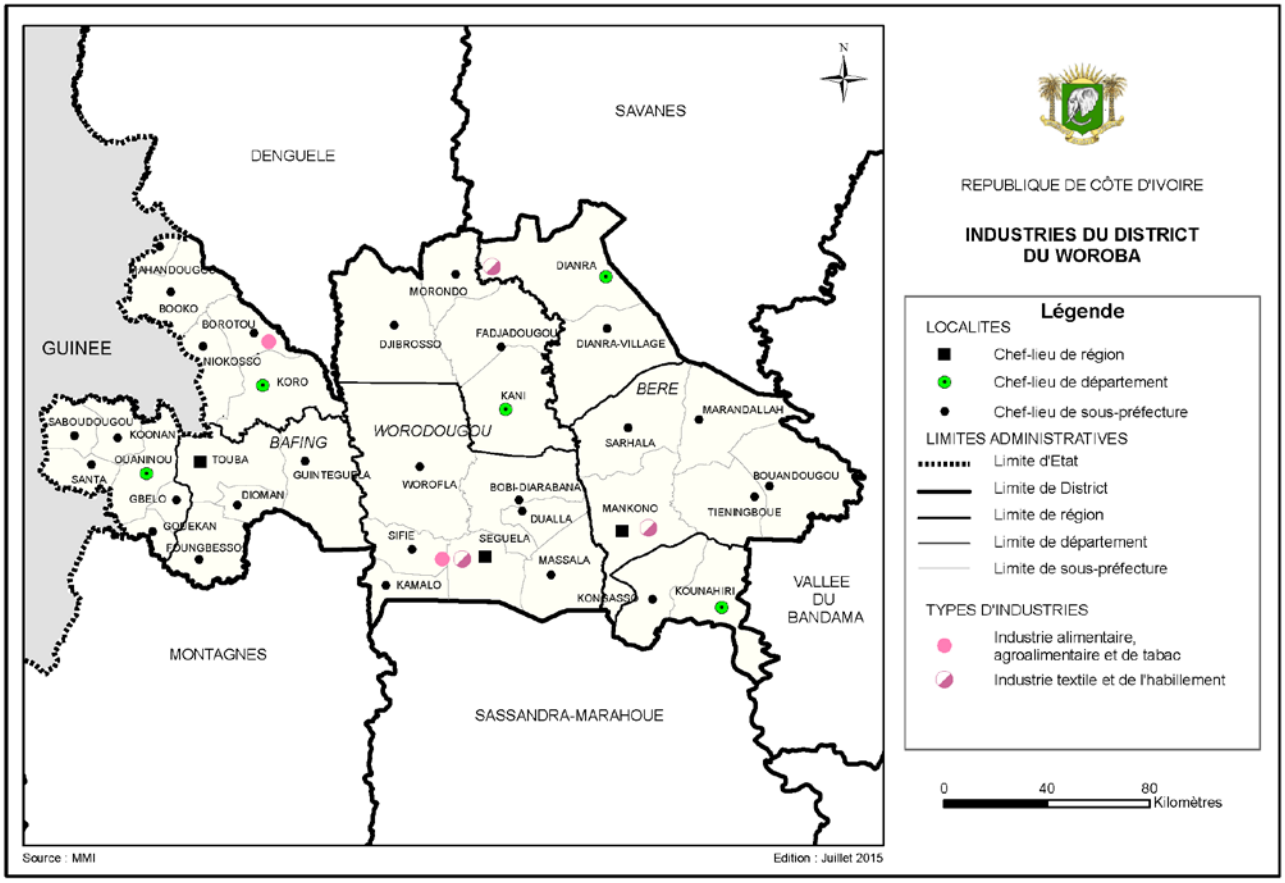
Alors que le District possède un potentiel minier avéré, le poids de ce secteur dans l'économie est très limité, faute à une désorganisation du secteur et à l'absence d'investissements du secteur privé.

Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie

163. L'économie du District du Woroba repose essentiellement sur l'agriculture comme tous les Districts ruraux de Côte d'Ivoire. A ce titre, les industries agro-alimentaires et agro-industrielles sont les seules présentes sur le territoire du District

Carte 24 : Principales industries du District



II.2.1.1 Filière agroalimentaire

164. A l'instar des autres districts de Côte d'Ivoire, le Woroba a souffert de la crise. Les installations de transformation de denrées agricoles présentes dans le District sont au stade de la reprise de leur production. Toutefois, le District compte un des fleurons de l'industrie sucrière du pays avec le complexe sucrier de Borotou-Koro.

165. Le District compte également 2 unités de transformation de noix de cajou : l'une à Séguéla (en lieu et place d'une unité de décorticage de riz abandonnée) ; et l'autre à Babien dans la sous-préfecture de Sifié.

Zoom 3: Complexe agro-industriel Borotou-Koro

Le complexe industriel de Borotou-Koro est situé dans le département de Koro, dans la région du Bafing.
Il est géré par la société Ivoirienne Sucrivoire, société détenue à 15 % par l'Etat Ivoirien et qui emploie 570 permanents et 6 000 saisonniers sur ses deux unités agricoles intégrées (UAI) de Borotou et Zuenoula.
Le site de Borotou est composé d'une unité industrielle de transformation de la canne à sucre ainsi que de plantations appartenant à la société. A côté de l'unité industrielle et de ses plantations propres, a été initié le développement de plantations de canne villageoises pour permettre aux populations riveraines d'avoir des revenus substantiels.



Photo 5 : Ouvriers agricoles travaillant dans une plantation de canne à sucre © 2014

Le site de Borotou-Koro produit près de 52 % de la production annuelle du groupe. Son effectif permanent sur site est de 272 personnes. Plus de 13 000 personnes vivent autour du complexe.
Les chiffres de la campagne 2011-2012 indiquent que :

- *La superficie totale plantée s'élève à 5 644 ha pour les plantations industrielles et 1 058 ha pour les plantations villageoises ;*
- *La superficie récoltée s'élève à 5 071 ha pour les plantations industrielles et 994 ha pour les plantations villageoises, avec un rendement de 95 tonnes/ha pour les plantations industrielles et 50 tonnes/ha pour les plantations villageoises ;*
- *La production de canne a atteint 540 531 tonnes pour une production de sucre de 46 046 tonnes.*

Aujourd'hui, les populations vivant aux alentours du complexe affichent un revenu moyen de 700 000 FCFA par an et par hectare, ce qui constitue un frein à l'exode rural et une source d'emploi pour les jeunes.

II.2.1.2 Filière textile

166. Produit dans les régions du Worodougou et du Béré, le coton a depuis longtemps été la principale culture de rente du District.
167. Ainsi, le District compte 3 usines d'égrainage de coton avec une capacité nominale totale de 110 tonnes et employant plus que 50 personnes à plein temps.

Tableau 43 : Nombre et répartition des usines de Coton par région

Opérateur	Usine / Localisation	Date de mise en service	Capacité nominale d'égrainage par an	Etat de fonctionnement	Effectif emplois (chiffres de 2011)	
					Permanents	Saisonniers
CIDT	Mankono	1 968	30 000	En marche	16	95
	Séguéla	1 987	40 000	En marche	ND	ND
IVOIRE COTON	Dianra	1 986	40 000	En marche	31	117

Source : Ministère de l'Agriculture, Année : 2014

168. En outre, le secteur, pourtant porteur d'emplois, est sinistré et doit faire face à des problèmes structurels importants :
    - La CIDT est fortement endettée et devrait bénéficier d'aides de l'Etat pour éponger une partie de ses créances ;
    - Des difficultés logistiques liées à l'acheminement des intrants jusqu'aux sites de production

Chiffres clés 14 : Industrie

- *Présence de 2 sites de la CIDT et 1 site de IVOIRE COTON*
- *46 000 tonnes de sucre produit sur le site de Borotou-Koro*

Synthèse 5 : Secteur secondaire

Le District du Woroba offre de nombreuses opportunités pour le développement d'un tissu industriel performant, notamment la présence d'intrants agricoles en abondance : le coton dans la région du Béré et la région du Worodougou mais aussi la canne à sucre et les autres cultures de rente dans la région du Bafing. Ensuite, le District est situé sur un axe stratégique entre le port de San-Pedro et la ville d'Odienné. Enfin, il se trouve également à proximité de trois pays de la sous-région : la Guinée, le Mali et le Libéria. Autant de marchés potentiels pour des industriels.

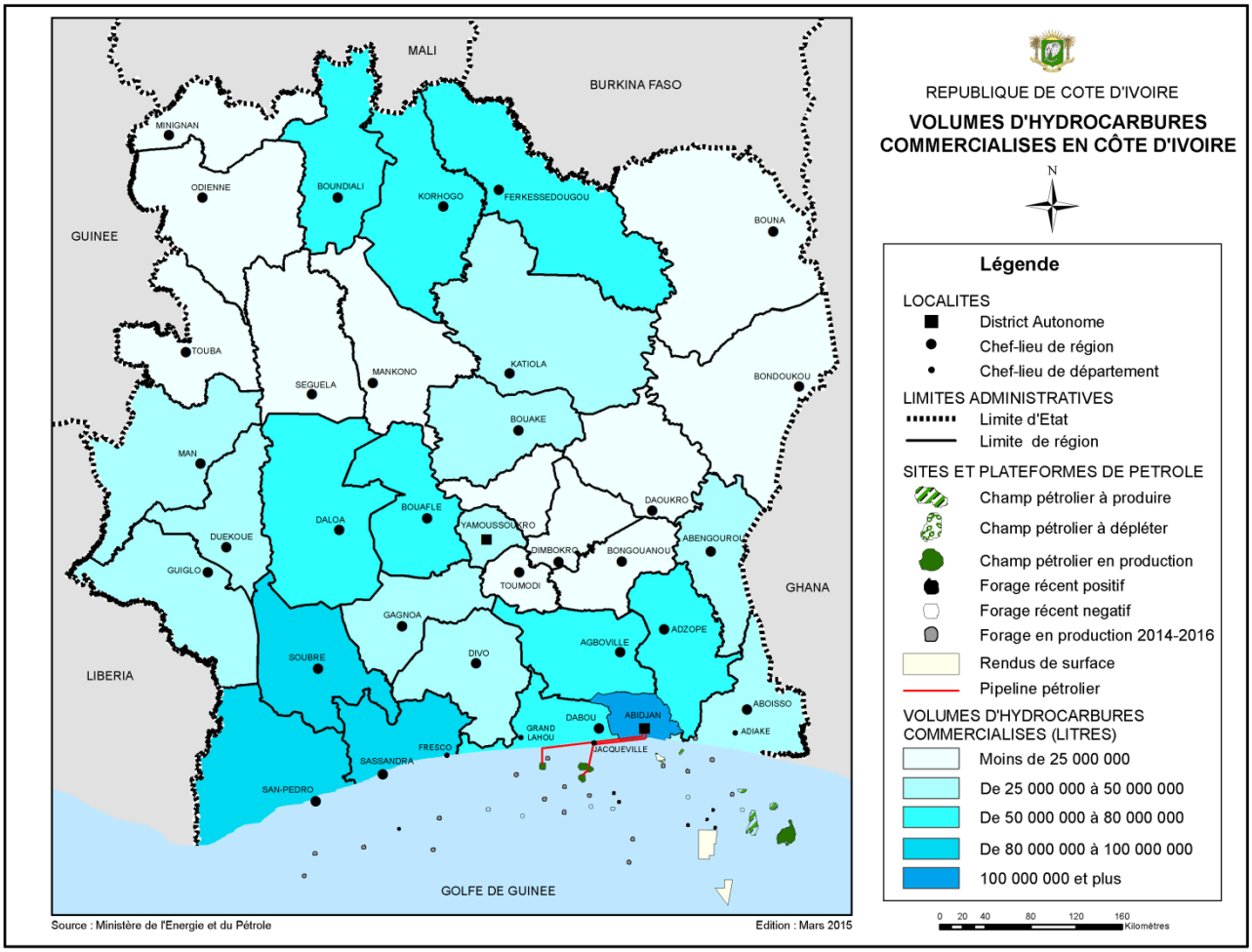
Ces opportunités sont pour l'instant sous-exploitées par le District, en raison de son enclavement et de la faiblesse des incitations étatiques. Cependant, la présence de la CIDT et de SUCRIVOIRE prouve qu'il est possible de développer un secteur secondaire performant dans le Woroba.

II.2.2 Pétrole et gaz

II.2.2.1 Pétrole

169. La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan. Le pétrole brut est exporté. Les hydrocarbures consommés sur l'ensemble du territoire sont importés essentiellement depuis le Nigéria essentiellement.
170. Le District du Woroba enregistre un volume de produits commercialisés de 17 701 milliers de litres, soit 1,6 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire.

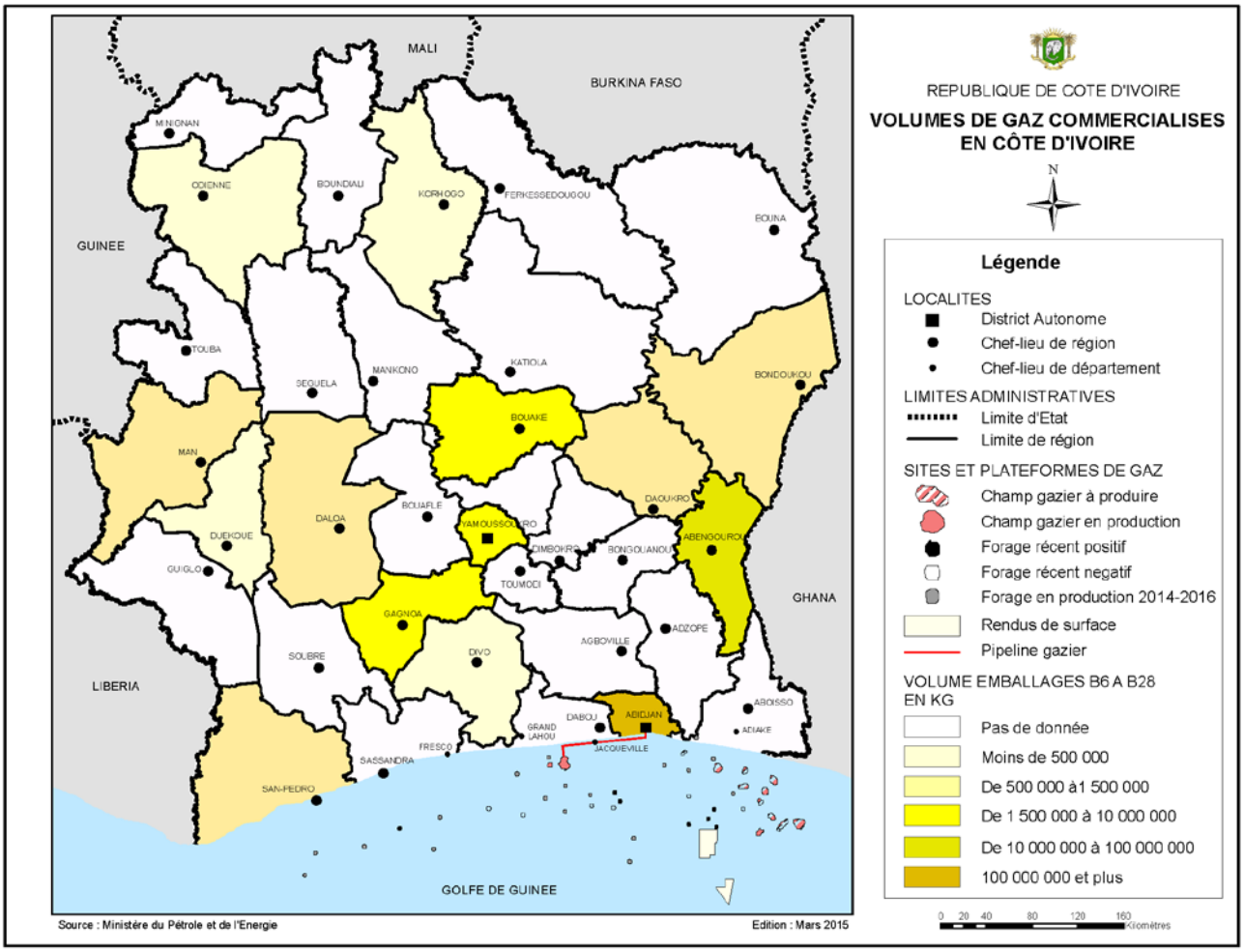
Carte 25 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire



II.2.2.2 Gaz

171. L'essentiel de la production de gaz est utilisé pour alimenter les centrales thermiques et produire de l'électricité.
172. Le secteur du Gaz est également marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan. Ce District concentre près de 85 % du volume de gaz commercialisé en Côte d'Ivoire. Aucune donnée sur la consommation de gaz n'est disponible pour le District du Woroba.

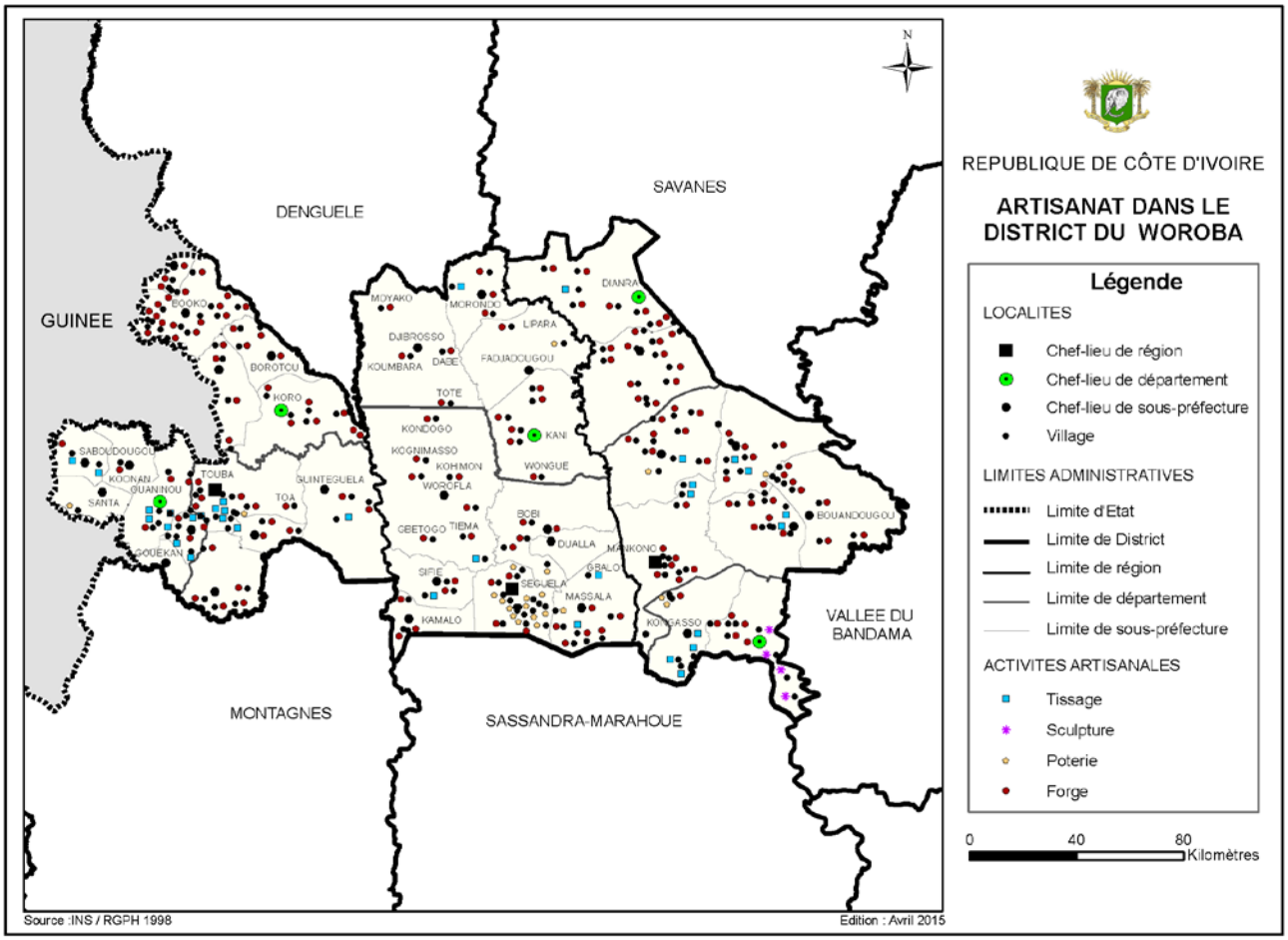
Carte 26 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire



II.2.3 Artisanat

173. Les forges constituent l'essentiel des activités artisanales du District pour des raisons socio-culturelles. Le peuple Mahou (autochtones de la région) fait partie du grand groupe Malinké dont le système d'organisation social est basé sur les castes. De ce fait, des castes de forgerons sont présentes dans presque toutes les localités qui tiennent des forges. Elles servent à la fabrication d'outils (houes, armes blanches, faucilles, etc.) et d'armes à feu.

Carte 27 : Artisanat dans le District du Woroba



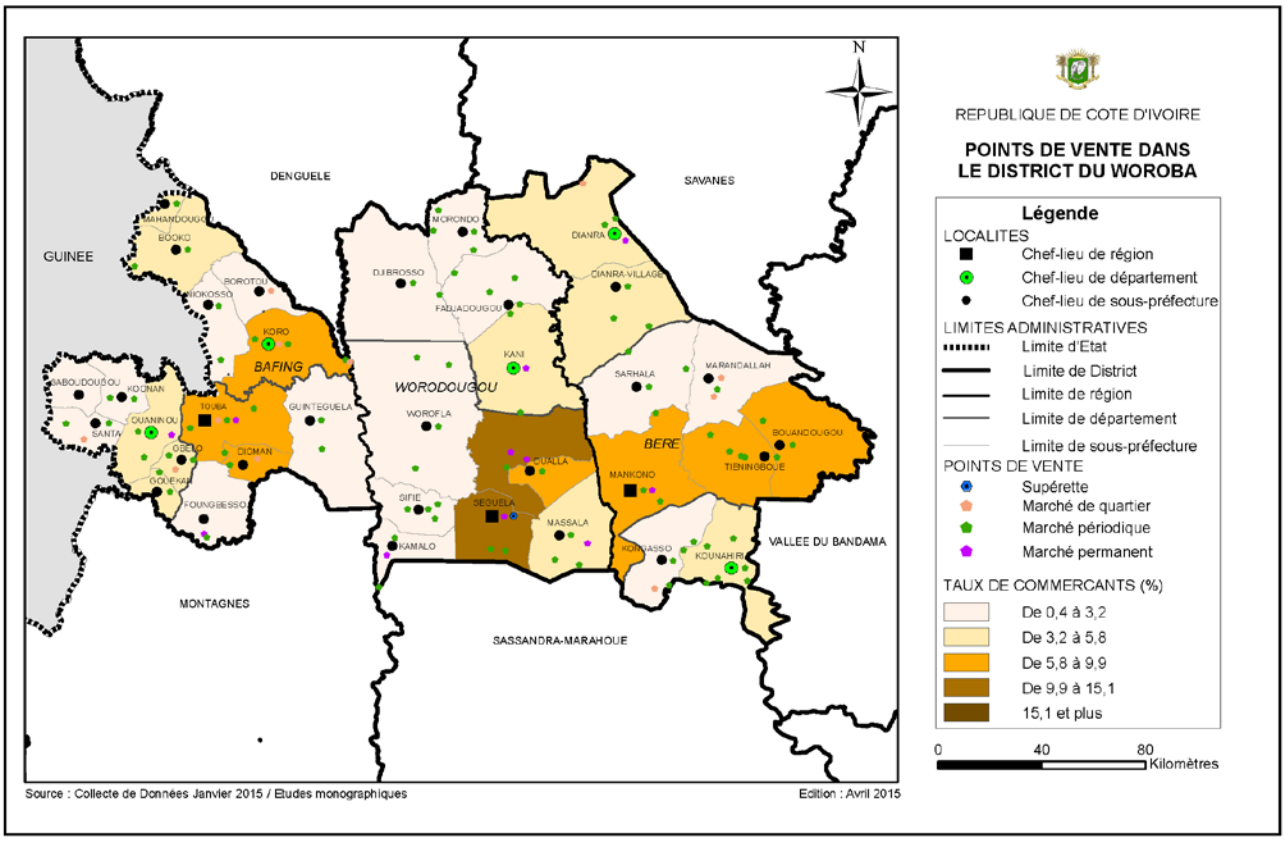
174. Les artisans souffrent d'un manque de structuration du secteur et la production artisanale s'appuie essentiellement sur la cellule familiale. La constitution de l'ensemble des artisans du District en groupements ou en sociétés coopératives permettrait d'harmoniser et de maintenir les prix de vente des pièces fabriquées face à la pression des revendeurs et des visiteurs de passage.
175. Les artisans vendent leurs marchandises directement sur site au sein de dépôts rudimentaires ou dans les marchés et foires, organisés dans les grandes villes. Le transport des produits à ces foires se fait généralement par motos ou camionnettes.

Chapitre 3. Secteur tertiaire

II.3.1 Commerce

176. Activité principalement exercée de façon informelle par des personnes n'ayant pas forcément reçu de formation professionnelle particulière, le commerce occupe pourtant un actif sur dix en Côte d'Ivoire. Il en est de même pour le District du Woroba qui bénéficie de sa position stratégique à la croisée des routes commerciales avec la Guinée, le Mali et les autres Districts de Côte d'Ivoire.
177. Le commerce de denrées alimentaires, exercé majoritairement par des femmes, occupe la première place des biens échangés. Les hommes tiennent généralement des magasins de tissus et autres tenues vestimentaires.
178. La localisation géographique à la frontière de certaines localités du District telles que Booko, Koonan, Ouaninou, Santa, Saboudougou, Soula et Bounda en fait de véritables carrefours transfrontaliers qui attirent non seulement les commerçants Ivoiriens mais aussi les commerçants de la Guinée.
179. Tout au long de l'année, les principaux échanges commerciaux sont réalisés dans l'une des deux catégories de sites marchands du District :
    - Au sein des marchés villageois où opèrent des commerçants ruraux, qui échangent des biens manufacturés, et des collecteurs professionnels de produits vivriers et de rente pour le compte de grossistes ;
    - Au sein des marchés de regroupement des chefs-lieux et des intersections des axes routiers majeurs ; ces marchés se tiennent en moyenne tous les six jours et permettent de desservir les populations des sous-préfectures, jouant ainsi le rôle d'interface entre la ville et les populations rurales.
180. Au sein du District du Woroba, de fortes disparités régionales sont à signaler concernant le poids des commerçants dans la population active :
    - Autour des chefs-lieux de département les taux de commerçants sont compris entre 6 % et 10 % et jusque 15 % et plus dans le département de Séguéla ;
    - Dans le reste du District les taux sont inférieurs à 3,2 %.

Carte 28 : Répartition des points de vente et pourcentage des commerçants dans le District



181. Le District du Woroba compte deux postes de Douane, situés à Booko et Ouaninou. Les principaux postes de dépenses d'importations dans le District concernent :
    - Les biens d'équipement qui représente près de 82 % des importations en montant avec 29 millions FCFA en 2014. Ils sont majoritairement composés de matériels de transport routier fourni par la Chine pour 28 millions FCFA ;
    - Les autres biens de consommation qui représentent environ 14 % des importations majoritairement composées d'automobiles provenant de France (4 millions FCFA).

Tableau 44 : Nature des importations transitant par la douane dans le District du Woroba (2014)

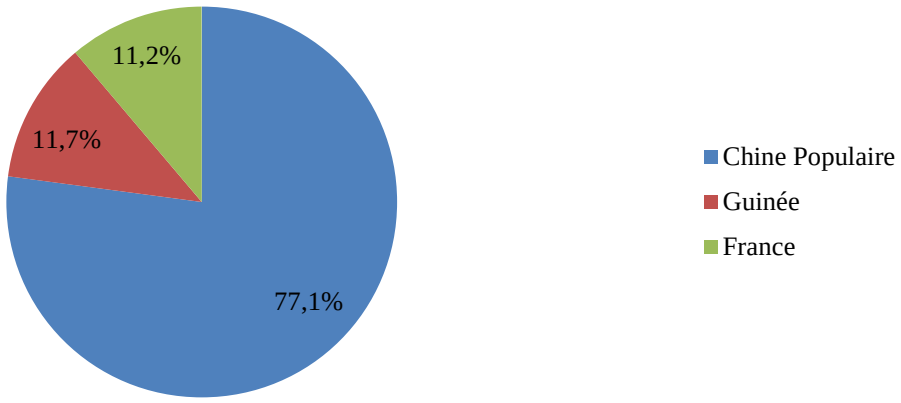
Groupe de Produit[17]	Poids Net (tonnes)	Valeur FOB (millions FCFA)	Droits et taxes (millions FCFA)
Biens intermédiaires	750	1,4	0,58
Biens d'équipement	1 478	29,2	0,12
Autres biens de consommation	2 350	5,1	0,47
Total général	**4 578**	**35,6**	**13,9**

Source: Douanes Côte d'Ivoire 2014 / FOB: Free on Board (Incoterms 2010)

[17] *Cf. Glossaire*

182. La Chine Populaire est le premier partenaire commercial du District, elle concentre 77 % des importations du District (en Valeur FOB). Le District importe de la chine les biens d'équipement (plus particulièrement les matériels de transport routier).

Figure 21 : Origine des importations dans le District (2014)



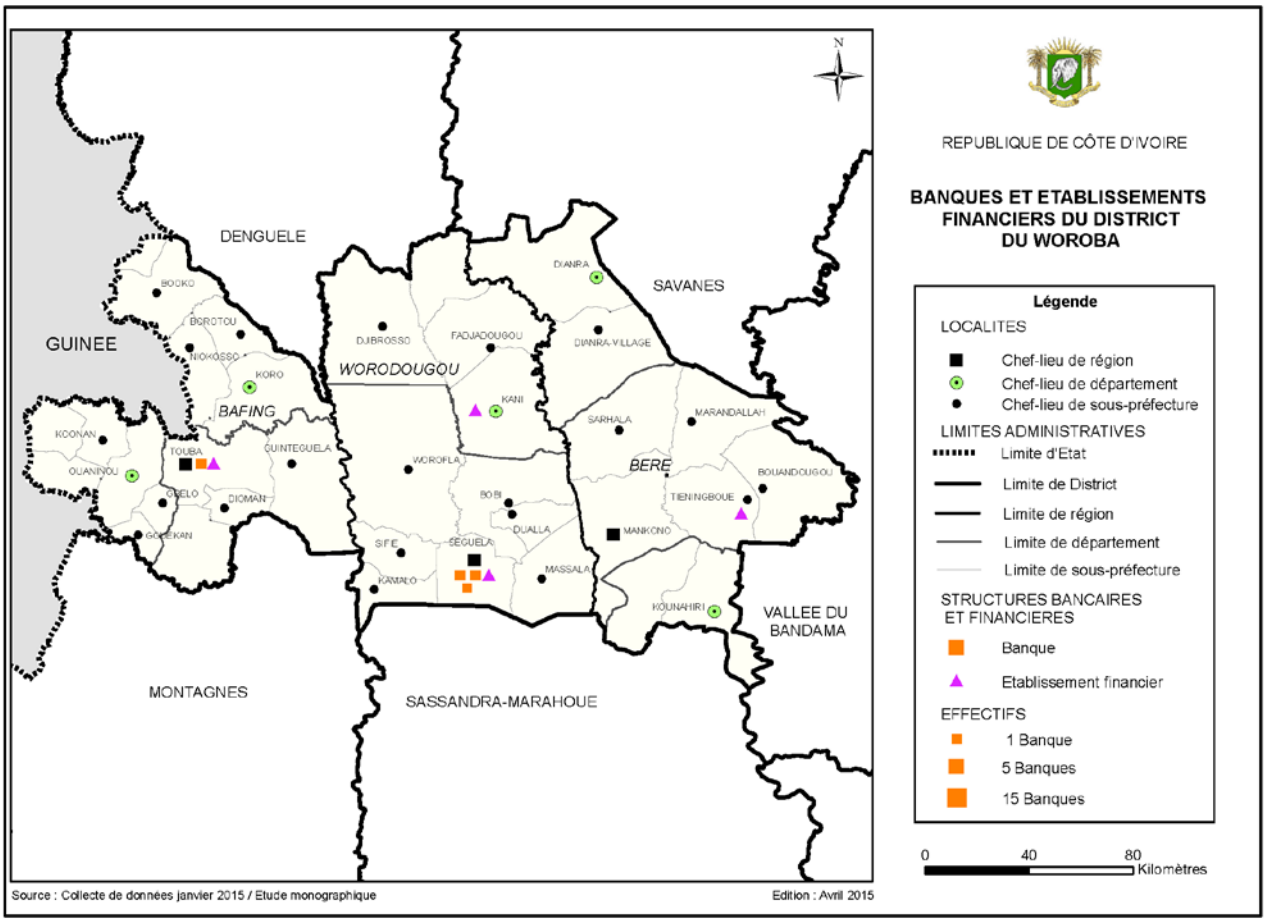
Source : Direction des Douanes, Côte d'Ivoire, 2014

183. Les deux bureaux de douanes du District, Ouaninou et Booko, n'ont enregistré aucune activité d'export entre 2012 et 2014. Ceci représente un réel manque à gagner pour le développement du District.

II.3.2 Services financiers

184. L'économie du District est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de microfinance ou SFD (Systèmes Financiers Décentralisés).

Carte 29 : Banques et institutions de microfinances du District



185. Le District est marqué par une carence notable en structures financières puisque seules les villes de Touba et Séguéla comptent des agences bancaires. Les localités de Kani et Tieningboué comptent également chacune un établissement financier de type microfinance.

Tableau 45 : Inventaire des institutions financières du District par région

Région	Banques	Etablissements financiers
Bafing	1	1
Béré	0	1
Worodougou	3	2
District	**4**	**4**

Source: Collecte vague terrain ; 2014

II.3.3 Tourisme

186. Le District dispose d'un nombre conséquent de sites pouvant faire l'objet d'une exploitation touristique. Cependant, le secteur du tourisme y est sinistré. A l'instar de la situation nationale, la capacité hôtelière du District a été fortement réduite suite au conflit Ivoirien (12 000 chambres en 2002 à 8 000 en 2005).

II.3.3.1 Principaux sites touristiques

187. Le District du Woroba, avec sa biodiversité et son histoire, dispose de potentialités touristiques principalement concentrées dans la région du Bafing et du Worodougou.

Carte 30 : Principaux lieux touristiques du District

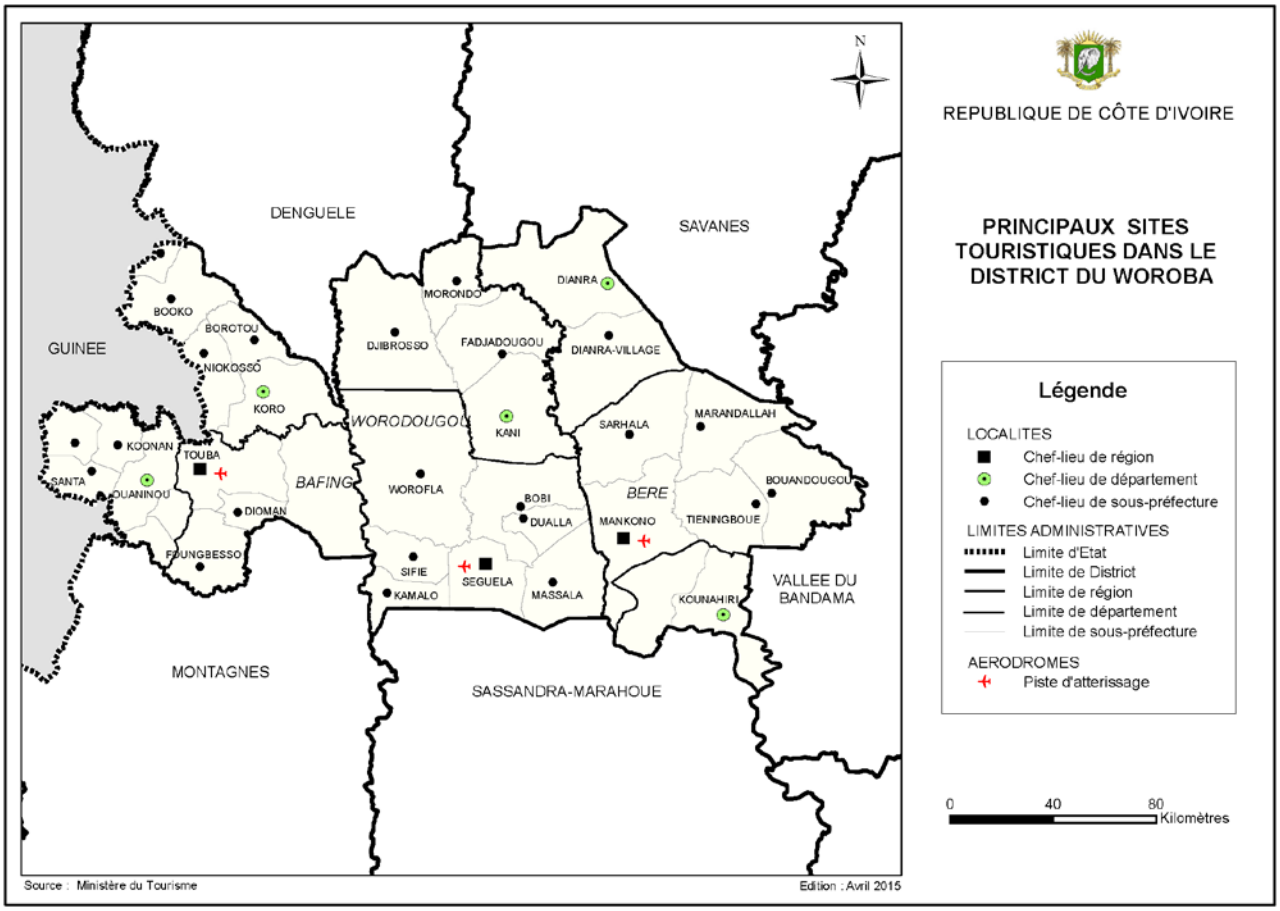




Photo 6 : Mosquée historique de Siana © 2014

Tableau 46 : Principaux sites touristiques du District

Région	Sites
Bafing	Villages de Silakoro, Yoh, Toutie, Tiawe, Koro, Godofouma
	Mont Zaala
	Complexe sucrier de Borotou
	Guinteguela
	Parc du Mont Sangbé
	Minbala
	Mosquées de Ganwe
	Champ expérimental du projet Soja
Worodougou	Forêt classée de Séguéla
	Mosquée de Siana
	Exploitations artisanales des sites de diamants vers Diarabana
	Exploitation artisanale d'or vers Tiéman
	Affleurement de granite à Diakala
	Plantations de cacaco vers Worofla
	Ranch de la Marahoué
	Mosquée de Kani

Source : Direction régionale du Tourisme - 2015

II.3.3.2 Capacités hôtelières

188. Suite à la période de crise, l'hôtellerie présente de grandes lacunes de développement et ne compte à son actif qu'une vingtaine d'hôtels pour une capacité d'environ 300 chambres avec notamment 10 hôtels (145 chambres) à Séguéla ; 4 hôtels (80 chambres) à Touba et 4 hôtels (40 chambres) à Mankono.

Tableau 47 : Capacités hôtelières du District

Région	Département	Catégorie d'Hôtel	Nombre d'Hôtels	Capacité d'accueil (chambres)
Worodougou	Séguéla	3	1	41
		Non classé	9	103
Bafing	Touba	Non classé	4	80
Béré	Mankono	Non classé	4	40

Source : Direction Régionale du Tourisme de Séguéla, Collecte de données sur terrain

189. Les trois localités majeures du District disposent également de pistes de tourisme qui ne sont utilisables que par de petits avions privés.
190. Par ailleurs, la valorisation des sites touristiques du District est confrontée aux obstacles suivants :
    - Absence d'actions de valorisation du produit touristique au niveau du District ;
    - Absence de desserte aérienne pour les liaisons intérieures ;
    - Enclavement de certaines régions en raison du mauvais entretien des routes ;
    - Faiblesse des investissements privés dans le secteur en raison notamment de l'absence d'un cadre institutionnel ;
    - Faiblesse des capacités de formation des ressources humaines dédiées à l'accueil des touristes.

Chiffres clés 15 : Tourisme

- *Un seul hôtel classé dans le District*
- *Près de 300 chambres d'hôtel*
- *Plus d'une dizaine de sites touristiques attractifs*

Synthèse 6 : Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire dans le District du Woroba est encore balbutiant. Certes, le District dispose de sites touristiques renommés, mais ils sont sous-exploités faute d'investissements dans les structures d'accueil.

Le tourisme dans le District ne se développe pas depuis la crise et ce, en raison des difficultés rencontrées par les touristes pour y accéder. Il souffre également de la qualité insuffisante des établissements hôteliers du District et du manque de personnel qualifié. Une structuration du secteur est nécessaire afin de mieux valoriser les sites touristiques du District.

Le constat est identique pour le commerce. En dépit de sa localisation géographique qui pourrait en faire une plaque tournante des échanges commerciaux avec les pays de la sous-région, le District est malheureusement desservi par des infrastructures routières mal entretenues. A l'instar du tourisme, une structuration du secteur est nécessaire afin de lutter contre l'informel.

AXE III. DEVELOPPEMENT sOCIOCULTUREL

Chapitre 1. Éducation

191. L'édification du système d'enseignement ivoirien, est une mission dévolue au Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et au Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) qui se sont assignées un ensemble d'objectifs à court, moyen et long terme résumés comme suit :
    - Le développement des infrastructures éducatives et du matériel didactique ;
    - L'amélioration de l'offre d'enseignement tant au plan humain qu'en matière de gouvernance ;
    - L'instauration d'un système de qualité à la fois inclusif, accessible, performant et vecteur de paix et de cohésion sociale.
192. A cet effet, ces trois entités disposent d'un ensemble d'organes ayant pour vocation de conduire la politique du Gouvernement en matière d'accès à l'enseignement pour tous les types d'établissement (public, privé et communautaire) et à tous les niveaux constitutifs du système d'enseignement ivoirien à savoir :
    - Le Préscolaire (3-5 ans) ;
    - Le Primaire (6-11 ans) ;
    - Le Secondaire Général et Technique (12-18 ans) ;
    - La Formation Professionnelle ;
    - Le Supérieur.
193. Ce dispositif se veut être, non seulement, un outil d'instruction de la jeunesse, mais aussi, un instrument de stratégie de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les jeunes bénéficient de formations diverses et variées, ponctuées de concours et d'examens diplômants tout le long de leur cursus éducatif.
194. Le système éducatif du District du Woroba, composé de trois Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (DREN-ET), est caractérisé par :
    - Une prédominance des établissements publics (89 % des établissements) ;
    - Une forte concentration des établissements primaires (93 % des établissements) ;
    - Une dispersion des établissements en zone rurale ;
    - L'absence d'un Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) ;

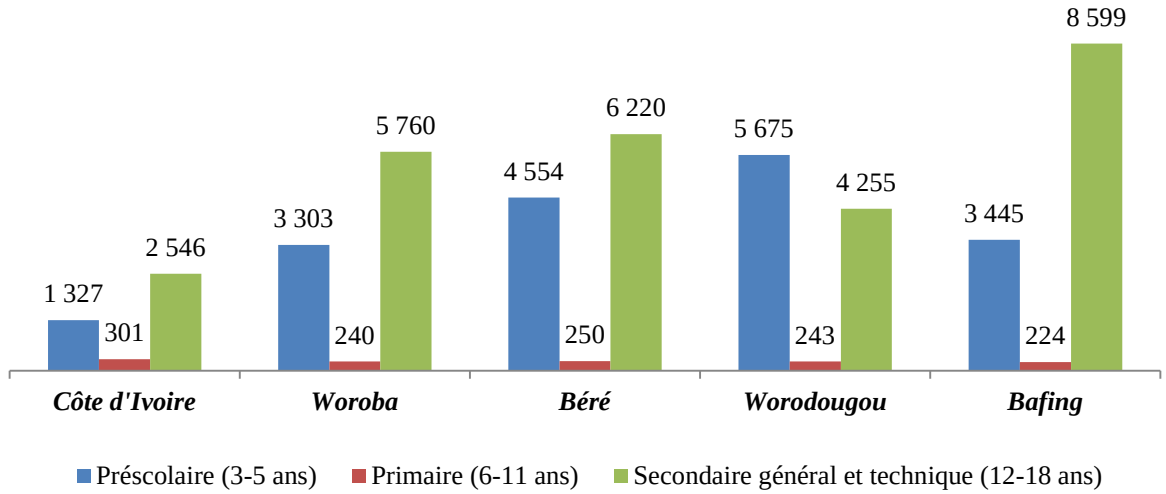
Tableau 48 : Nombre d'établissements d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut

Degré d'enseignement	Public			Privé			Communautaire[18]		
	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.
Préscolaire	18	1 135	48	3	142	8	0	0	0
Primaire	568	90 753	2 448	17	3 374	80	46	2 702	77
Secondaire 1er cycle	15	12 555	452	6	2 654	165	0	0	0
Secondaire 2ème cycle		1 024			1 080		0	0	0
Secondaire Technique	0	0	0	1	132	24	0	0	0
Formation professionnelle	1	137	69	2	12	15	0	0	0
Supérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014 ; Etbs : Etablissements - Ens. : Enseignants – ND : Non disponible

195. L'analyse des ratios de présence géographique permet de souligner l'insuffisance d'établissement du préscolaire dans le District. En effet, les trois régions du District affichent, pour ce cycle, des ratios largement supérieurs à la moyenne nationale. Ce constat est également vérifié pour le cycle Secondaire (Général et Technique). A l'inverse, la couverture en établissements du cycle Primaire est supérieure à la moyenne nationale, le District présente un ratio de 240 enfants en âges d'être scolarisés par école contre une moyenne nationale de 301 enfants par école.

Figure 22 : Nombre d'enfants en âges d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement[19]



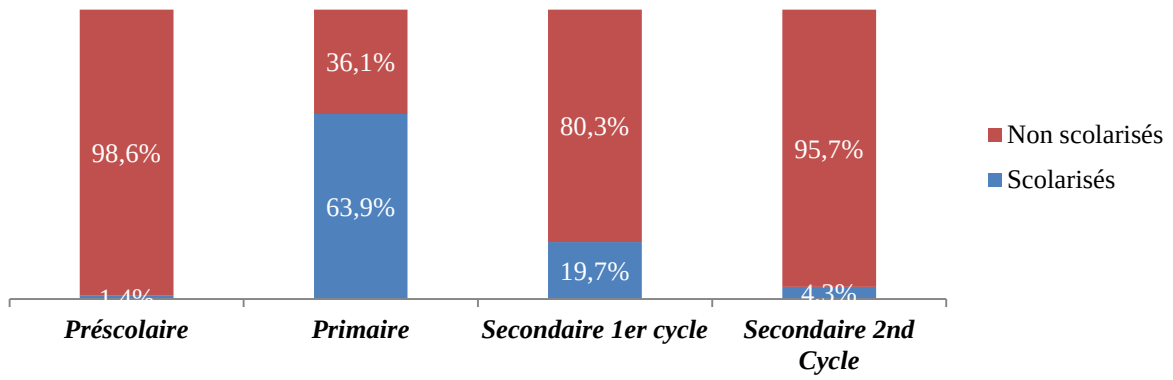
Sources : INS - RGPH 98 et MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014

[18] *Cf. Glossaire*

[19] *Ratio entre le nombre d'enfants pouvant être scolarisés dans la tranche d'âge et le nombre d'établissement du degré d'enseignement correspondant*

196. Cette insuffisance d'établissements a des conséquences directes sur les caractéristiques sociales de la population. Le District du Woroba est marqué par un grand taux d'analphabétisme et par un niveau d'étude en dessous de la moyenne nationale. En effet, selon le RGPH 1998, sur 10 000 habitants, plus de 7 350 ne disposent que d'un niveau primaire contre 6 700 pour 10 000 à l'échelle nationale. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes (77,5 % des femmes n'ont qu'un niveau primaire). Ainsi près de 80 % des enfants de 12 à 15 ans et plus de 95 % des enfants de 16 et 18 ans ne sont pas scolarisés.

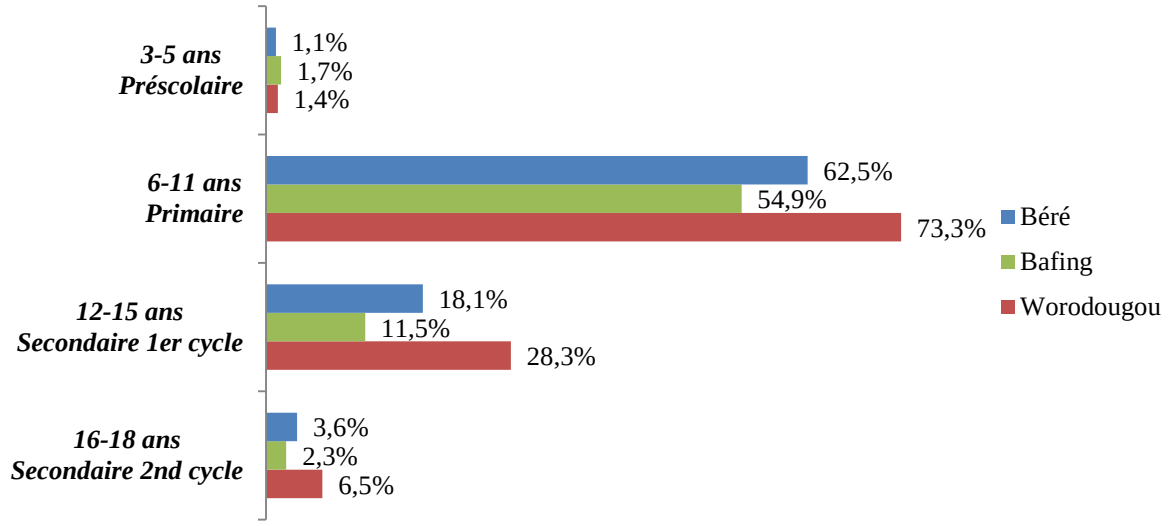
Figure 23 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014 et RGPH 1998

197. Cette tendance est également confirmée par l'étude des taux de scolarisation par tranche d'âge avec une faible proportion d'élèves scolarisés dans les cycles secondaires. Toutefois les taux de scolarisation du primaire et secondaire sont plus élevés dans la région du Worodougou.

Figure 24 : Synthèse des taux bruts de scolarisation[20] par tranche d'âge par région

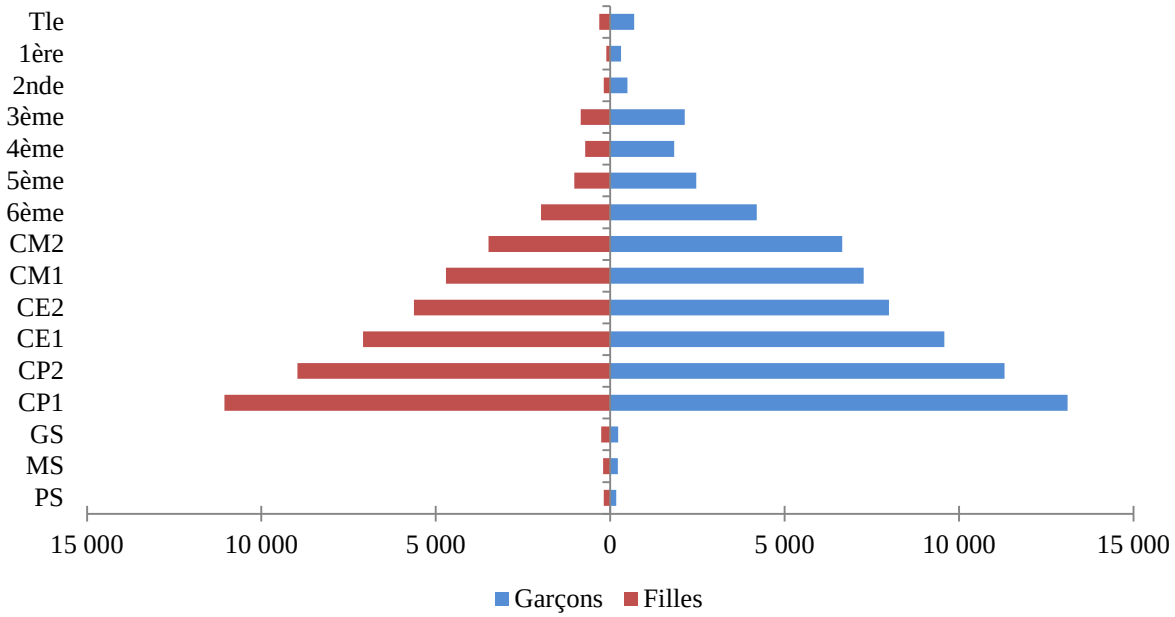


Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014 et INS - RGPH 1998

[20] *Cf. Glossaire*

198. En outre, à cette faible scolarisation des enfants, s'associe un phénomène important de déperdition scolaire constaté dès le cycle Primaire et retranscrit dans la pyramide scolaire du District qui se distingue par une base très faible marquant le manque de scolarisation du cycle préscolaire, puis une concentration des enfants dans le Primaire avec une déperdition constante des enfants jusqu'à la fin du cycle Secondaire.

Figure 25 : Pyramide scolaire du District[21]



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014

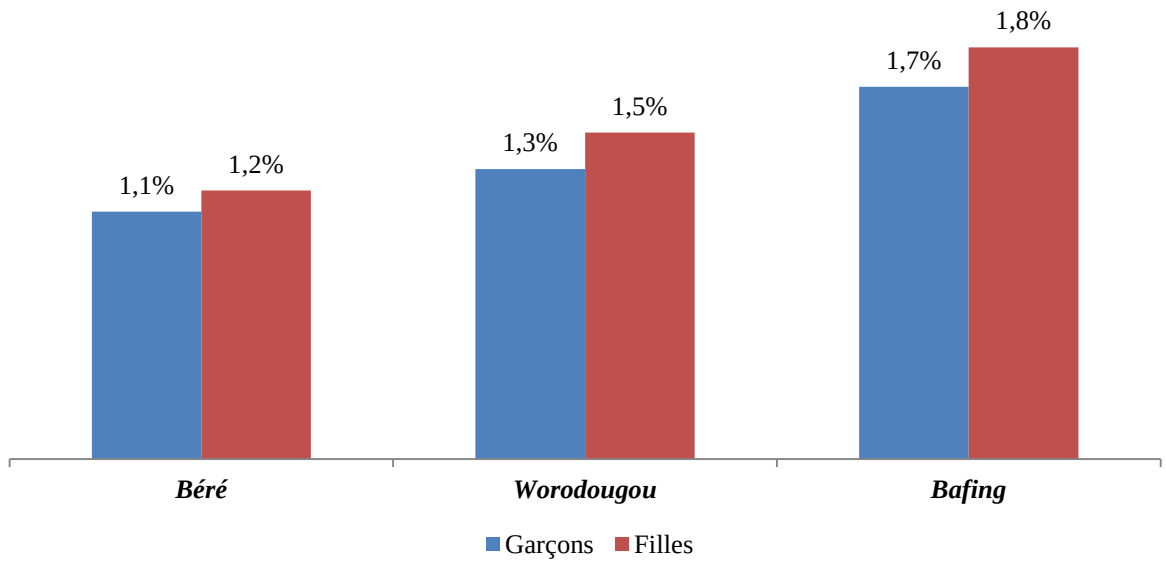
[21] *Cf. Glossaire*

III.1.1 Préscolaire

III.1.1.1 Scolarisation

199. L'enseignement préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide de la scolarisation en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul.
200. Bien que facultatif, cet enseignement est primordial pour la préparation de l'enfant au cycle Primaire. L'enseignement préscolaire permet par ailleurs de détecter très tôt certains problèmes de la petite enfance comme le cas des enfants dont la naissance n'a pas été déclarée.
201. Le District du Woroba compte 1 277 enfants inscrits en cycle Préscolaire soit un taux brut de scolarisation[22] de 1,4 % des enfants de 3 à 5 ans. Ce taux est bien inférieur au taux national de 4,4 %.

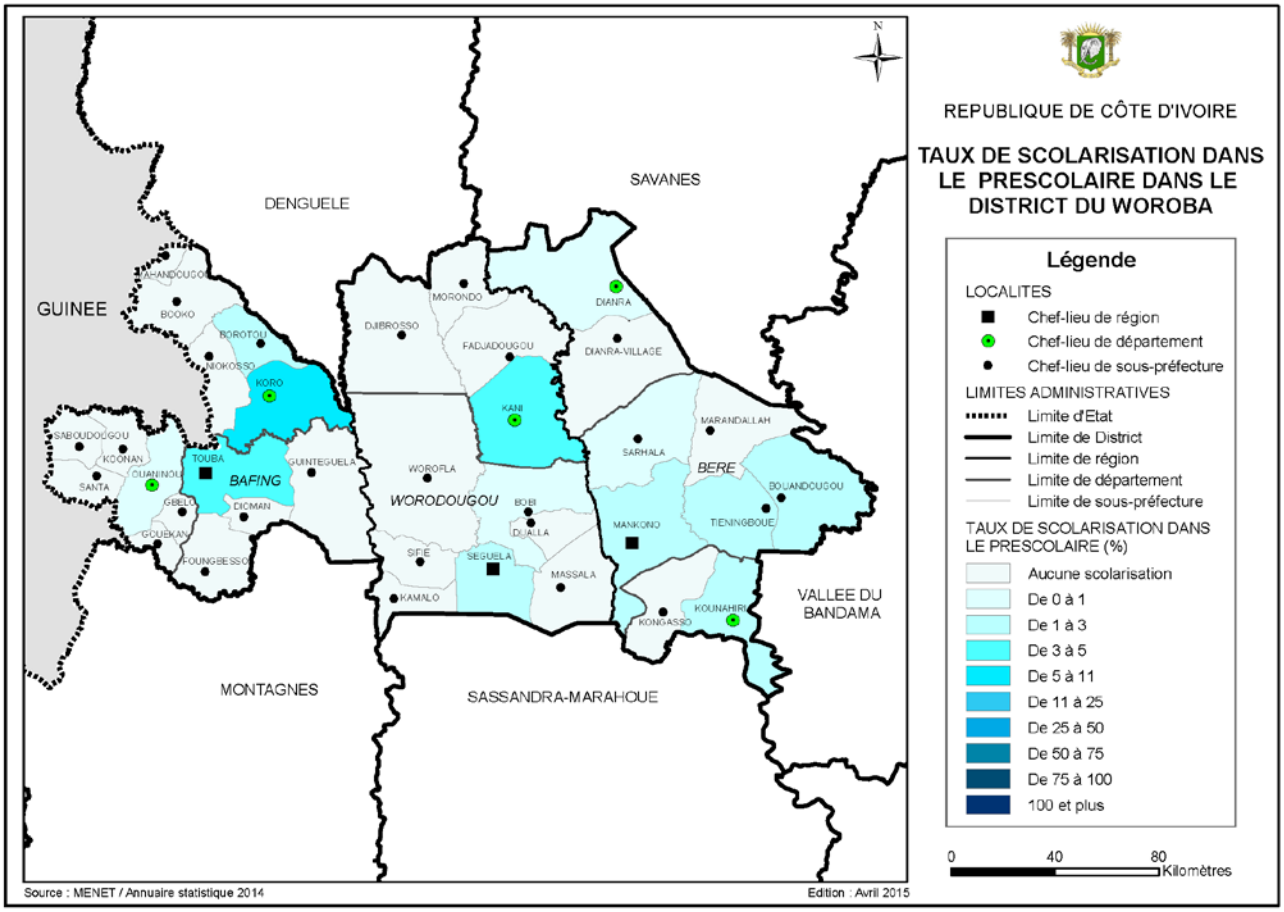
Figure 26 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région



Sources : INS - RGPH 98 et MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

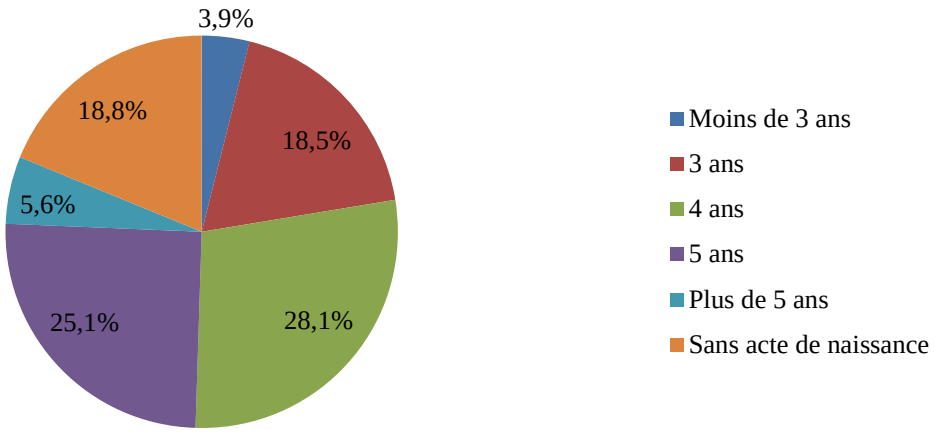
[22] *Sur la base des projections officielles 2014 du RGPH 1998*

Carte 31: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District



202. Toutefois ces chiffres sont biaisés par les scolarisations tardives et précoces, mais surtout par la proportion d'enfants qui ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance (18,8 % des enfants scolarisés) et qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale).

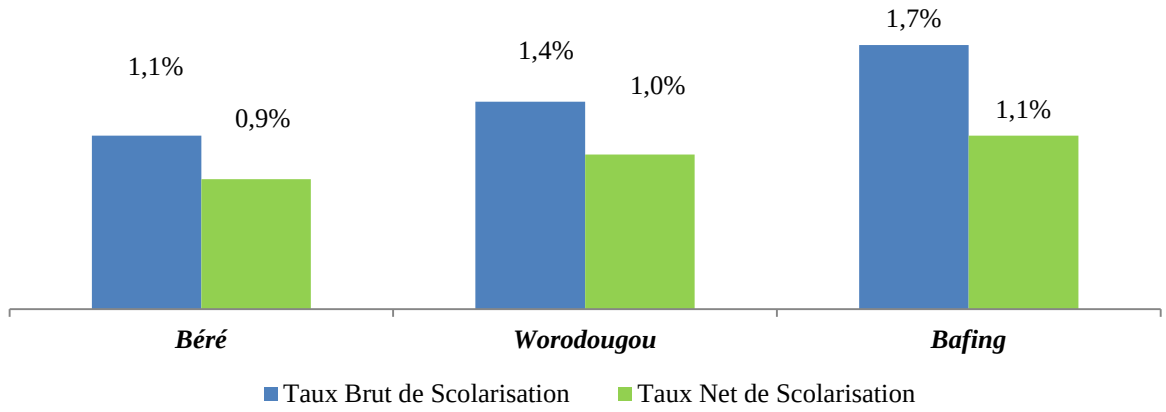
Figure 27 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014

203. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (3-5 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 1,0 %.

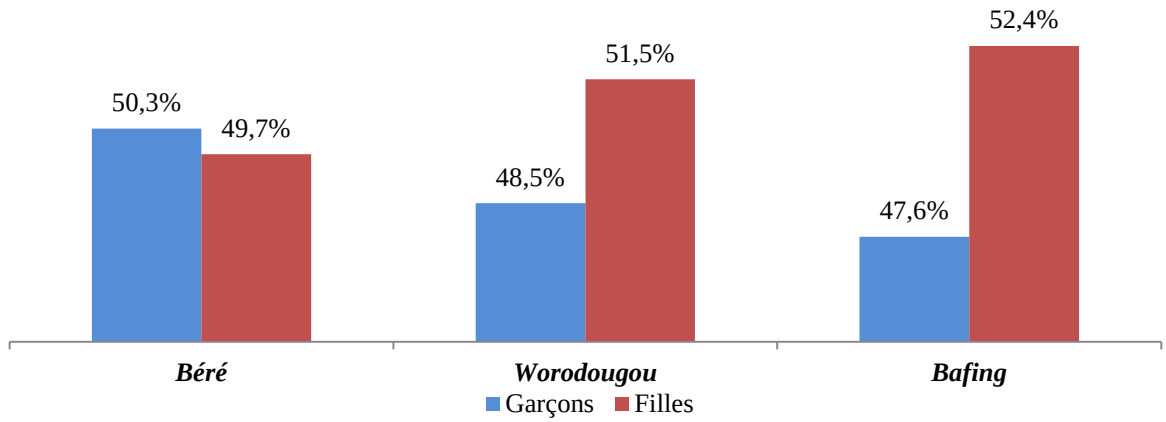
Figure 28: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014 et INS - RGPH 1998

204. La répartition des enfants est équilibrée entre les trois régions du District. L'indice de parité du District s'établit à 1,05 fille pour 1 garçon.

Figure 29 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014

205. Bien que le District compte 89 % des enfants scolarisés dans des établissements publics, la scolarisation est essentiellement concentrée dans des zones urbaines (79 %). Par ailleurs, la proportion d'enfants en milieu rural est plus importante dans la région du Bafing.

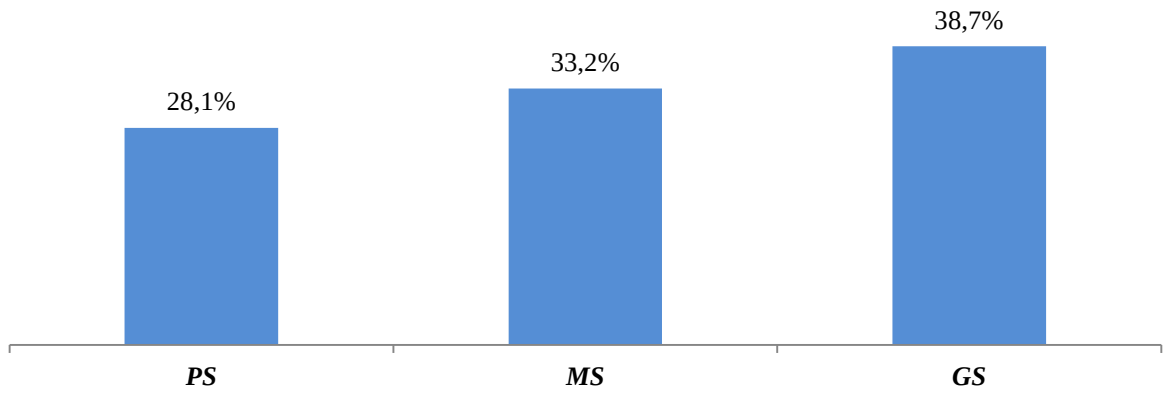
Tableau 49: Répartition des enfants du préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et par genre

Région	Statut	Enfants	Dont rural	Indice de parité
Béré	Privé	62	0	0,77
	Public	407	36	1,02
	Total	**469**	**36**	**0,99**
Bafing	Privé	52	0	0,79
	Public	368	169	1,15
	Total	**420**	**169**	**1,10**
Worodougou	Privé	28	0	0,87
	Public	360	58	1,08
	Total	**388**	**58**	**1,06**
Total District	Privé	142	0	0,80
	Public	1 135	263	1,08
	Total	**1 277**	**263**	**1,05**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

- 38,7 % des enfants scolarisés sont concentrés sur la dernière année du préscolaire (Grande Section), mettant en avant la scolarisation tardive des enfants en bas âge et par conséquent l'insuffisance d'infrastructures et le manque de sensibilisation des familles quant à l'importance du niveau préscolaire.

Figure 30 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

III.1.1.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

206. L'enseignement préscolaire est dispensé dans deux types d'établissements :
   - Des établissements publics gratuits et accessibles à tous qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 86 % des établissements (soit 18 établissements) ;
   - 3 établissements privés, un dans chaque région.

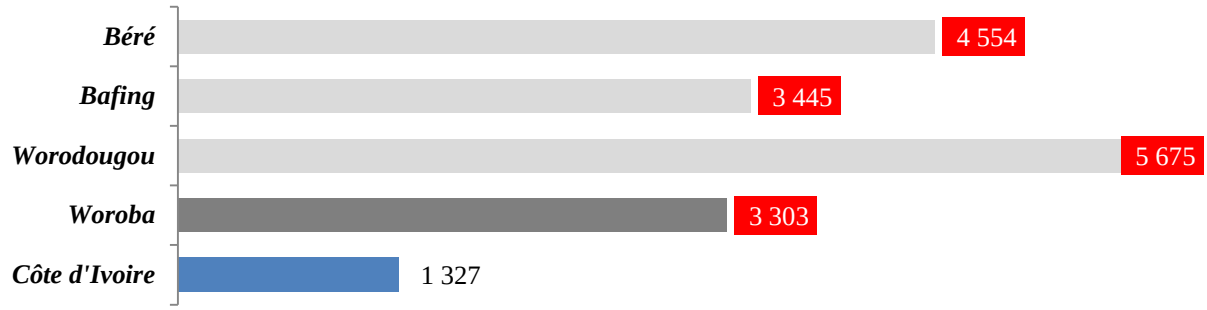
Tableau 50 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Salles	Grps Péda	Enfants	Ins.	Ratio d'occupation[23]	Ratio d'encadrement[24]
Béré	Privé	1	2	3	62	3	31,0	20,7
	Public	8	20	17	407	17	20,4	23,9
	Total	**9**	**22**	**20**	**469**	**20**	**21,3**	**23,5**
Bafing	Privé	1	4	3	52	3	13,0	17,3
	Public	6	16	14	368	15	23,0	24,5
	Total	**7**	**20**	**17**	**420**	**18**	**21,0**	**23,3**
Worodougou	Privé	1	2	2	28	2	14,0	14,0
	Public	4	8	15	360	16	45,0	22,5
	Total	**5**	**10**	**17**	**388**	**18**	**38,8**	**21,6**
Total District	Privé	3	8	8	142	8	17,8	17,8
	Public	18	44	46	1 135	48	25,8	23,6
	Total	**21**	**52**	**54**	**1 277**	**56**	**24,6**	**22,8**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation – Etbs : Etablissements – Ins : Instituteur

207. Le District du Woroba affiche un ratio de présence géographique en deçà de la moyenne nationale avec 3 303 enfants en âge d'être scolarisé par école. Ce constat s'exprime de manière homogène dans l'ensemble des régions du District, avec une couverture plus faible dans la région du Worodogou.

Figure 31 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3à5 ans) par école préscolaire par région



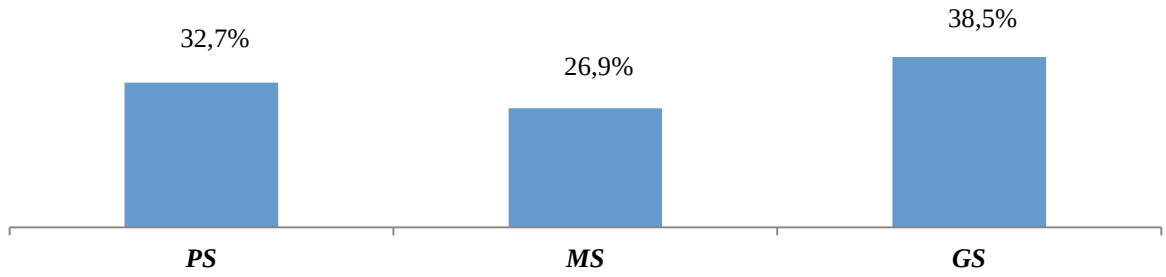
Sources : INS - RGPH 98 et MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

[23] *Cf. Glossaire*

[24] *Cf. Glossaire*

208. Le District compte 52 salles de classe. La région de Worodougou est la moins équipée avec 10 salles. Ainsi avec une école pour 61 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 25 enfants par salle, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait pas le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants en bas âge.

Figure 32 : Répartition des salles de classe de Préscolaire selon le niveau d'études



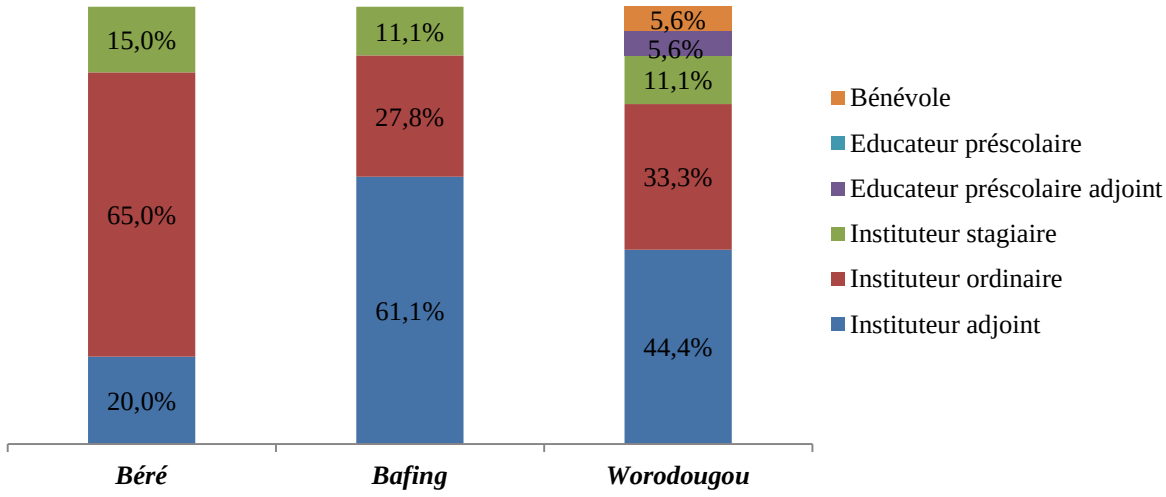
Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

209. Le District compte 54 groupes pédagogiques répartis sur l'ensemble du cycle préscolaire avec en moyenne 24 enfants par groupe.
210. En matière d'infrastructures, 2 % des salles sont utilisées autrement que pour les cours. Sur les 98 % de salles utilisées, 23 % sont considérées en mauvais état.

b) Corps enseignant

211. Le corps enseignant est composé de 56 instituteurs (dont 55 sont des femmes) soit un ratio d'encadrement moyen de 23 enfants par instituteurs. Il est majoritairement composé d'instituteurs ordinaires (43 %) et d'instituteurs adjoints (41 %).

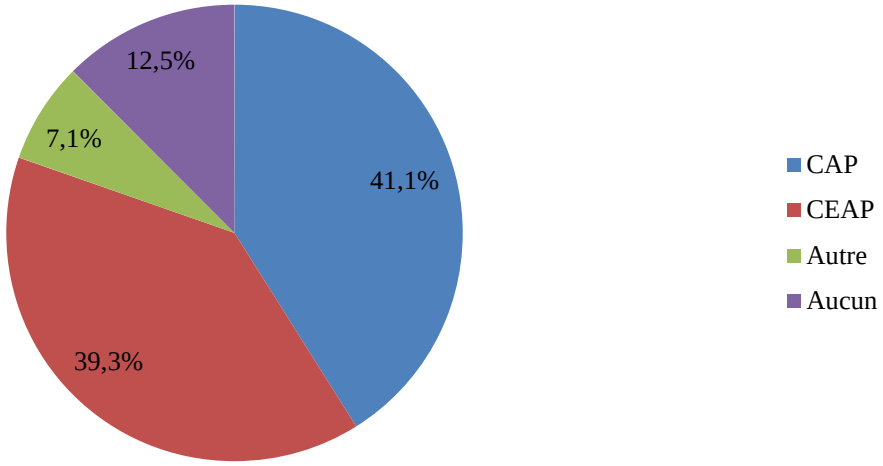
Figure 33 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

212. 80,4 % du corps enseignant disposent à minima d'un CEAP contre 12,5 % sans diplôme pédagogique (principalement des assistantes maternelles).

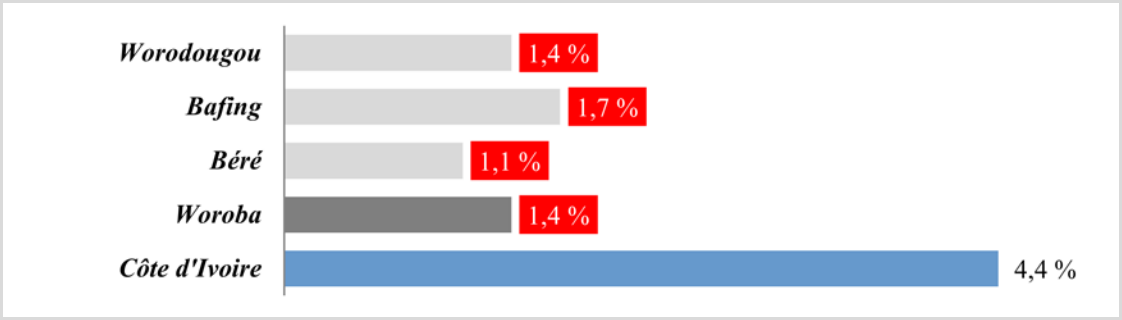
Figure 34 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique



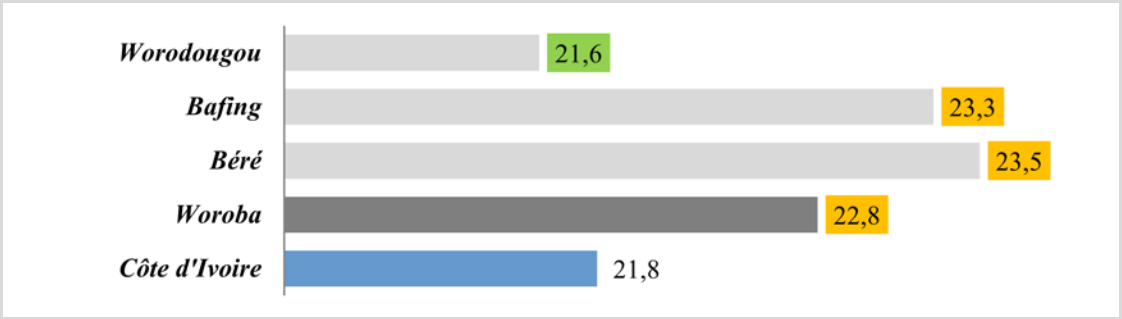
Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

Chiffres clés 16 : Préscolaire

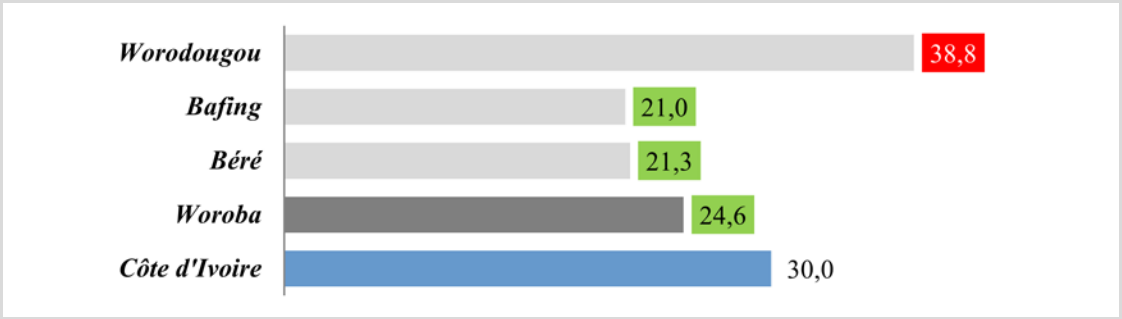
Taux brut de scolarisation



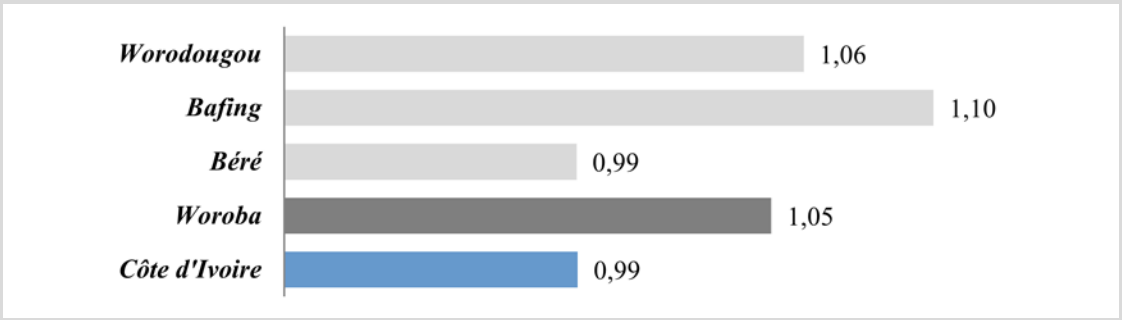
Ratio d'encadrement (nombre d'enfants par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'enfants par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



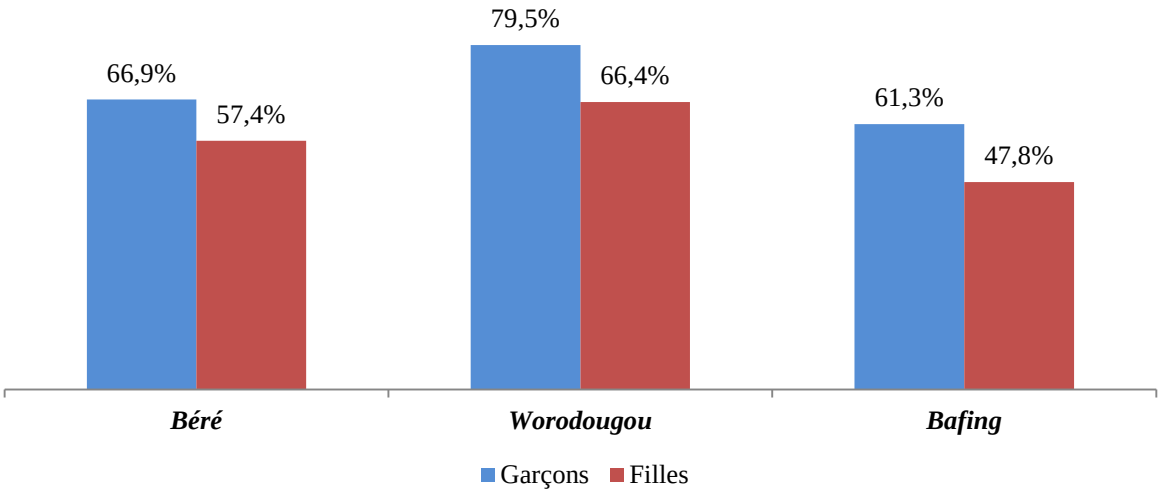
Niveau régional
Niveau District
Niveau national

III.1.2 Primaire

III.1.2.1 Scolarisation

213. Le cycle Primaire constitue la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien. Il comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).
214. Le District du Woroba compte 96 829 enfants inscrits en cycle Primaire soit un taux brut de scolarisation[25] de 63,9 % des enfants de 6 à 11 ans, avec une disparité régionale puisque la région du Worodougou enregistre un taux brut de scolarisation de 73,3 % contre 54,9 % dans la région du Bafing.
215. Cette sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 57,7 % soulignant la difficulté de sensibilisation des familles quant à l'éducation des jeunes filles.

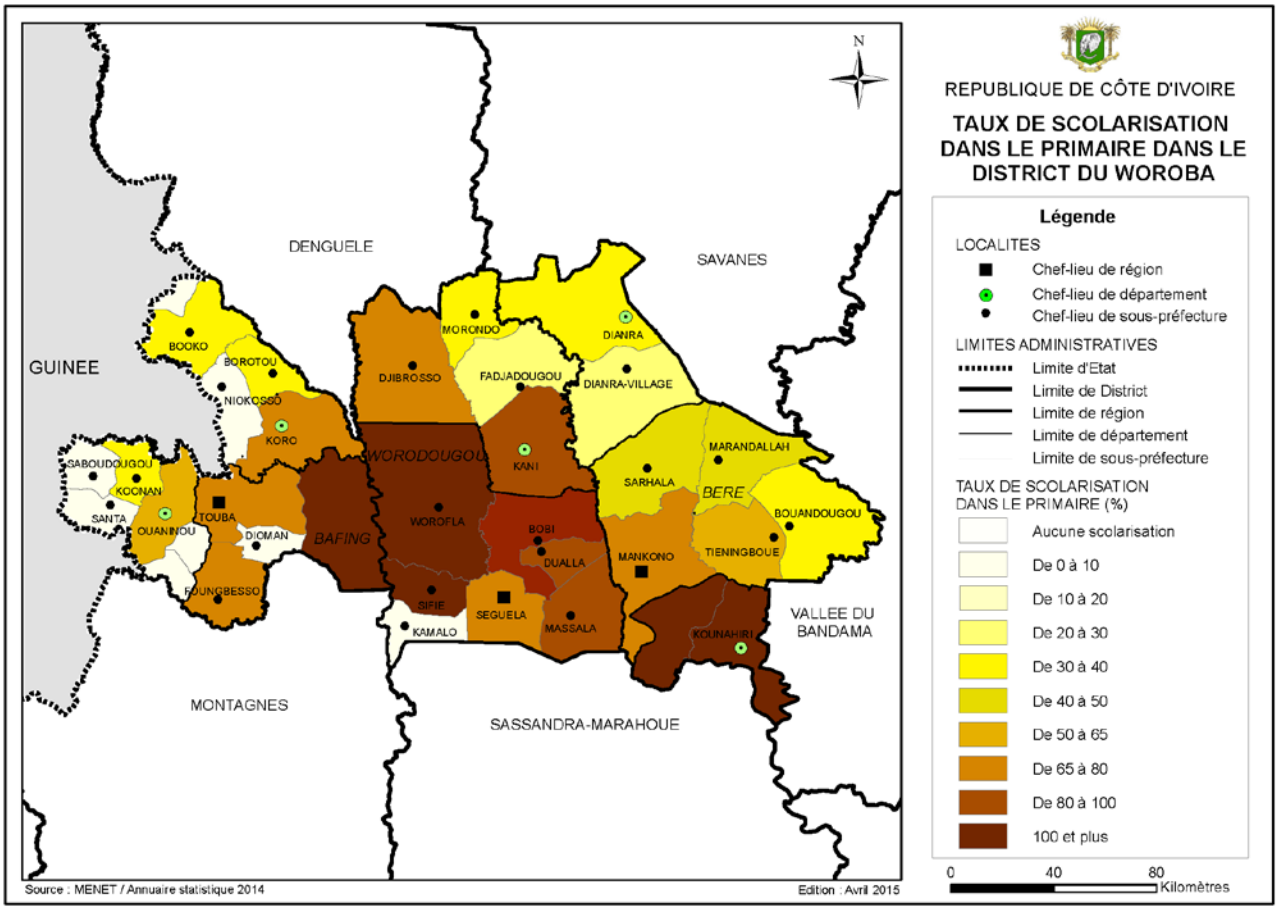
Figure 35 : Taux brut de scolarisation du primaire par genre et par région



Sources : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; INS - RGPH 1998

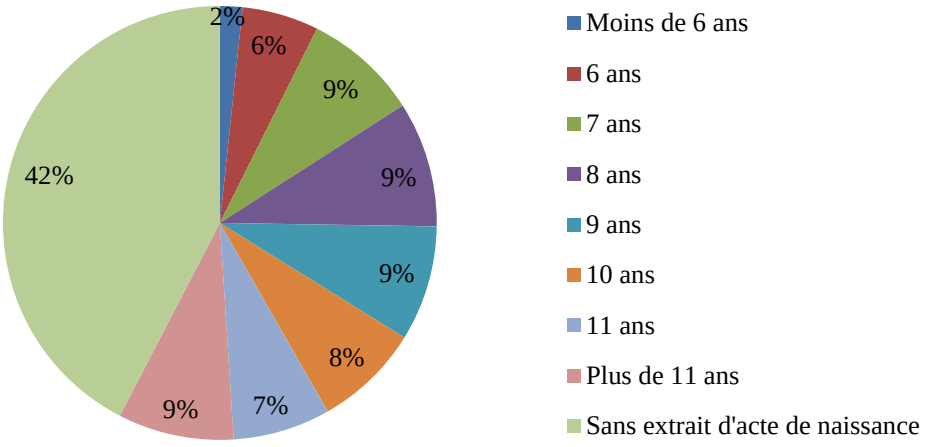
25 *Cf. Glossaire*

Carte 32: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District



216. Ces taux de scolarisation sont biaisés par les scolarisations précoces, les redoublements, mais surtout par la forte proportion d'élèves qui ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance (42 %) et qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale).

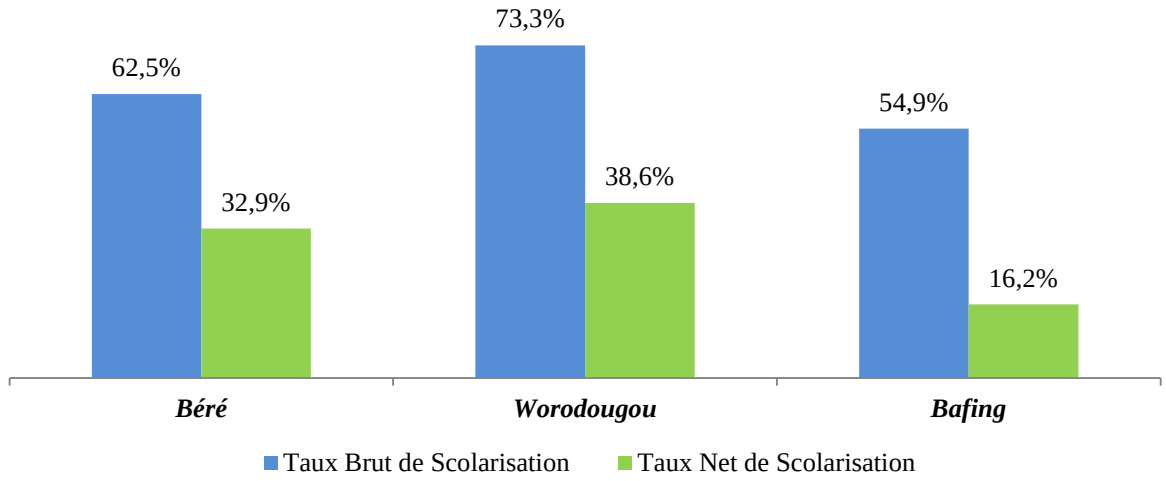
Figure 36 : Répartition des enfants scolarisés au niveau primaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

217. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (6-11 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 30,2 % en moyenne.

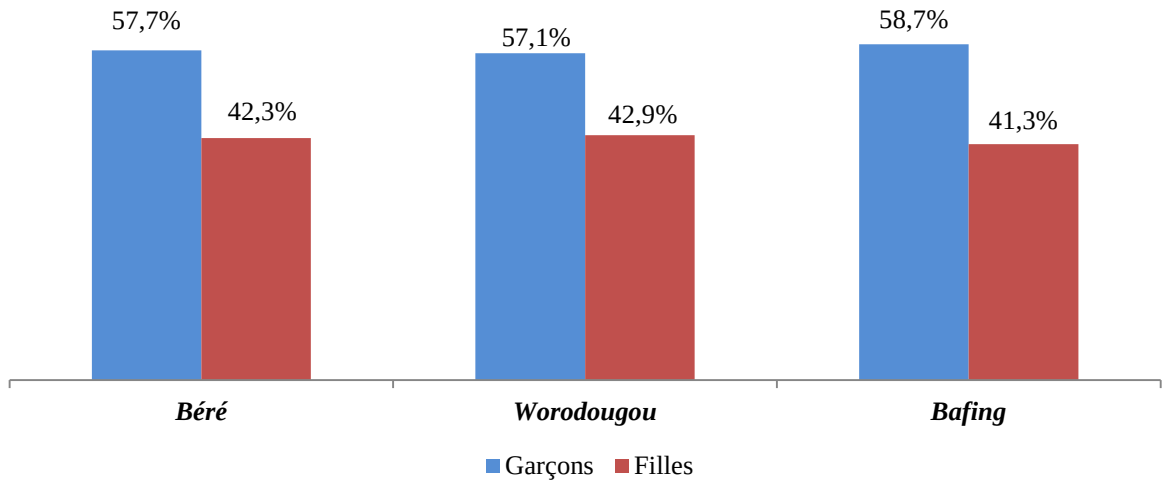
Figure 37 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation[26] du Primaire par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014 et INS - RGPH 1998

218. La région du Béré concentre 41 % des élèves de primaire alors que la région du Bafing ne compte que 23 %. L'indice de parité du District s'établit à 0,73 fille en moyenne.

Figure 38 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

[26] *Cf. Glossaire*

219. 94 % des élèves du District sont scolarisés dans des établissements publics et 78 % sont inscrits en zone rurale.

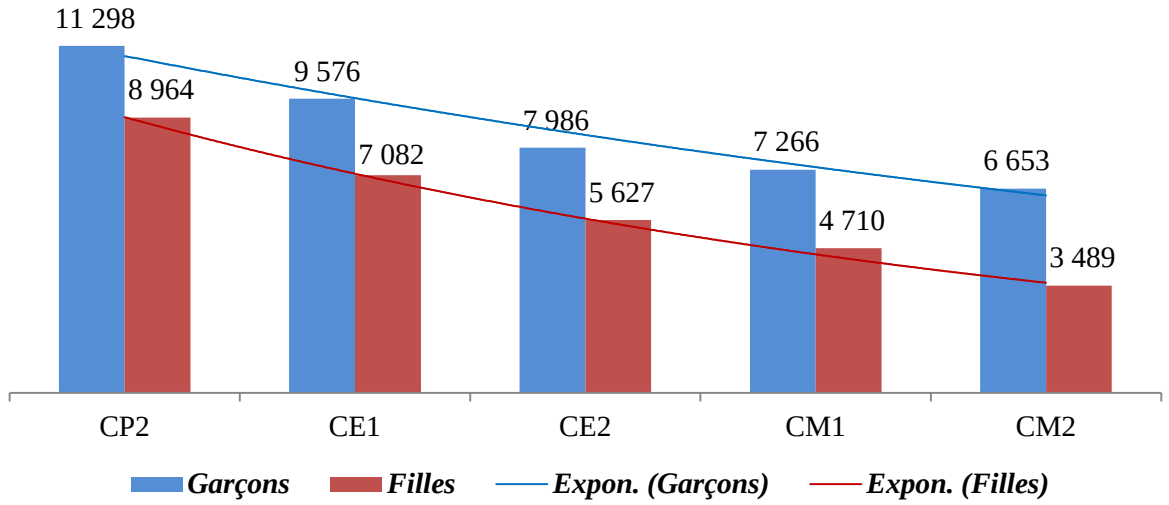
Tableau 51: Nombre d'élèves par région, par statut et par zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire

Région	Statut	Elève	Dont rural	Indice de parité
Béré	Communautaire	216	216	0,73
	Privé	1 297	223	0,72
	Public	38 224	31 320	0,73
	Total	**39 737**	**31 759**	**0,73**
Worodougou	Communautaire	1 605	1 605	0,81
	Privé	936	0	0,84
	Public	32 294	23 602	0,74
	Total	**34 835**	**25 207**	**0,75**
Bafing	Communautaire	881	881	0,86
	Privé	1 141	646	0,48
	Public	20 235	17 153	0,71
	Total	**22 257**	**18 680**	**0,70**
Total District	Communautaire	2 702	2 702	0,82
	Privé	3 374	869	0,66
	Public	90 753	72 075	0,73
	Total	**96 829**	**75 646**	**0,73**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

220. Les effectifs sont concentrés sur les premières années de cycle à savoir les classes de CP1 et CP2. A l'inverse, les classes de CM2 ne représentent que 10,5 % des effectifs scolarisés. Ce phénomène de déperdition scolaire est particulièrement vrai pour les filles puisqu'alors qu'elles représentent 46 % des effectifs en CP1, ce ratio passe à 34 % en CM2 soit un taux de déperdition annuel moyen entre le CP2 et le CM2 de 21 % contre 12 % pour les garçons.

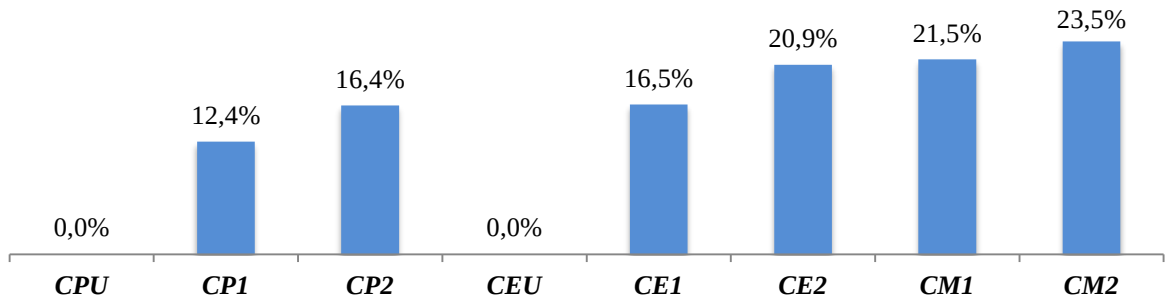
Figure 39: Evolution des effectifs[27] par genre du CP2 au CM2



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

221. Cette conclusion est appuyée par l'analyse des taux de redoublement dans les différents niveaux d'étude. En effet, si le taux de redoublement moyen est de 17,5 % dans le District, il augmente avec les niveaux scolaires et atteint 23,5 % dans les classes de CM2 soulignant la difficulté des élèves à atteindre le niveau requis nécessaire pour le passage au premier cycle du Secondaire.

Figure 40 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

222. Le taux de redoublement des établissements privés s'établit à 6,8 % contre 18,2 % pour les établissements publics.

[27] *Cf. Glossaire*

Tableau 52 : Proportion des effectifs redoublants par genre, par région et par niveau d'étude du primaire (en %)

Région	Niveau d'étude	Taux de redoublement	Taux de redoublement des filles
Béré	CP1	12,9	13,2
	CP2	19,6	17,9
	CE1	19,0	18,9
	CE2	24,6	24,8
	CM1	23,3	23,2
	CM2	32,4	31,0
Worodougou	CP1	10,6	10,6
	CP2	14,7	14,6
	CE1	14,1	14,1
	CE2	17,8	18,9
	CM1	18,3	18,6
	CM2	10,8	9,4
Bafing	CP1	14,1	13,4
	CP2	13,5	13,7
	CE1	15,9	15,6
	CE2	19,5	19,5
	CM1	23,5	24,1
	CM2	26,3	25,9
Total District	CP1	12,4	12,4
	CP2	16,4	15,8
	CE1	16,5	16,5
	CE2	20,9	21,5
	CM1	21,5	21,6
	CM2	23,5	21,6

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

223. Le cycle Primaire est également marqué par un abandon important des élèves de CM2, traduit par le taux de transition[28] primaire-secondaire qui s'établit à 67,7 %, en dessous de la moyenne nationale de 73,5 %. Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition de 66,1 %. Le taux élevé d'abandon des élèves de ce district met en évidence une population paysanne, habituée à utiliser les jeunes garçons comme main d'œuvre et à pousser les jeunes filles au mariage précoce.

[28] *Cf. Glossaire*

Tableau 53 : Taux de transition primaire-secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre

Cycle	Total élèves	Garçon	Fille
CM2 (2012-2013)	9 140	6 132	3 008
6ème (2013 -2014)	6 187	4 198	1 989
Taux de transition	67,7 %	68,5 %	66,1 %

Sources : MENET - Annuaires statistiques 2012 -2013 et 2013-2014 de l'éducation

III.1.2.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

224. L'enseignement primaire dans le District du Woroba est dispensé dans trois types d'établissements :
   - Des établissements publics gratuits et accessibles à tous qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec plus de 90 % des établissements (soit 568 établissements) ;
   - 17 établissements privés payants qui représentent 2,7 % des structures ;
   - 46 établissements communautaires qui représentent 7,3 % des structures du District.

Tableau 54 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Élèves	Salles	Grp Pédago.	Ins.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Béré	Comm.	4	216	9	9	9	24,0	24,0
	Privé	9	1297	30	32	29	43,2	44,7
	Public	241	38 224	1148	1203	1068	33,3	35,8
	Total	**254**	**39 737**	**1 187**	**1 244**	**1 106**	**33,5**	**35,9**
Worodougou	Comm.	22	1 605	49	64	42	32,8	38,2
	Privé	3	936	18	18	19	52,0	49,3
	Public	171	32 294	818	862	792	39,5	40,8
	Total	**196**	**34 835**	**885**	**944**	**853**	**39,4**	**40,8**
Bafing	Comm.	20	881	28	38	26	31,5	33,9
	Privé	5	1141	36	36	32	31,7	35,7
	Public	156	20 235	647	792	588	31,3	34,4
	Total	**181**	**22 257**	**711**	**866**	**646**	**31,3**	**34,5**
Total District	Comm.	46	2 702	86	111	77	31,4	35,1
	Privé	17	3 374	84	86	80	40,2	42,2
	Public	568	90 753	2 613	2 857	2 448	34,7	37,1
	Total	**631**	**96 829**	**2 783**	**3 054**	**2 605**	**34,8**	**37,2**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation – Etbs : Etablissements – Ins : Instituteurss – Grp Pédago. Groupe pédagogique

225. Le District du Woroba affiche un ratio de présence géographique au-dessus de la moyenne nationale avec 240 enfants en âge d'être scolarisé par école. Ce constat s'exprime de manière homogène dans l'ensemble des régions du District.

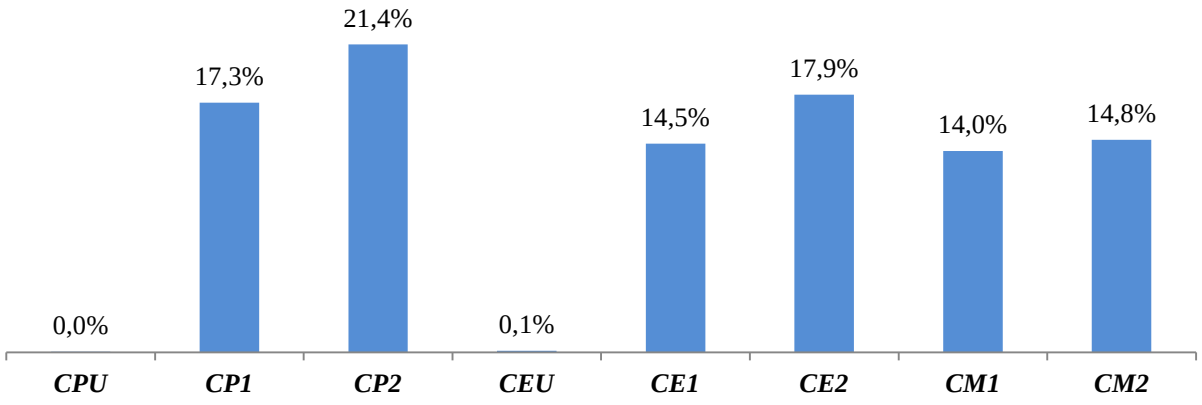
Figure 41 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école primaire par région



Sources : INS - RGPH 98 et MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

226. Ainsi avec 1 école pour 154 élèves scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 34,8 élèves par salle, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait pas le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants du District.
227. Le District compte 2 783 salles de classe dont 43 % sont concentrées dans la région du Béré. Les salles de classe permettent d'accueillir les élèves sur les différents niveaux scolaires principalement sur le niveau CP (38,7 % des salles).

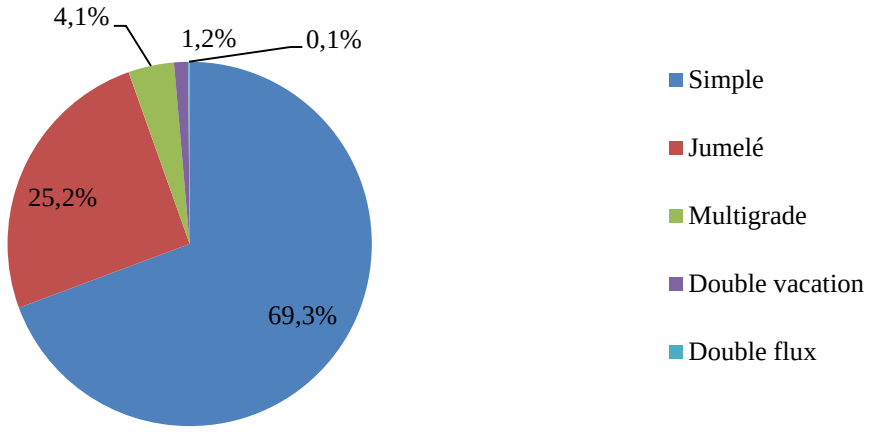
Figure 42 : Répartition des salles de classe de Primaire selon le niveau d'études



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

228. Le District compte 3 054 groupes pédagogiques répartis sur l'ensemble du cycle Primaire. Ces groupes pédagogiques sont utilisés à 25,2 % en fonctionnement jumelé (deux niveaux par enseignant) et 1,2 % en double vacation (une classe par demi-journée).

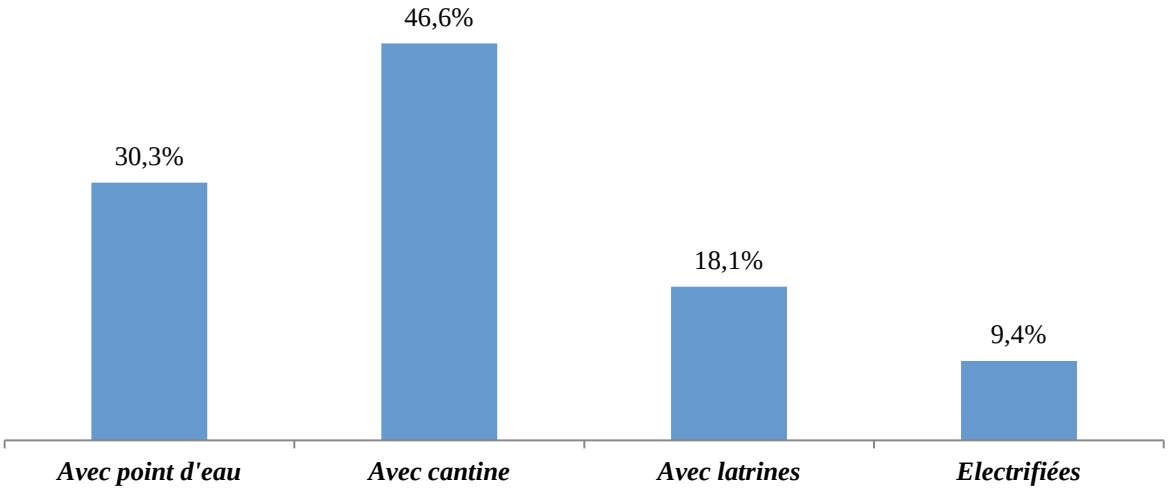
Figure 43 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

229. Enfin, les établissements du District sont caractérisés par la vétusté de leurs équipements et leurs insuffisances d'infrastructures. A titre d'illustration, seulement 30,3 % des établissements disposent d'un point d'eau et 18,1 % ont des latrines.

Figure 44 : Présence des commodités dans les écoles primaires

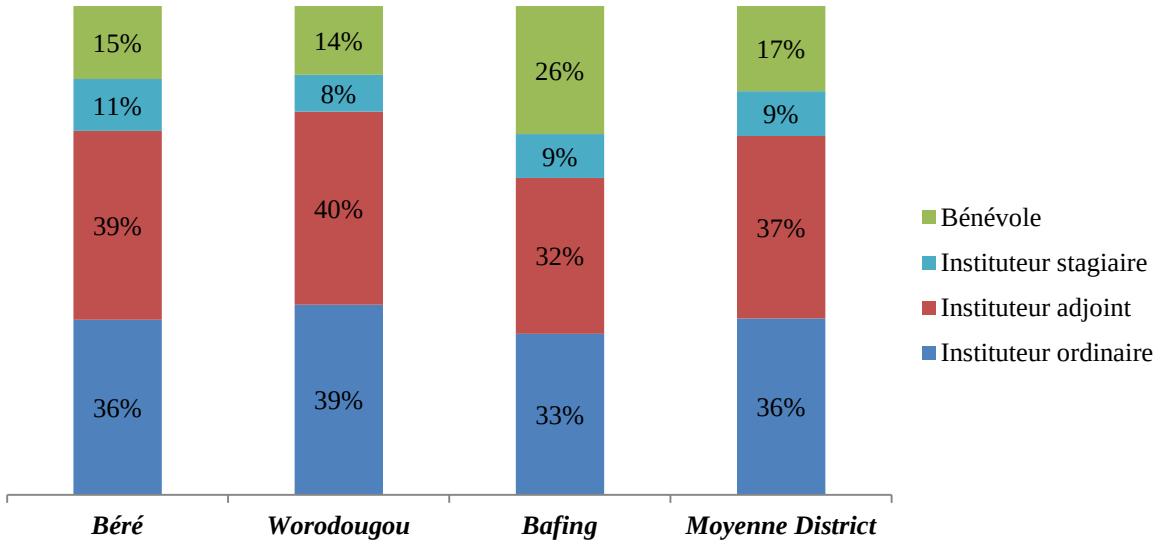


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

b) Corps enseignant

230. Le corps enseignant est composé de 2 605 instituteurs (dont 81 % sont des hommes). Il est majoritairement constitué d'instituteurs adjoints (37 %) et d'instituteurs ordinaires (36 %). La part d'instituteurs stagiaires et de bénévoles est élevée avec 26 % du corps enseignant, mettant en évidence l'insuffisance d'enseignants dans le District, qui sont remplacés par du personnel moins expérimenté.

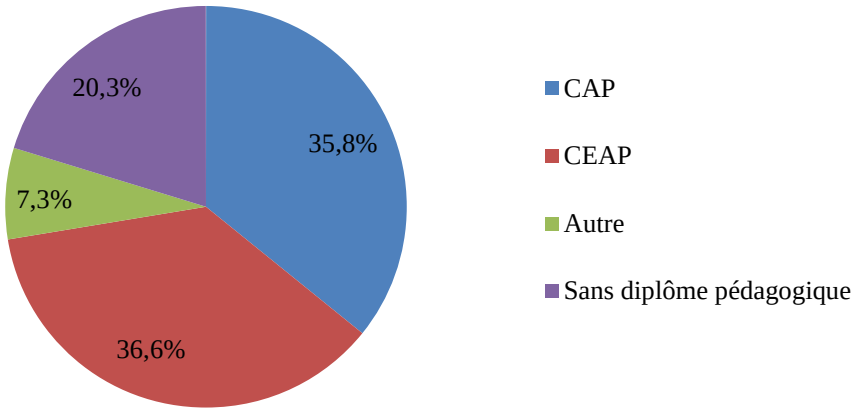
Figure 45 : Répartition des instituteurs du primaire par emploi par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

231. Ceci se confirme par l'analyse des diplômes pédagogiques des instituteurs. En effet, 20,3 % du corps enseignant ne possèdent aucun diplôme pédagogique en partie expliqué par la présence d'assistantes scolaires.

Figure 46 : Répartition des instituteurs du primaire par statut selon le diplôme pédagogique

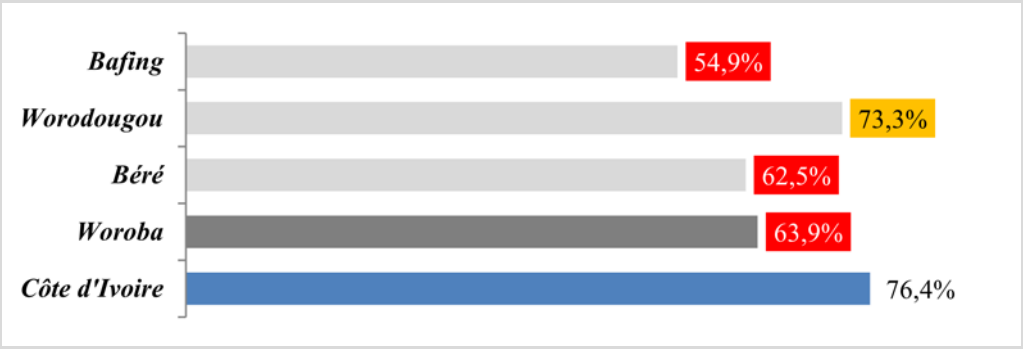


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation – CAP : Certificat d'aptitude professionnelle, CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique[29]

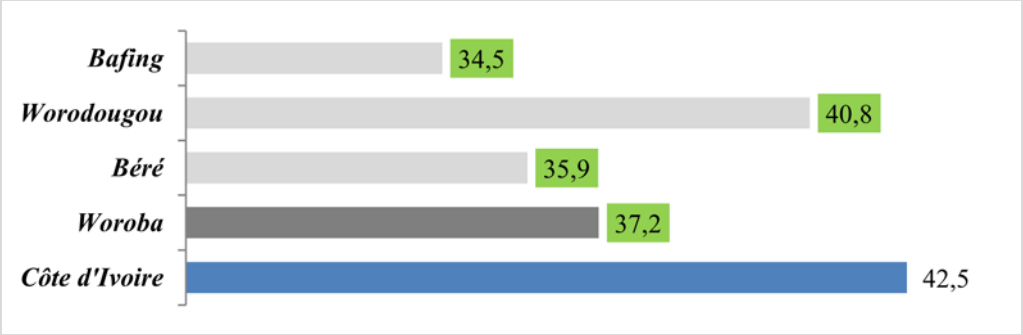
[29] *Cf. Glossaire*

Chiffres clés 17 : Primaire

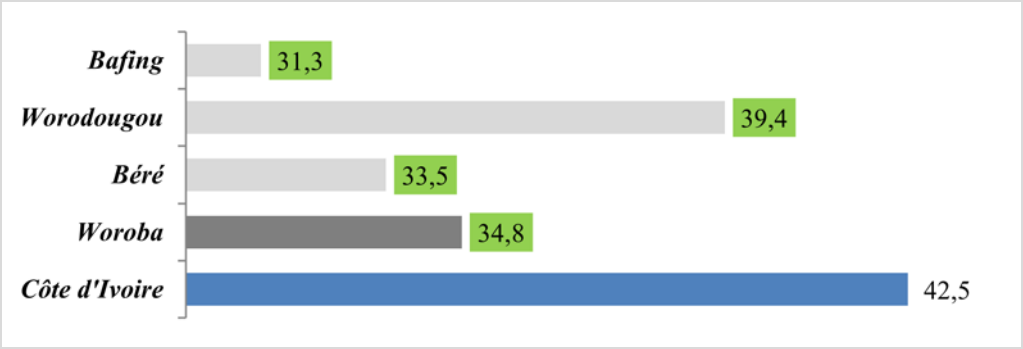
Taux brut de scolarisation



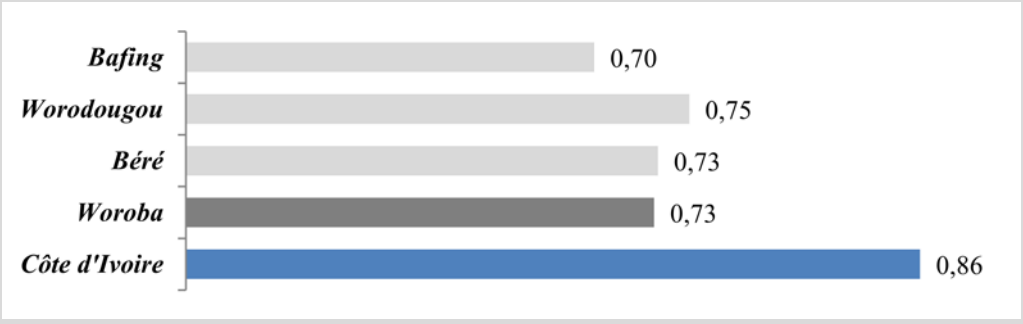
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

III.1.3 Secondaire

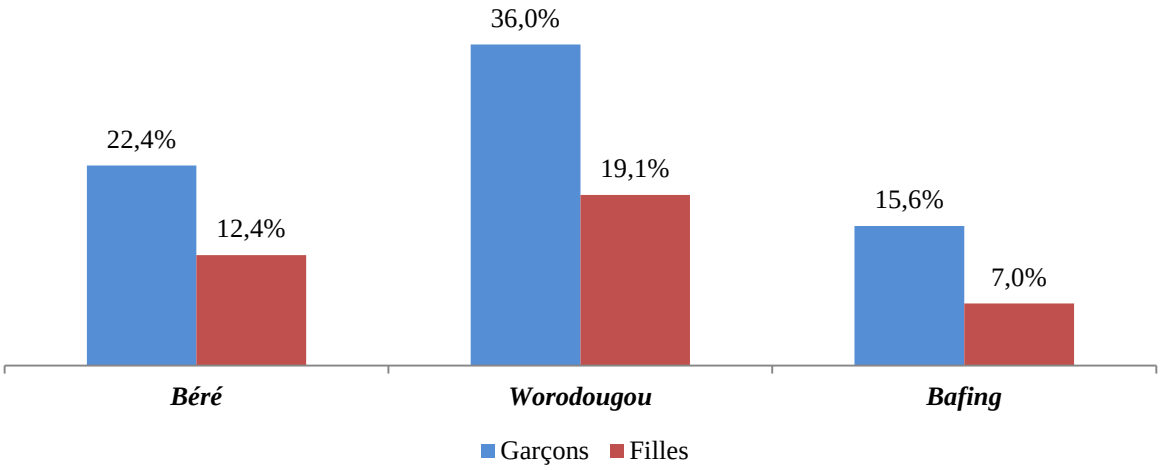
III.1.3.1 Scolarisation

232. Le secondaire est le deuxième niveau du système éducatif ivoirien. Il est organisé en deux cycles :
   - Le Secondaire 1er cycle : de la classe de 6ème à la classe de 3ème ;
   - Le Secondaire 2nd cycle : de la classe de 2nde à la classe de Terminale.

a) Secondaire 1er cycle

233. Le District du Woroba compte 15 209 élèves inscrits en Secondaire 1er cycle soit un taux brut de scolarisation[30] de 19,7 % avec une forte disparité régionale puisque la région du Bafing enregistre un taux brut de scolarisation de 11,5 %.
234. La sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 13,1 % contre 25,2 % pour les garçons de 12-15 ans. La faible scolarisation des filles à ce niveau d'étude est en partie expliquée par les pratiques telles que le mariage précoce ou encore l'aide-ménagère.

Figure 47 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1er cycle par genre et par région

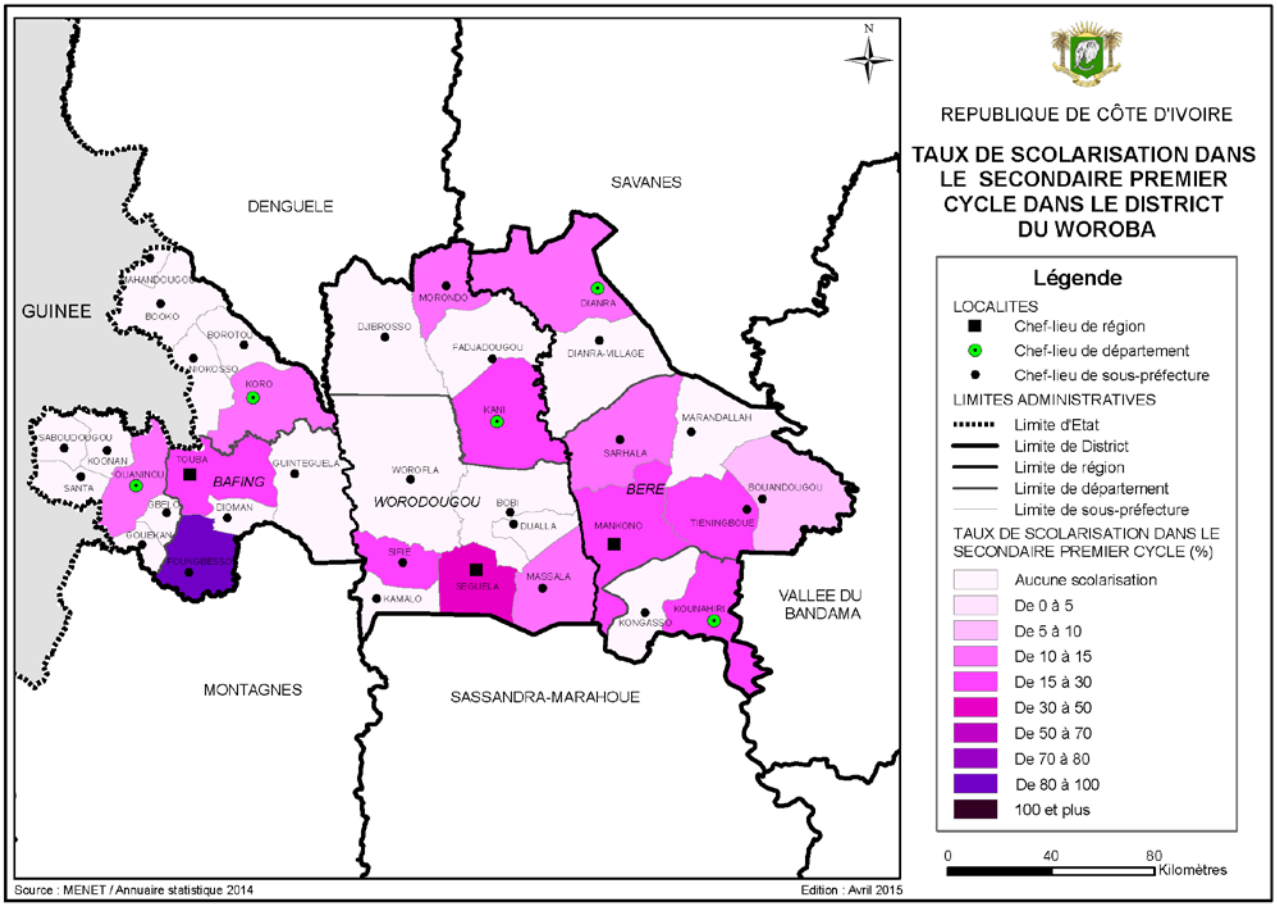


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

235. Le taux de scolarisation dans le secondaire 1er cycle présente de fortes disparités régionales avec des taux de 15 % à 50 % autour des principaux pôles urbains du District (Séguéla, Mankono) alors que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

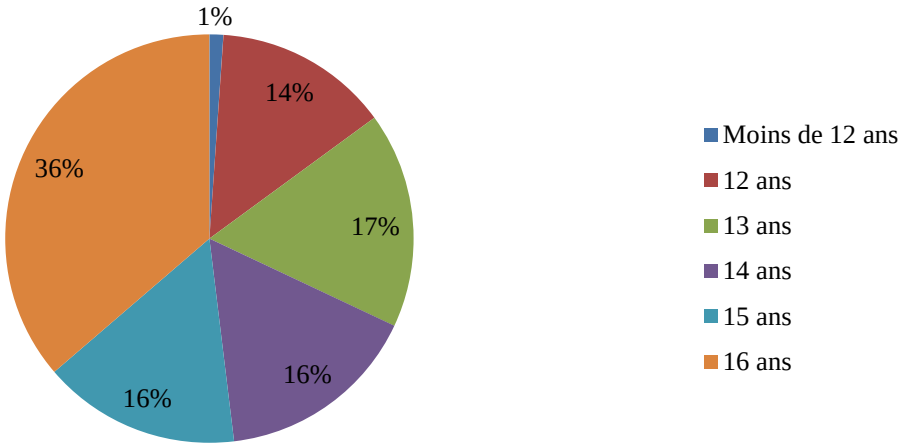
[30] *Cf. Glossaire*

Carte 33: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1er cycle au sein du District



236. Toutefois, ces taux sont biaisés par les scolarisations tardives (36 % des élèves ont plus de 15 ans), les redoublements et la scolarisation d'élèves d'une région vers une autre.

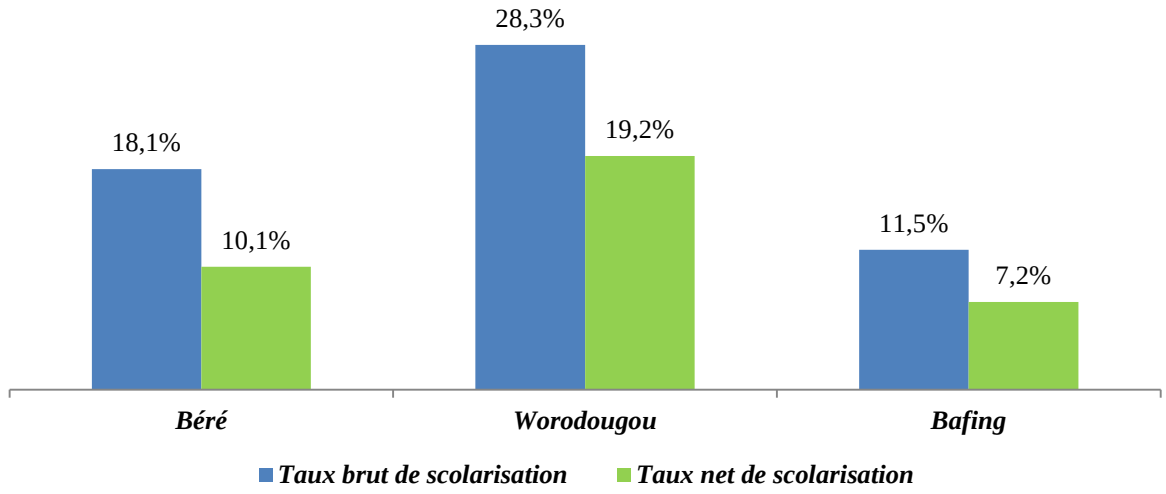
Figure 48: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1er cycle selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

237. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (12-15 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 12,3 %.

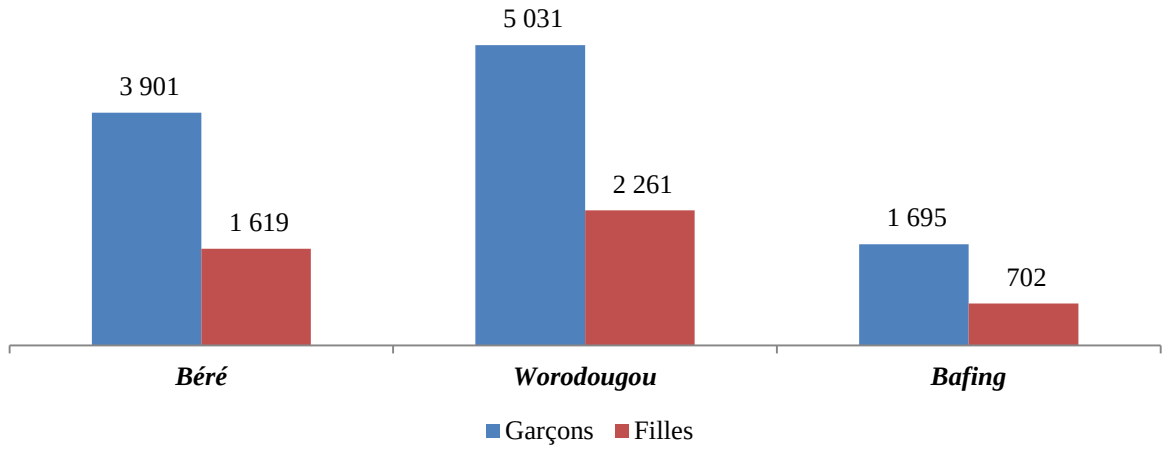
Figure 49: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du secondaire 1er cycle par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014 et INS - RGPH 1998

238. La région du Worodougou concentre 47,9 % des élèves de Secondaire 1er cycle et affiche un indice de parité de 0,45 fille pour 1 garçon.

Figure 50 : Répartition des élèves du Secondaire 1er cycle par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

239. Le District compte 83 % des effectifs scolarisés dans des établissements publics.

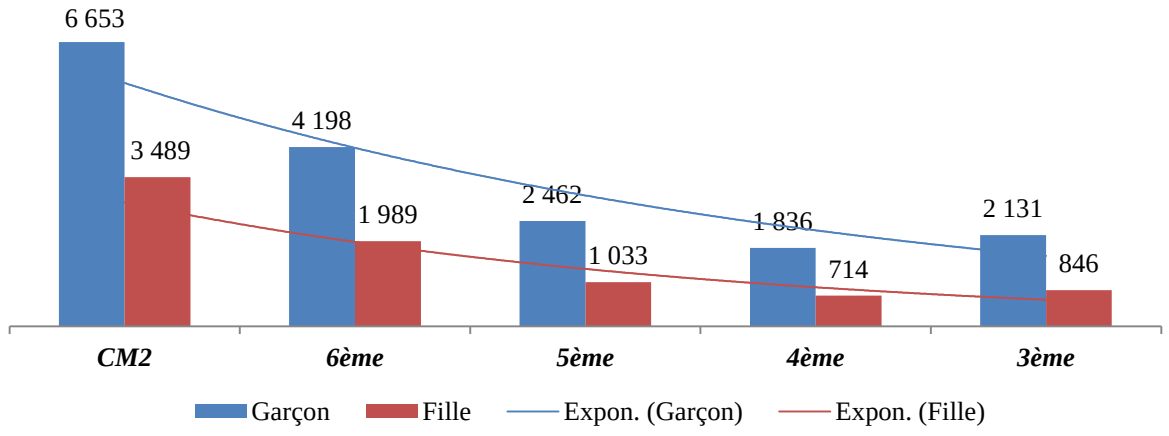
Tableau 55: Répartition des élèves dans le Secondaire 1er cycle par région par genre et par statut

Région	Statut	Elèves	Parité
Béré	Public	5 059	0,42
	Privé	461	0,40
	Total	**5 520**	**0,42**
Worodougou	Public	5 581	0,44
	Privé	1 711	0,49
	Total	**7 292**	**0,45**
Bafing	Public	1 915	0,40
	Privé	482	0,46
	Total	**2 397**	**0,41**
Total District	**Public**	12 555	0,42
	Privé	2 654	0,47
	Total	**15 209**	**0,43**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

240. Les élèves sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble des cycles scolaires avec une prédominance (41 %) sur la 6ème. La proportion de filles, qui représentent 32 % des effectifs en classe de 6ème, passe à 28 % dans les classes de 3ème, mettant en avant une déperdition plus prononcée chez les jeunes filles de 12 à 15 ans. Le taux de déperdition annuel moyen entre le CM2 et la 3ème atteint 24,8 % pour les garçons et 29,8 % pour les filles.

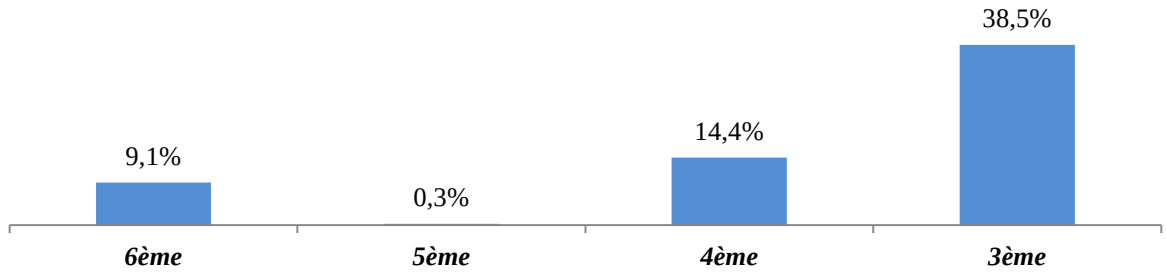
Figure 51 : Evolution des effectifs par genre du CM2 (primaire) à la 3ème (fin de secondaire 1er cycle)



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

241. Tout comme le cycle Primaire, le Secondaire 1er cycle est marqué par un taux de redoublement important en 3ème (38,5 % des effectifs), année du Brevet d'étude du premier cycle (BEPC). Toutefois, ce taux cache de fortes disparités puisqu'il atteint 66,7 % dans les classes de 3ème privées dans le Bafing contre 25 % seulement dans les classes de 3ème du secteur public de la même région.

Figure 52 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le secondaire 1er cycle



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

242. Le phénomène de redoublement touche plus particulièrement les garçons qui représentent 67 % des effectifs redoublants.

Tableau 56 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1er cycle par genre, par région et par statut (en %)

Région	Type	Taux de redoublement (%)							
		6ème		5ème		4ème		3ème	
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Béré	Public	8,8	10,9	17,6	23,8	10,6	15,9	38,3	38,4
	Privé	1,6	0,0	11,3	25,0	2,7	0,0	49,3	38,2
Moyenne région		**8,1**	**9,8**	**17,4**	**23,8**	**10,0**	**14,7**	**39,5**	**38,4**
Worodougou	Public	10,5	12,2	10,6	11,3	19,1	19,1	35,0	38,7
	Privé	5,6	8,0	3,2	3,9	23,8	30,4	49,4	62,6
Moyenne région		**9,3**	**11,0**	**8,8**	**9,5**	**19,7**	**21,1**	**38,8**	**44,6**
Bafing	Public	12,6	15,4	10,1	13,0	10,6	11,7	25,0	26,2
	Privé	4,7	5,9	23,3	19,4	19,2	0,0	66,7	81,3
Moyenne région		**10,7**	**13,0**	**12,1**	**14,3**	**12,0**	**10,1**	**34,9**	**39,3**
Total District	**Public**	**10,2**	**12,1**	**13,2**	**16,0**	**14,0**	**16,6**	**35,2**	**36,7**
	Privé	**4,8**	**6,5**	**7,1**	**8,5**	**17,4**	**18,3**	**52,4**	**61,1**
	Total	**9,1**	**10,9**	**12,2**	**14,7**	**14,4**	**16,8**	**38,5**	**41,3**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation : TauxR : Taux de redoublement

243. Au redoublement s'ajoute le phénomène de déperdition particulièrement prononcé dans la transition du 1er cycle au 2nd cycle dans le secondaire. Ainsi, seulement 28,8 % des élèves de 3ème accèdent au lycée mettant en avant la difficulté pour les jeunes de poursuivre leurs études dans le District.

Tableau 57 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1er-2nd cycle 2012-2013 / 2013-2014

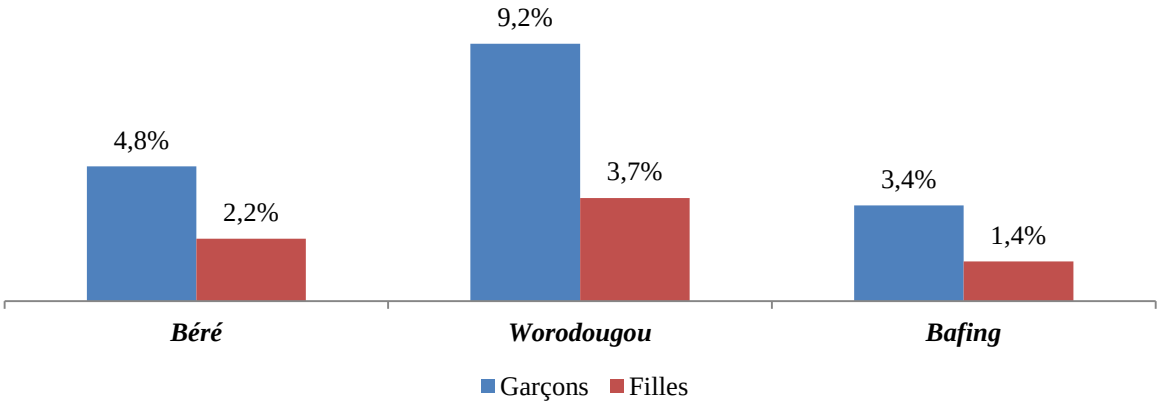
Cycle	Total	Garçon	Fille
3ème (2012-2013)	2 377	1 696	681
2nde (2013-2014)	684	495	189
Taux de transition (en %)	28,8	29,2	27,8

Sources : MENET - Annuaires statistiques 2012-2013 et 2013-2014 de l'éducation

b) Secondaire 2nd cycle

244. Le Secondaire 2nd cycle (2ème cycle) regroupe les classes de 2nde à Terminale. Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du baccalauréat. Il existe en Côte d'Ivoire plusieurs baccalauréats : les séries littéraires (A), scientifiques (C et D) ou techniques (E, B, F, G, H).
245. Le District du Woroba compte 2 104 élèves inscrits en Secondaire 2nd cycle soit un taux brut de scolarisation[31] de 4,3 %, ce taux est plus élevé dans la région du Worodougou qui affiche un taux brut de scolarisation de 6,5 %. Cette sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 2,5 % contre 6,0 % chez les garçons impliquant un indice de parité bas de 0,4 fille pour 1 garçon scolarisé.

Figure 53: Taux brut de scolarisation du Secondaire 2ndcycle par genre et par région

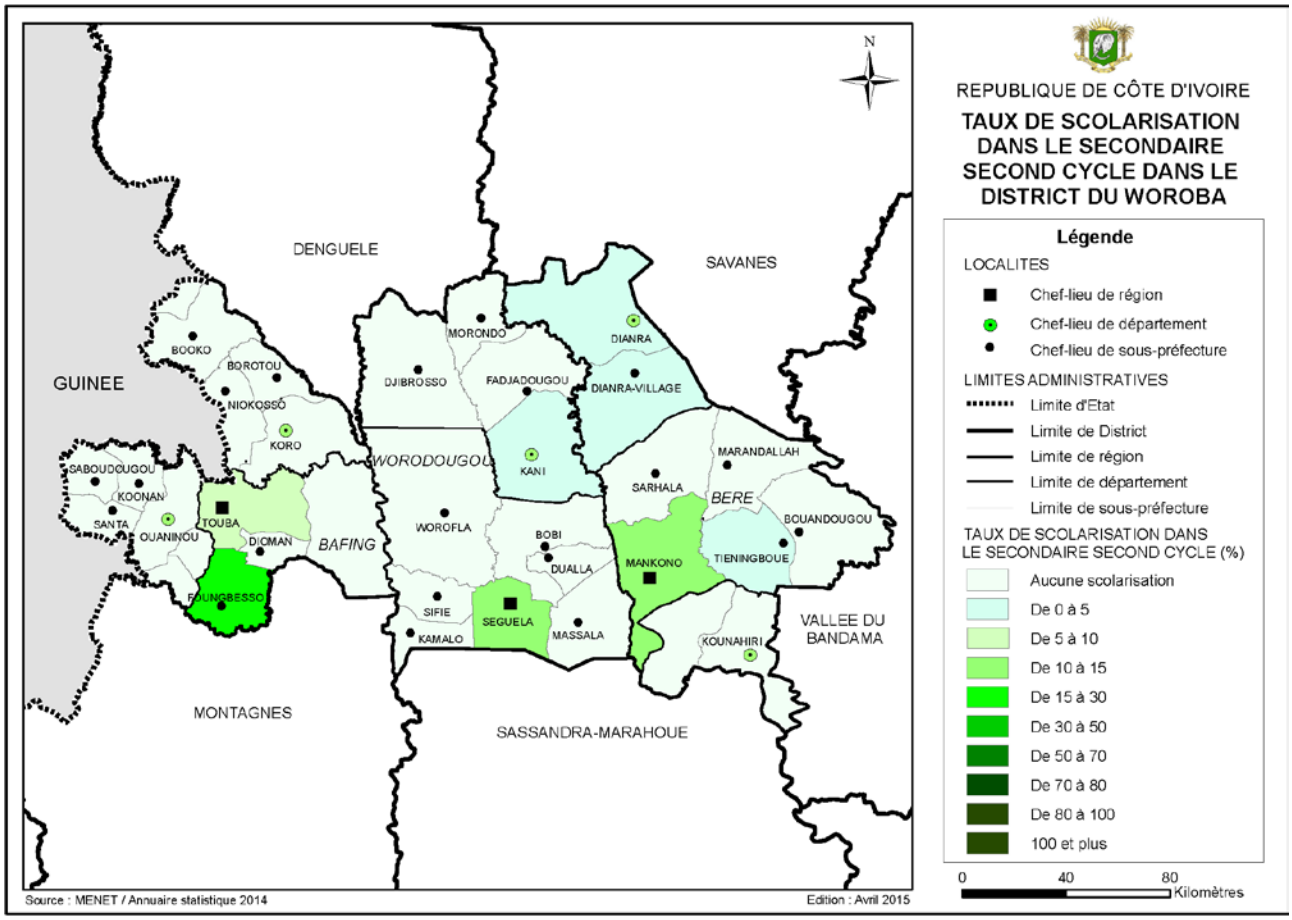


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

246. Le taux de scolarisation dans le secondaire 2ndr cycle présente de fortes disparités régionales avec des taux de 10 % à 30 % autour des principaux pôles urbains du District (Séguéla, Mankono, Foungbesso) alors que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

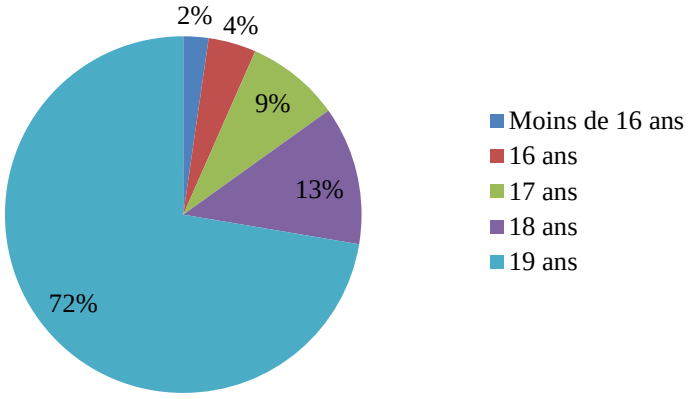
[31] *Cf. Glossaire*

Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District



247. Toutefois, ces chiffres sont biaisés par la scolarisation tardive des élèves puisque 72 % des inscrits ont plus de 18 ans et ne sont donc pas comptés dans la tranche d'âge 16-18 ans.

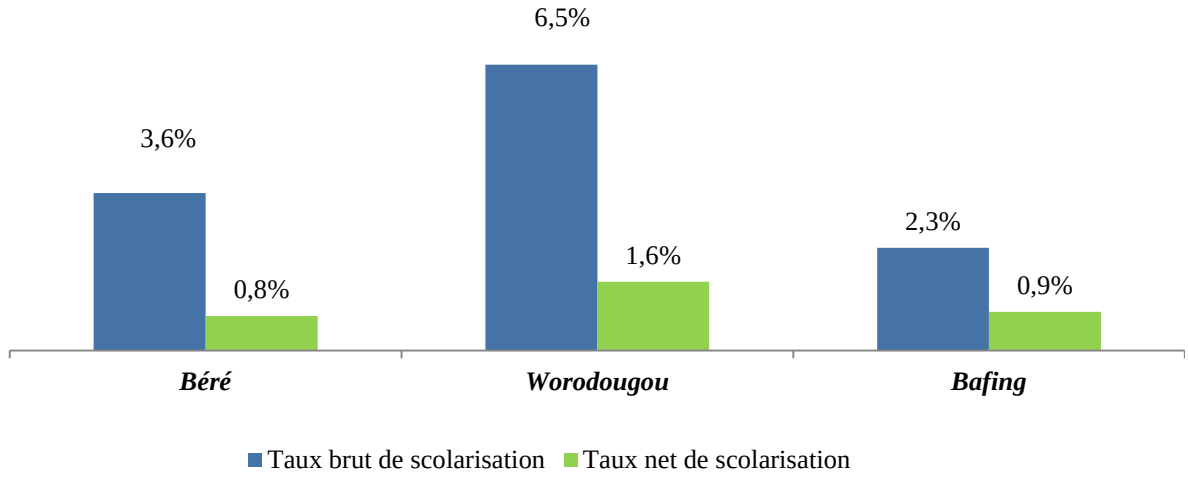
Figure 54: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2nd cycle selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

248. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (16-18 ans) le taux net de scolarisation du District s'établit à 1,1 %.

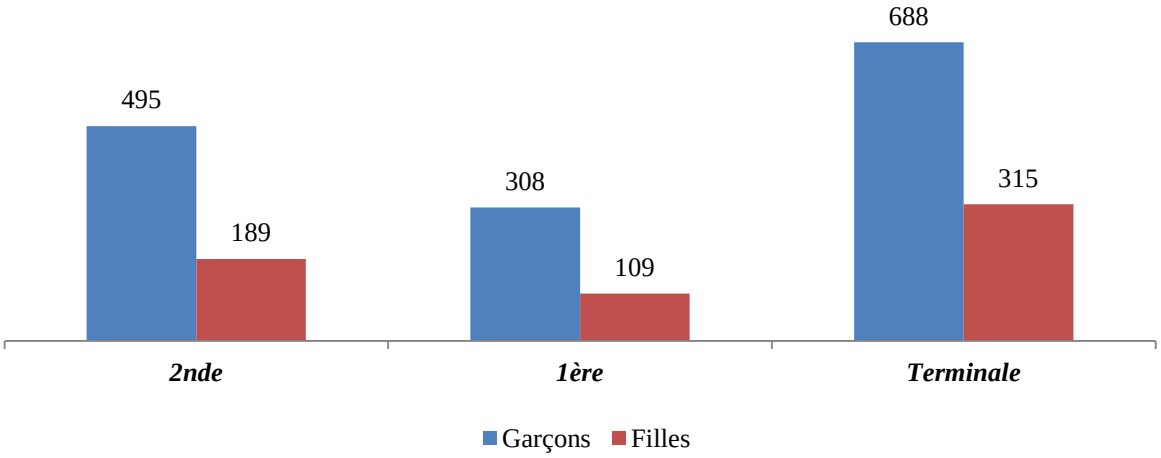
Figure 55: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation[32] du Secondaire 2nd cycle par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013- 2014 et INS - RGPH 1998

249. Les élèves sont répartis de manière homogène sur le public (48,7 %) et le privé (51,3 %). En outre 47,7 % des effectifs du Secondaire 2nd cycle se trouvent en classes de Terminale.

Figure 56: Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par niveau par genre

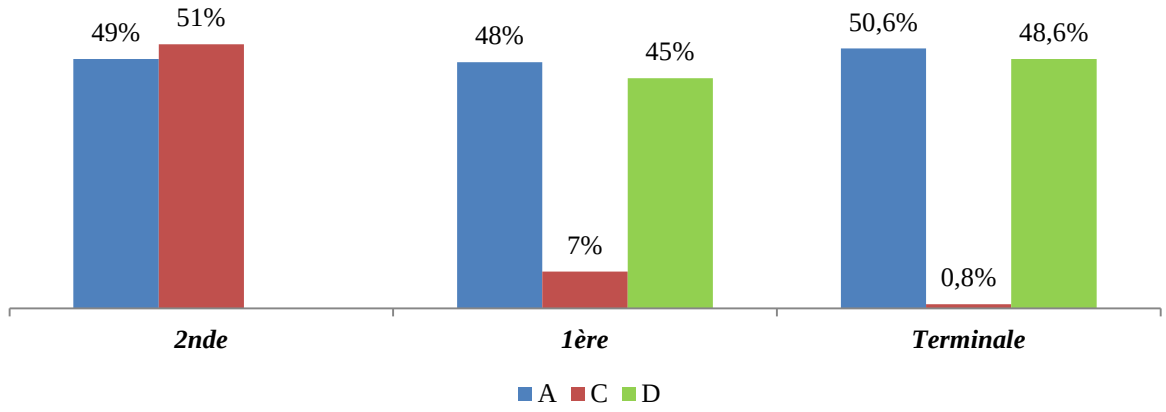


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

250. L'analyse de la répartition des élèves par filière démontre une répartition homogène entre les filières avec 49,4 % des élèves de terminale en filière scientifique (C pour Sciences Mathématiques et D Sciences de la nature) et 50,6 % en filière socioéconomique. Dans cette répartition, les filles privilégient la filière littéraire (63 % des filles de secondes sont en 2nde A).

[32] *Cf. Glossaire*

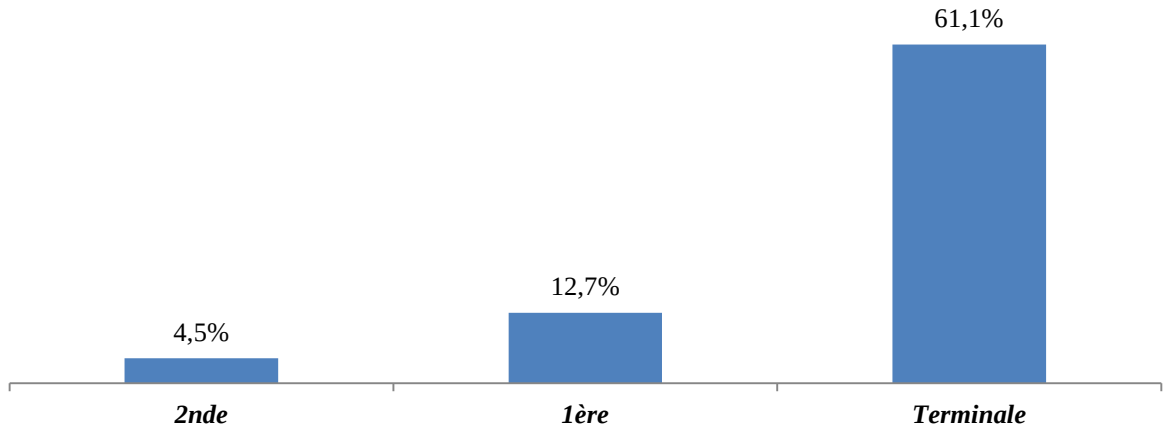
Figure 57 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par filière



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

251. Le Secondaire 2nd cycle est marqué par un taux de redoublement élevé de 33,1 % et plus particulièrement dans les classes de Terminale, année de l'obtention du baccalauréat, où ce taux atteint 61,1 %.

Figure 58 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du secondaire 2nd cycle



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

252. Les difficultés scolaires sont élevées dans la filière scientifique D (Sciences de la nature) avec un taux redoublement moyen de 42,4 %

Tableau 58 : Elèves redoublants du Secondaire 2nd cycle par filière, région et niveau d'étude (en %)

Région	Cycle	Taux de redoublants par filière (%)		
		A	C	D
Béré	2nde	0,8	2,7	NA
	1ere	17,8	ND	6,6
	Terminale	89,0	ND	54,2
Moyenne région		**43,1**	**ND**	**40,7**
Worodougou	2nde	3,7	6,0	NA
	1ere	14,1	0,0	7,8
	Terminale	39,8	ND	60,5
Moyenne région		**24,0**	**ND**	**46,6**
Bafing	2nde	8,6	12,1	NA
	1ere	17,9	0,0	27,8
	Terminale	57,7	ND	35,8
Moyenne région		**36,6**	**ND**	**33,3**
Woroba	2nde	3,0	6,0	NA
	1ere	16,0	0,0	11,2
	Terminale	58,1	ND	54,4
Total District		**32,4**	**ND**	**42,4**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation / ND : non disponible ; NA : non applicable

III.1.3.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

253. L'enseignement Secondaire dans le District du Woroba est dispensé à travers deux types d'établissements :
   - 15 établissements publics, gratuits, qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 72 % des salles de classe et 78 % des effectifs.
   - 6 établissements privés payants qui accueillent 22 % des élèves. Ces structures permettent notamment d'absorber le flux d'élèves qui abandonnent le secteur public.

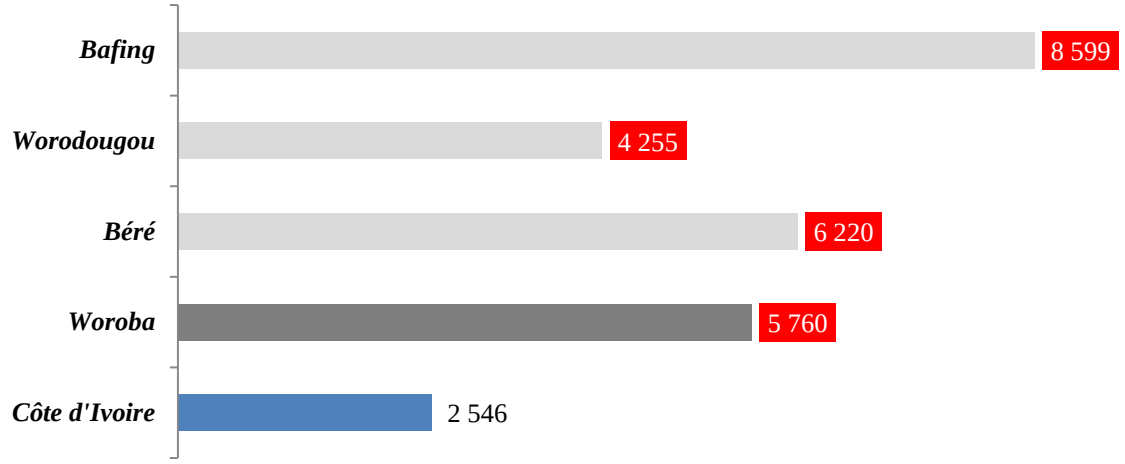
Tableau 59: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1ère et 2nd cycle par région et statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Pédago.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Béré	Public	6	5 451	86	108	180	63	30
	Privé	2	762	18	22	38	42	20
	Total	**8**	**6 213**	**104**	**130**	**218**	**60**	**29**
Worodougou	Public	6	6 040	87	106	188	69	32
	Privé	3	2 347	51	36	95	46	25
	Total	**9**	**8 387**	**138**	**142**	**283**	**61**	**30**
Bafing	Public	3	2 088	48	47	84	44	25
	Privé	1	625	17	17	32	37	20
	Total	**4**	**2 713**	**65**	**64**	**116**	**42**	**23**
Total District	Public	15	13 579	221	261	452	61	30
	Privé	6	3 734	86	75	165	43	23
	Total	**21**	**17 313**	**307**	**336**	**617**	**56**	**28**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation Ens. : Enseignant – Etbs : Etablissement

254. Le District du Woroba affiche un ratio de présence géographique en deçà de la moyenne nationale, 5 760 enfants en âges d'être scolarisés en Secondaire par école contre une moyenne nationale de 2 546. Cette carence d'infrastructure induit des ratios d'occupation alarmants dans le District avec 1 école pour 824 élèves scolarisés et un ratio de 57 élèves par salle.

Figure 59 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par région et par école du Secondaire[33]



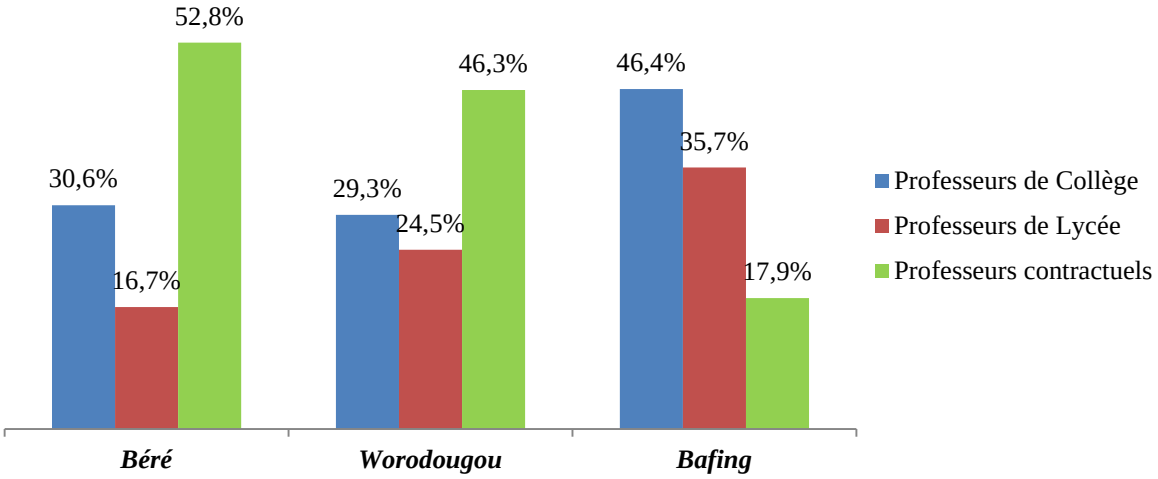
Sources : INS - RGPH 98 et MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

255. Afin de pallier cette carence en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. La double vacation est utilisée à hauteur de 30,4 % dans les classes au sein des établissements publics principalement dans les classes de 6ème et de 5ème.

b) Corps enseignant

256. Le corps enseignant du secteur public est composé de 452 professeurs (dont 89,8 % d'hommes). La majorité occupe un emploi de professeurs contractuel (43,6 %) et notamment la région du Béré qui compte 52,8 % de professeurs à contrat déterminé soulignant la contraction sur les postes enseignants et le recours aux professeurs intérimaires.

Figure 60 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région

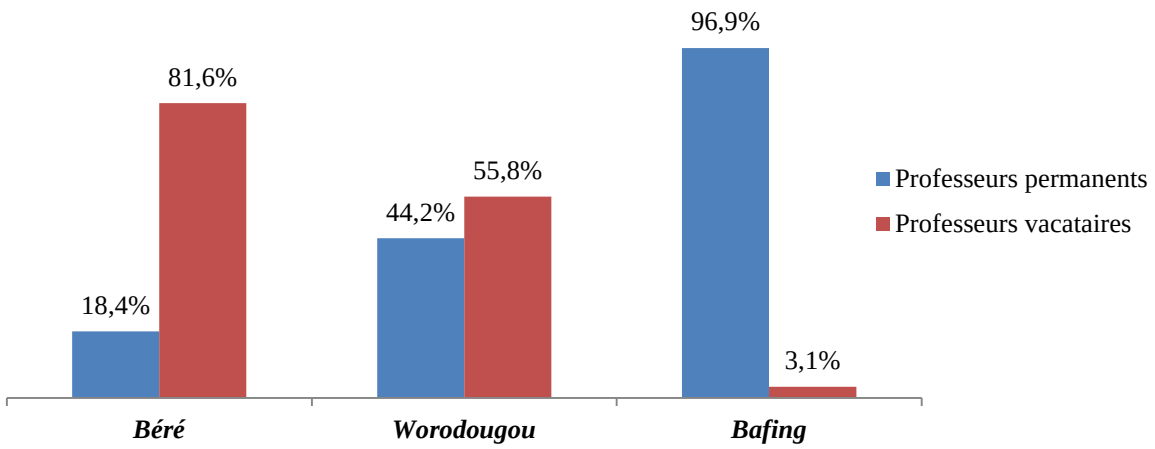


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

[33] *Les calculs englobent les écoles de Secondaire Premier Cycle, Seconde Cycle et Technique*

257. Concernant le corps enseignant du secteur privé, la région du Bafing compte une majorité de professeurs permanents (96,9 %), alors que les régions du Béré et du Worodougou se caractérisent par une dominance de professeurs vacataires.

Figure 61 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région

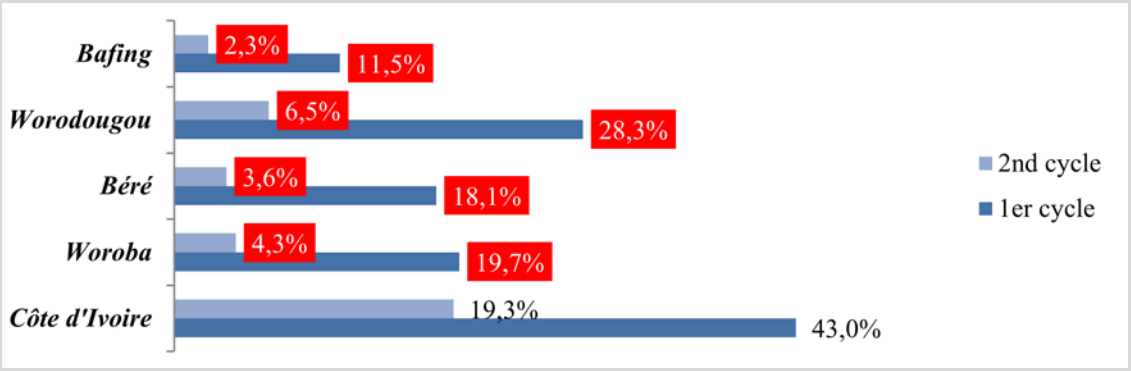


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

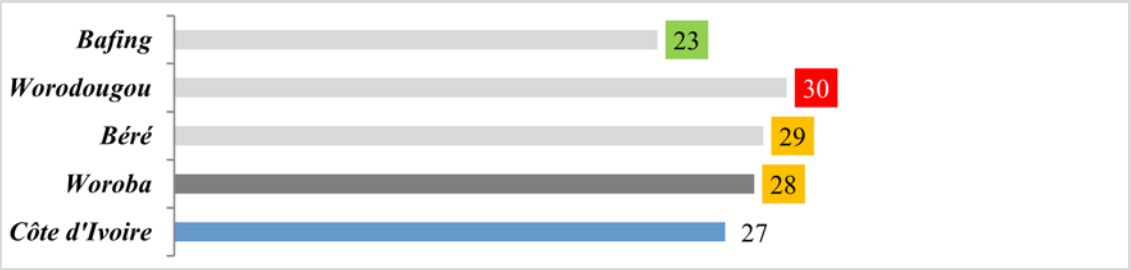
258. Le dernier recensement effectué par les DREN-ET fait état d'un déficit d'enseignants dans le Secondaire public, avec une estimation de 28 postes vacants dans le 1er cycle et 3 postes vacants dans le 2nd cycle.

Chiffres clés 18 : Secondaire

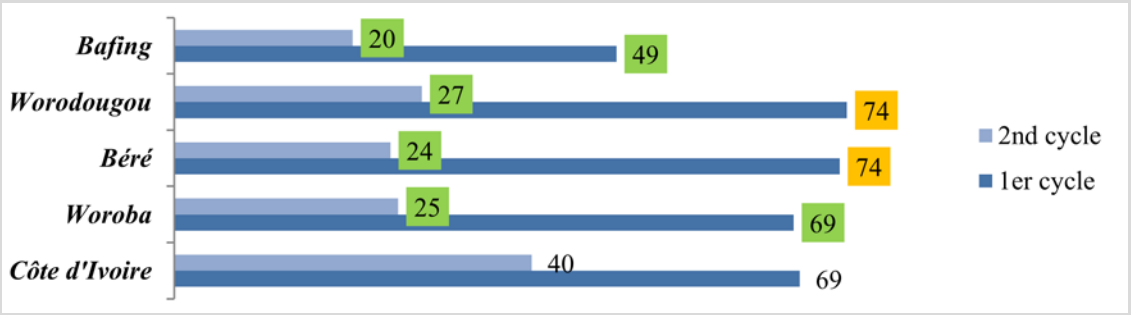
Taux brut de scolarisation



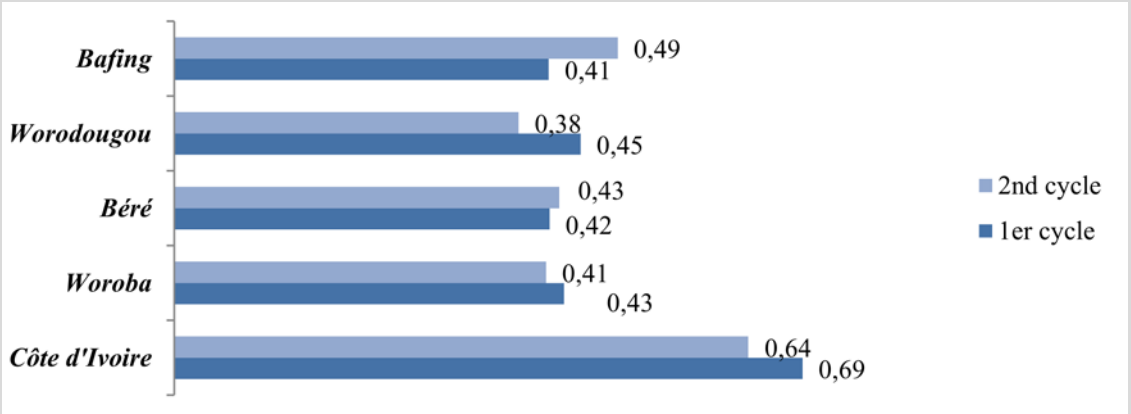
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

III.1.4 Secondaire Technique

III.1.4.1 Scolarisation

259. Le Secondaire technique regroupe les classes de 2nde à Terminale et propose des filières techniques. Majoritairement dispensé dans des écoles privées, le Secondaire Technique propose des formations spécifiques correspondant à différents secteurs économiques (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Tableau 60 : Filière du Secondaire Technique

Filières
B: Economie
E: Sciences et Techniques
F1: Construction mécanique
F2: Electronique
F3: Electrotechnique
F4: Génie civil
F7: Biochimie
G1: Secrétariat Bureautique
G2: Comptabilité
T1: Tronc commun (2nd)
T2: Tronc commun (2nd)

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

260. Le District du Woroba compte 132 élèves inscrits en Secondaire Technique soit un taux brut de scolarisation de 0,3 % avec une forte disparité régionale puisque seule la région du Worodougou dispose d'un établissement d'enseignement technique. L'indice de parité est de 0,89 fille pour 1 garçon.

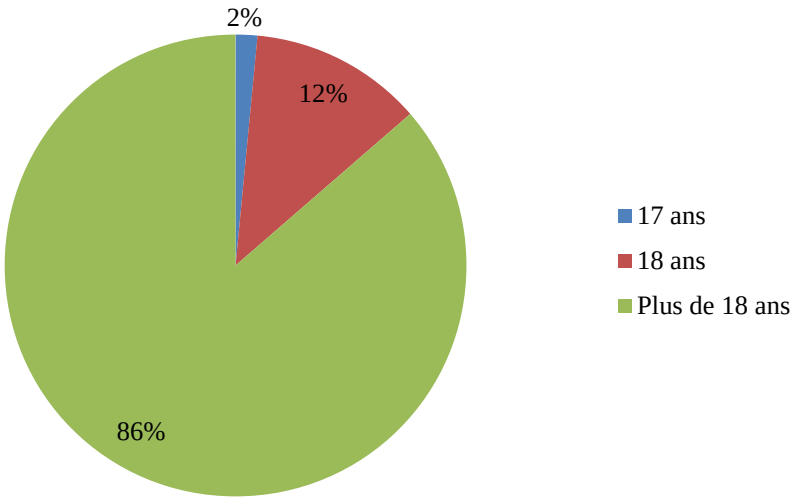
Tableau 61 : Répartition des élèves du secondaire technique par statut et par genre

Statut	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Public	0	0	0	NA
Privé	70	62	132	0,89
Total District	**70**	**62**	**132**	**0,89**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

261. De plus, ce chiffre est biaisé du fait que 86 % des élèves ont plus de 18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (16-18 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 0,04 %.

Figure 62: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

262. Le Taux de redoublement des garçons est largement supérieur au taux de redoublement des filles.

Tableau 62 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, par région et par statut

Région	Statut	Redoublants			
		Total	Taux de redoublement (en %)	Filles	Taux de redoublement des filles (en %)
Béré	Public	NA	NA	NA	NA
	Privé	NA	NA	NA	NA
	Total	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Worodougou	Public	NA	NA	NA	NA
	Privé	14	10,6	2	3
	Total	**14**	**10,6**	**2**	**3**
Bafing	Public	NA	NA	NA	NA
	Privé	NA	NA	NA	NA
	Total	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation / NA : Non Applicable car aucun établissement

III.1.4.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

263. Les cours du Secondaire Technique dans le District du Woroba sont dispensés dans un établissement privé situé à Séguéla dans la région du Worodougou. L'établissement dispose de 24 salles, 4 groupes pédagogiques et 24 enseignants.

Tableau 63: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut

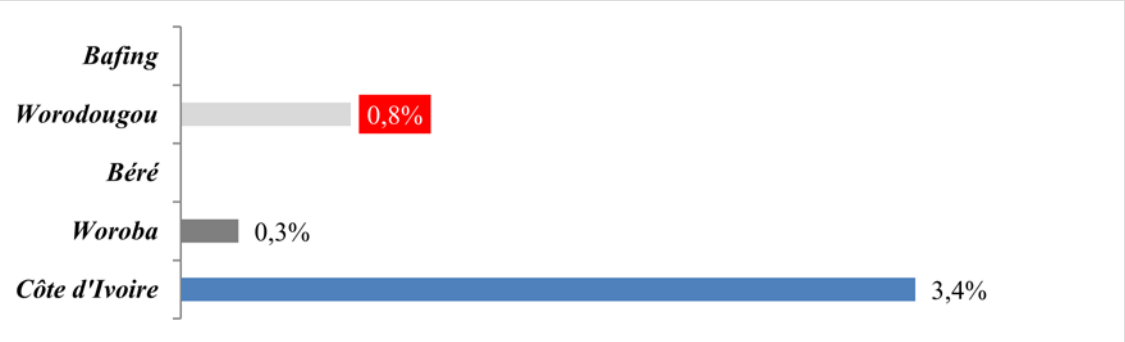
Région	Statut	Etbs.	Élèves	Salles	Grp Pédago.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Béré	Public	0	0	0	0	0	NA	NA
	Privé	0	0	0	0	0	NA	NA
	Total	0	0	0	0	0	NA	NA
Worodougou	Public	0	0	0	0	0	NA	NA
	Privé	1	132	24	4	24	6	6
	Total	**1**	**132**	**24**	**4**	**24**	**6**	**6**
Bafing	Public	0	0	0	0	0	NA	NA
	Privé	0	0	0	0	0	NA	NA
	Total	0	0	0	0	0	NA	NA

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation, Etbs : Etablissement / Ens : Enseignant

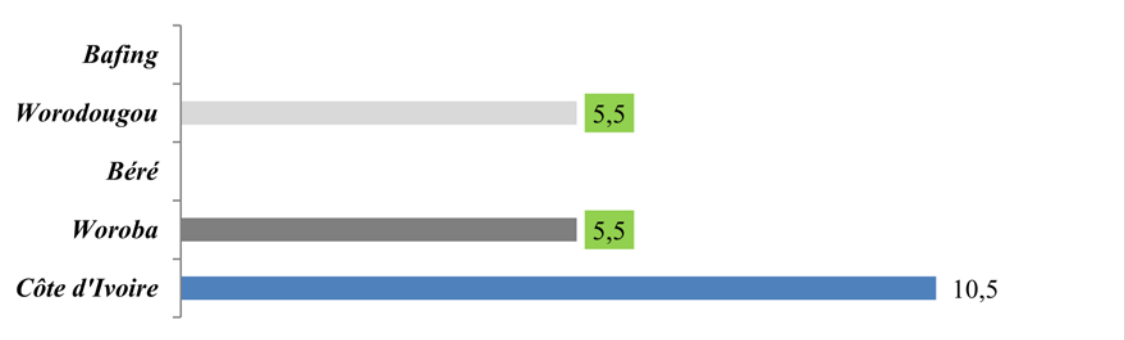
264. Compte tenu de la faible scolarisation des jeunes du District dans le Secondaire Technique, les capacités du collège sont suffisantes avec un ratio d'encadrement de 6 élèves par professeur.

Chiffres clés 19 : Secondaire Technique

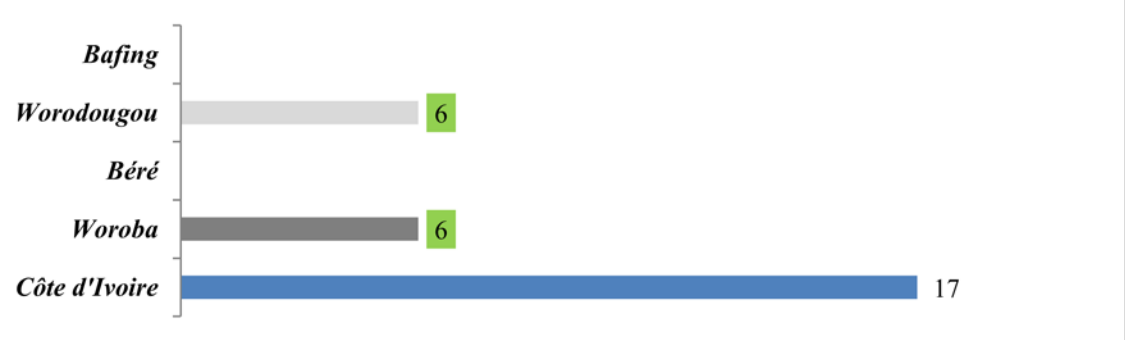
Taux brut de scolarisation



Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

III.1.5 Formation professionnelle

265. Sous la direction du Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), la Formation Professionnelle poursuit un triple objectif :
    - Donner des qualifications techniques et professionnelles permettant à l'élève d'acquérir et d'exercer un métier ;
    - Donner à des populations sans emploi, les qualifications professionnelles qui facilitent leur insertion dans la vie active ;
    - Donner à des populations sous-qualifiées, les qualifications permettant d'améliorer leur productivité.
266. L'ensemble des établissements sous-tutelle du Ministère forment dans tous les secteurs de métiers, des ouvriers qualifiés, des techniciens supérieurs et des techniciens.
267. 7 diplômes sanctionnent les formations diplômantes de la Formation Professionnelle:
    - Le CQP (Certificat de Qualifications Professionnelles) obtenu après 2 ans dans les Centres de Formation Professionnelle (CFP) par des jeunes de niveau CM2 ;
    - Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) obtenu 3 ans dans les CFP par les jeunes de niveau 5ème ;
    - Le BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) se prépare dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET) pendant 2 ans, par les élèves de 3ème âgés de plus de 19 ans ne pouvant pas être orientés en 2nde ;
    - Le BT (Brevet de Technicien) obtenu dans les Lycées Professionnelles (LP) après 3 ans par les jeunes du niveau 3ème, et des titulaires de CAP avec mention ;
    - Le BAC préparé dans les Lycées Techniques (LT) ;
    - Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) obtenu par les jeunes détenteurs du BAC ou du BT, après 2 ans de formation dans les Lycées Professionnels et Techniques ;
    - Le BP (Brevet Professionnel) obtenu par des personnes disposant d'un CAP et de 3 ans d'activité professionnelle ou d'un BEP et d'un an d'activité professionnelle.

III.1.5.1 Scolarisation

268. Le District compte 149 élèves inscrits en formation professionnelle. L'indice de parité est à 0,41 fille pour 1 garçon. Toutefois, ce ratio s'établit à 0,36 dans les établissements publics.

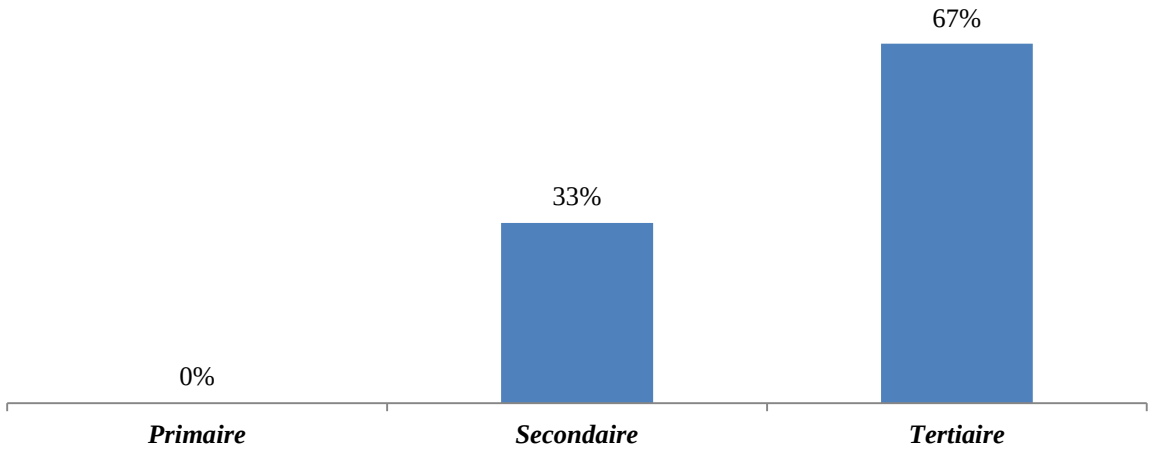
Tableau 64: Synthèse des indicateurs des élèves de la formation professionnelle et de l'enseignement technique par statut et par genre

Statut	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Privé	5	7	12	1,40
Public	101	36	137	0,36
Total District	**106**	**43**	**149**	**0,41**

Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

269. Alors que le District possède une réelle vocation agricole, la totalité des élèves de la formation professionnelle suit une formation dans les secteurs secondaire et tertiaire[34].

Figure 63: Répartition des élèves de l'ETFP par filière économique



Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

III.1.5.2 Capacité d'accueil et corps enseignant

270. La Formation Professionnelle dans le District du Woroba est dispensée dans 2 établissements publics et 2 établissements privés.

Tableau 65: Liste des établissements ETFP du District

Etablissement	Statut	Filières
CET Mankono	Public	Agro-mécanique Comptabilité Construction Métallique Mécanique Auto Secrétariat Bureautique
CFP Touba	Public	Construction Métallique Electricité d'Equipement Mécanique Auto
Centre de couture Leonard de Touba	Privé	Coupe Couture Informatique Industrielle et Maintenances
Collège moderne et technique Lasano	Privé	Caisse Comptabilité Comptabilité Commerce Informatique de Gestion Sanitaire Social Sciences économiques et sociales Sciences Médico-sociales

Source : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

[34] *L'école de formation agricole de Ferentella (une cinquantaine d'élèves) n'est pas incluse dans ces statistiques, par manque d'informations*

Carte 35: Etablissements techniques et professionnels du District du Woroba

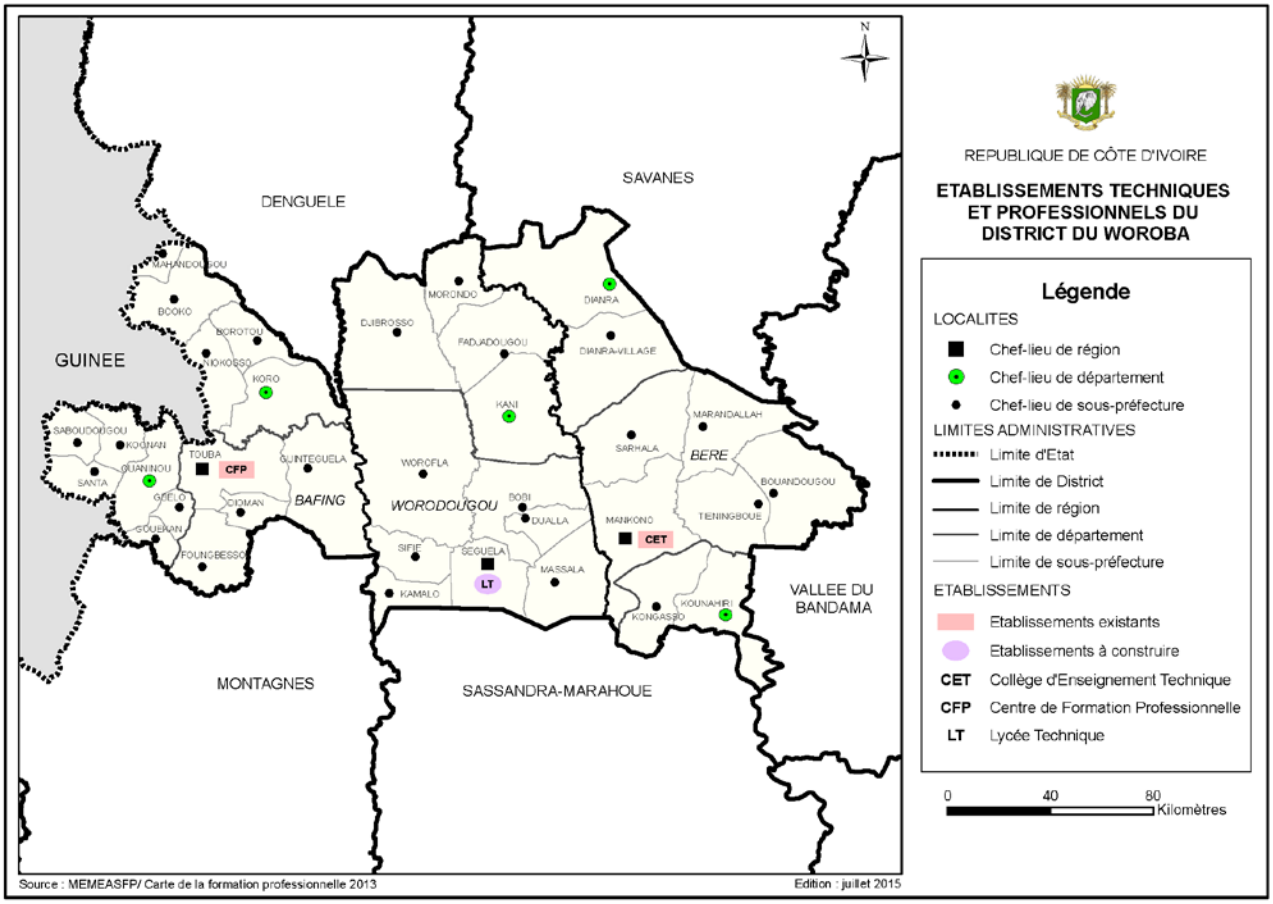


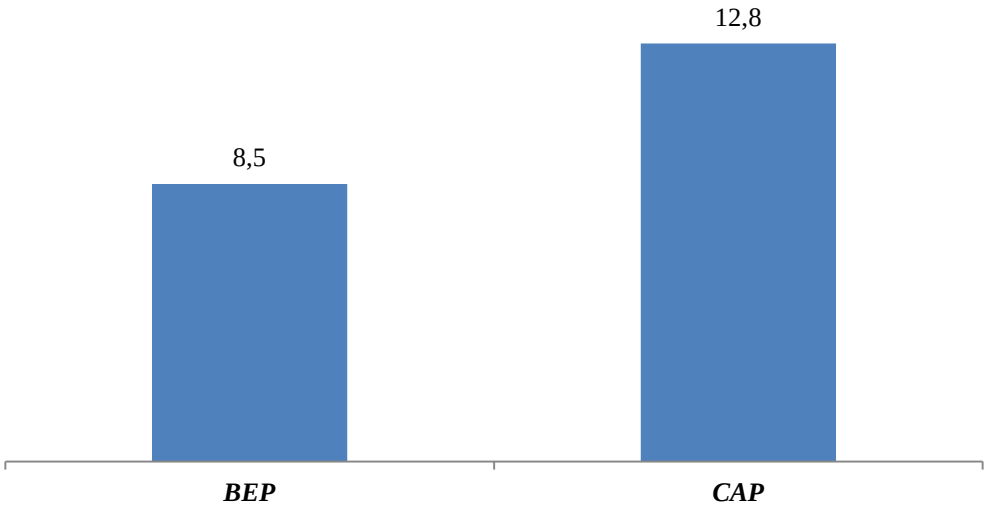
Tableau 66: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut

Statut	Etbs	Elèves	Salles	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Privé	2	12	NA	15	NA	0,8
Public	2	137	NA	69	NA	2,0
Total District	**4**	**149**	**20**	**84**	**7,4**	**1,8**

Sources : MEMEASFP - Annuaire ETPF – 2011 / 2012

271. Compte tenu de la faible scolarisation des jeunes du District dans la formation professionnelle, les capacités des établissements sont suffisantes avec un ratio d'encadrement de 2 élèves par professeur.
272. L'analyse des ratios d'occupation par diplôme permet d'expliquer en partie l'orientation des élèves plutôt sur des filières parallèles pour la préparation du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) avec 12,8 élèves par classe contre 8,5 élèves dans les classes du Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP).

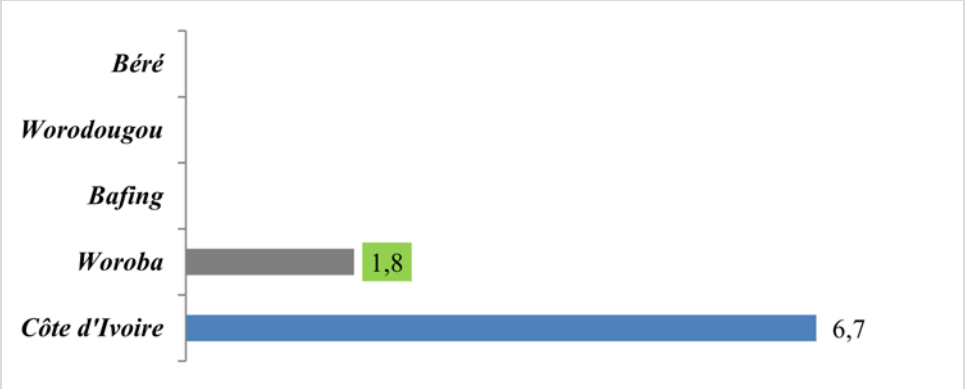
Figure 64: Ratio d'occupation moyen selon le diplôme préparé



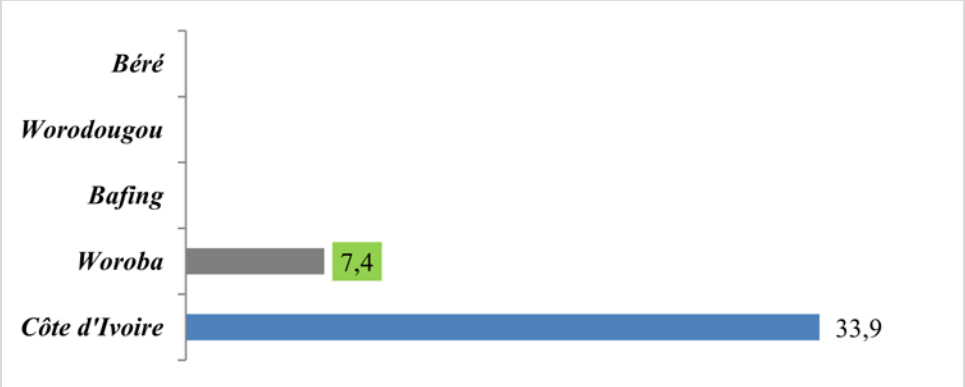
273. La Formation Professionnelle souffre également du sous-équipement des établissements avec seulement 2 ateliers, 3 dortoirs, 1 seul réfectoire, aucun laboratoire et aucune bibliothèque.

Chiffres clés 20 : Enseignement Technique et Formation Professionnelle

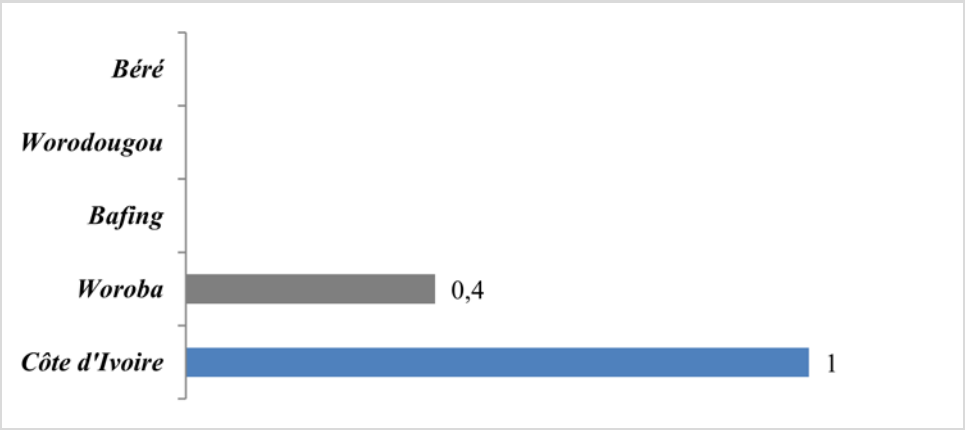
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

III.1.6 Supérieur

274. Le District du Woroba ne compte actuellement aucun aucun établissement dispensant une formation du cycle Supérieur.

Synthèse 7 : Education

Le District se caractérise principalement par la sous-scolarisation des enfants avec des taux de scolarisation parmi les plus bas du pays, et ce sur tous les cycles scolaires à l'exception du Préscolaire.

Cette sous-scolarisation a plusieurs origines qui caractérisent tout le système éducatif du District, à savoir :

- *Une sensibilisation insuffisante des familles quant à la scolarisation des enfants, et ce, dès le Préscolaire ;*
- *Des taux d'abandon et de transition mettant en exergue la difficulté des jeunes à suivre une scolarité normale ;*
- *Des équipements scolaires vétustes n'offrant pas des conditions d'enseignement adéquates.*

Les filles sont fortement impactées par cette sous-scolarisation, et ce dès le cycle Primaire mettant en exergue les difficultés de la gent féminine pour accéder à l'éducation et poursuivre les études.

Chapitre 2. Santé et prévention

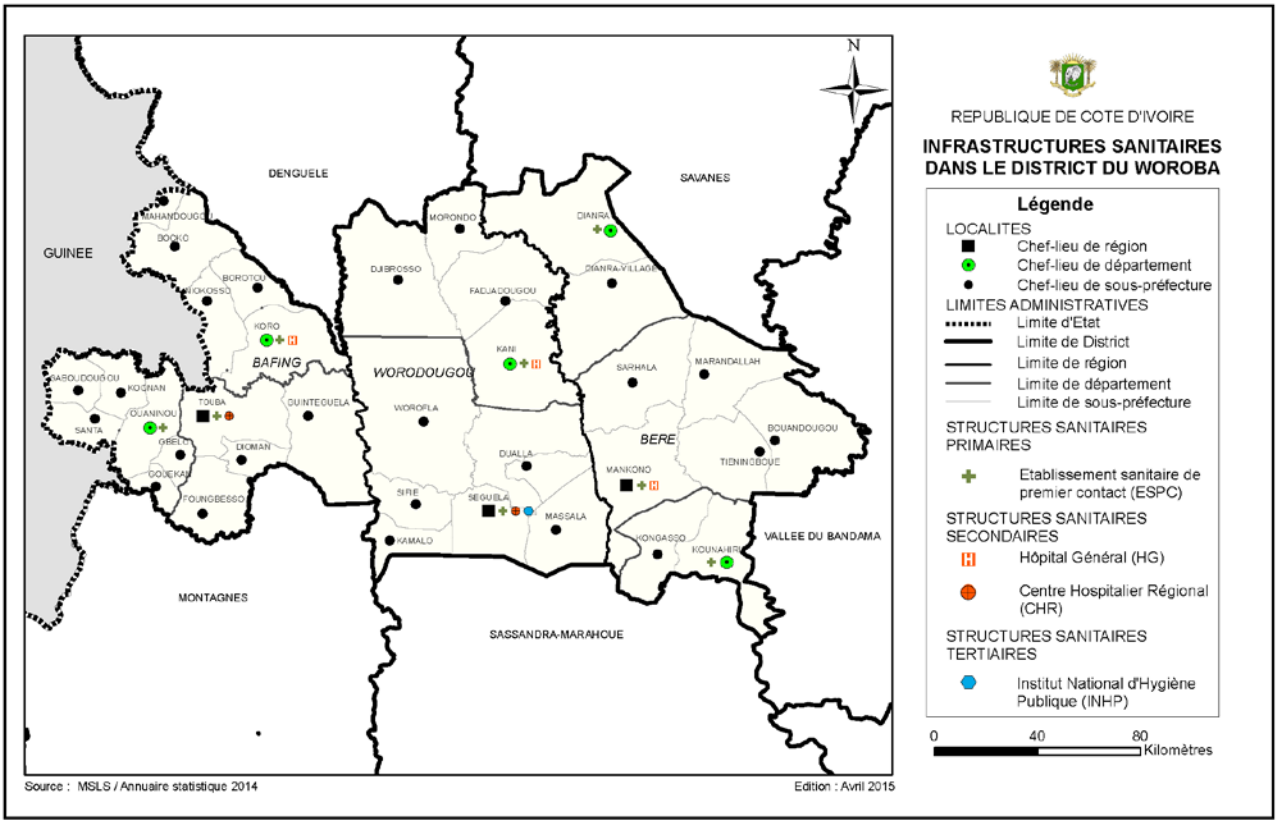
III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical

III.2.1.1 Infrastructures médicales

275. L'offre de santé dans le District du Woroba est dispensée par des établissements de 3 niveaux :
   - Des établissements de niveau 1 (93 %) majoritairement les Etablissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC) qui représentent des points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux, dispensaires, etc) ;
   - Des établissements de niveau 2 (5 %), majoritairement des Hôpitaux Généraux (HG) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) qui accueillent notamment les cas transférés par les établissements de niveau 1 non équipés pour traiter certaines pathologies ;
   - Une antenne d'établissement de niveau 3 (2 %), avec l'Institut National d'Hygiène Publique situé à Séguéla.

276. La plupart des infrastructures sanitaires sont concentrées dans les chefs-lieux de région du District. Ainsi seuls Touba, Mankono, et Séguéla comptent un Hôpital Général et le District ne compte que deux CHR situés dans les villes de Séguéla et Touba. Les autres villes du District ne comptent que des établissements sanitaires de premier contact (ESPC).

Carte 36 : Infrastructures sanitaires du District



277. Avec 78 établissements sanitaires généraux répartis sur tout le territoire, dont 73 ESPC, le District affiche un taux de couverture d'un ESPC pour 10 991 habitants, soit une couverture inférieure à l'objectif fixé par le PNDS (1 ESPC pour 10 000 habitants). Toutefois, des disparités régionales sont à souligner puisque la région du Worodougou présente un taux de couverture d'un ESPC pour 9 540 habitants alors que la région du Bafing présente un taux d'un ESPC pour 14 388 habitants.

Tableau 67 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et District sanitaire

Région/ District sanitaire	ESPC	HG	CHR	CHU	Maternité	Pharmacie publique	Pharmacie privée
Bafing	**15**	**1**	**1**	**0**	**3**	**1**	**1**
Touba	15	1	1	0	3	1	1
Béré	**30**	**1**	**0**	**0**	**17**	**32**	**1**
Mankono	30	1	0	0	17	32	1
Worodougou	**28**	**1**	**1**	**0**	**19**	**3**	**2**
Séguéla	28	1	1	0	19	3	2
Total District	**73**	**3**	**2**	**0**	**39**	**36**	**4**
Côte d'Ivoire	**1 753**	**84**	**17**	**4**	**943**	**308**	**974**

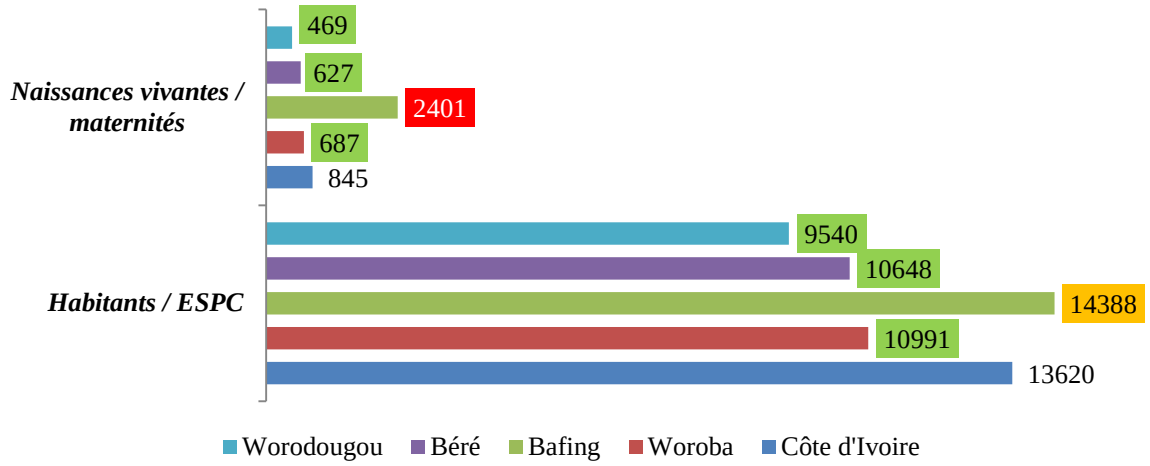
Source : MSLS, Annuaire Statistique 2013



Photo 7 : Centre Hospitalier Régional (CHR) de Séguéla © 2014

278. Le ratio des naissances vivantes par maternité fait ressortir une bonne dotation en infrastructures sanitaires par rapport à la moyenne nationale. Cependant, les disparités régionales sont encore bien apparentes : la région du Bafing présente un taux de 2 401 naissances vivantes par maternité alors que la région du Worodougou présente un taux de 469 naissances vivantes par maternité.

Figure 65 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District



Source: MSLS, Annuaire Statistique 2013

279. 23 % des établissements du District ne sont pas ouverts, et ce majoritairement en raison de la dégradation des infrastructures en place (39 %), du manque d'équipement des établissements (33 %) et du manque du personnel (22 %).
280. Concernant les établissements ouverts, leur fonctionnement est entravé par plusieurs problèmes liés aux infrastructures :
    - Seulement 37 % des établissements sont raccordés au système d'adduction d'eau via la SODECI et 62 % possèdent un système HVA ;
    - 74 % des établissements ne sont pas connectés au réseau électrique ;
    - Seulement 18 % des établissements du District sont accessibles par voie bitumée.

Tableau 68: État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région (en %)

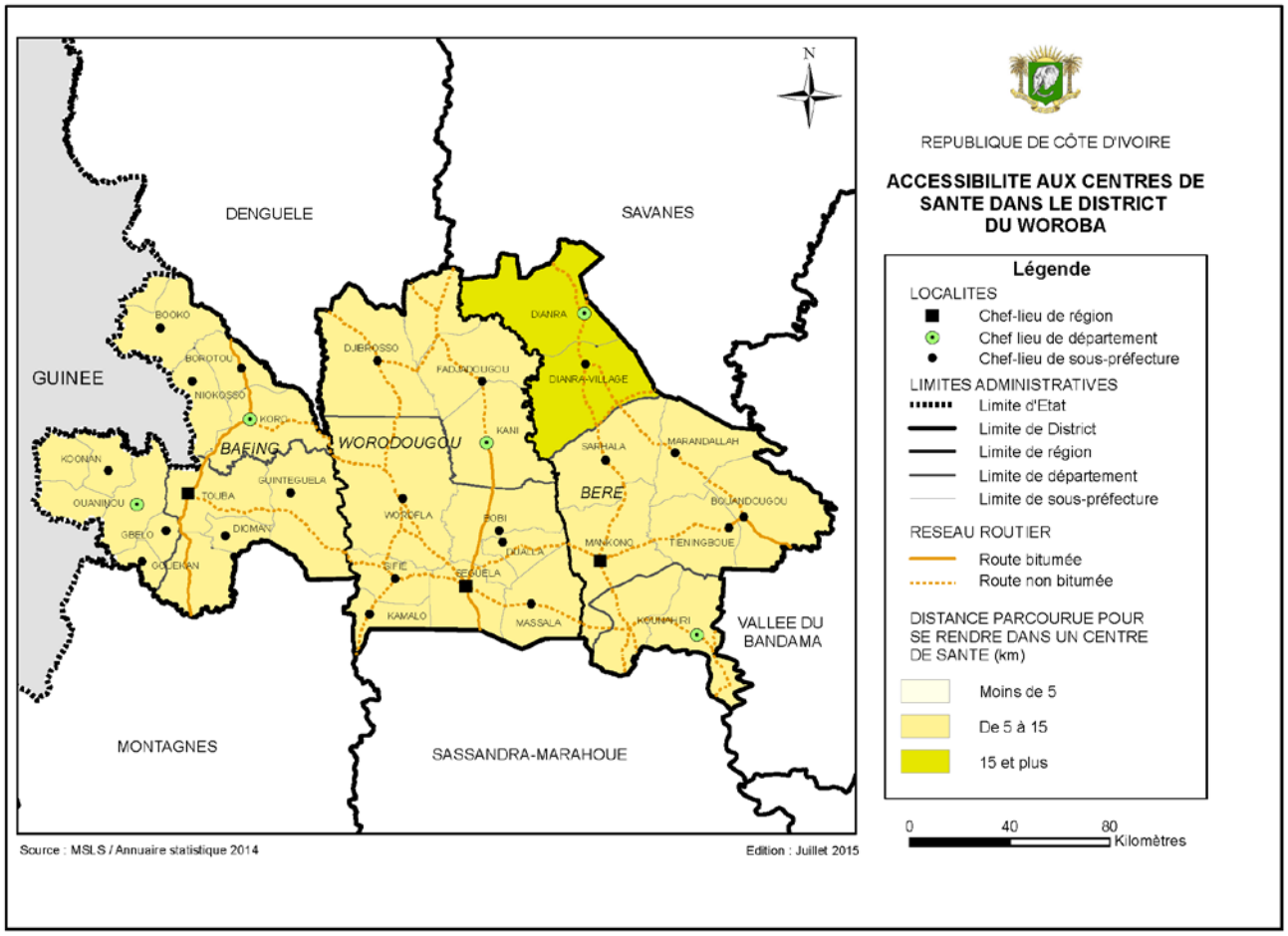
Région	Raccordement SODECI	Equipé HVA[35]	Raccordement CIE	Raccordement Mobile	Accès voie bitumée
Bafing	38	77	19	96	16
Béré	30	74	41	89	11
Worodougou	42	39	19	71	26
Total District	37	62	26	85	18

Source: PPU – 2013 – Données 2012

281. L'accessibilité aux infrastructures sanitaires est également rendue difficile par le manque d'infrastructures routières, obligeant les populations à effectuer de longs trajets pour accéder à des soins médicaux de base. Ainsi, 30 % de la population du District doit parcourir plus de 15 km pour accéder au centre de santé le plus proche.

[35] *Hydraulique Villageoise Améliorée*

Carte 37 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région



282. Cette situation est d'autant plus critique que les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires avec en moyenne une ambulance pour 3 établissements.

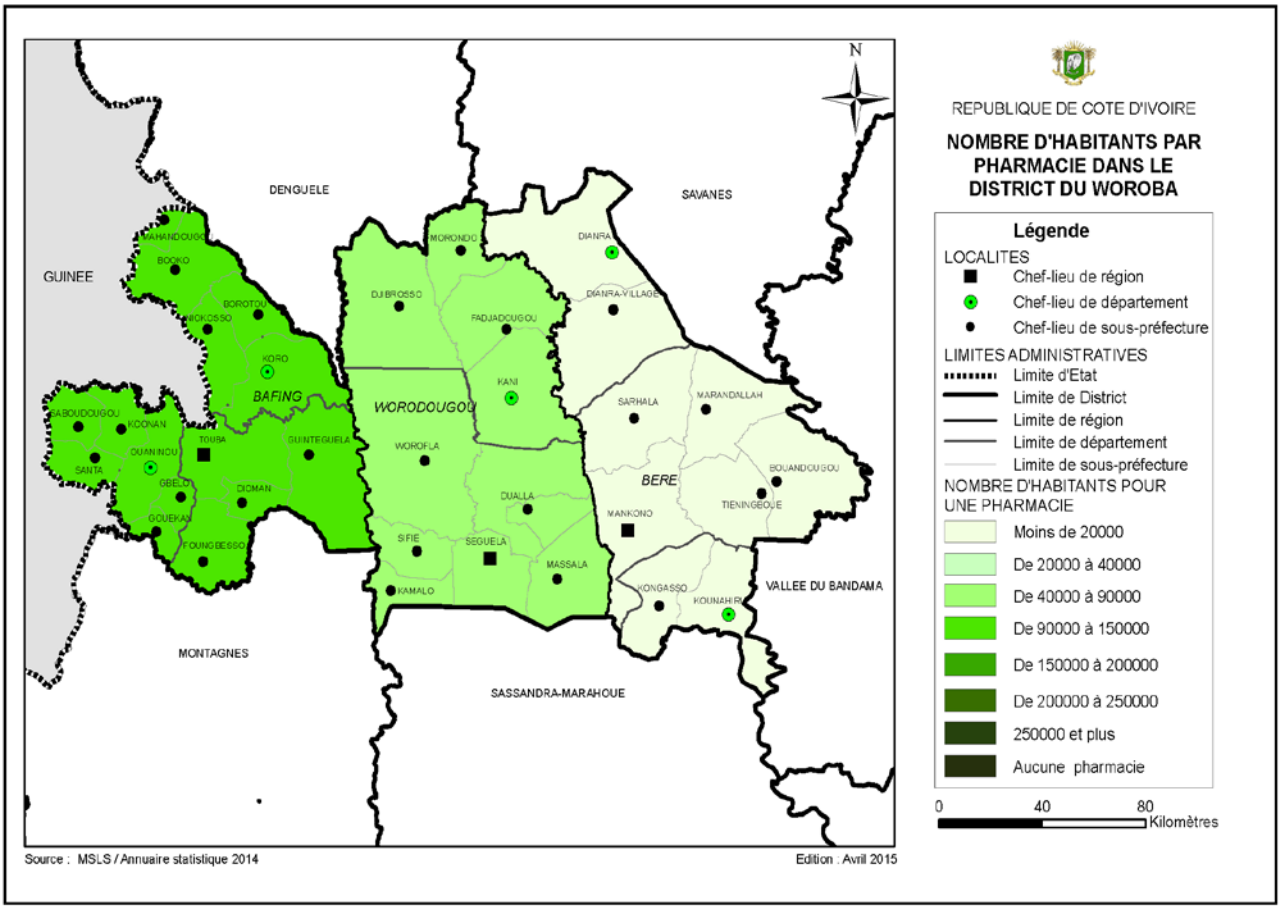
Tableau 69: Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région

Région	Véhicules	Ambulances	Motos	Ordinateurs	Réfrigérateurs	Congélateurs
Bafing	**0**	**4**	**6**	**0**	**18**	**0**
Touba	0	4	6	0	18	0
Béré	**0**	**9**	**29**	**20**	**34**	**2**
Mankono	0	9	29	20	34	2
Worodougou	**1**	**15**	**13**	**16**	**22**	**3**
Séguéla	1	15	13	16	22	3
Total District	**1**	**28**	**48**	**36**	**74**	**5**

Source : MSLS, Annuaire Statistique de la santé 2013

283. Le District ne compte que 36 pharmacies publiques, impliquant un ratio d'une pharmacie publique pour 22 288 habitants, au-dessus de la moyenne nationale d'une pharmacie publique pour 77 518 habitants. Le District compte également trois pharmacies privées : deux à Séguéla et une à Mankono.
284. La région du Bafing présente une couverture en pharmacie publique en dessous de la moyenne nationale avec 1 pharmacie publique pour 215 816 habitants.

Carte 38 : Nombre d'habitant par pharmacie dans le District



III.2.1.2 Plateau technique

285. Les régions du District du Woroba disposent d'un plateau homogène et varié comprenant des laboratoires d'analyse, des blocs opératoires, des services de radiologie et des cabinets dentaires, bien que souvent non fonctionnels. Cependant, ces infrastructures sont insuffisantes comparativement à l'importance de la population du District avec une moyenne d'un lit d'hospitalisation pour 10 843 habitants.

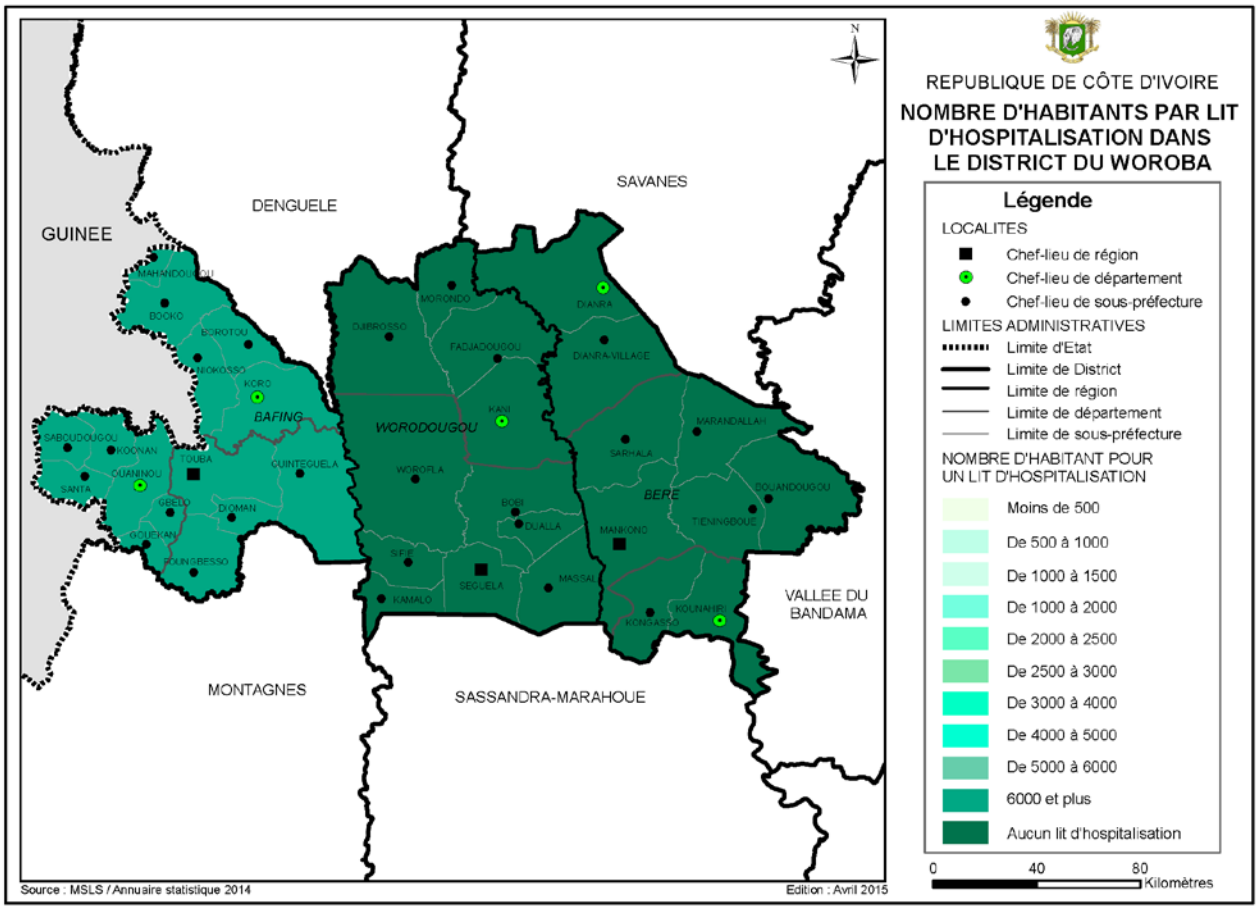
Tableau 70 : Plateau technique des établissements sanitaires par district sanitaire

Région	Lits ouverts	Laboratoires d'analyses	Blocs opératoires	Services de radiologie	Cabinets dentaires
Bafing	**5**	**0**	**1**	**1**	**0**
Touba	5	0	1	1	0
Béré	**25**	**3**	**1**	**0**	**1**
Mankono	25	3	1	0	1
Worodougou	**44**	**2**	**1**	**1**	**1**
Séguéla	44	2	1	1	1
Total District	**74**	**5**	**3**	**2**	**2**

Source : MSLS, Annuaire Statistique de la santé 2013

286. Cette insuffisance s'explique notamment par l'absence de lits ouverts dans la région du Bafing, qui affiche un ratio d'un lit pour 43 163 habitants.

Carte 39: Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation



III.2.1.3 Consultations et utilisation

287. Le District du Woroba affiche un taux de consultations en ESPC de 95 % au-dessus de la moyenne nationale (72 %). Le taux d'utilisation des infrastructures médicales est en dessous de la moyenne nationale avec 13 % (contre 29 % au niveau national) mettant en exergue une faible utilisation des établissements sanitaires du District.

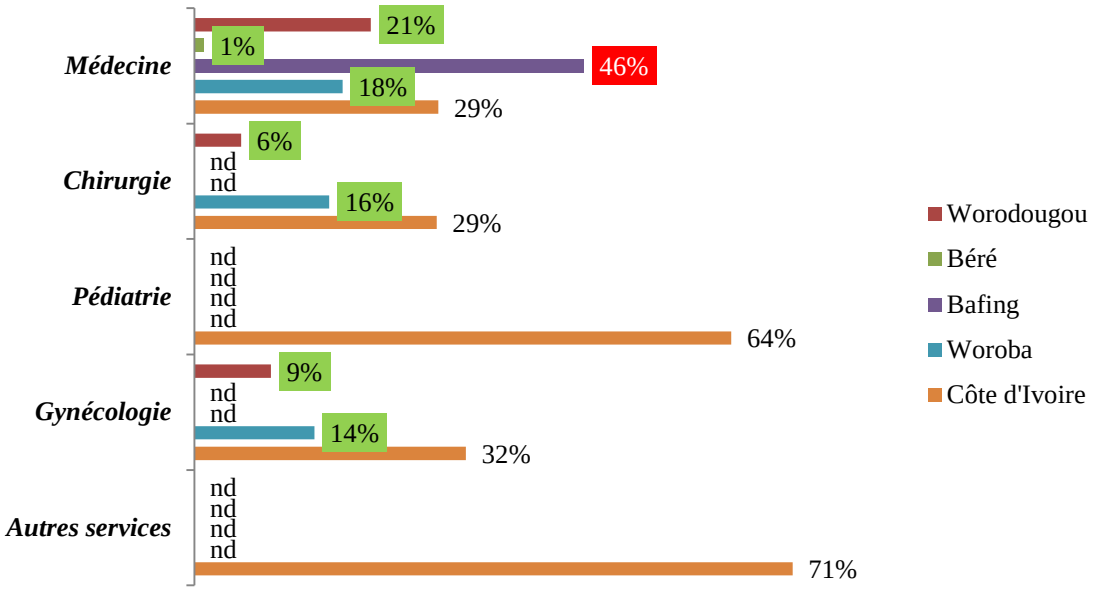
Tableau 71 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des districts sanitaires

Région	Consultations	Durée moyenne de séjour[36]	Consultations réalisées en ESPC	Taux d'utilisation[37]	Taux de fréquentation (en %)	Taux d'occupation des lits* (en %)
Bafing	**38 799**	**2**	**76 %**	**17 %**	**18**	**46**
Touba	38 799	2	76 %	17 %	18	46
Béré	**42 311**	**1**	**121 %**	**11 %**	**13**	**1**
Mankono	42 311	1	121 %	11 %	13	**1**
Worodougou	**33 236**	**4**	**83 %**	**11 %**	**12**	**21**
Séguéla	33 236	4	83 %	11 %	12	**21**
Total District	**114 346**	**3**	**95 %**	**13 %**	**14**	**18**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; : Service médecine*

288. Sur le District le taux d'occupation moyen des lits se situe à 16,5 %. Toutefois, ce taux varie selon les services et selon les régions.

Figure 66 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par région et par service



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013/ ND : Non Disponible

[36] *En HG et CHR*

[37] *Cf. Glossaire*

III.2.1.4 Personnel médical et paramédical

289. Le District du Woroba compte en 2013 un total de 26 médecins, 116 infirmiers, 59 sages-femmes, 4 chirurgiens-dentistes, 2 pharmaciens et près de 800 volontaires plus communément désignés comme des agents de santé communautaires et matrones qui viennent en support au dispositif classique.

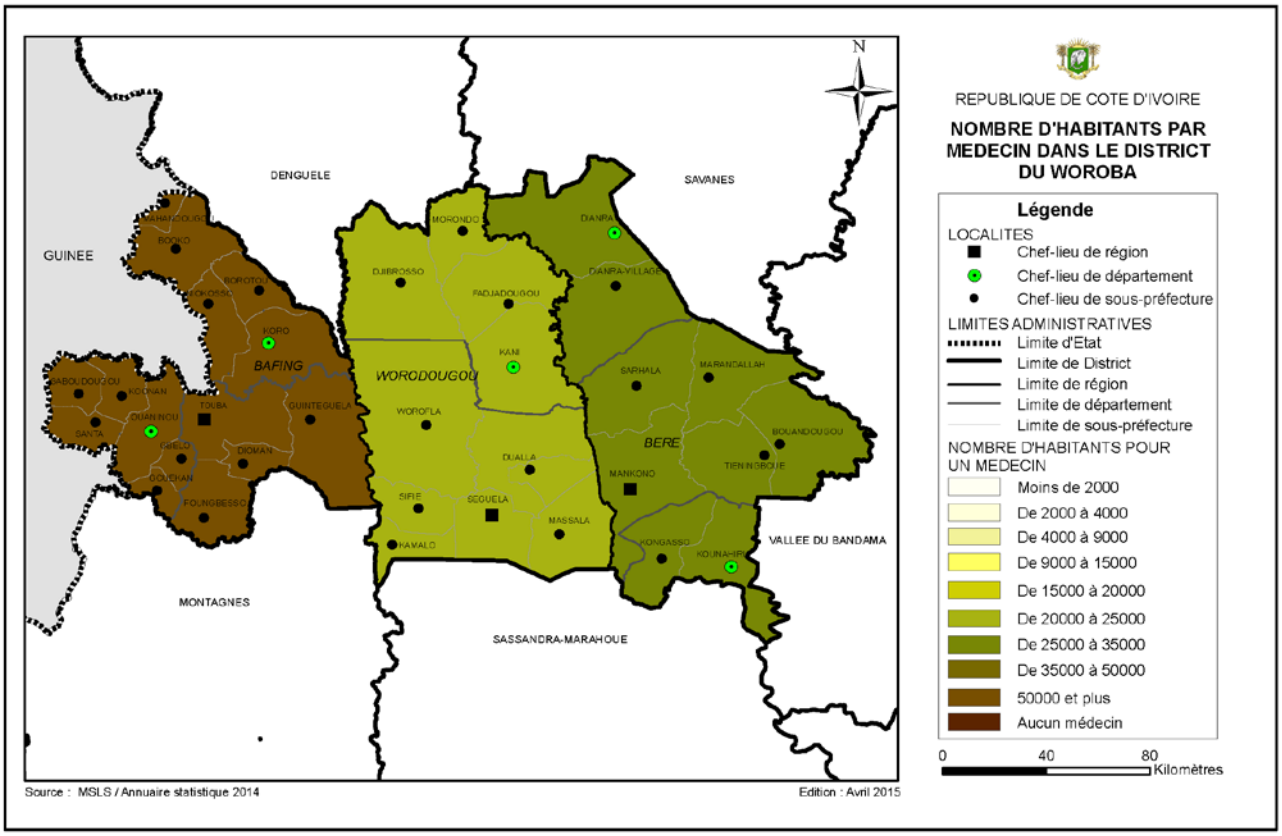
Tableau 72 : Répartition du personnel médical du District par région

Région	Médecins	Infirmiers	Sages-femmes	Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens
Bafing	**3**	**20**	**5**	**1**	**0**
Touba	3	20	5	1	0
Béré	**11**	**41**	**26**	**1**	**1**
Mankono	11	41	26	1	1
Worodougou	**12**	**55**	**28**	**2**	**1**
Séguéla	12	55	28	2	1
Total District	**26**	**116**	**59**	**3**	**2**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

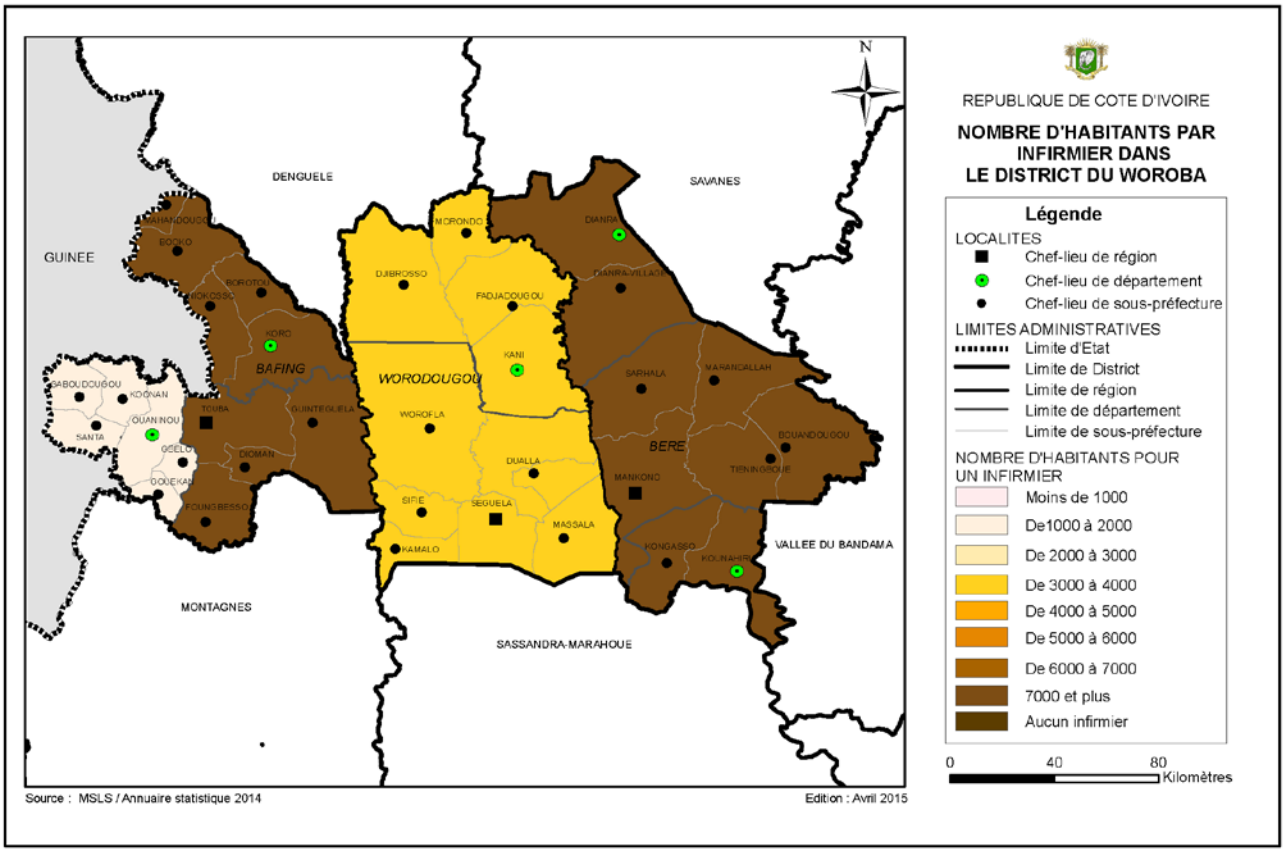
290. Le District compte un médecin pour 30 860 habitants, soit une dotation en personnel très faible, bien en deçà de la moyenne nationale et de la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui s'élève à un médecin pour 10 000 habitants. Ce constat s'exprime particulièrement dans la région du Bafing avec un médecin pour 71 939 habitants contre un médecin pour 22 261 habitants dans la région du Worodougou.

Carte 40: Nombre d'habitants par médecin



291. Le District compte un infirmier pour 6 917 habitants, en ligne avec la moyenne nationale d'un infirmier pour 5 221 habitants, mais très en deçà de l'objectif fixé par le PNDS d'un infirmier pour 2 000 habitants. Ce ratio présente des disparités dans le District avec un ratio d'un infirmier pour 4 857 habitants dans la région du Worodougou contre un ratio d'un infirmier pour 10 791 habitants dans la région du Bafing.

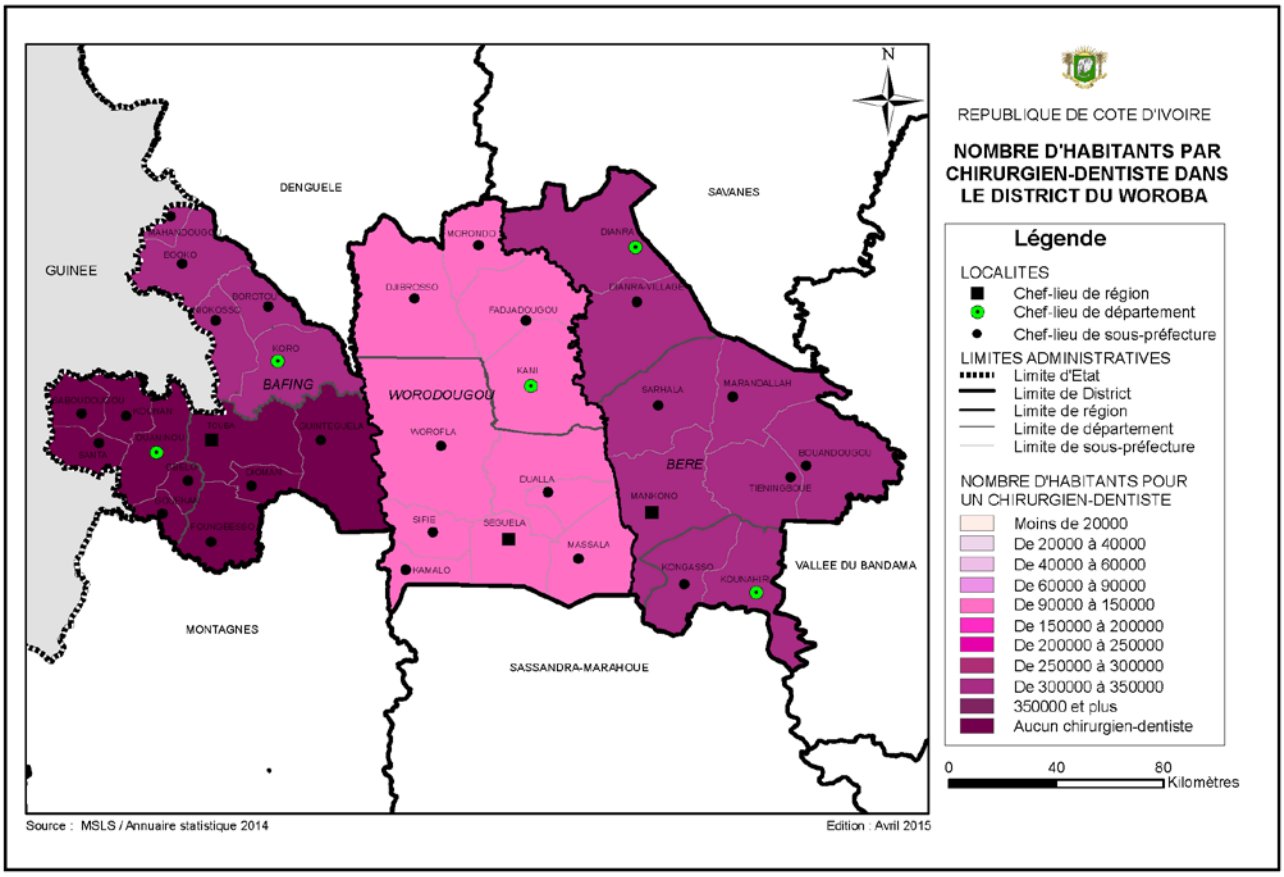
Carte 41: Nombre par infirmier



292. De la même façon, le District affiche un ratio d'un chirurgien-dentiste pour 200 593 habitants, très en deçà de la moyenne nationale d'un chirurgien-dentiste pour 109 020 habitants.

293. Le District présente de fortes disparités avec un ratio d'un chirurgien-dentiste pour 319 429 habitants dans la région du Béré, alors que la région du Worodougou compte un chirurgien-dentiste pour 133 564 habitants. La région du Bafing compte un chirurgien dentiste pour 215 816 habitants.

Carte 42: Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste



294. Le District compte 59 sages-femmes équitablement réparties sur le territoire. Les Districts sanitaires du Béré et du Worodougou affichent respectivement un ratio d'une sage-femme pour 3 030 femmes en âge de procréer et une pour 2 297, alors que le District sanitaire du Bafing compte une sage-femme pour 11 048 femmes en âge de procréer, au-dessus de la moyenne nationale d'une sâge-femme pour 2 247 femmes en âges de procréer.

Carte 43 : Nombre de FAP par sages-femmes dans le District

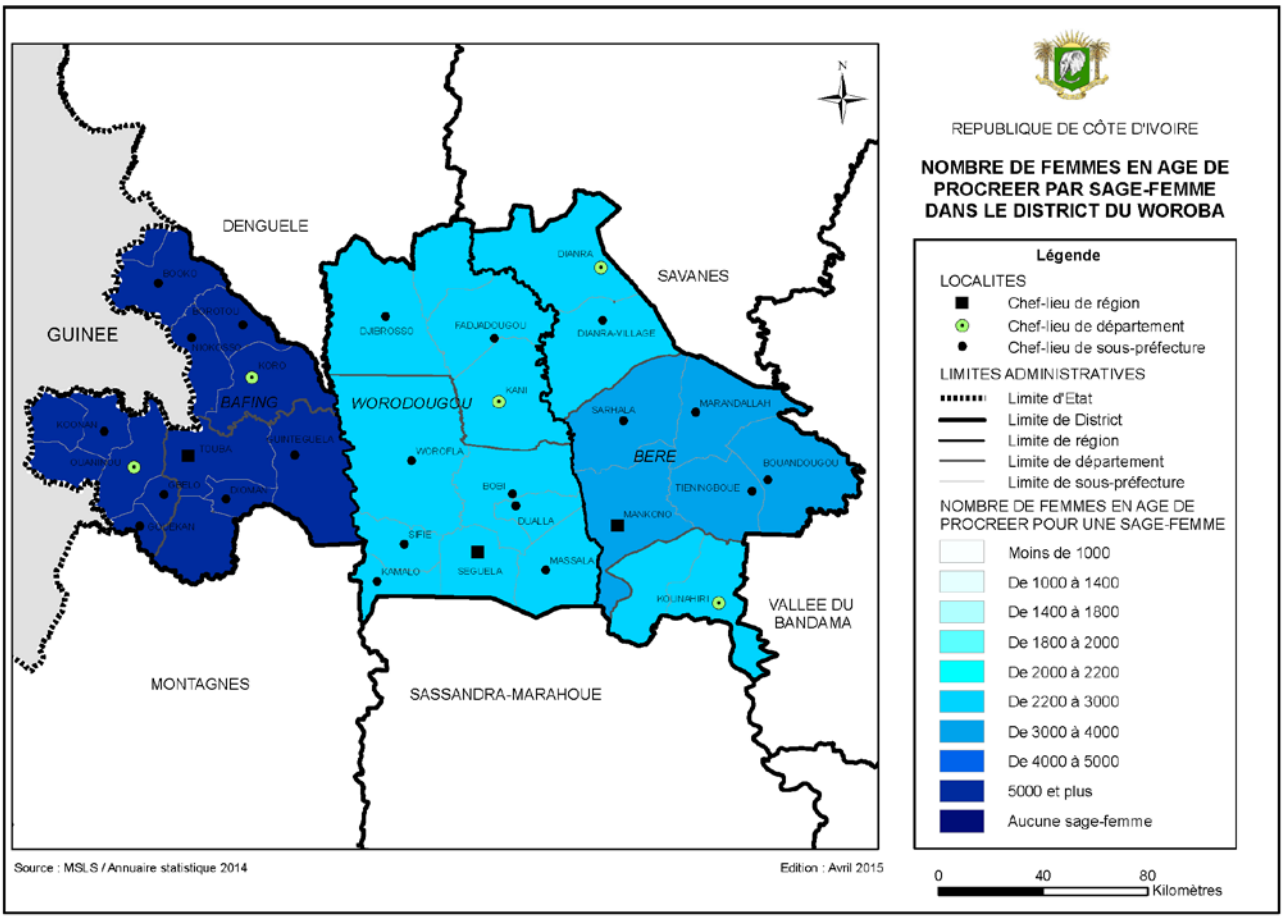
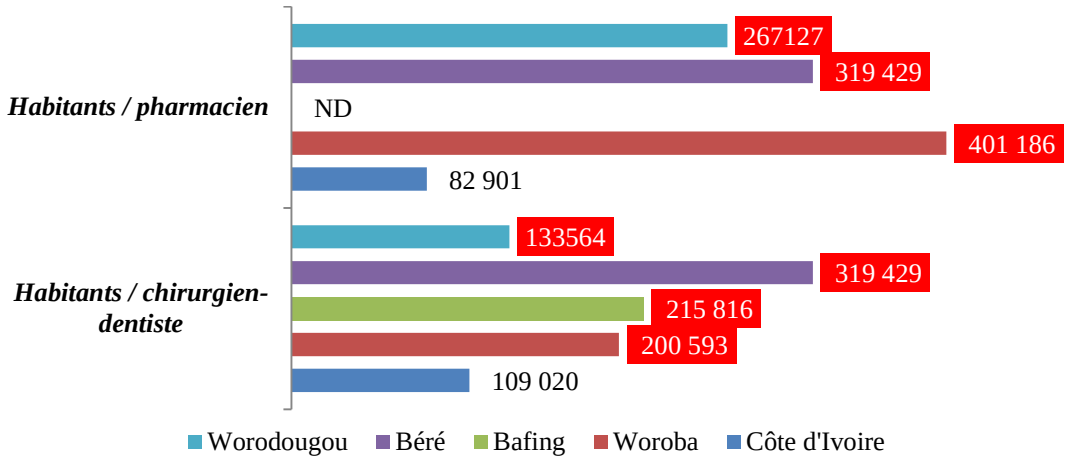


Figure 67 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien-dentiste dans les régions du District



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013/ NA : non applicable car pas il n y'a pas de pharmacien ni de chirurgien-dentiste dans la région

295. En comparaison avec les normes et recommandations émises par l'OMS, l'insuffisance de personnel médical s'élève pour le District à 55 médecins, 47 infirmiers et 15 sages-femmes. L'insuffisance en médecin est plus marquée dans la région du Béré avec un déficit de 23 médecins selon les recommandations de l'OMS. La région du Bafing affiche le déficit le plus important en termes d'infirmiers (24 manquants) et de sages-femmes (14 manquantes).
296. En comparaison avec les objectifs PNDS, les insuffisances du District sont plus significatives avec un déficit de 136 médecins et 286 infirmiers, dont 119 dans la seule région du Béré.

Tableau 73: Carence de personnel médical dans le District en fonction des normes nationales et internationales[38]

Région	Poste	Carence norme OMS	Carence objectif PNDS
Bafing	Médecins	19	41
	Infirmiers	24	88
	Sages-femmes	14	-
Béré	Médecins	21	53
	Infirmiers	23	119
	Sages-femmes	1	-
Worodougou	Médecins	15	42
	Infirmiers	0	79
	Sages-femmes	0	-
Total District	Médecins	**55**	**136**
	Infirmiers	**47**	**286**
	Sages-femmes	**15**	**-**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

[38] *Normes OMS : 10 000 habitants / médecin ; 5 000 habitants / infirmiers et 3 000 FAP / Sage-femme*

Objectifs PNDS : 5 000 habitants / médecin ; 2 000 habitants / infirmiers

Zoom 4: Centre Hospitalier Régional de Séguéla

L'hôpital de Séguéla a été construit en 1978 sur 4 hectares de terrains, il a acquis le statut de CHR en 1998. La dernière réhabilitation du site, financée par la BAD, date de 2009. L'inauguration effective du site a eu lieu en 2013, en présence du 1er ministre, du ministre de la santé et du ministre de l'intérieur (originaire de Séguéla). 83 personnes travaillent sur le site du CHR.

Le CHR compte 8 services : médecine générale, chirurgie, gynéco-obstétrique, dentaire, laboratoire, radiologie, pharmacie et ophtalmologie.

En 2013, le CHR a effectué près de 16 005 consultations pour 14 913 consultants ayant effectués pas moins de 1 929 activités en bloc opératoire (dont 135 césariennes), près de 14 542 examens dans le laboratoire et près de 1 577 naissances vivantes (317 morts nés).

Le CHR dispose également de 3 ambulances dont 2 sont fonctionnelles et en bon état.

Le site comprend également une morgue gérée par la commune.

Les spécialités manquantes sur le site du CHR sont l'ORL, la pédiatrie et la réanimation.

Le CHR a également besoin de renforcer des spécialités existantes en termes de ressources humaines.

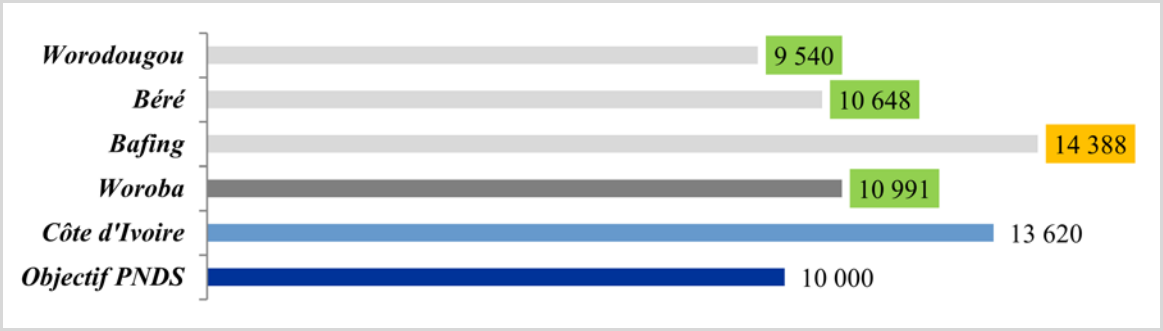


Photo 8 : Centre hospitalier régional de Séguéla © 2014

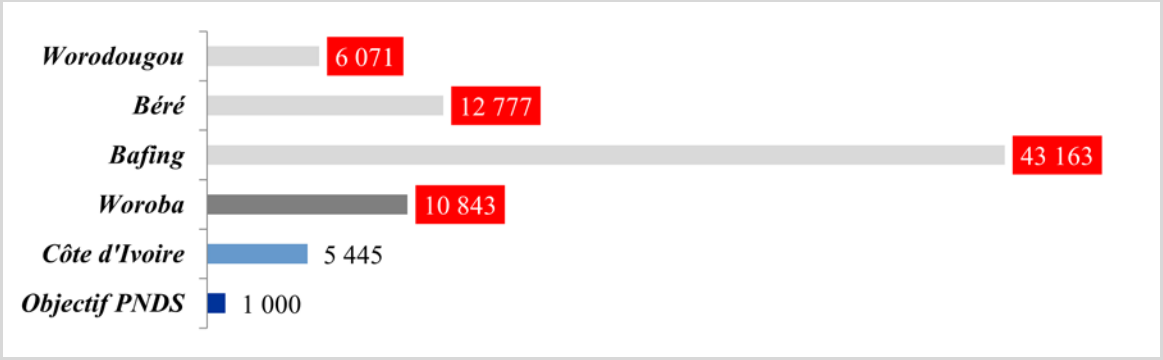
L'état d'hygiène des locaux du CHR est très satisfaisant et les bâtiments sont bien entretenus.
Le matériel présent est récent et permet à chaque service de délivrer des prestations de qualité à la population

Chiffres clés 21 : Infrastructures sanitaires et personnel médical

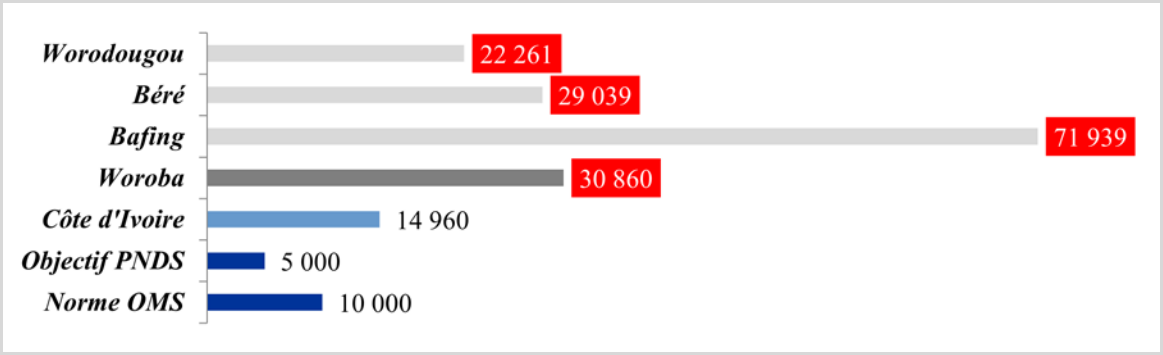
Nombre d'habitants par ESPC



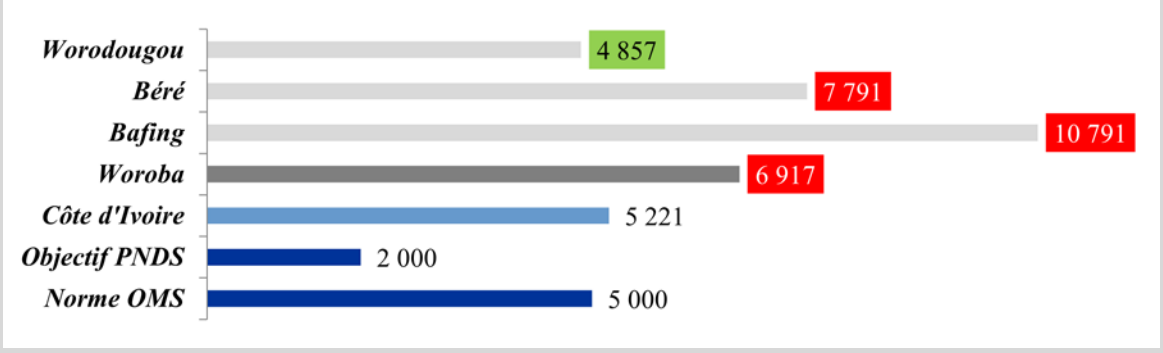
Nombre d'habitants par lit ouvert



Nombre d'habitants par médecin



Nombre d'habitants par infirmier



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

III.2.2 Profil sanitaire

III.2.2.1 Mortalité néonatale et infanto-juvénile

a) Maternité et naissance

297. Avec 3 362 femmes en âge de procréer par sage-femme et 687 naissances vivantes par maternité en 2013, l'équipement du District du Woroba en infrastructures et en personnel d'accompagnement des femmes enceintes et de la petite enfance est insuffisant. De même, leur accompagnement est insuffisant. En effet, sur 26 775 naissances vivantes, 34 % ont eu lieu dans un établissement de santé, contre 51 % au niveau national.

Tableau 74: Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District

Région	FAP*	Grossesses attendues	Naissances vivantes	Proportion d'accouchements assistés (en %)	Couv. Consult. Postnatale (en %)	Décès maternel/ 100 000
Bafing	**55 241**	**7 562**	**7 202**	**30**	**8**	**42**
Touba	55 241	7 562	7 202	30	8	42
Béré	**78 770**	**11 192**	**10 659**	**40**	**10**	**47**
Mankono	78 770	11 192	10 659	40	10	47
Worodougou	**64 328**	**9 360**	**8 914**	**29**	**6**	**112**
Séguéla	64 328	9 360	8 914	29	6	112
Total District	**198 339**	**28 114**	**26 775**	**34**	**8**	**67**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013/ FAP : Femme en âge de procréer

298. La variation observée entre le taux de première consultation prénatale (CPN1) de 88 % et celui relatif à la quatrième consultation prénatale (CPN4) qui s'établit à 14 % indique un désintéressement des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés.
299. Cette situation peut être associée à plusieurs facteurs parmi lesquels : le caractère onéreux et la mauvaise qualité des prestations, la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel, le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route, le déficit d'accompagnement et de prise en charge des femmes enceintes par l'entourage familial, l'ignorance des impératifs d'ordre médical en cas de grossesse.
300. La couverture en consultations postnatales de 8 % est 2 points en dessous de la moyenne nationale.

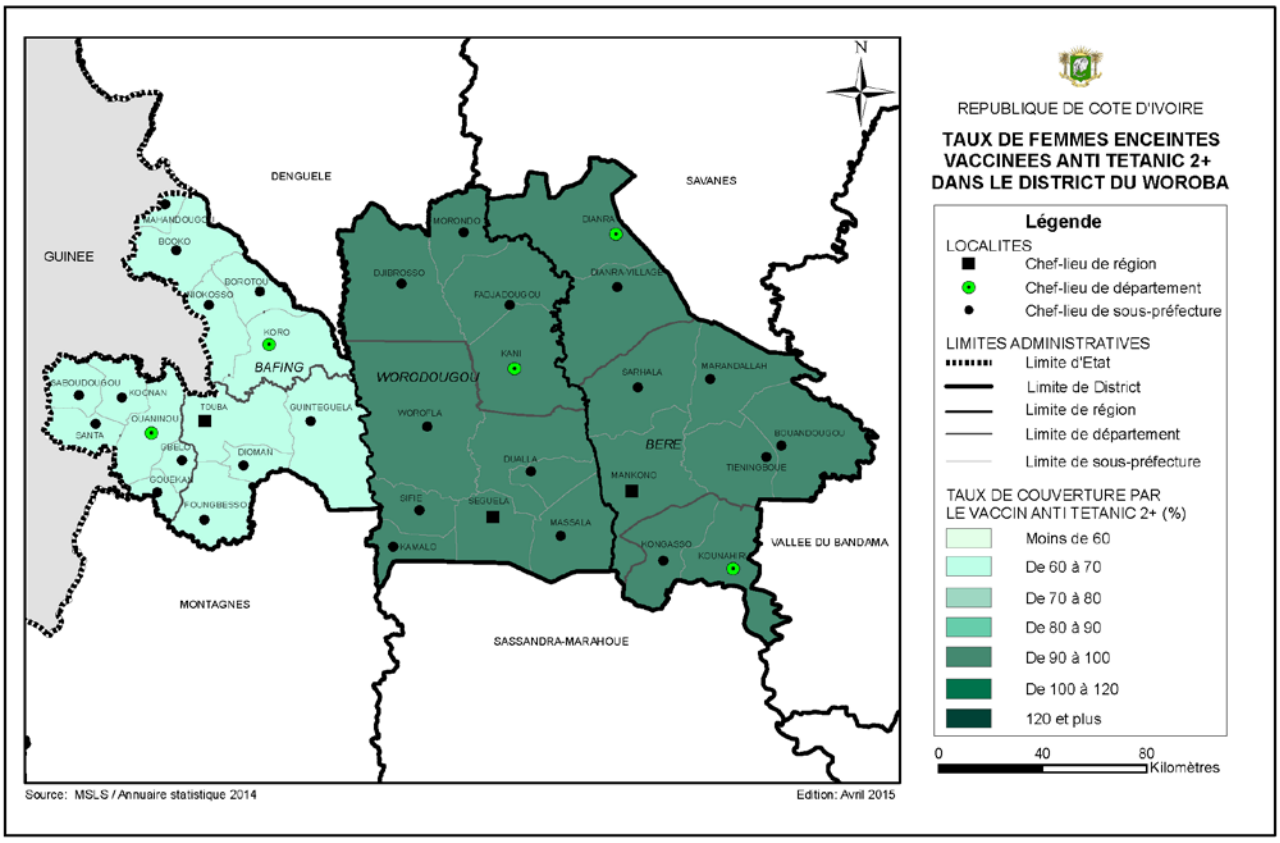
Tableau 75: Couverture maternelle par région (en %)

Couverture	Bafing	Béré	Worodougou	Woroba	Côte d'Ivoire
CPN1[39]	62	73	126	88	**88**
CPN4	14	13	13	14	**33**
Abandon de la CPN	77	82	90	85	**62**
Consultation postnatale	8	10	6	8	**10**
Accouchements assistés	30	40	29	34	**51**
Vat2+	69	99	98	90	**81**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

301. La couverture vaccinale des femmes enceintes contre le tétanos (VAT2+) s'établit à 90 % soit près de 10 points au-dessus la moyenne nationale de 81 %. Ce taux est de 99 % dans la région du Béré.

Carte 44: Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+)



[39] *Cf. Glossaire*

b) Vaccination

302. La couverture vaccinale des enfants est en ligne avec la moyenne nationale puisque selon l'étude MICS/EDS 4,8 % des enfants de 12 à 23 mois n'ont aucun vaccin (4,9 % au niveau national). Ce chiffre est toutefois à relativiser puisque 33,1 % des enfants ont tous les vaccins à jour contre 50,5 % au niveau national.

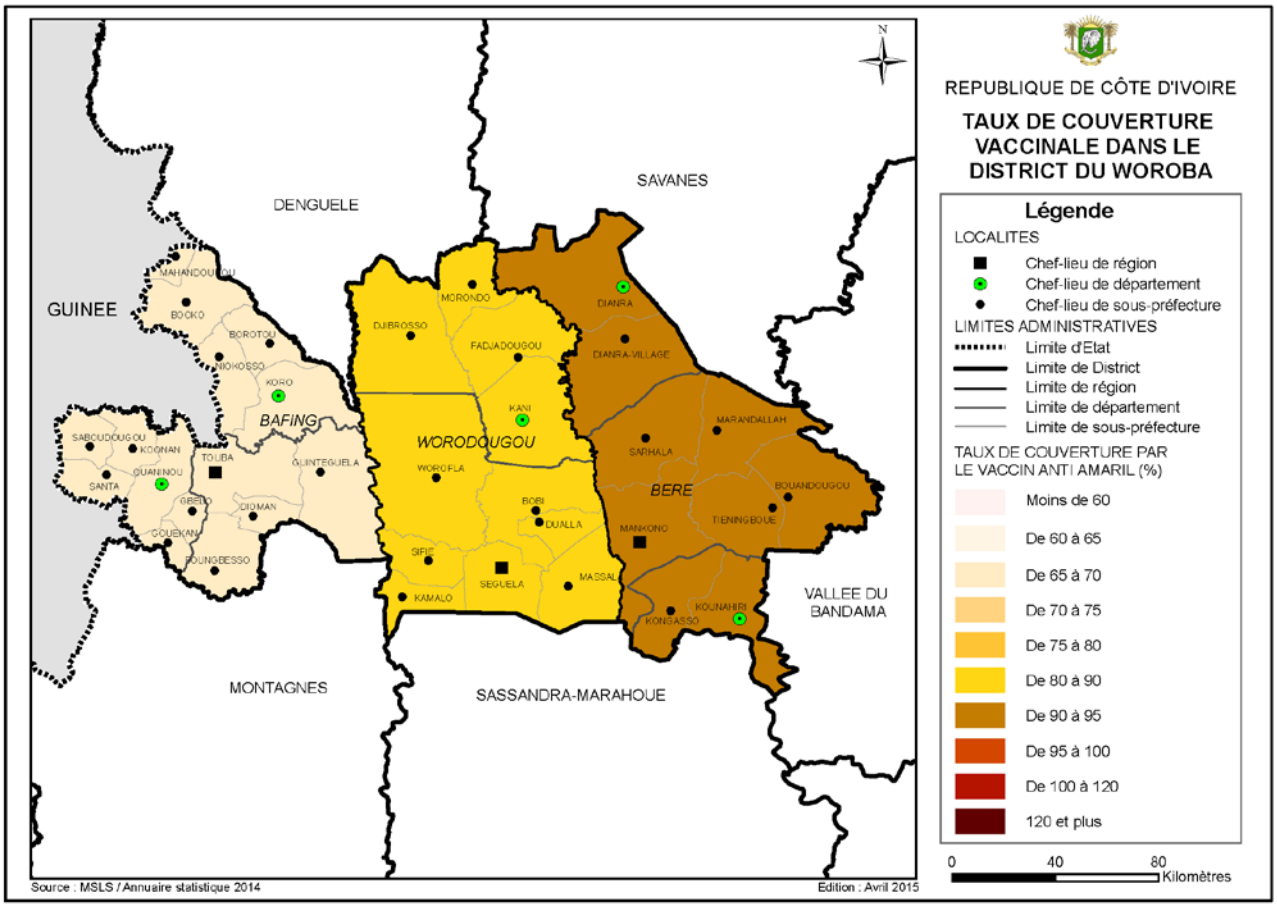
Tableau 76: Couverture vaccinale des enfants du District par région (en %)

Couverture	Bafing	Béré	Worodougou	Woroba	Côte d'Ivoire
DTC3[40]	97	128	114	**115**	**101**
Polio3	97	126	114	**114**	**98**
BCG	95	84	90	**90**	**90**
VAR	83	101	104	**97**	**85**
VAA	68	91	86	**83**	**84**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

303. La couverture vaccinale anti-amaril (VAA) contre la fièvre jaune présente cependant des disparités régionales avec des taux de 68 % dans la région du Bafing contre 91 % dans la région du Béré.

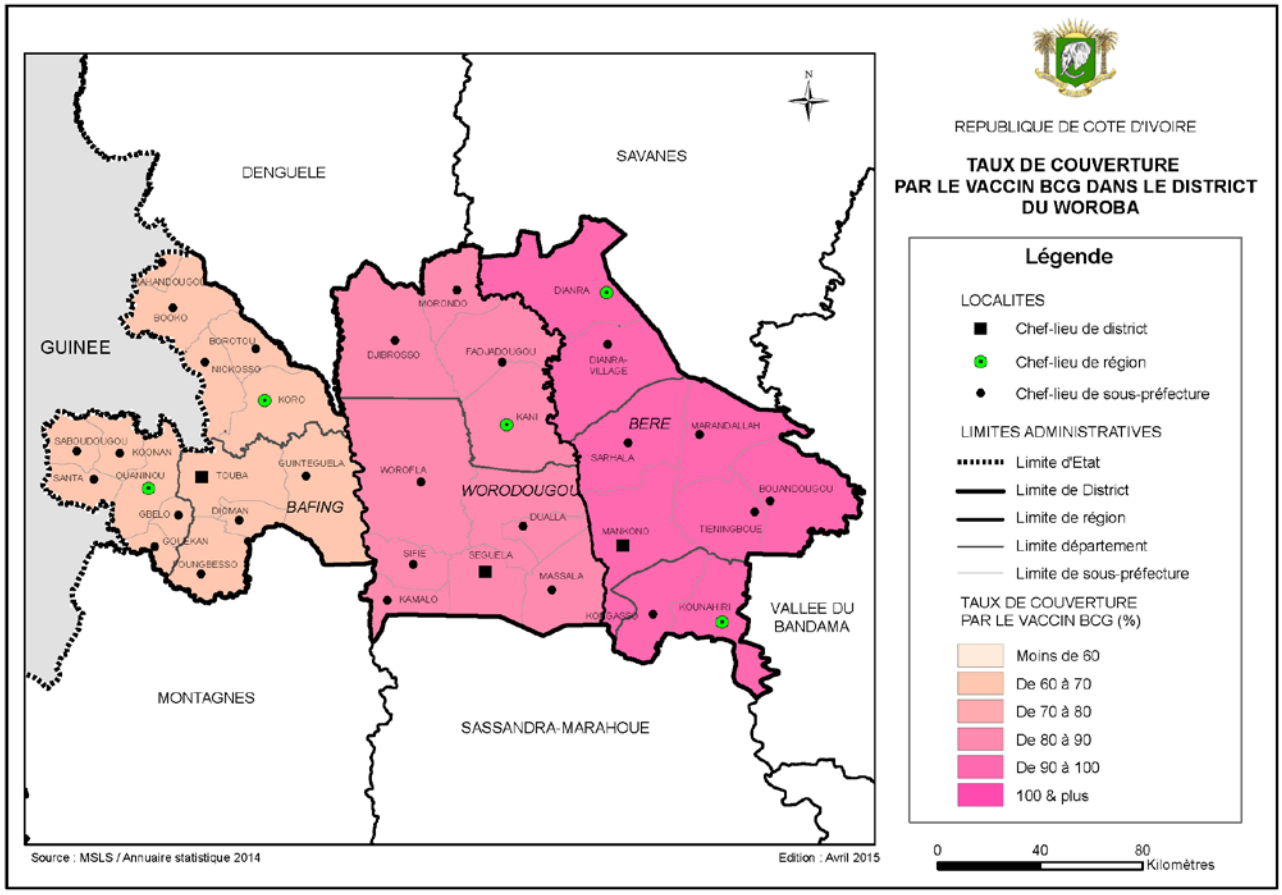
Carte 45:Taux de couverture vaccinale (anti-amaril) dans le District (en %)



[40] *Cf. Glossaire*

304. La couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG) s'établit à 90 % dans le District du Woroba en ligne avec la moyenne nationale.

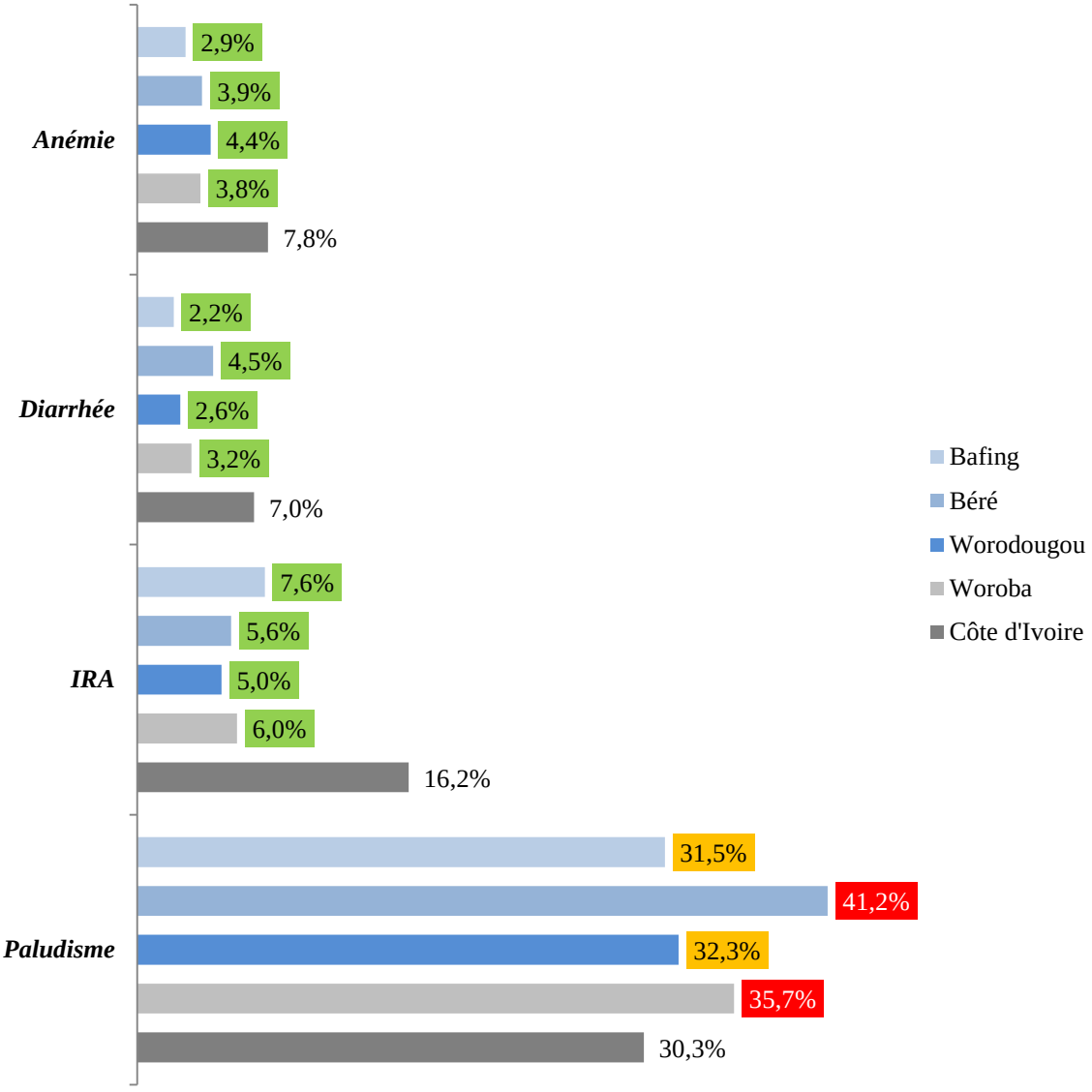
Carte 46: Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG)



c) Mortalité

305. Le District enregistre un taux de décès maternel particulièrement bas de 67 cas pour 100 000, 71 points au-dessus du taux de décès maternel national. En outre, les maladies de l'enfance sont nombreuses et causent en Côte d'Ivoire de nombreux décès de jeunes enfants. Le District enregistre des taux d'incidence inférieure à la moyenne nationale pour les principales maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans à l'exception du paludisme dont le taux d'incidence est légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Figure 68 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans



Source : MSLS Annuaire statistique de la santé 2013 – IRA : Insuffisance rénale aiguë

306. Ces résultats sont satisfaisants principalement en raison des taux de vaccination des jeunes enfants et des femmes enceintes qui sont supérieurs aux moyennes nationales. A titre d'illustration, plus de 90 % des femmes enceintes du District du Woroba sont vaccinées contre le tétanos (vaccin Vat2+), soit 10 points de plus que la moyenne nationale.

307. A ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. Les enfants souffrant d'hypotrophie à la naissance ont un poids inférieur à 2,5 kg, signe d'un développement inférieur à la normale d'un organe quelconque du corps de l'enfant. L'incidence de cette pathologie dans le District est de 1,7 point inférieur à la moyenne nationale.

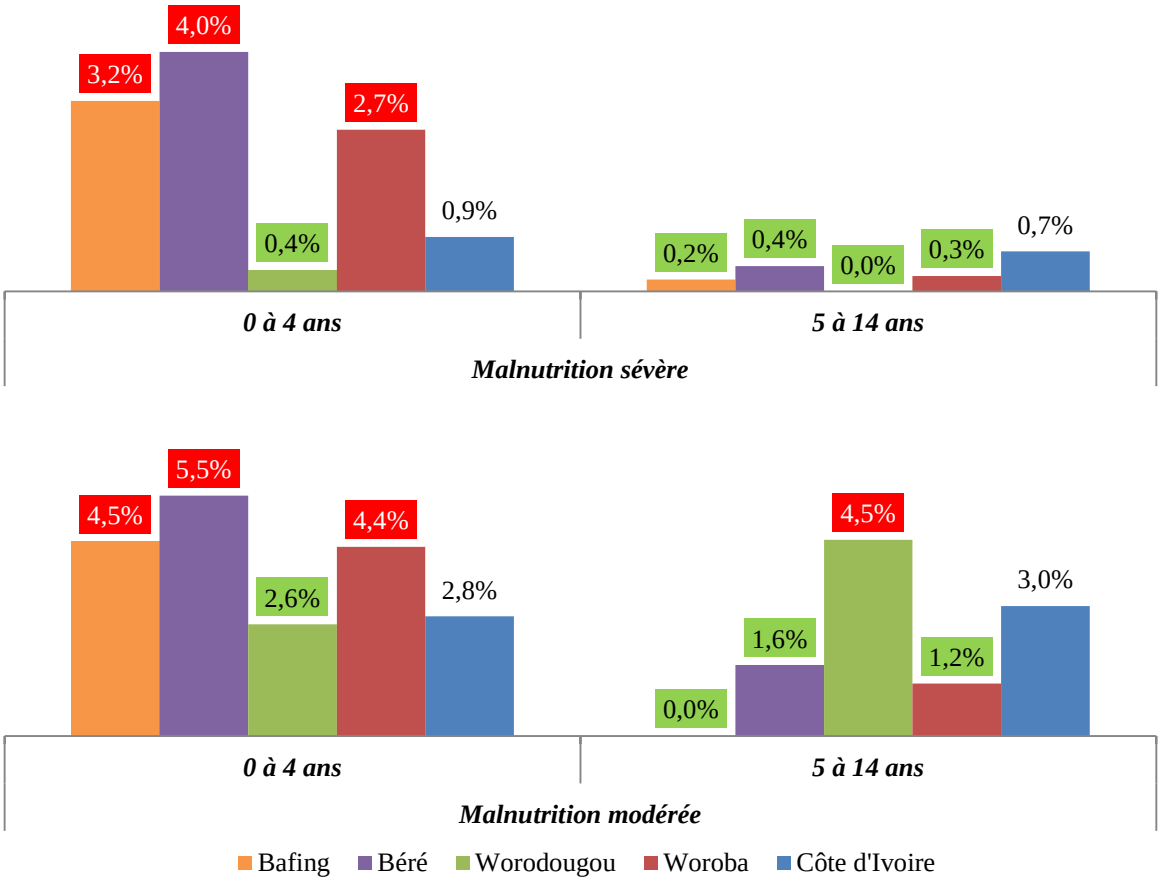
Figure 69 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

308. Bien que le District du Woroba observe, pour la tranche d'âge de 4 à 14 ans, des taux de malnutrition inférieure à la moyenne nationale. Il affiche cependant, pour la tranche d'âge de 0 à 4 ans, des taux de malnutrition supérieurs à la moyenne du pays, écart qui s'aggrave pour la région du Béré, avec 4 % d'enfants touchés par une malnutrition sévère, contre 0,9 % au niveau national.

Figure 70 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

309. De facto, la région du nord-ouest[41] présente des quotients de mortalité très élevés, avec par exemple une mortalité néonatale à 67 ‰ et une mortalité infanto-juvénile à 185 ‰.

Tableau 77 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)

Région	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
Nord	**86**	**51**	**137**	**84**	**209**
Centre	**52**	**35**	**87**	**54**	**137**
Centre-Est	**44**	**34**	**77**	**60**	**133**
Centre-Nord	**23**	**20**	**43**	**33**	**74**
Centre-Ouest	**26**	**22**	**48**	**34**	**80**
Nord-Est	**48**	**33**	**80**	**59**	**134**
Nord-Ouest	**67**	**52**	**120**	**74**	**185**
Ouest	**46**	**55**	**101**	**50**	**145**
Sud	**40**	**28**	**68**	**36**	**102**
Sud-Ouest	**18**	**33**	**51**	**25**	**75**
Ville d'Abidjan	**46**	**23**	**69**	**30**	**97**

Source : EDS/MICS – 2011-2012

[41] *L'enquête EDS /MICS positionne le District du Woroba dans la région Nord-Ouest*

III.2.2.2 État sanitaire de la population

310. La malnutrition, le paludisme et l'anémie sont les premières causes de mortalité dans le District du Woroba. Cependant, les infections des femmes enceintes par le virus du SIDA constituent également un point important de préoccupation.

Tableau 78: Incidence liée à la mortalité générale du District par région

Incidence	Bafing	Béré	Worodougou	Woroba	Côte d'Ivoire
Paludisme (p1000)	111,2	144,1	113,0	124,9	105,8
IST (p1000)[42]	5,0	5,1	5,3	5,1	8,3
Tuberculose (p100 000)	62,1	10,6	38,2	33,7	105,9
Ulcère de Buruli (p100 000)	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4
Pian (p100 000)	1,4	1,6	0,7	1,2	9,4
Diarrhée (p1000)	6,7	10,9	6,7	8,3	19,6
Bilharziose urinaire (p100 000)	1,9	2,5	2,2	2,2	18,7

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

a) La sécurité alimentaire

311. L'analyse de la distribution des résultats de l'enquête (EASA 2009) montre que le taux d'insécurité alimentaire sévère du District du Woroba est de 1,8 % en dessous de la moyenne nationale de 2,5 %.

312. Le District du Woroba présente un taux d'insécurité alimentaire modérée de 11,9 % supérieur à la moyenne nationale de 10,1 %. Cette insécurité alimentaire est principalement de type transitoire (15,6 %) liée aux aléas qui impactent les ménages sur ce territoire à vocation agricole :

- Feux de brousse ;
- Destruction des cultures par les animaux ;
- Sécheresse et pluies irrégulières.

Tableau 79 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)

Localisation	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	Total insécurité alimentaire
District du Woroba	1,8	11,9	86,3	13,7
Côte d'Ivoire	2,5	10,1	87,4	12,6

Source : EASA 2009 - Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire

[42] *Cf. Glossaire*

313. En moyenne nationale, l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois n'est pas diversifiée pour près de 3 enfants sur 4. En l'absence d'enquête nutritionnelle récente de couverture nationale, il s'avère cependant difficile de voir si les taux de malnutrition sont corrélativement aussi élevés mais des indications montrent que la situation nutritionnelle du pays est critique. L'analyse montre que plus que 73 % des enfants de 6 à 23 mois du District du Woroba ont une alimentation non-diversifiée.

b) Le paludisme

314. Le paludisme touche très fortement le District du Woroba qui enregistre un taux d'incidence pour cette pathologie au-dessus de la moyenne nationale, et ce tout particulièrement chez les moins de 5 ans avec 356 cas pour 1 000, soit 54 de plus que la moyenne constatée en Côte d'Ivoire.

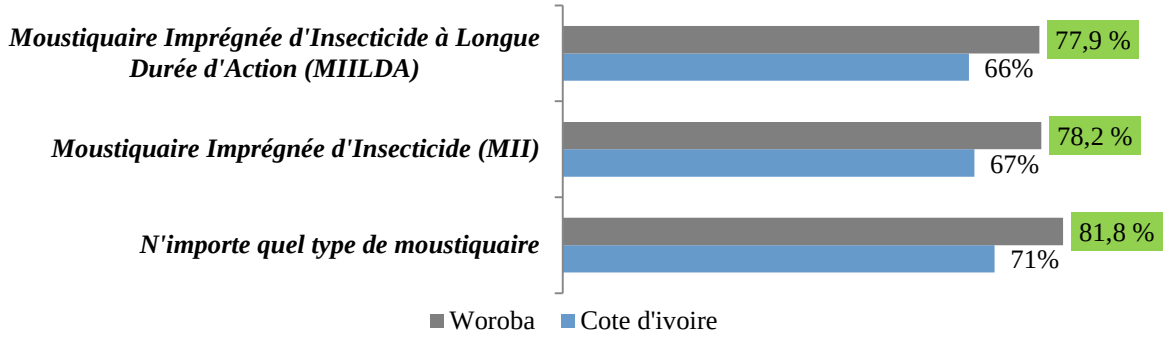
Tableau 80: Incidence du paludisme dans le District du Woroba

Région	Nombre de cas	Incidence globale (p1000)	Incidence chez les moins de 5 ans (p1000)
Bafing	23 988	111,2	315,2
Béré	46 036	144,1	412,4
Worodougou	30 177	113,0	323,3
Total District	100 201	124,9	356,5
Côte d'Ivoire	2 524 942	105,8	302,6

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

315. Cependant, malgré ces incidences élevées, les ratios de lutte anti-vectorielle dans le District sont supérieurs aux moyennes nationales notamment sur la mise en place de moustiquaires évoluées type MILDA ou MII.

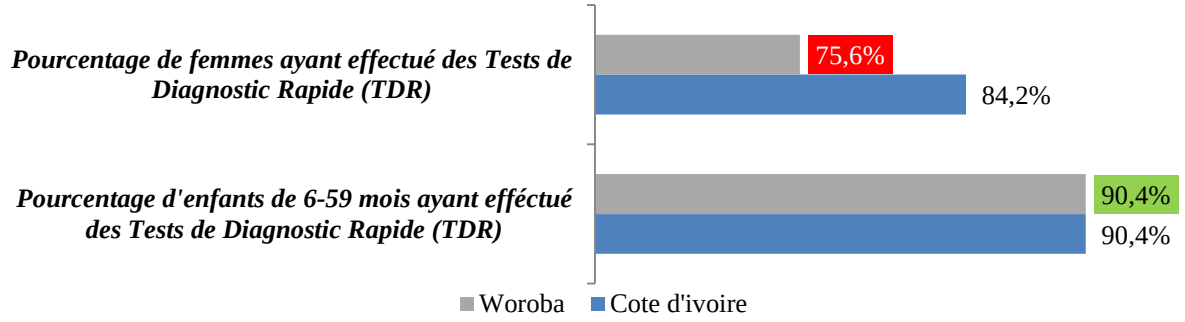
Figure 71 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

316. En outre, le District du Woroba fait également état de taux de dépistage peu satisfaisant. En effet, le taux d'utilisation des TDR (Test de Diagnostic Rapide), qui permet un diagnostic précoce de la maladie, est de 9 points de moins que la moyenne nationale pour les femmes adultes et égale pour les enfants de 6 à 59 mois.

Figure 72 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Dépistage Rapide (TDR)



Source: Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

c) Le VIH

317. Le District compte 28 656 habitants par centre de dépistage contre 22 782 au niveau national. Le District est ainsi moins bien couvert en centres de dépistage et de conseil. Ce constat cache cependant des disparités régionales importantes puisque la région du Béré compte par exemple 35 492 habitants par centre de dépistage contre 24 284 pour la région du Worodougou.

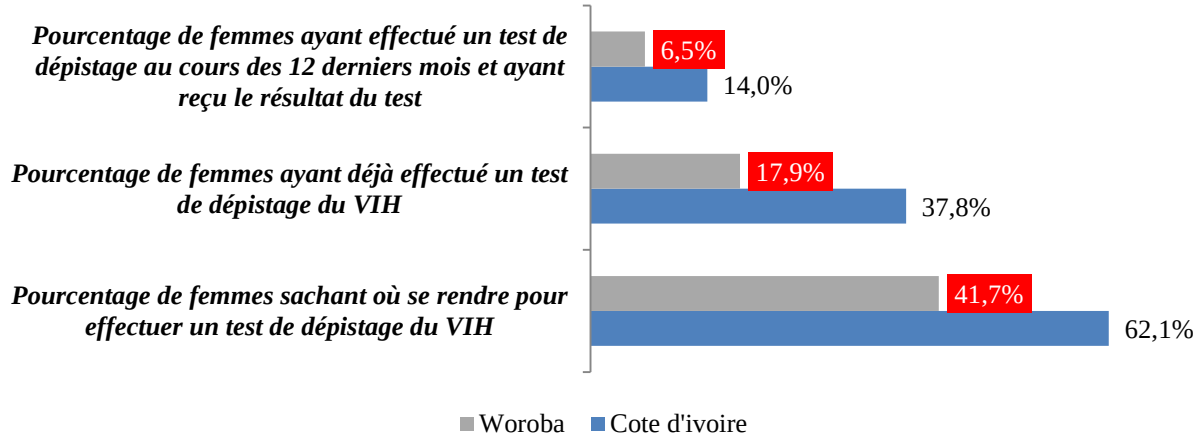
Tableau 81: Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région

Région	CDV	PTME	Soins et traitement
Bafing	8	12	3
Béré	9	17	7
Worodougou	11	14	9
Total District	**28**	**43**	**19**
Côte d'Ivoire	**1 048**	**1 040**	**599**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 / CDV : Conseil et Dépistage Volontaire. PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

318. De nombreuses actions encourageant le dépistage sont menées tels que les campagnes d'affichage dans les hôpitaux et les écoles, les spots diffusés dans les radios locales ou encore les actions de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.
319. Malgré ces actions, seulement 17,9 % des femmes ont déjà effectué un test de dépistage du VIH et 58,3 % des femmes ne savent pas où se rendre pour effectuer un test de dépistage du VIH. Ainsi avec un taux de prévalence à 2,3 %, le VIH continue d'être une menace pour le District du Woroba.

Figure 73 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH



Source: Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

d) La tuberculose

320. La tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie est encore très présente en Côte d'Ivoire et peut parfois s'avérer mortelle. Le District du Woroba dénombre 270 cas avérés de tuberculose en 2013, soit un taux d'incidence de 0,34 pour 1 000 en dessous de la moyenne du pays située à 1,06.

Tableau 82 : Incidence de la tuberculose dans le District du Woroba

Région	Nombre de cas	Incidence globale (p1 000)	Taux de co-infections vih/tuberculose (en %)
Bafing	134	0,62	17
Béré	34	0,11	16
Worodougou	102	0,38	11
Total District	**270**	**0,34**	**14**
Côte d'Ivoire	**25 292**	**1,06**	**25**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

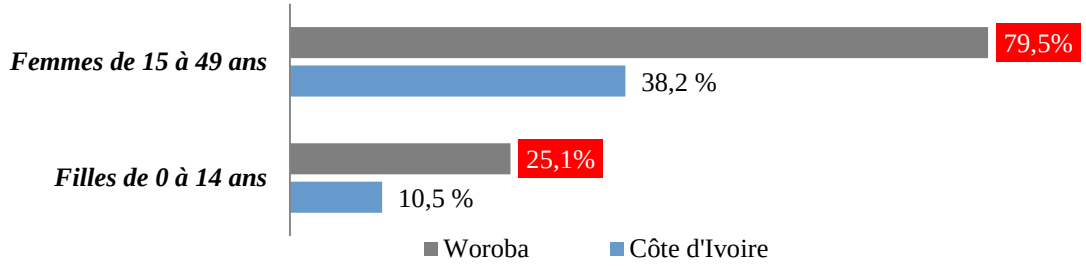
321. A l'image du pays, le District compte de nombreuses co-infections VIH / tuberculose, et ce, à hauteur de 14 %.

e) L'excision

322. L'excision est considérée comme une violation grave des droits humains fondamentaux. En Côte d'Ivoire, elle a été interdite par la loi du 23 décembre 1998. De nombreuses campagnes de mobilisation en faveur de son abandon total ont été menées depuis dans tout le pays. Cependant, malgré ces interdictions, l'excision continue d'être largement pratiquée sur le territoire ivoirien, mettant en péril la vie de nombreuses femmes. En effet, dans 94 % des cas, l'excision est réalisée par une exciseuse traditionnelle et seules 0,4 % des excisions sont réalisées par un professionnel de santé.

323. Selon l'enquête démographique et de santé de 2012, près de 2 femmes sur 5 âgées de 15 à 49 ans sont excisées en Côte d'Ivoire. Bien que profondément ancrée dans le paysage sanitaire ivoirien, cette pratique connait un certain recul. Ainsi, en 25 ans, la prévalence de l'excision a perdu plus de 10 points.
324. Le District compte 25,1 % des femmes de moins de 15 ans excisées (10,5 % au niveau national) et 79,5 % de femmes de 15 à 49 ans excisées (38,2 % au niveau national).

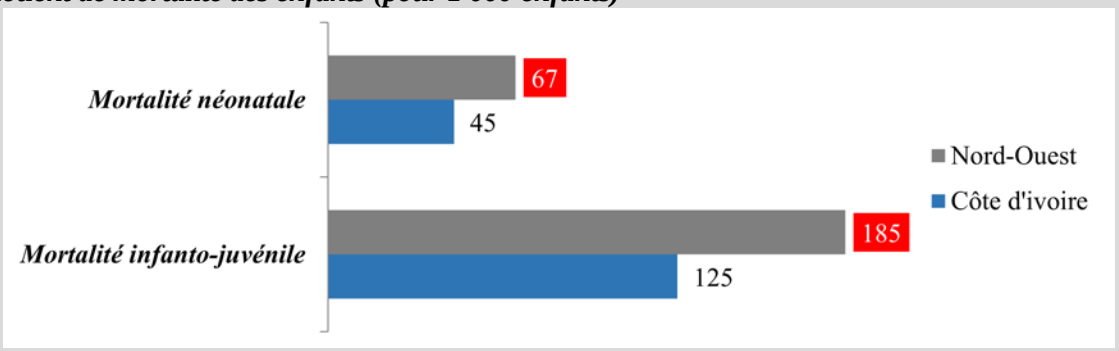
Figure 74 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District



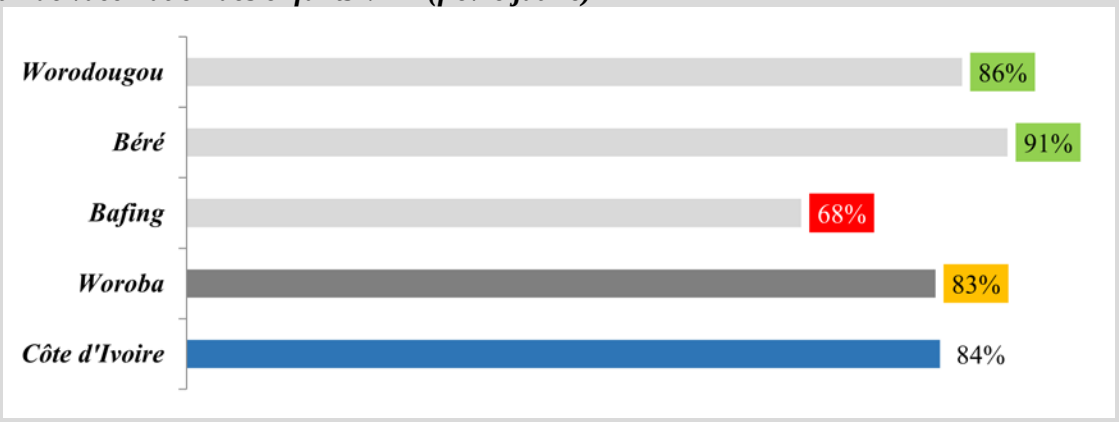
Source : Enquête démographique et de Santé 2011-2012

Chiffres clés 22 : Profil sanitaire

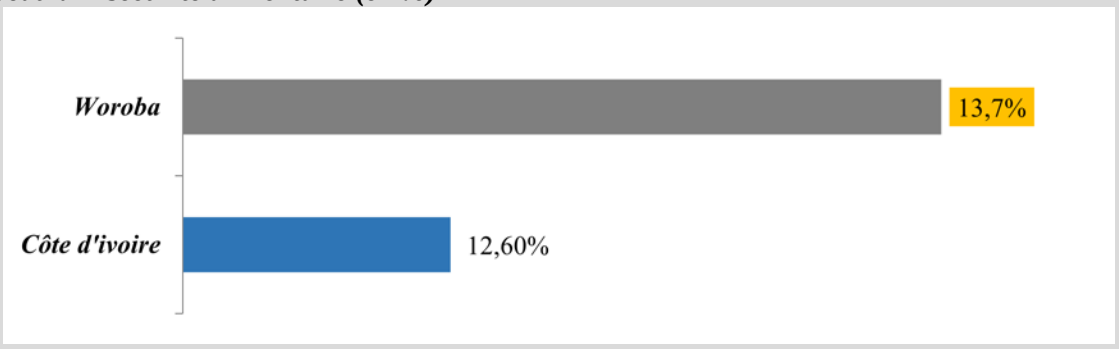
Quotient de mortalité des enfants (pour 1 000 enfants)



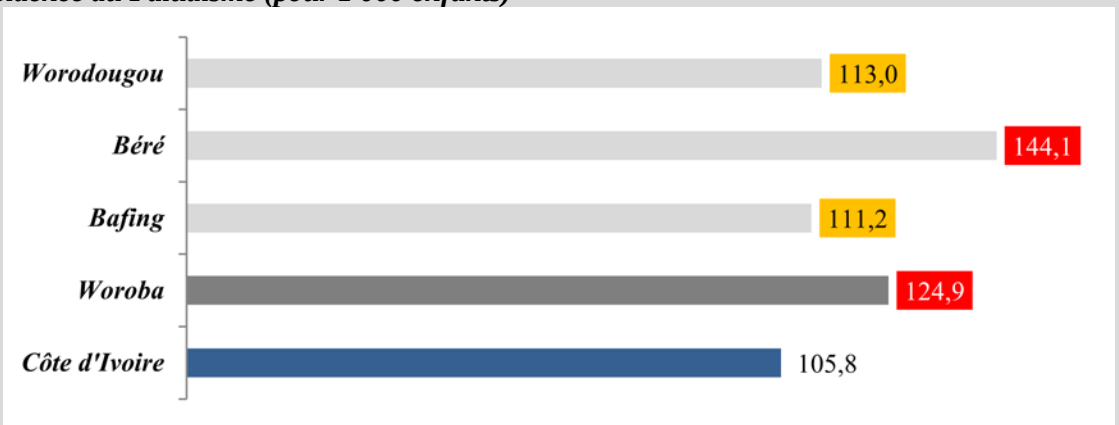
Taux de vaccination des enfants VAA (fièvre jaune)



Niveau d'insécurité alimentaire (en %)



Incidence du Paludisme (pour 1 000 enfants)



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

Synthèse 8 : Santé et prévention

Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District du Woroba est insuffisante pour couvrir les besoins de la population.

L'offre sanitaire publique affiche des taux de couverture en lits hospitaliers en dessous de la moyenne nationale. Le même constat est vérifié pour la couverture en personnel de santé qualifié, notamment les médecins. Néanmoins, des disparités importantes, liées au manque d'infrastructures, sont constatées dans certains départements du District. La région du Bafing souffre de son éloignement et de son manque d'attrait, provoquant des insuffisances aussi bien en infrastructures qu'en personnels.

De plus, des problèmes majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires à l'instar du déficit de raccordement à l'eau et à l'électricité, mais aussi de l'état défectueux du réseau routier, rendant difficile l'accès aux centres de santé.

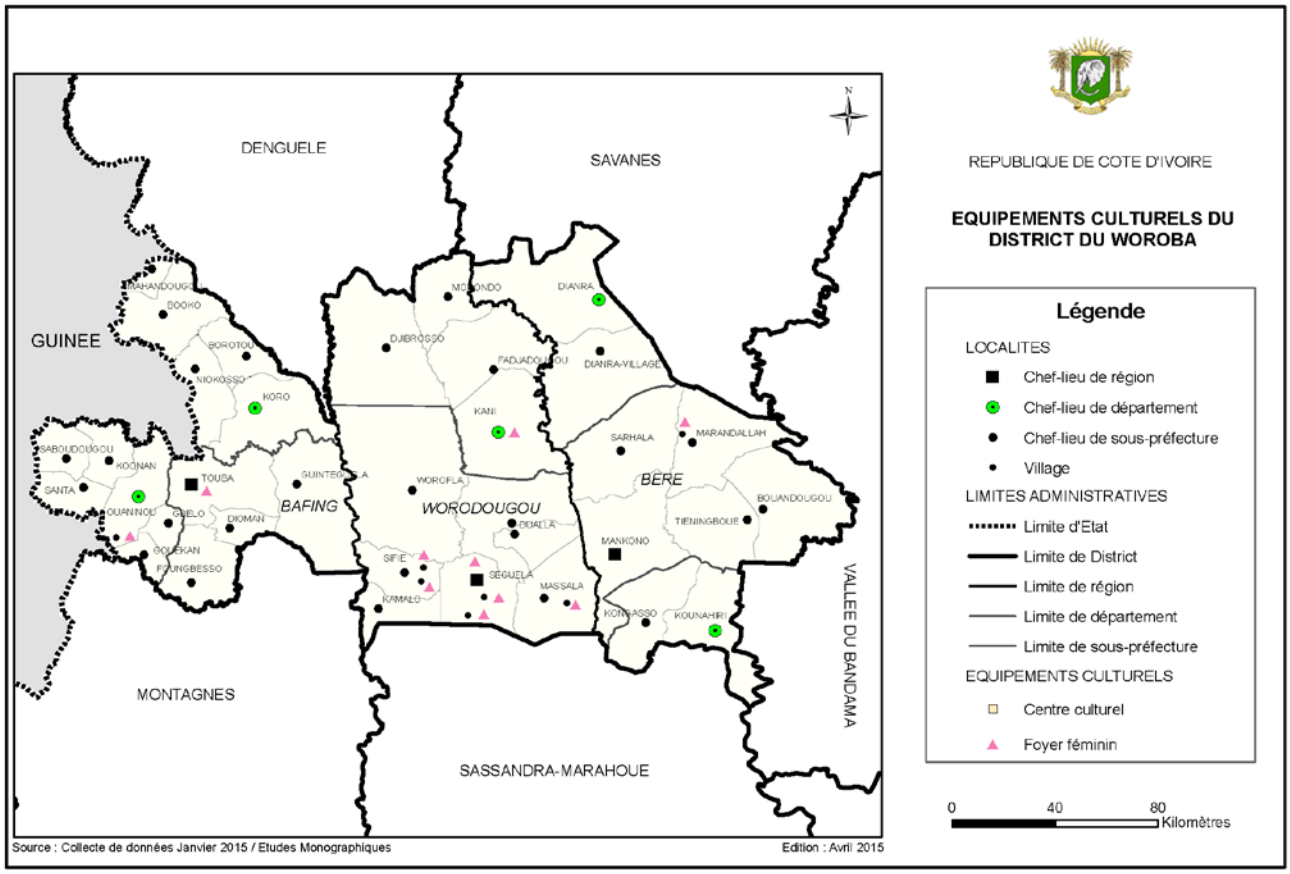
Enfin, et suite à une couverture sanitaire et un accompagnement médical insuffisants, les enfants du District (principalement ceux âgés de moins de 5 ans) sont touchés par d'importantes pathologies dans des proportions supérieures à la moyenne nationale.

Chapitre 3. Culture, sport et jeunesse

III.3.1 Culture

325. Le District du Woroba dispose de très peu d'infrastructures culturelles. Ces infrastructures se limitent à quelques centres culturels et foyers féminins gérés par les mairies au niveau de certaines villes. Le District ne dispose pas de musée.

Carte 47 : Equipements culturels du District du Woroba



326. La région du Béré compte six foyers de jeunes répartis sur différentes sous-préfectures de la région. Deux de ses foyers sont à réhabiliter (Mankono et Kounahiri). Ces foyers accueillent environ 700 visiteurs par an (dont 600 par an à Mankono).
327. Le District compte également plusieurs événements culturels dont la fête du Doh qui est une cérémonie de réjouissances populaires, réservée aux hommes, avec prestation de masques sacrés.

Tableau 83 : Principaux événements culturels dans le District[43]

Département	Événement	Nb de participants	Nb de visiteurs
Séguéla	La fête des ignames à Samena : Les festivités se déroulent à la parution de la nouvelle igname généralement dans le mois d'octobre	ND	ND
Mankono	La fête du Doh : Cérémonie de réjouissances populaire avec prestation de masques sacrés et interdiction stricte de prise d'images	7 000	3 000
	Le Domba		
	Festikro à Tiéningboué		
Dianra	Le pèlerinage annuel à Gbominasso à Dianra	3 500	500
	Fête d'initiation au Poro		

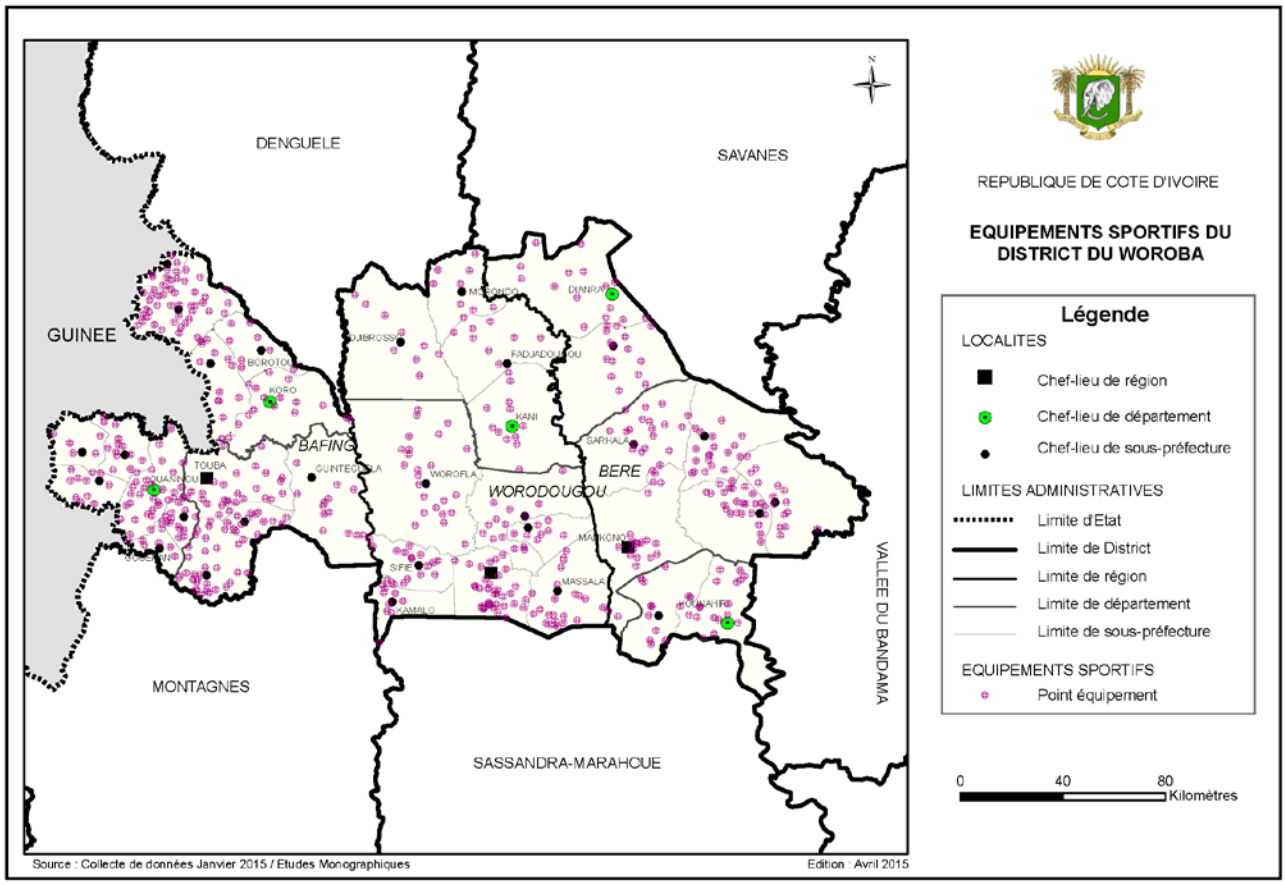
Source : DR Tourisme - 2014

[43] *Non exhaustif*

III.3.2 Sport

328. Le sport dans le District du Woroba est peu développé. La plupart des ligues et installations sportives sont concentrées dans les chefs-lieux de département. Ces infrastructures se résument le plus souvent à des stades municipaux.

Carte 48 : Répartition des équipements sportifs du District



329. Le District compte 13 terrains de football, 2 terrains de handball, 1 terrain de volleyball et un terrain de basketball.
330. Comme dans la plupart des villes du pays, plusieurs événements sportifs sont organisés dans le District du Woroba :
    - Tournoi de Maracanas (football à 7 joueurs) ;
    - Tournoi de football des minimes (Mondialito) ;
    - Tournoi de football des séniors (fraternité) ;
    - Compétition OISSU ;
    - Tournoi communal (Mairie de Mankono).
331. Dans la région du Béré, 32 équipes participent aux différents événements sportifs organisés, ces événements sont suivis par 1 500 spectateurs.
332. La région du Bafing compte aussi une équipe en Ligue 2 Orange qui s'est classée dernière de la poule B sur la saison 2014-2015.
333. La région du Worodougou compte un stade international et une équipe inscrite en 2ème division.

AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation

334. Le District du Woroba a connu une urbanisation récente qui s'est reposée sur l'apport de flux migratoires tant intérieurs qu'extérieurs. L'attrait des populations pour le District s'explique en grande partie par la proximité des mines artisanales de diamant dans la région du Béré et du Worodougou. L'urbanisation de la ville de Séguéla a été alimentée par l'afflux des ressortissants des pays limitrophes.
335. Le taux d'accroissement démographique du District de 3,1 % présente de profondes disparités spatiales. En effet, alors que la région du Béré et la région du Worodougou affichent des taux d'accroissement respectivement de 4,1 % et 2,9 % principalement portés par les départements de Séguéla et Mankono ; le taux de la région du Bafing se limite à 1,7 %.

Tableau 84 : Taux d'accroissement annuel de la population par département

Région	Département	Population 2014	Population 1998	Taux d'accroissement (%)
Worodougou	Kani	73 889	43 255	3,4
	Séguéla	198 445	129 107	2,7
	Région Worodougou	272 334	172 362	2,9
Bafing	Koro	59 210	46 534	1,5
	Ouaninou	48 805	38 000	1,6
	Touba	75 032	54 717	2,0
	Région Bafing	183 047	139 251	1,7
Béré	Dianra	96 579	42 705	5,2
	Kounahiri	77 679	29 011	6,3
	Mankono	215 500	134 186	3,0
	Région Béré	389 758	205 902	4,1
Total District		**845 139**	**517 515**	**3,1**

Sources : INS – RGPH 1998 ; RGPH 2014

336. Excepté la ville de Séguéla, le District du Woroba ne compte pas d'autres pôles urbains majeurs. Seules quelques petites villes sont présentes sur le territoire du District, notamment les villes de Touba et de Mankono qui sont les chefs-lieux des régions du Bafing et du Béré.
337. Selon la définition adoptée en 1999 par le gouvernement de Côte d'Ivoire, la ville peut être définie comme une localité d'au moins 3 000 habitants agglomérés, dotée d'une fonction politique et administrative, qui se différencie du village par le niveau de ses équipements collectifs et au sein de laquelle la population active non agricole est supérieure ou égale à 50 %.
338. Le District compte quatre localités urbaines et 19 villes de moindres importances, avec notamment :
    - 9 villes de moins de 50 000 habitants : Touba, Borotou, Siflé, Kani, Mankono, Tiéningboué, Bouandougou, Morondo, Djibrosso ;
    - 1 ville de 70 000 habitants (Séguéla).

Tableau 85 : Typologie des localités du District

Type de localité				Total	Campements rattachés
Urbaine	Semi-urbaine	Chef-lieu de s/p rurale	Rurale		
4	3	16	713	736	461

Source : INS - RGPH 1998

339. Le District présente un développement urbain peu dynamique sur l'ensemble de son territoire avec un taux d'urbanisation de 17 % homogène sur tout le District.

Carte 49 : Principaux pôles urbains du District

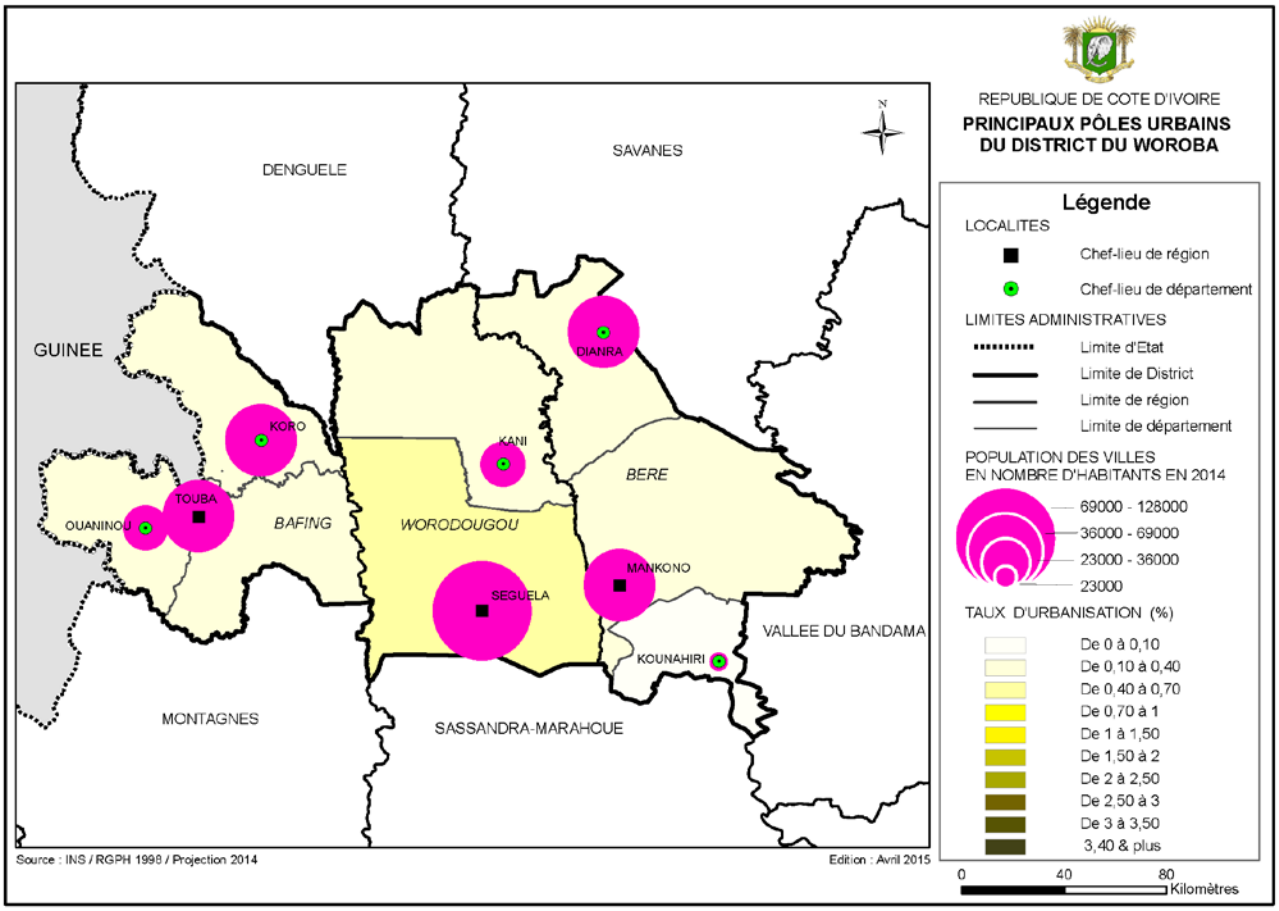


Tableau 86 : Taux d'urbanisation du District

Région	Population totale	Population urbaine	Population rurale	Taux d'urbanisation (en %)
Worodougou	272 334	33 769	238 565	12,4
Bafing	183 047	35 694	147 353	19,5
Béré	389 758	71 715	318 043	18,4
Total District	**845 139**	**141 179**	**703 960**	**16,7**

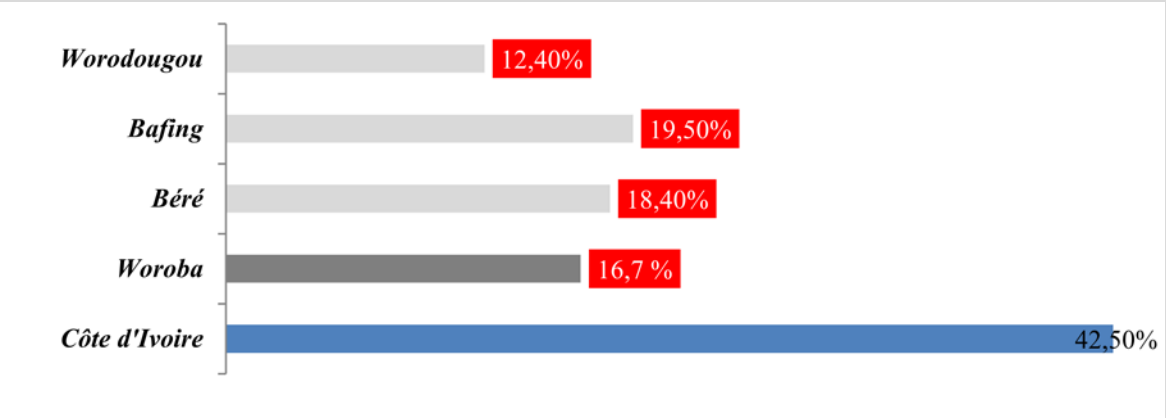
Source : INS - RGPH 1998 – Projections officielles 2014

Chiffres clés 23 : Urbanisation

Classification des localités



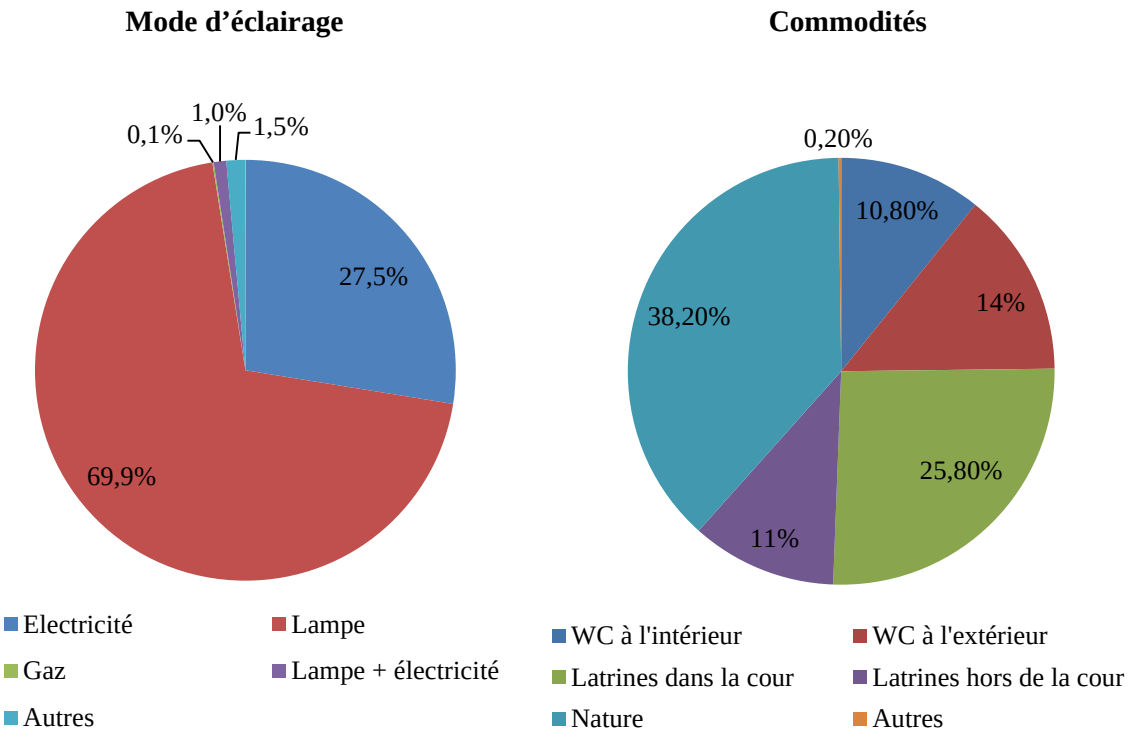
Taux d'urbanisation



IV.1.2 Habitat

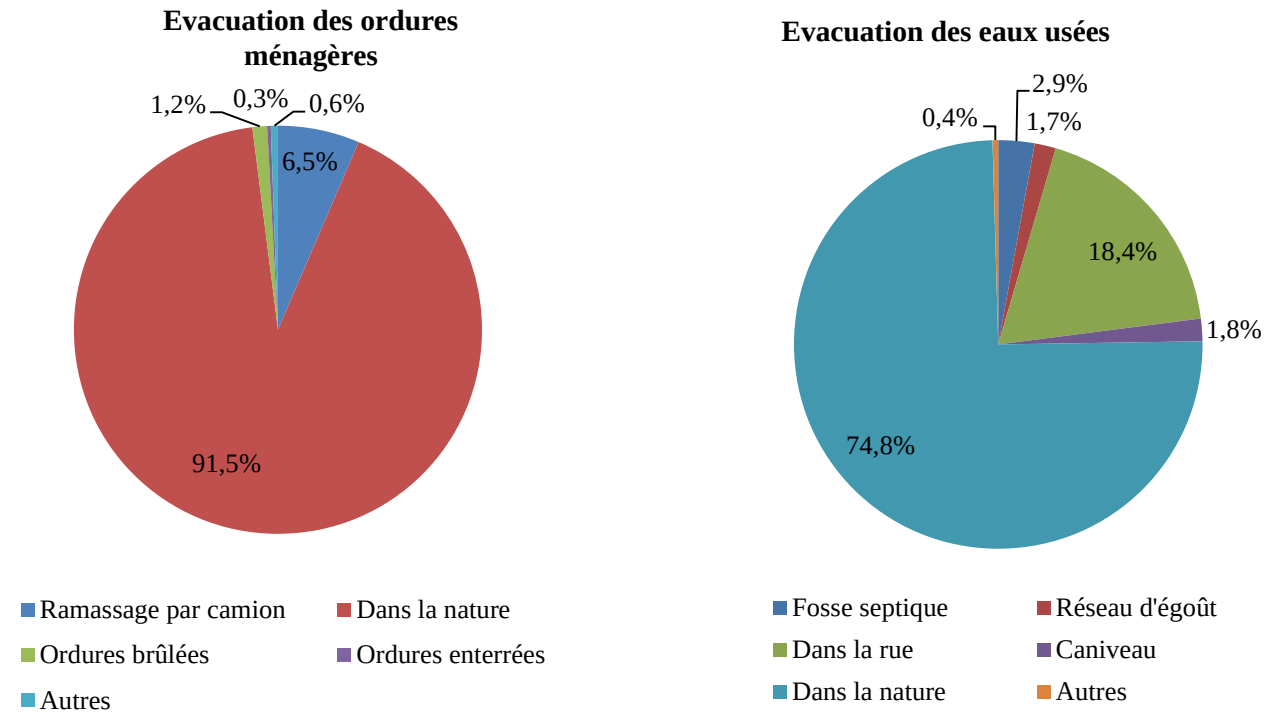
340. L'insuffisance de logements fonctionnels est observée dans l'ensemble des villes du District. L'habitat en zone rurale est dominé par des constructions anarchiques sur des sites lotis mais insuffisamment aménagés. Une partie de la population continue de construire des bâtiments avec des matériaux précaires en terre sans ciment, aussi bien dans les chefs-lieux de sous-préfectures que dans les villages du District.
341. Le faible taux d'urbanisation s'accompagne d'un faible niveau d'équipement des habitations. A titre d'illustration, 28 % des habitations sont connectées au réseau électrique, et 5,6 % seulement au réseau d'adduction d'eau potable. De la même façon, de rares habitations possèdent un système d'assainissement. 91 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 75 % font de même pour les eaux usées conduisant à des impacts écologiques conséquents.
342. Le niveau d'équipement en électroménager permet également de modérer le niveau d'urbanisation du District. 53 % des habitations ne possèdent en effet aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et plus de 30 % ne possèdent que la radio.

Figure 75 : Niveau d'équipement des habitations du District



Source : INS - RGPH 1998

Figure 76 : Mode d'assainissement des habitations



Source : INS - RGPH 1998

343. Dans ce contexte, le programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays a été lancé en 2012. Il vise à mettre à disposition des classes moyennes et celles moins aisées, des logements décents à des prix raisonnables. Le prix des logements sociaux est ainsi compris entre 5 et 10 millions de FCFA, tandis que le prix des logements économiques est compris entre 10 et 15 millions de FCFA.
344. Dans le cadre de ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District du Woroba sur une superficie totale de 162 hectares de terres permettant d'ériger 4 536 logements dont près de 70 % de logements sociaux.

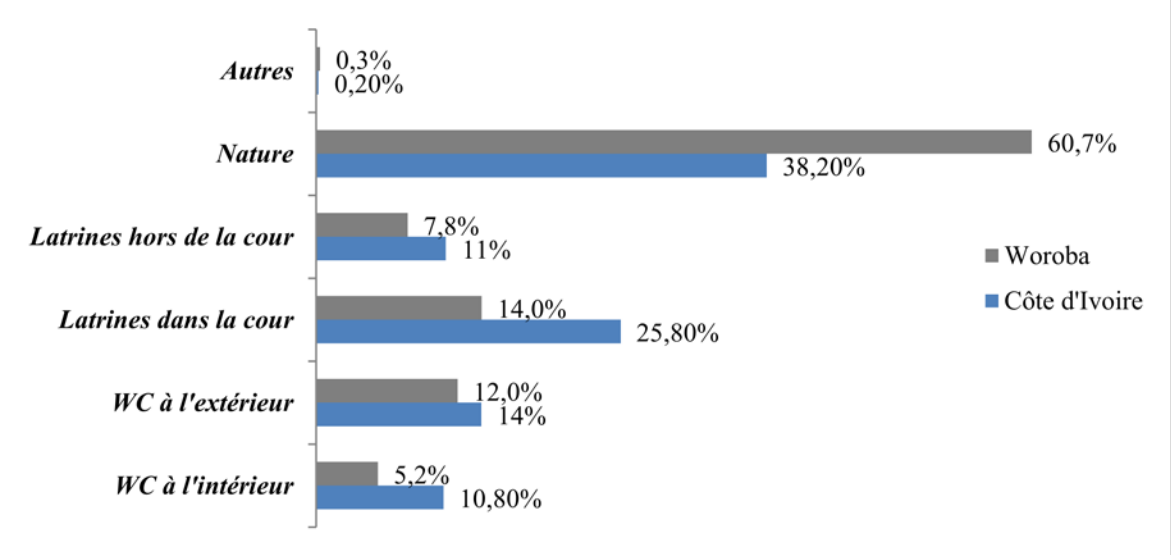
Tableau 87 : Répartition des projets dans les départements du District du Woroba

Région	Départements	Surface du Terrain (ha)	Logements sociaux	Logements économiques	Nombre total de logements
Bafing	Touba	20	392	168	560
	Koro	20	392	168	560
	Ouaninou	20	392	168	560
Béré	Mankono	20	392	168	560
	Kounahiri	20	392	168	560
	Dianra	21	412	176	588
Worodougou	Séguéla	22	431	185	616
	Kani	19	372	160	532
Total District		**162**	**3 175**	**1 361**	**4 536**

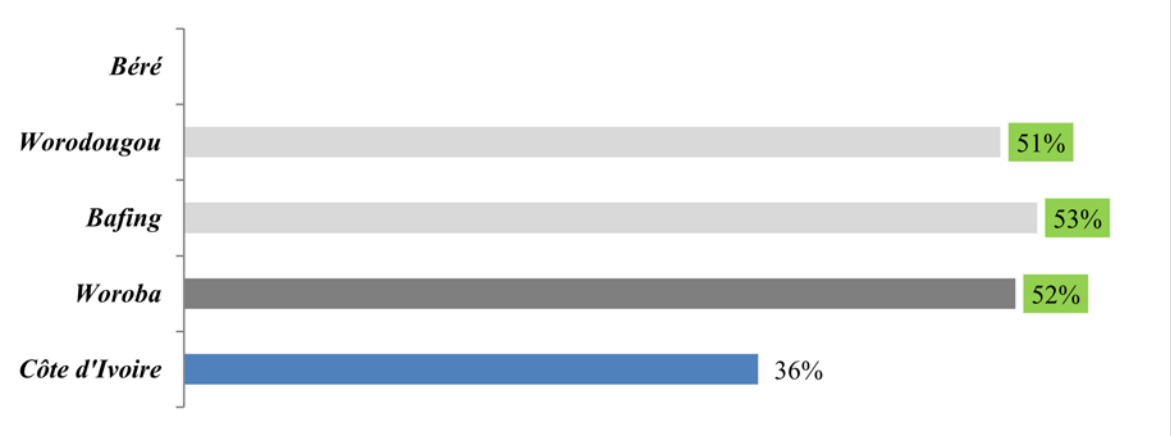
Source : Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire - 2013

Chiffres clés 24 : Habitat

Caractéristique du lieu d'aisance



Taux d'habitation sans aucun équipement électroménager



Synthèse 9 : Développement urbain et cadre de vie

Le développement de l'urbanisme au niveau du District du Woroba est encore sommaire. Certes, la ville de Séguéla présente les caractéristiques d'une ville en développement : des axes bitumés permettent de traverser la ville. La voirie est édifiée pour permettre aux passants de ne pas évoluer sur la voie réservée aux automobiles.

Cependant, les autres villes du District, n'ont pas bénéficié de la même organisation et ressemblent plus à de grands villages. Le développement urbain y est plus lent mais également plus anarchique.

Cette situation s'explique en grande partie par le retard qu'a pris le District au moment de la crise politique Ivoirienne. Les tensions armées ont longtemps empêché de nombreuses petites villes, issues de la stratégie de décentralisation de la Côte d'Ivoire, de connaitre un développement harmonieux.

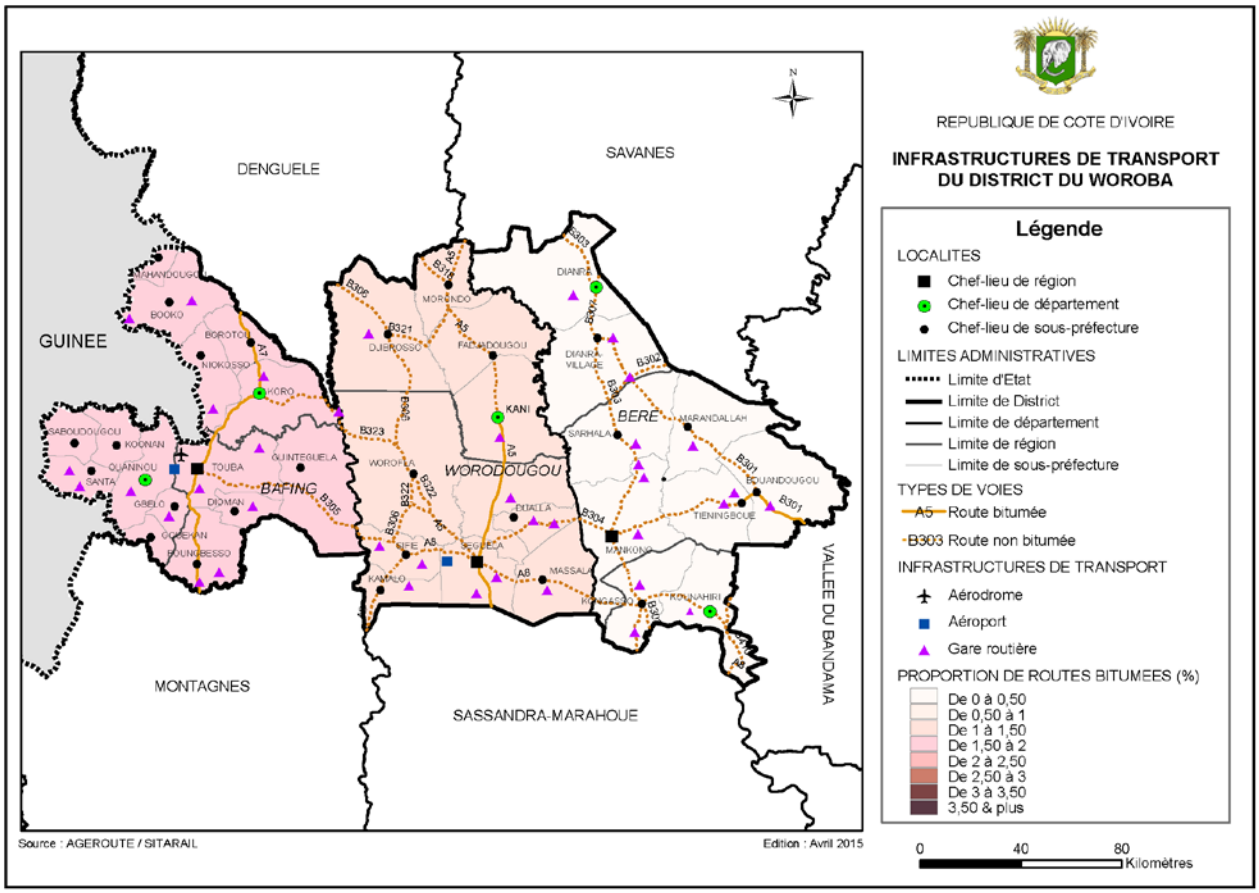
La situation du développement urbain devrait connaitre un second souffle. En effet, le Programme Présidentiel d'Urgence, comprend des investissements nécessaires dans la constitution d'une armature urbaine plus harmonieuse.

Chapitre 2. Transport et logistique

345. Les infrastructures de transport du District du Woroba sont essentiellement composées de gares routières disséminées dans les principales localités du District. Elles permettent à la population de se déplacer via les bus et autocars des sociétés de transport publiques et privées.

346. Le District du Woroba devrait être, par sa situation géographique, un hub d'échanges commerciaux entre les pays frontaliers et le reste du pays. Cependant, l'état actuel des infrastructures de transport ne permet pas au District de se positionner comme tel.

Carte 50 : Infrastructures de transport du District du Woroba



IV.2.1 Infrastructures routières

347. Le District du Woroba dispose d'un réseau routier de 5 785 km, parmi les moins denses du pays, et se limitant à 2 grands axes :
    - Un axe traversant la région du Bafing pour relier Man à Odienné en passant par Touba ;
    - Un axe reliant Séguéla à Daloa (un projet pour étendre cette route jusqu'au nord de la Côte d'Ivoire est en cours).
348. Le réseau est constitué à 20 % de routes de type B, à 57 % des routes de type D et ne compte que 219 km de routes bitumées, soit un taux de revêtement de 3,8 % parmi les moins élevés du pays (7,9 % au niveau national). Ce taux présente de fortes disparités régionales avec 132 km de route bitumées dans le Bafing et aucune route bitumée dans la région du Béré

Tableau 88 : Réseau routier par catégorie et par type de route

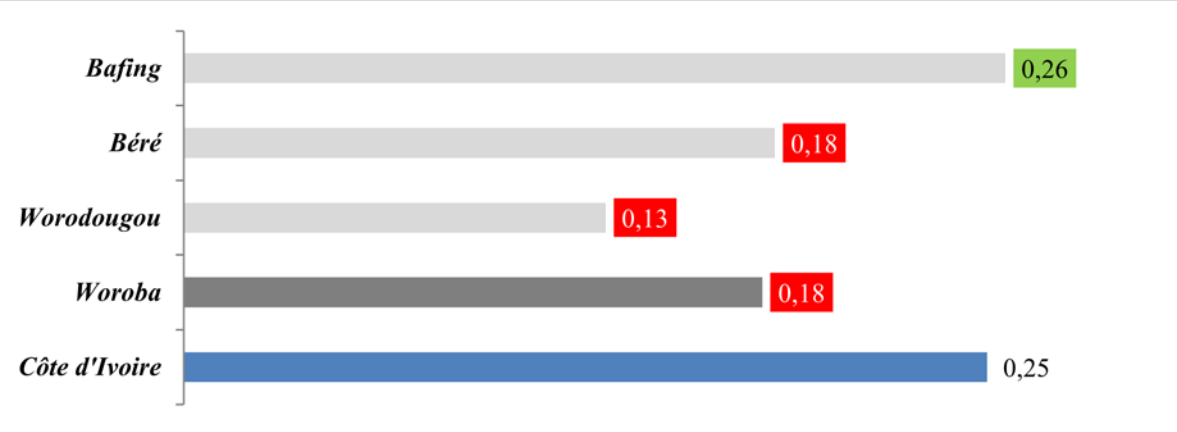
Région	DDIE	Type de route	A km	B km	C km	D km	Total km	%
Bafing	**Touba**	Bitumée	132	0	0	0	132	2,00
		En Terre	0	412	289	1 416	2 117	2,80
		Total	**132**	**412**	**289**	**1416**	**2249**	**2,74**
Worodougou	**Séguéla**	Bitumée	87	0	0	0	87	1,3
		En Terre	200	346	152	724	1 422	1,88
		Total	**287**	**346**	**152**	**724**	**1 509**	**1,84**
Béré	**Mankono**	Bitumée	0	0	0	0	0	0,00
		En Terre	69	417	384	1157	2 027	2,69
		Total	**69**	**417**	**384**	**1157**	**2027**	**2,47**
Total District			**488**	**1 175**	**825**	**3 297**	**5 785**	**7,06**

Source : AGEROUTE 2011

349. Pour rallier Touba en partant de Séguéla, il faut repasser par la route de Man, ce qui engendre un allongement du temps de trajet. Le constat est identique pour se rendre à la ville de Mankono, avec des routes particulièrement affectées par les conditions climatiques.
350. Par manque de financements et d'équipements, le réseau est dans un état de dégradation avancée et souffre d'un manque d'entretien, notamment en matière de reprofilage et de débroussaillement.
351. La densité routière (rapport de la taille du réseau routier à la superficie) est de 0,18 km/km^2 en dessous de la moyenne nationale de 0,25 km/km^2. Cette faible densité du réseau routier et la concentration du trafic sur les axes principaux provoquent :
    - La quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés, en toute saison, causant l'enclavement de pans entiers du territoire ;
    - La dégradation avancée des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles ;
    - La dégradation de la voirie urbaine.
352. Le District du Woroba dispose de 10 stations-service, soit une station pour 3 131 km².

Chiffres clés 25 : Infrastructures routières

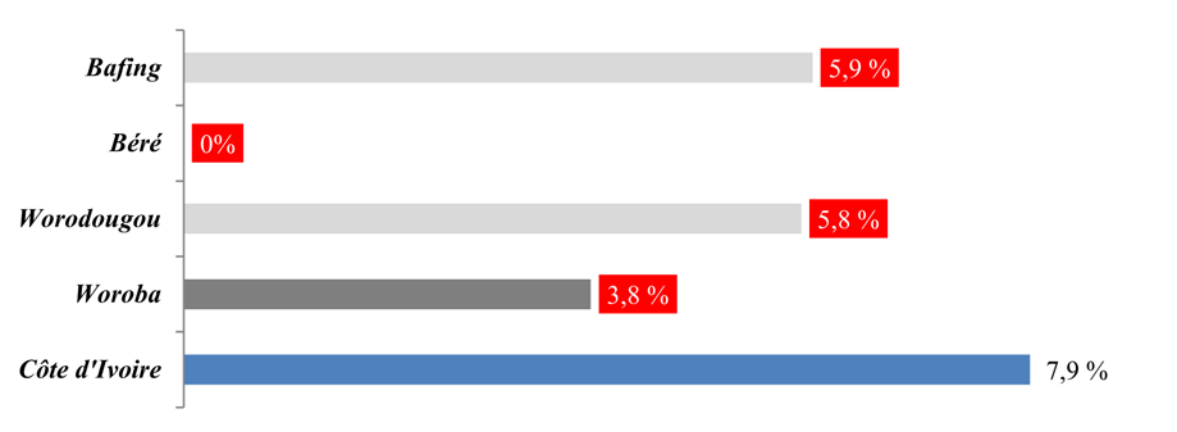
Densité routière (linéaire de réseau en km/superficie en km²)



Distance moyenne à la route goudronnée (km)



Taux de revêtement (% de route bitumée)



Niveau régional
Niveau District
Niveau national

IV.2.2 Infrastructures aéroportuaires

353. Certaines localités comme Touba et Séguéla disposent d'aérogares. Elles sont des pistes en terre aménagées pour accueillir des petits avions de tourisme. Ces installations sont réservées à un usage occasionnel.

IV.2.3 Infrastructures ferroviaires

354. Le District ne dispose pas d'infrastructures ferroviaires. La gare la plus proche se trouve dans la région du Gbéké.

Synthèse 10 : Transport et logistique

Le District du Woroba souffre de la faiblesse de son réseau de transport et de logistique. Le réseau routier y est particulièrement insuffisant et il engendre l'enclavement du District. Ainsi, les trois villes principales ne sont pas reliées par de la route bitumée.

Cet état de fait explique de nombreuses difficultés que rencontrent les habitants du District : les distances sont rallongées, les voies sont souvent impraticables du fait des conditions climatiques, les producteurs agricoles éprouvent d'énormes difficultés à commercialiser leurs récoltes.

Ces difficultés constituent de réels obstacles dans le développement du District. Le développement d'infrastructures de transport fiables est un préalable pour désenclaver le District et attirer d'éventuels investisseurs.

Chapitre 3. Équipement et infrastructures

IV.3.1 Électricité

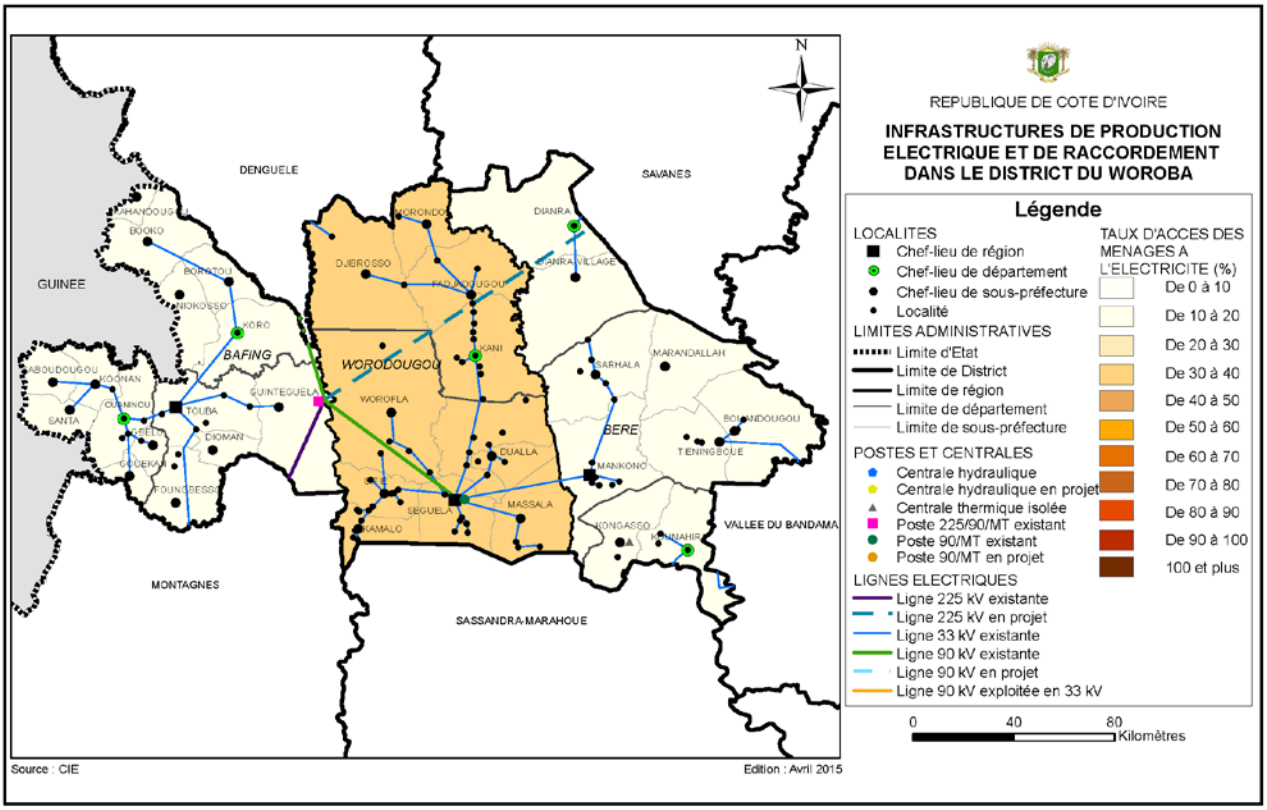
IV.3.1.1 Production

355. Le District n'est pas producteur d'énergie électrique et importe la totalité de sa production des Districts limitrophes, notamment à travers une ligne très haute tension 33 kV.

IV.3.1.2 Électrification

356. Avec 101 localités électrifiées sur les 690 localités recensées, le District du Woroba affiche un taux de couverture de 15 %, en dessous de la moyenne nationale de 34 % illustrant le faible niveau d'électrification du District.

Carte 51 : Infrastructures de production électrique et raccordements



357. L'électrification du District présente cependant des disparités régionales conséquentes puisque la région du Bafing et la région du Béré affichent respectivement des taux de couverture de 8,9 % et 13,8 % alors que la région du Worodougou affiche un taux de couverture de 26,3 %.

Tableau 89 : Taux de couverture des régions du District

Région	Nombre de localités électrifiées	Taux de couverture[44] (en %)
Bafing	28	8,9
Béré	29	13,8
Worodougou	44	26,3
Total District	**101**	**15**

Source : CIE 2014 ; Année 2013

358. Le District est également marqué par la qualité fluctuante du courant : de nombreuses pannes et des baisses de tension fréquentes sont observées. Ces dysfonctionnements viennent entraver le bon fonctionnement des unités industrielles. Les infrastructures sanitaires sont également impactées : les vaccins qui doivent être conservés au frais périment du fait de l'arrêt des réfrigérateurs.

IV.3.1.3 Consommation

359. Avec 12 762 logements connectés au réseau de la CIE en 2013, soit 10 % des ménages du District, et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 245 kWh par abonné, le District se situe au 5ème rang, en dessous de la moyenne nationale (1 435 kWh/an/abonné).
360. Le District compte également 1 850 professionnels connectés qui enregistrent une consommation annuelle moyenne de 3 416 kWh par abonné. Cette consommation place le District du Woroba en 6ème position au niveau national en deçà de la moyenne du pays située à 4 554 kWh/an/professionnel. La faible consommation professionnelle illustre le faible nombre d'entreprises dans le District.
361. Concernant l'éclairage public, le District de situe au 13ème rang national avec une moyenne annuelle de 16 710 kWh/an contre plus de 36 000 kWh/an au niveau national.

Tableau 90 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région

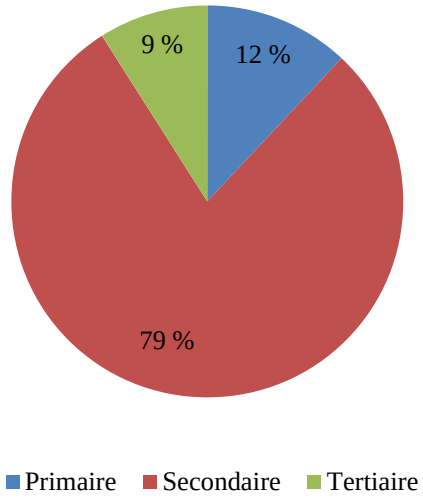
Région	Domestique		Éclairage public		Professionnel		Progression abonnés 2012 /2013 (en %)
	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne[45]	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne[45]	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne[45]	
Bafing	3 206	1 019	56	20 932	538	2 830	+ 1,3
Béré	3 044	1 151	47	6 476	394	3 642	+ 30
Worodougou	6 512	1 400	101	19 132	918	3 583	+ 11
Total District	**12 762**	**1 245**	**204**	**16 710**	**5 678**	**3 390**	**+ 12**

Source CIE 2014 ; Année 2013

[44] *Cf. Glossaire*
[45] *Consommation annuelle moyenne par abonnée exprimée en kWh par abonné.*

362. La consommation électrique basse tension (domestique, professionnel et publique) est marquée par une forte disparité régionale avec la prédominance de la région du Worodougou qui concentre 40 % des abonnés du District.
363. Le nombre d'abonnés a augmenté de façon homogène entre 2012 et 2013 : les taux de progression d'abonnés sont au-dessus de la moyenne du District qui se situe à 3,9 %, à l'exception de la région du Bafing.
364. Le District compte seulement 35 abonnés en haute tension pour une consommation totale de 21 884 067 kWh en 2013, qui représente seulement 1 % de la consommation nationale en haute tension.

Figure 77 : Répartition de la consommation électrique haute tension par usage (en %)

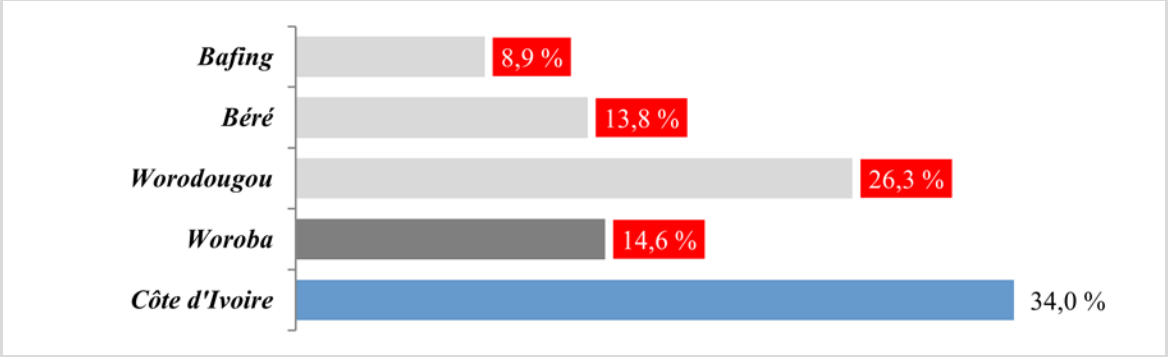


Source : CIE 2014 ; Année 2013

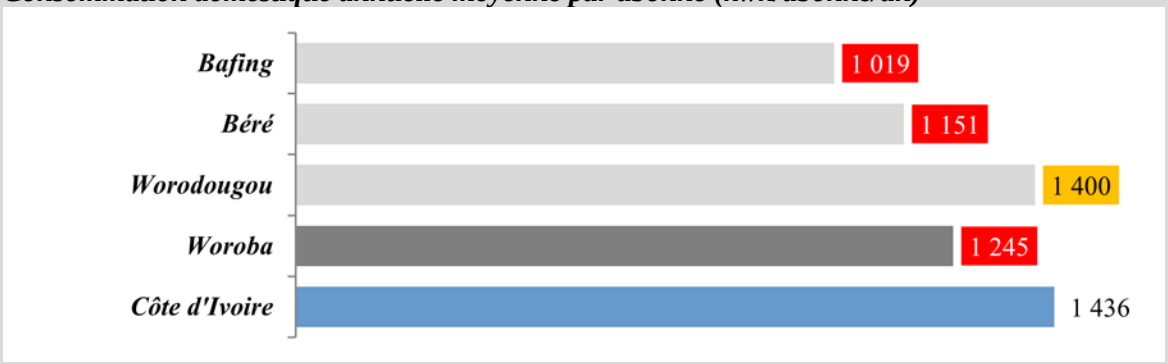
365. Le courant à haute tension comprise entre 33 kV et 230 kV est utilisé pour le transport de grandes quantités d'énergie électrique. Il est principalement utilisé par les grands industriels.
366. Le District du Woroba se place ainsi au 3ème rang national en termes de consommation annuelle moyenne HT par abonné avec une moyenne de consommation annuelle de 625 259 kWh par abonné contre 553 000 kWh au niveau national.
367. La consommation haute tension du District est dominée par le secteur secondaire qui représente près de 80 % de la consommation en haute tension du District.

Chiffres clés 26 : Électricité

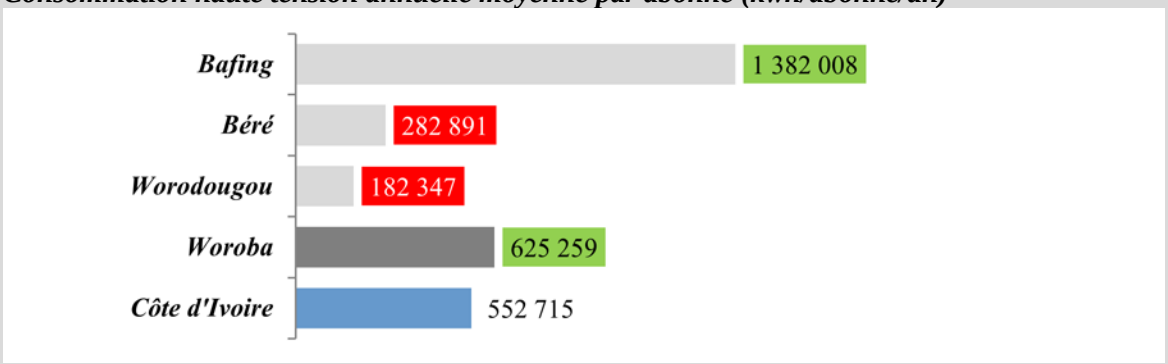
Taux de couverture des localités



Consommation domestique annuelle moyenne par abonné (kwh/abonné/an)



Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné (kwh/abonné/an)

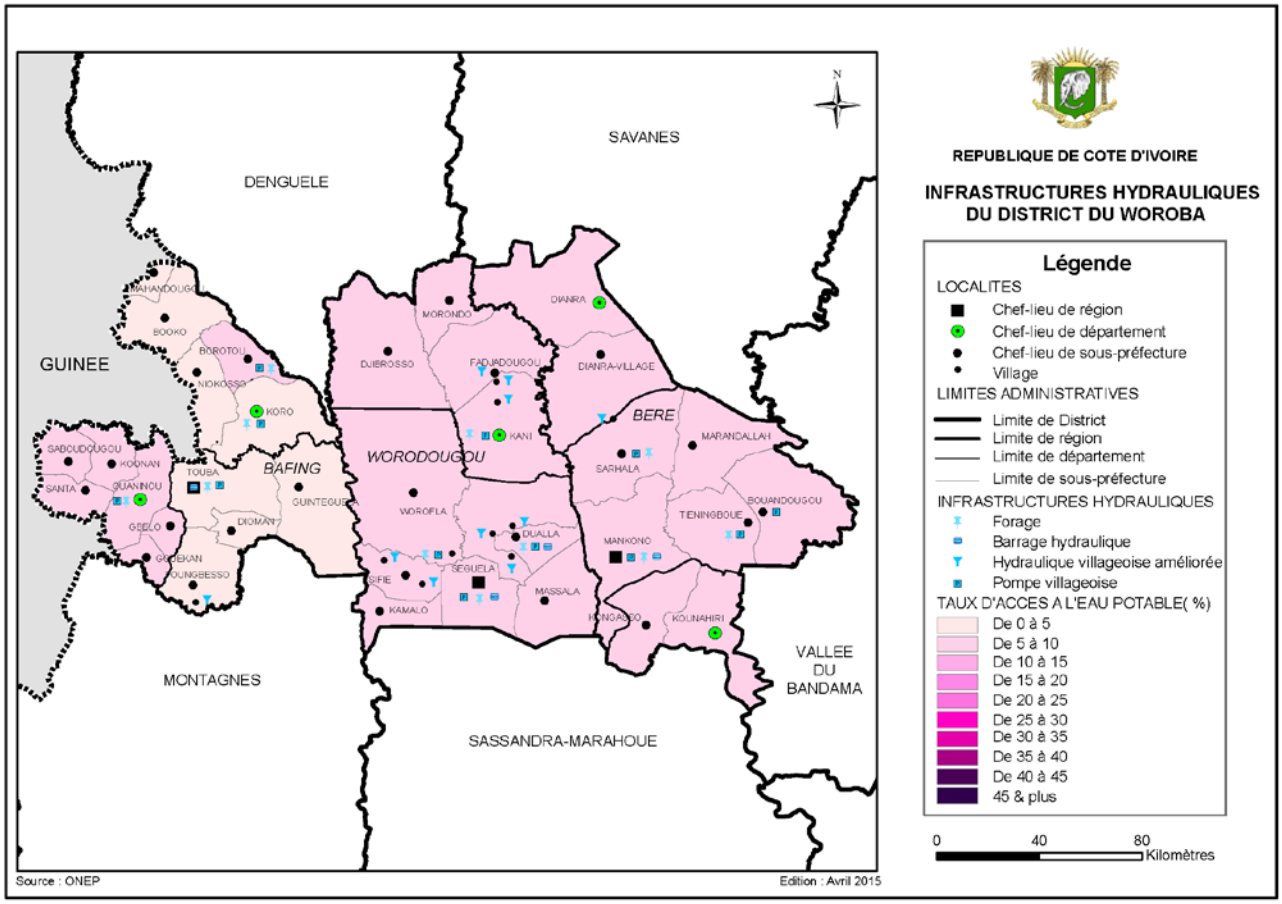


IV.3.2 Eau potable

368. L'accès à l'eau potable est assuré dans le District du Woroba comme dans l'ensemble des Districts de Côte d'Ivoire par 3 types de systèmes hydrauliques :
    - L'hydraulique urbaine : desserte des agglomérations urbaines des chefs-lieux de régions et de départements via la SODECI ;
    - L'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) : système d'adduction d'eau potable composé d'un forage équipé de pompe électrique, d'un réservoir surélevé et d'un réseau simplifié alimentant des bornes-fontaines équitablement réparties dans le village ;
    - L'hydraulique villageoise : approvisionnement en eau potable des communautés villageoises dans le cadre du Programme National d'Hydraulique Villageoise (PNHV) à travers l'exploitation des eaux souterraines. Les critères d'adduction des localités rurales étant de 1 point d'eau pour une localité de 100 à 600 habitants et une pompe supplémentaire pour chaque tranche additionnelle de 400 habitants.

369. Le District de Woroba affiche un taux d'accès à l'eau potable[46] de 5,6 % en moyenne. Ce taux présente une certaine homogénéité entre les départements. Ainsi, aucune localité n'affiche un taux d'accès supérieur à 15 %.

Carte 52 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable



[46] *ONEP 2012*

370. Afin d'accéder à l'eau, la population utilise des pompes villageoises (36,7 %), les puits dans une cour (17,5 %) et les puits à l'extérieur (16,1 %). Ces taux comparés aux taux nationaux soulignent les problématiques d'accès à l'eau dans le District. En effet au niveau national, seuls 16,6 % de la population utilise des pompes villageoises et 17,4 % des puits dans la cour.

IV.3.2.1 Hydraulique urbaine

371. Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine atteint 60 % dans le District contre 59 % au niveau national. Ce déficit de couverture est particulièrement marqué dans la région du Béré avec 35 % seulement des localités éligibles desservies en hydraulique urbaine (HU).

Tableau 91 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU) (2013)

Région	Département	Nbr de localités éligibles (HU)	Nbr de localités desservies (HU)	Taux de couverture (%)
Bafing	Koro	2	1	50
	Ouaninou	3	3	100
	Touba	2	2	100
Total région		**7**	**6**	**86**
Béré	Mankono	17	6	35
Total région		**17**	**6**	**35**
Worodougou	Kani	1	1	100
	Séguéla	5	5	100
Total région		**6**	**6**	**100**
Total District		**30**	**18**	**60**

Source : ONEP, 2014

372. Le District du Woroba compte 8 stations de traitements (5 forages et 3 en eau de surface) avec un linéaire de près de 59 000 km, permettant de couvrir une population de 180 456 habitants soit 22 % de la population du District.
373. Bien que le taux de couverture global[47] soit particulièrement élevé, les centres de production ne permettent pas systématiquement de couvrir les besoins de la population bénéficiaire. La région du Béré affiche un déficit de production de 381 m^3 par jour soit un taux de couverture de 77 %.
374. La région du Worodougou présente également des disparités puisque si la localité de Kouego présente un taux de couverture de 392 %, Kani et Dualla affichent des taux de couverture inférieurs à 65 %.

[47] *Taux de couverture : Rapport entre la production et les besoins de la population associée*

Tableau 92 : Production, besoin et déficit de production d'eau potable par sous-préfecture (2013)

Région	Département	Centre de production	Pop bénéficiaire	Production m^3/j	Besoin m^3/j	Déficit m^3/j	Taux de couverture (%)
Bafing	Koro	Koro	5 363	176	161	-15	109,3
	Ouaninou	Ouaninou	9 050	220	272	52	80,9
	Touba	Borotou	2 264	176	68	-108	258,8
		Touba	33 560	2 332	1 342	-990	173,8
Total région			**50 237**	**2 904**	**1 843**	**-1 061**	**157,6**
Béré	Mankono	Mankono	28 396	816	1 136	320	71,8
		Sarhala	5 017	110	150	40	73,3
		Bouandougou	6 816	176	204	28	86,3
		Tieningboue	5 643	176	169	-7	104,1
Total région			**45 872**	**1 278**	**1 659**	**381**	**77,0**
Worodougou	Kani	Kani	12 236	198	489	291	40,5
	Séguela	Dualla	3 468	66	104	38	63,5
		Séguela	67 711	4 620	3 386	-1 234	136,4
		Kouego	932	110	28	-82	392,9
Total région			**84 347**	**4 994**	**4 007**	**-987**	**124,6**
Total District			**180 456**	**9 176**	**7 509**	**-1 667**	**122,2**

Source : ONEP, 2014

IV.3.2.2 Hydraulique villageoise améliorée (HVA)

375. Le taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée atteint 10,4 % en dessous de la moyenne nationale de 12,5 %. Des disparités sont à relever puisque la région du Worodougou affiche un taux de 25,8 % contre 1,9 % dans la région du Béré.

Tableau 93 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée

Région	Département	Nombre de localités			Taux de pénétration (%)
		Eligibles en HVA	Equipées en HVA	A équiper en HVA	
Bafing	Touba	23	2	21	8,7
Total Région		**23**	**2**	**21**	**8,7**
Béré	Mankono	52	1	51	1,9
Total Région		**52**	**1**	**51**	**1,9**
Worodougou	Séguéla	31	8	23	25,8
Total Région		**31**	**8**	**23**	**25,8**
District du Woroba		**106**	**11**	**95**	**10,4**
Côte d'Ivoire		**2 138**	**268**	**1 870**	**12,5**

Source : ONEP – 2014

IV.3.2.3 Hydraulique villageoise (HV)

376. Avec 887 pompes à motricité humaine (PMH) installées sur 1 384 estimées pour répondre aux besoins de la population, le taux de pénétration en hydraulique villageoise atteint 64,1 % en dessous de la moyenne nationale de 69,7 %. Ce taux masque des disparités avec un taux de pénétration plus faible dans la région du Béré de 56 % (312 pompes en exploitation sur les 561 estimées).

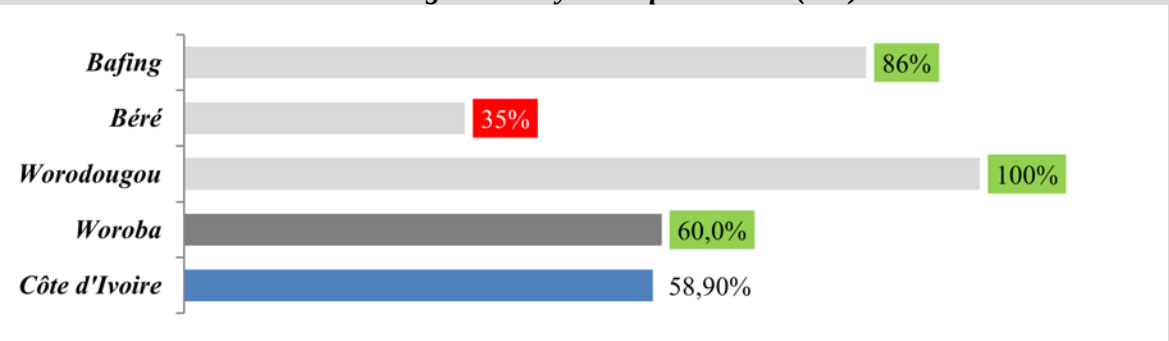
Tableau 94 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)

Région	Population estimée (2013)	Besoins estimés	PMH en exploitation	Reste à couvrir	Taux de pénétration (%)
Bafing	175 991	458	338	120	73,8
Béré	308 641	561	312	249	55,6
Worodougou	193 230	365	237	128	64,9
District du Woroba	**677 862**	**1 384**	**887**	**497**	**64,1**
Côte d'Ivoire	**11 108 731**	**24 522**	**17 086**	**7 436**	**69,7**

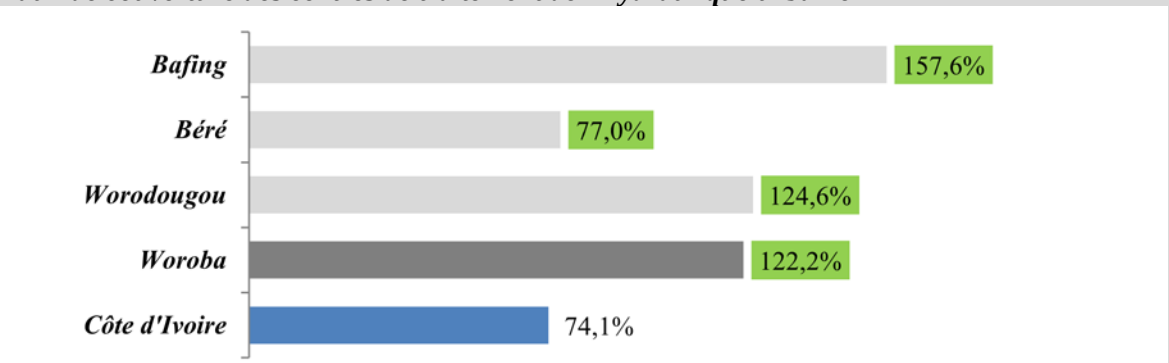
Source : ONEP – 2014

Chiffres clés 27 : Eau potable

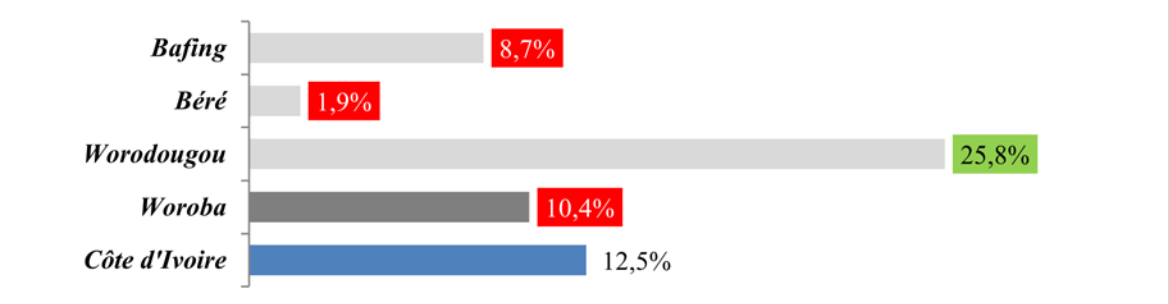
Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU)



Taux de couverture des centres de traitement de l'hydraulique urbaine



Taux de couverture en hydraulique villageoise améliorée (HVA)



Taux de couverture en hydraulique villageoise (PMH)

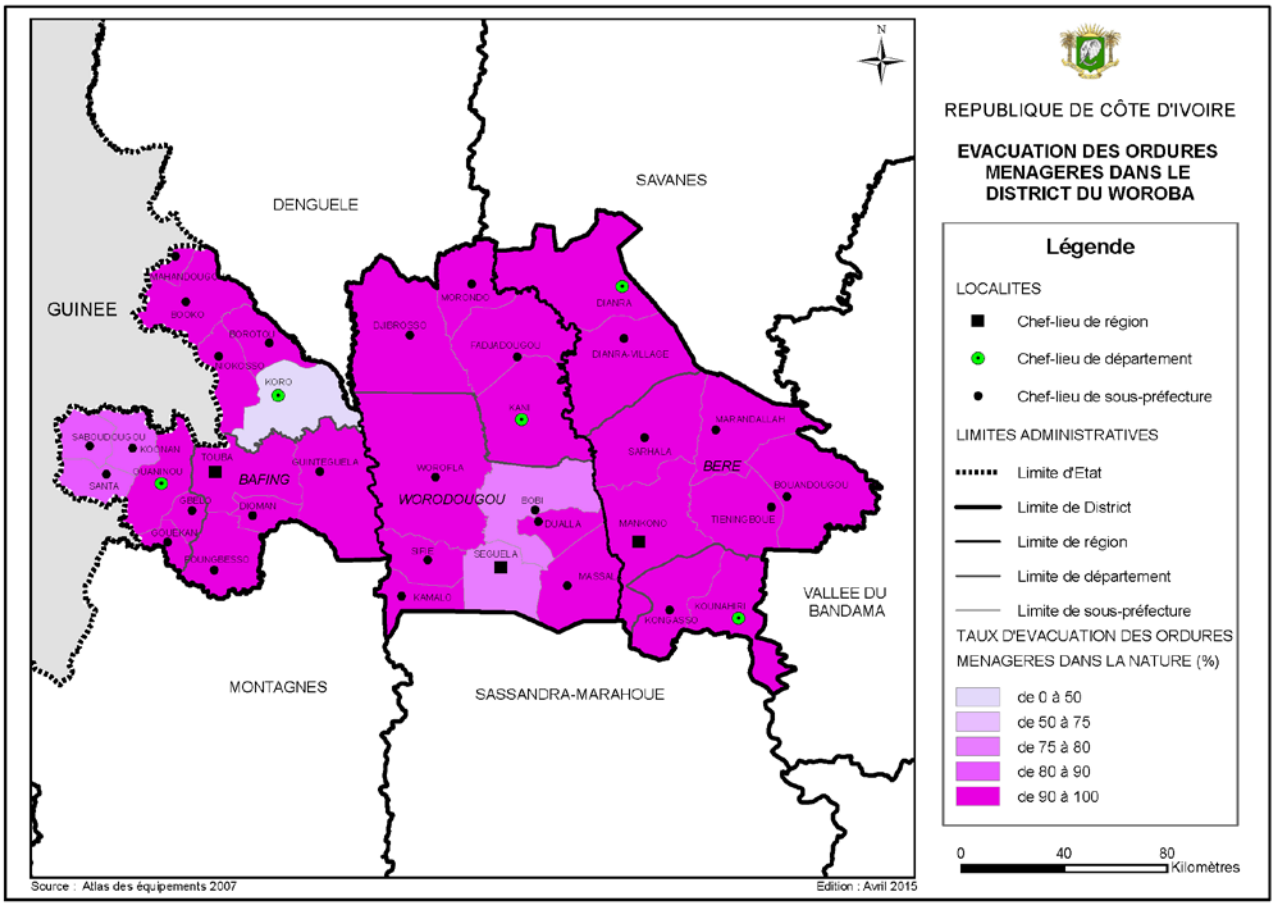


IV.3.3 Assainissement

Assainissement solide

377. Avec près de 74 % des ménages qui se débarrassent de leurs ordures ménagères dans la nature, la question du traitement des ordures est essentielle en Côte d'Ivoire. La question est encore plus cruciale dans les districts à forte composante rurale comme celui du Woroba qui ne bénéficie pas comme Abidjan d'un système de collecte des ordures ménagères.

Carte 53 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature



378. Par manque d'infrastructures, 90 à 100 % des ordures ménagères du District sont évacuées dans la nature. Ce taux est moins élevé au niveau des départements de Touba, où il est de 85 %. Ainsi, le taux d'évacuation des ordures ménagères au sein du District et de l'ensemble de ses départements est supérieur à la moyenne nationale de 74 %.

Tableau 95 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département (en %)

Région	Département	Gestion des ordures solides				
		Ramassage par camion	Dans la nature	Ordures brûlées	Ordures enterrées	Autres
Worodougou	Mankono	0,3	98,5	0,8	0,2	0,2
	Séguéla	5,5	91,4	2,2	0,3	0,6
Bafing	Touba	12,0	86,0	0,8	0,4	0,8
Moyenne District		**6,5**	**91,5**	**1,2**	**0,3**	**0,6**
Côte d'Ivoire		**21,6**	**74,9**	**1,6**	**0,7**	**1,2**

Source: INS – RGPH19 98

379. Ces taux témoignent de l'absence et/ou de la défaillance du système de collecte des ordures ménagères. En effet, seule la ville d'Abidjan et quelques grands centres urbains bénéficient d'un système de collecte des ordures ménagères effectivement opérationnel. Ceci a un impact nuisible sur le territoire et la population :
    - Risques d'épidémie, dont le choléra, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune ;
    - Défiguration des espaces publics et dégradation du cadre de vie des populations ;
    - Dégradation de l'écosystème.

Assainissement liquide

380. Les principaux centres urbains et villages du District ne disposent pas d'infrastructures d'assainissement. Seul 1,7 % de la population du District utilise un réseau d'égout, 19 % déversent leurs déchets dans la rue et 75 % dans la nature.

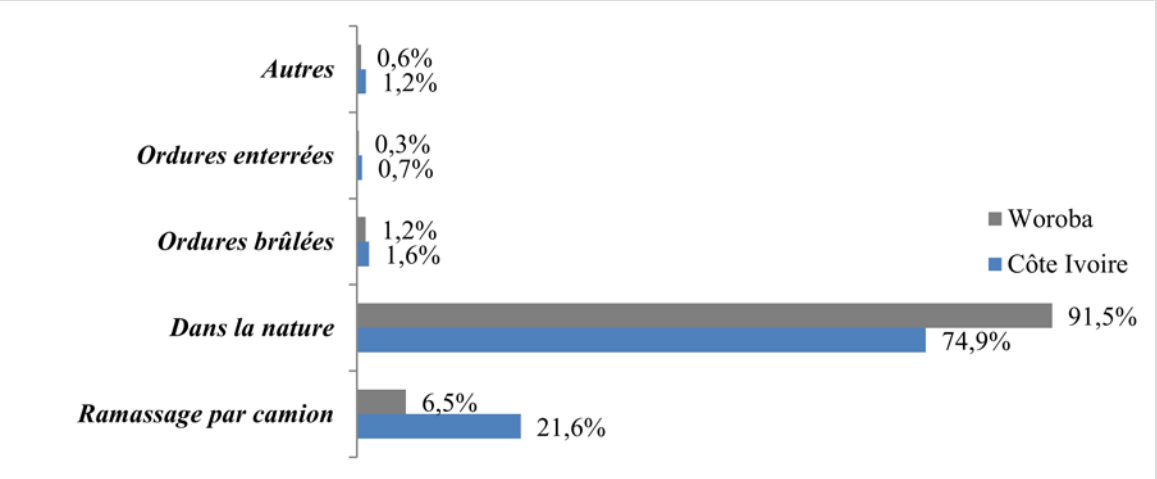
Tableau 96 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département (en %)

Région	Département	Gestion des ordures liquides					
		Fosse septique	Réseau d'égout	Dans la rue	Caniveau	Dans la nature	Autres
Worodougou	Mankono	0,8	0,6	16,1	0,7	74,8	0,5
	Séguéla	4,9	1,8	21,9	3,3	67,6	0,5
Bafing	Touba	3,1	2,5	17,9	1,6	74,4	0,5
Moyenne District		**2,9**	**1,7**	**18,4**	**1,8**	**74,8**	**0,4**
Côte d'Ivoire		**7,1**	**6,4**	**19,2**	**5,9**	**60,8**	**0,6**

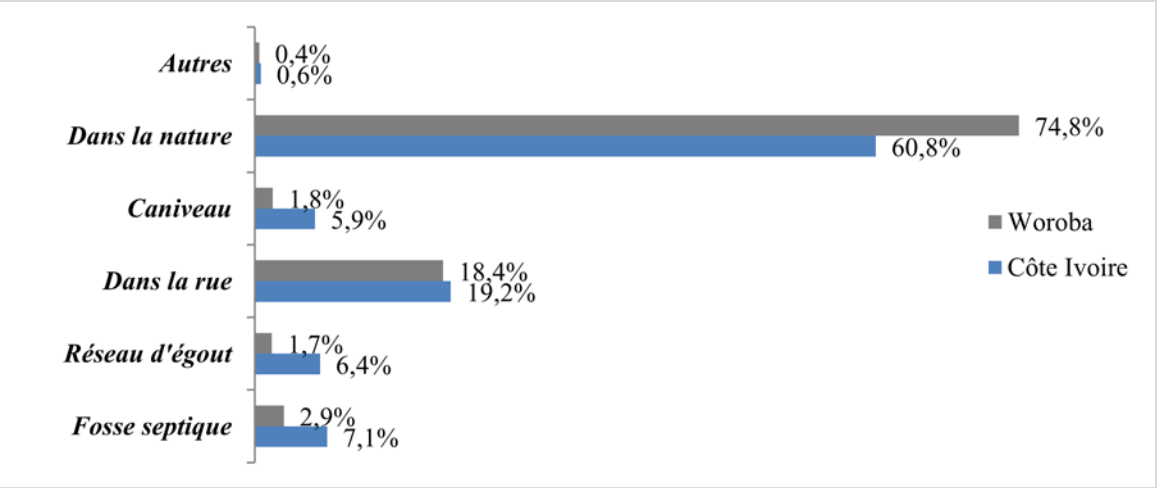
Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 28 : Assainissement

Niveau d'équipement d'assainissement solide



Niveau d'équipement d'assainissement liquide

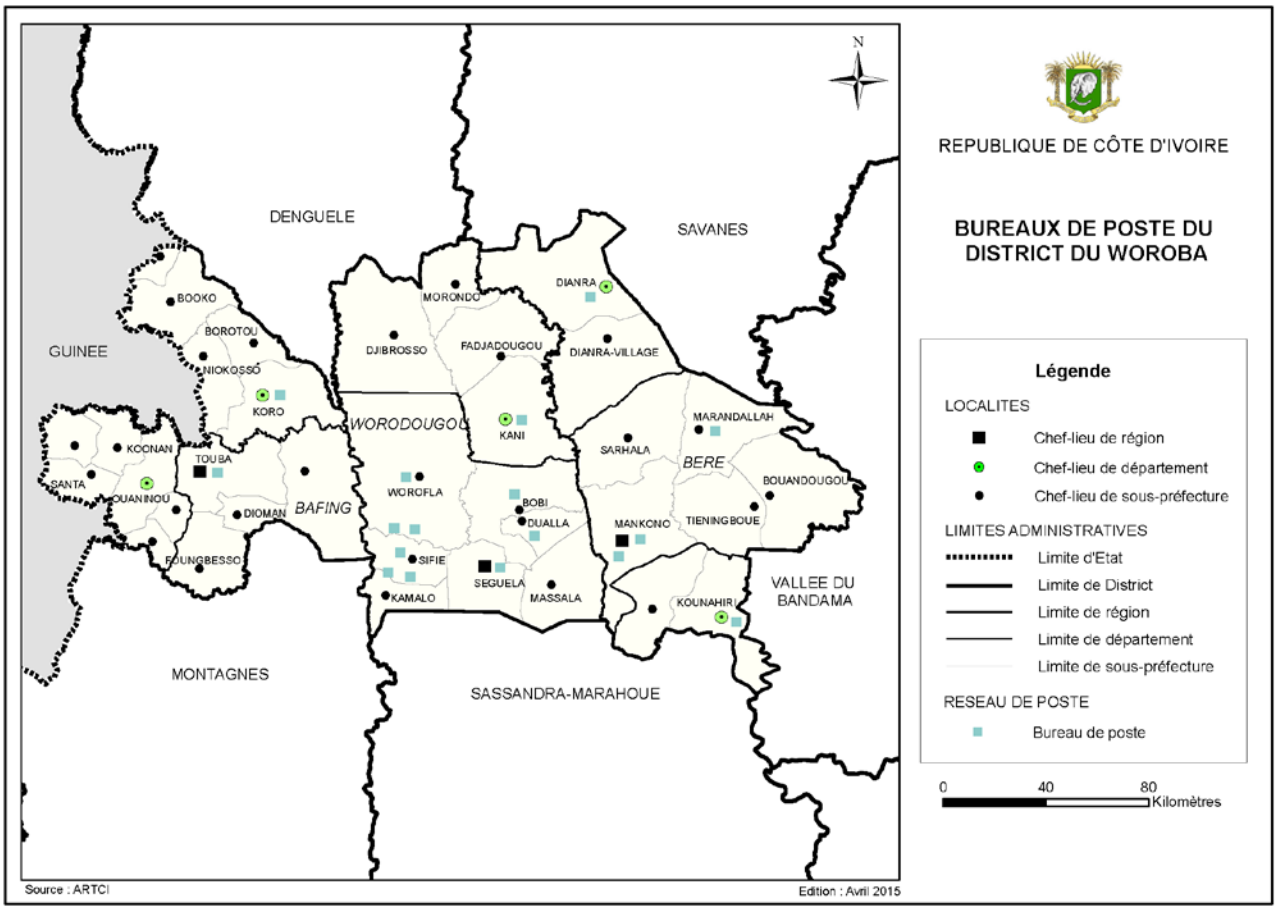


IV.3.4 Communications et nouvelles technologies de l'information

IV.3.4.1 Réseau de la poste

381. Le District compte 20 localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 9 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Cependant, les bureaux de poste du District ne sont pas tous fonctionnels. Les agences de Borotou, de Koro, de Kounahiri, de Mankono, de Kani sont fermées. Seules les localités de Touba (1 employé), Séguéla (2 employés) sont actuellement fonctionnelles.

Carte 54 : Réseau de la poste dans le District du Woroba



IV.3.4.1 Médias

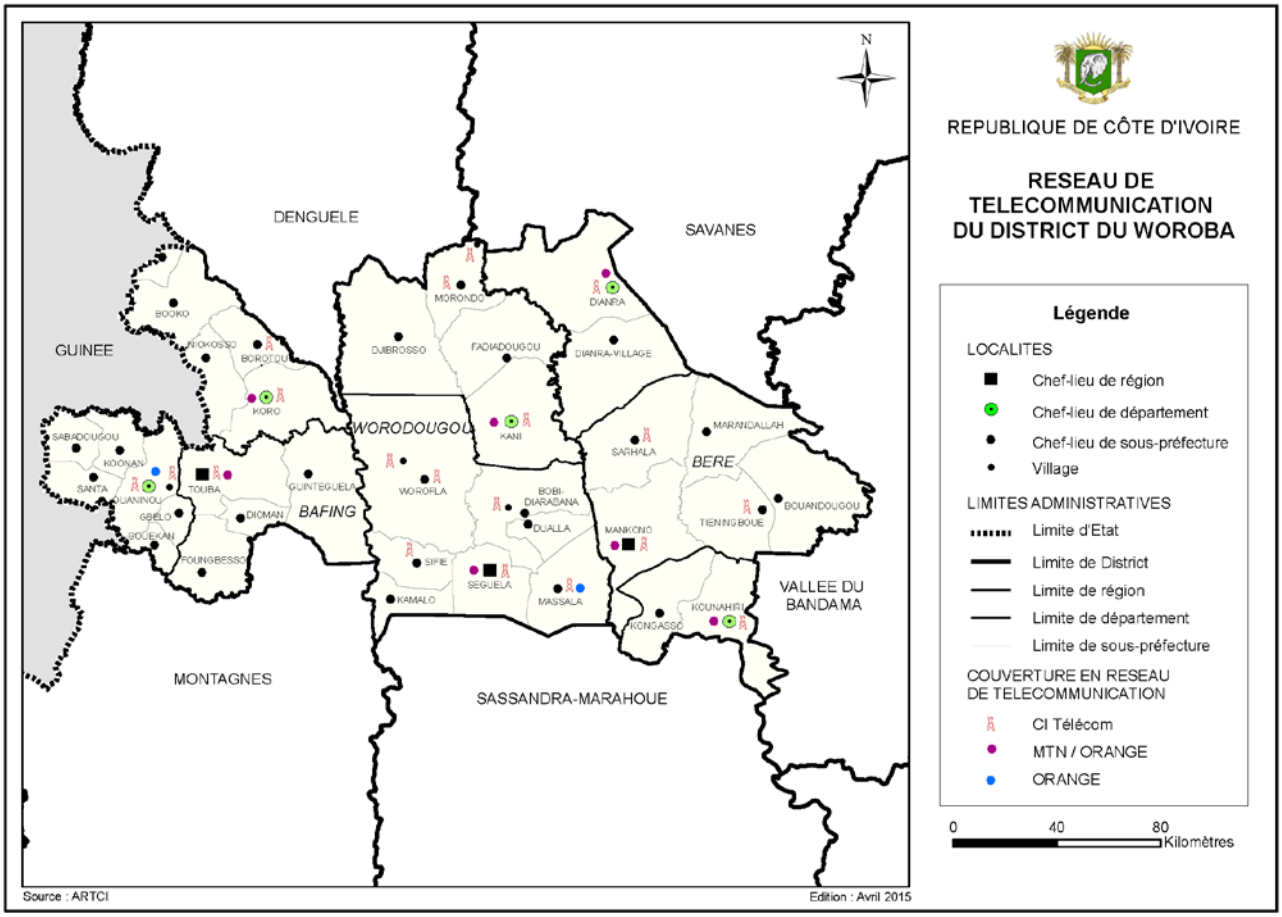
382. Les habitants du District ont accès à l'ensemble des chaînes nationales dont la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) dont l'accès est gratuit, ainsi qu'aux chaines internationales. Le District compte aussi deux radios locales, une à Séguéla et une à Mankono (la Voix du Béré).

IV.3.4.2 Télécommunication

383. Le District est couvert en réseau de télécommunication par :

- CI Télécom qui domine le réseau de télécommunication du District (téléphonie fixe) ;
- MTN/Orange/Moov au niveau des villes principales.

Carte 55 : Couverture en réseau de télécommunication du District du Woroba



Synthèse 11 : Equipements et infrastructures

Les besoins en équipements et infrastructures du District du Woroba sont considérables. Tout d'abord au niveau électrique où la situation est comparable aux autres districts du pays. La qualité du courant est aléatoire avec des pannes fréquentes qui entravent le bon fonctionnement des installations économiques et sanitaires. De plus, un grand nombre de localités essentiellement rurales n'ont toujours pas accès à l'électricité. Ce déficit quantitatif doit être résorbé notamment par la mise en place d'infrastructures de production propres au District.

L'eau potable nécessite également une attention particulière de la part des autorités. Ainsi, les installations hydrauliques manquent au niveau du District, privant les habitants d'eau potable. Une grande partie de ces installations sont actuellement en panne et attendent une remise en l'état. De manière globale, l'accès à l'eau potable est insuffisant tant du point de vue qualitatif que quantitatif.

L'assainissement solide est inexistant, la quasi-totalité des ordures ménagères étant rejetée dans la nature sans traitement particulier. Cette situation, qui met en péril l'écosystème du District, s'explique par l'absence d'organisme public de collecte et de valorisation des déchets au niveau des grands centres urbains

Chapitre 1. Envergure territoriale et démographique

V.1.1 Synthèse

384. Situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, le District du Woroba jouxte le District des Savanes au nord, le District du Sassandra-Marahoué et le District des Montagnes au sud, le District de la Vallée du Bandama à l'est et la Guinée à l'ouest. Le District couvre l'espace territorial composé des régions du Béré à l'est, du Worodougou au centre et du Bafing à l'ouest. Il s'étend sur une superficie de 31 308 km^2, occupant ainsi 9,7 % de la superficie nationale.
385. Le District regroupe aujourd'hui quatre types de circonscriptions administratives : 3 régions, 8 départements, 28 sous-préfectures fonctionnelles et l'ensemble des villages qui leurs sont rattachés.
386. La situation sécuritaire du District est marquée par des taux de criminalité élevés, particulièrement vers Séguéla qui est réputée pour son commerce diamantifère.
387. Le District est doté de ressources naturelles riches et abondantes. Il bénéficie d'un réseau hydrographique dense, avec plusieurs cours d'eau principaux (le Bandama Blanc, le Sassandra, le Bandama Rouge) ainsi que le Lac de Kossou qu'il partage avec le District des Lacs et le District Autonome de Yamoussoukro.
388. Le relief du District est en grande partie composé de hauts plateaux de 500 à 700 mètres d'altitude. A la frontière guinéenne, il devient montagneux et dépasse les 700 mètres d'altitude. Le sud-est du District est globalement plat et peu accidenté.
389. Le District se caractérise également par ses richesses faunistiques et floristiques, protégées au sein des réserves écologiques. Il compte plusieurs forêts classées qui s'étendent sur près d'un million d'hectares, principalement dans la région du Worodougou où se trouve la forêt classée de Séguéla.
390. Enfin, le District possède un climat de type soudanien dans le centre et l'ouest, caractérisé par deux saisons, et un climat de type soudano-guinéen, tropical humide à deux saisons, dans la région du Bafing.
391. Le District affiche une grande diversité ethnique qui se matérialise par la cohabitation d'une population autochtone composite, dominée par les Mandé du Nord (Malinké, Mandingue, Koyoka…), avec une forte communauté allochtone venue de divers horizons de Côte d'Ivoire (Sénoufo, Mandé du Sud) étant donnée la position centrale du District dans le pays. À ces communautés s'ajoutent les ressortissants des pays frontaliers (Maliens et Burkinabé) et de la CEDEAO de manière générale.
392. La population totale est estimée à 845 139 d'habitants en 2014, soit 2,9 % de la population nationale. La pyramide des âges est dominée par les moins de 30 ans qui représentent 71 % de la population totale du District.
393. La région du Béré, avec 389 758 habitants, concentre plus de 45 % des habitants du District et bénéficie de sa position centrale dans le pays. La région du Worodougou, avec son pôle urbain Séguéla, concentre 32,2 % de la population.
394. Les mouvements de population combinés à une décennie de crise ont entraîné un retard dans le développement socioéconomique du District. Ce retard est notamment observé au niveau du taux de pauvreté de 58 %, supérieur à la moyenne nationale (49 %), et du taux d'analphabétisme le plus élevé du pays avec 83,9 % de personnes analphabètes chez les plus de 15 ans (contre une moyenne nationale de 64 %). Ce phénomène est particulièrement vrai chez les femmes avec 90 % de la population féminine analphabète et révélateur des zones savanicoles du pays marquées par un faible taux de scolarisation.

V.1.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
➢ Situation géographique privilégiée ➢ Etendue du territoire du District ➢ Richesse en termes de ressources naturelles, avec un climat tropical et des sols propices à de nombreuses cultures ➢ Réseau hydrographique	➢ Infrastructures économiques et sociales en grande partie détruites ➢ Taux d'analphabétisme élevé ➢ Taux de criminalité élevé ➢ Taux de pauvreté élevé ➢ Accès aux données climatiques
Opportunités	**Menaces**
➢ Carrefour commercial avec les pays frontaliers ➢ Population jeune ➢ Climat social	➢ Perturbations climatiques ➢ Conflits fonciers importants dans le Bafing ➢ Forêt et faune en voie de disparition

V.1.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Caractéristiques territoriales	➢ Poursuivre le désarmement des anciens combattants et miliciens, pour enrayer la prolifération des armes légères et des armes de guerre
	➢ Mettre en place des procédures équitables de règlement des conflits fonciers, tout en tenant compte de la vulnérabilité des populations concernées
	➢ Renforcer la sécurité aux frontières
Ressources naturelles	➢ Renforcer la fiabilité des données climatiques et pédologiques afin de dynamiser les investissements agricoles et optimiser l'utilisation des ressources
	➢ Augmenter la recherche sur le phénomène de dérèglement climatique local et son impact sur les cultures de la zone (diminution des hauteurs de pluie et perturbation du calendrier)
	➢ Lutter contre l'exploitation forestière illégale et le braconnage via le renforcement des effectifs et moyens de surveillance
	➢ Réaliser un recensement de la faune du District afin de pouvoir surveiller l'évolution des espèces animales menacées
	➢ Augmenter les surfaces forestières protégées et poursuivre les efforts de reboisement afin de lutter contre le dérèglement climatique local
Caractéristiques sociodémographiques et peuplement	➢ Délimiter et protéger les espaces cultivables, réhabiliter et remettre en vigueur l'usage des chemins pastoraux et de transhumance, poursuivre la sensibilisation et le dialogue afin de réduire et prévenir les conflits entre éleveurs peuls et agriculteurs
	➢ Sensibiliser les populations à l'éducation dès les plus jeunes âges en particulier chez les jeunes filles

V.1.4 Résumé analytique

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre 1 : Caractéristiques territoriales																
Superficie (km²)	**Valeur**	2 153	28 095	13 683	21 045	15 820	25 952	20 885	31 002	23 796	40 046	28 427	31 308	2 132	38 118	322 462
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	
Part de la superficie nationale (%)	**Valeur**	0,67	8,71	4,24	6,53	4,91	8,05	6,48	9,61	7,38	12,42	8,82	9,71	0,66	11,82	100
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	0
Nombre de régions	**Valeur**	-	3	2	2	2	4	3	3	2	3	2	3	-	2	31
	Rang	NA	2	7	7	7	1	2	2	7	2	7	2	NA	7	
Nombre de départements / communes	**Valeur**	10	8	7	7	5	13	11	13	7	10	7	8	2	9	118
	Rang	4	7	9	9	13	1	3	1	9	4	9	7	14	6	
Nombre de sous-préfectures	**Valeur**	4	31	31	22	33	51	46	73	41	53	39	35	-	45	504
	Rang	13	10	10	12	9	3	4	1	6	2	7	8	14	5	
Nombre de villages	**Valeur**	94	561	328	243	449	839	328	973	630	1 190	907	ND	59	1 092	7 693
	Rang	12	7	9	11	8	5	9	3	6	1	4	NA	13	2	
Chapitre 2 : Ressources naturelles																
Superficie du potentiel hydrographique (Km²)	**Valeur**	566	79 295	78 427	8 950	5 100	182 408	176 256	90 000	99 300	145 850	182 048	99 300	114 000	218 000	NA
	Rang	14	10	11	12	13	2	4	9	7	5	3	7	6	1	
Superficie des forêts, parcs et réserves classés (ha)	**Valeur**	39 490	1 029 000	183 946	322 403	39 734	214 690	613 555	1 133 289	1 200 599	1 709 121	566 715	1 080 372	20 430	1 292 500	9 445 844
	Rang	13	6	11	9	12	10	7	4	3	1	8	5	14	2	
Précipitations moyennes des chefs-lieux de région (mm)	**Valeur**	1 919	1 482	1 709	1 457	1 469	1 131	1 529	1 599	1 307	1 329	1 113	1 314	1 159	1 122	1 403
	Rang	1	5	2	7	6	12	4	3	10	8	14	9	11	13	
Température médiane des	**Valeur**	26,8	26,0	26,5	26,0	26,2	26,8	26,8	25,5	26,2	26,0	26,4	25,2	26,3	26,3	26,2

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
chefs-lieux de région (°C)	**Rang**	1	10	4	10	8	1	1	13	8	10	5	14	6	6	
Altitude moyenne des chefs-lieux de région (m)	Valeur	50	52	89	417	151	162	55	260	232	375	346	385	252	344	226,4
	Rang	14	13	11	1	10	9	12	6	8	3	4	2	7	5	
Chapitre 3 : Peuplement et caractéristiques sociodémographiques																
Population (2014)	**Valeur**	4 707 404	2 280 548	1 203 052	289 779	1 605 286	1 258 604	1 478 047	2 371 920	2 293 304	1 607 497	1 440 826	845 139	355 573	934 352	22 671 331
	Rang	1	4	10	14	6	9	7	2	3	5	8	12	13	11	
Taux brut de natalité (%)	**Valeur**	32,4	46,6	42,8	41,3	43,9	36,7	38,5	46,3	46,3	43,2	35,9	39,9	39,2	43,9	40,7
	Rang	14	1	7	8	4	12	11	2	2	6	13	9	10	4	
Indice de jeunesse (%)	**Valeur**	35,3	44,5	43,6	47,9	44,4	46,9	42,9	43,7	45,6	45,3	43,6	45,9	45,1	49,3	42,9
	Rang	14	8	11	2	9	3	13	10	5	6	11	4	7	1	
Indice de vieillesse (%)	**Valeur**	2	1,9	3,6	5,5	4,3	7,3	4,7	4,4	3,6	5	6,1	4,8	5	5,1	3,9
	Rang	13	14	11	3	10	1	8	9	11	5	2	7	5	4	
Part d'actifs (%)	**Valeur**	55	38	46	30	39	51,6	55,8	38	56	45,4	44,7	39,5	47	53,8	48
	Rang	3	12	7	14	11	5	2	12	1	8	9	10	6	4	
Taux de chômage (%)	**Valeur**	19,5	9,1	5,8	1,5	7,9	5,3	9,7	7,4	6,2	2,0	5,5	3	4,5	1,8	9,4
	Rang	14	12	8	1	11	6	13	10	9	3	7	4	5	2	
Taux de pauvreté (%)	**Valeur**	22,7	39,1	47,7	71,2	52	58,8	50,5	49,9	62,9	60,8	55,3	58,3	39,4	54,2	46,3
	Rang	1	2	4	14	7	11	6	5	13	12	9	10	3	8	
Indice de Gini	**Valeur**	0,387	0,355	0,372	0,403	0,377	0,339	0,410	0,417	0,356	0,374	0,356	0,329	0,358	0,329	0,400
	Rang	11	4	8	12	10	3	13	14	5	9	5	1	7	1	
Taux d'analphabétisme (%)	**Valeur**	37,6	75,4	69,6	83,3	71	65,77	56,5	69,4	74,2	81,8	56,8	83,9	60,7	84,5	64
	Rang	1	10	7	12	8	5	2	6	9	11	3	13	4	14	
Part des migrants extérieurs (%)	**Valeur**	17	24,5	24	4	17	6,5	12	13	15	7	6	7	9	5	14
	Rang	3	1	2	14	3	11	7	6	5	9	12	9	8	13	

Chapitre 2. Développement économique

V.2.1.1 Secteur primaire

395. Le secteur primaire, premier contributeur au PIB du District, est largement dominé par l'agriculture, pratiquée par une grande partie de la population afin de répondre au besoin premier de sécurité alimentaire. En ce sens, les cultures vivrières sont encore majoritaires à ce jour, portées principalement par l'igname et le manioc. Par ailleurs, le District du Woroba est également une terre de cultures de rentes, notamment le coton, qui permet d'alimenter en matières premières les usines d'égrainage de Mankono et Séguéla.
396. L'élevage, bien qu'important, reste traditionnel et familial et ne permet pas le développement et la structuration des acteurs, créant ainsi des conflits entre éleveurs et agriculteurs du fait de la destruction des cultures par les ruminants.
397. L'orientation, du District et du pays en général vers une agriculture axée sur la rentabilité, nécessite en amont une structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants. À travers les plans de développement nationaux, les coopératives agricoles et les structures de développements tels que l'ANADER et le CNRA, les instances publiques tentent à ce propos de structurer et pérenniser le secteur.

V.2.1.2 Secteur secondaire

398. En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire offre pourtant des potentialités de diversification pour l'économie locale qui sont sous-exploitées à ce jour. En effet, alors que le District possède des surfaces agricoles importantes notamment en coton, ce sous-secteur ne compte que peu d'industries de transformation opérationnelles à ce jour.
399. En outre avec une croissance démographique peu élevée, le secteur du bâtiment est peu développé et réduit à quelques artisans travaillant le plus souvent de façon informelle.
400. L'artisanat est également peu développé dans le District, à l'exception de quelques tisserands, potiers, forgerons et sculpteurs. Les objets d'art sont rares.

V.2.1.3 Secteur tertiaire

401. Alors que le District bénéficie d'un positionnement géographique stratégique naturel à la frontière du Guinée, le potentiel de celui-ci est sous exploité. Le secteur marchand, dominé par la petite distribution, est majoritairement pratiqué de manière informelle. Les flux marchands sont restreints aux liaisons entre Séguéla et son hinterland.
402. De même, le secteur du transport, historiquement porteur, ne joue pas sa pleine mesure. Le transport de marchandises, limité au fret cotonnier circonscrit géographiquement et à l'évacuation d'une faible partie des produits du cru, et le transport de personnes, grevé par une concurrence incontrôlée, représentent un poids modeste dans l'économie du District qui contraste avec leur vocation naturelle.
403. Le secteur des services, qui représente pourtant un poids économique important a été fortement impacté par la crise qui a engendré la fermeture d'établissements bancaires et la désertion des hôtels de la région. Sans projet de développement concret, l'attrait du District est très limité pour les investisseurs qui lui préfèrent des Districts plus dynamiques dotés d'infrastructures adéquates.

V.2.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
➢ Positionnement géographique stratégique ➢ Présence d'indices minéraux importants ➢ Sols propices à l'agriculture ➢ Potentiel minier	➢ Infrastructures économiques, touristiques et sociales en grande partie détruites ➢ Acteurs et filières non structurés ➢ Exploitations de petite taille à faible rendement ➢ Peu d'usines de transformation de produits agricoles ➢ Secteur informel dominant
Opportunités	**Menaces**
➢ Dynamisme économique des pays frontaliers ➢ Potentiel culturel et touristique	➢ Concurrence interrégionale ➢ Conflit entre les agriculteurs et les éleveurs ➢ Données climatiques, pédologiques et agricoles non fiables ➢ Perturbations climatiques

V.2.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Secteur primaire	➢ Mettre en place un fonds de développement coopératif régional pour aider à la promotion des groupements agricoles et commerciaux ainsi que les unités de microcrédit remboursables prêtant à des conditions très souples.
	➢ Renforcer la formation des agriculteurs aux techniques agricoles intensives
	➢ Conditionner toute cession de terre à la production d'un contrat écrit impliquant la famille, la chefferie traditionnelle et l'autorité administrative pour éviter les ventes illicites et les remises en cause de contrat de cession par les descendants.
	➢ Préserver la sécurité alimentaire via le potentiel de développement des nombreux bas-fonds du District (projets d'aménagement pour la culture du riz).
	➢ Renforcer l'encadrement des activités de la pêche artisanale
	➢ Favoriser l'accès aux données géologiques aux sociétés minières afin d'accélérer les investissements et optimiser les coûts d'exploration.
	➢ Renforcer les infrastructures routières et électriques du District.
	➢ Développer les filières minières au sein de l'éducation nationale et technique.
	➢ Développer le secteur de l'énergie solaire
Secteur secondaire	➢ Renforcer les avantages et mécanismes pour inciter les investisseurs à s'implanter davantage dans la région.
	➢ Mettre en place des incitations fiscales et favoriser l'accès au crédit bancaire.
	➢ Favoriser l'implantation d'entreprises de transformation de la production agricole en produits semi-finis ou finis
	➢ Améliorer les infrastructures routières pour développer l'investissement industriel dans le District
	➢ Mettre en place des moyens de financement adaptés aux petites exploitations et au lancement de nouvelles unités industrielles.
	➢ Renforcer la valorisation de l'artisanat local.

Axe	Leviers de développement
Secteur tertiaire	➢ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites touristiques.
	➢ Améliorer la qualité des services mis à disposition des touristes pour attirer une clientèle cible type premium.
	➢ Améliorer la formation des acteurs et la professionnalisation de la filière.
	➢ Accompagner les acteurs dans la structuration des différentes filières.
	➢ Mettre en place les mesures incitatives permettant de relancer le secteur des services au sein du District.
	➢ Rétablir les liaisons routières vers les grands centres frontaliers afin de rouvrir les routes commerciales et relancer le secteur du transport.

V.2.4 Résumé analytique

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre 1 : Secteur Primaire																
Agriculture et élevage																
Superficie des principales cultures de rente (ha)	**Valeur**	112 768	452 824	287 868	76 794	405 818	64 370	193 640	310 609	411 400	251 504	130 052	161 054	23 351	93 263	2 975 315
	Rang	10	1	5	12	3	13	7	4	2	6	9	8	14	11	
Superficie des principales cultures vivrières (ha)	**Valeur**	83 617	72 724	267 491	147 659	219 528	106 768	90 306	131 854	336 600	410 349	250 945	321 297	120 140	82 095	2 641 373
	Rang	12	14	4	7	6	10	11	8	2	1	5	3	9	13	
Proportion de labour motorisé (%)	**Valeur**	1,8	ND	0,5	1,0	0,2	1,3	1,8	0	0,04	2,48	0,13	0,4	0	1,0	0,6
	Rang	2	NA	7	5	9	4	2	12	11	1	10	8	12	5	
Quantité de viande produite (tonnes)	**Valeur**	2 126	1 179	1 351	2 205	3 577	4 065	15 742	ND	573	18 231	8 495	2 959	785	5 899	ND
	Rang	9	11	10	8	6	5	2	NA	13	1	3	7	12	4	
Exploitation forestière																
Nombre de périmètres forestiers	**Valeur**	0,0	ND	18,0	ND	86,0	ND	18,0	66,0	ND	ND	15,0	ND	ND	12,0	ND
	Rang	7	NA	3	NA	1	NA	3	2	NA	NA	5	NA	NA	6	
Superficie du périmètre forestier (ha)	**Valeur**	0,0	ND	565 971	ND	ND	1 481 280	ND	ND	ND	ND	ND	ND	118 722	756 984	ND
	Rang	5	NA	3	NA	NA	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	4	2	
Secteur halieutique																
Part des ménages impliqués dans une activité du secteur halieutique (%)	**Valeur**	ND	0,08	0,49	0,14	0,20	0,45	ND	0,36	0,10	0,30	0,32	ND	0,01	0,10	1,10
	Rang	NA	10	1	7	6	2	NA	3	8	5	4	NA	11	8	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Capture moyenne de pêche en haute saison (kg)	**Valeur**	ND	45	100	38	72	96	35	79,5	100	27	47	18	38	24	40
	Rang	NA	7	2	8	5	3	10	4	1	11	6	13	8	12	
Capture moyenne de pêche en basse saison (kg)	**Valeur**	ND	13	33	14	24	32	12,5	36,7	38	9	13,3	41	13	17	15
	Rang	NA	10	4	8	6	5	12	3	2	13	9	1	10	7	
Part des captures transformées (%)	**Valeur**	ND	19	9	ND	8	ND	ND	11	11	2	ND	ND	ND	5	8
	Rang	NA	1	4	NA	5	NA	NA	2	2	7	NA	NA	NA	6	
Mines et carrières																
Nombre de permis de recherche et d'exploitation	**Valeur**	0	ND	3	ND	4	0	6	4	6	16	15	3	5	10	ND
	Rang	11	NA	9	NA	7	11	4	7	4	1	2	9	6	3	
Superficie des zones de prospection (km²)	**Valeur**	0	ND	2 000	ND	ND	ND	ND	ND	1 951	6 000	ND	ND	ND	1 500	ND
	Rang	5	NA	2	NA	NA	NA	NA	NA	3	1	NA	NA	NA	4	
Chapitre 2 : Secteur Secondaire																
Industrie																
Nombre d'unités industrielles	**Valeur**	ND	27	13	3	20	7	24	19	20	13	19	5	11	5	ND
	Rang	NA	1	7	13	3	10	2	5	3	7	5	11	9	11	
Volumes de bois produits (m3)	**Valeur**	0	ND	69 506	ND	15 941 000	ND	175 000	204 613	ND	ND	33 000	ND	ND	91 902	ND
	Rang	7	NA	5	NA	1	NA	3	2	NA	NA	6	NA	NA	4	
Pétrole et Gaz																
Part du volume national de pétrole brut commercialisé (%)	**Valeur**	53	7,54	3,54	1,21	3,03	1,85	4,58	3,57	5,45	6,36	3,56	2,02	3,04	1,26	100
	Rang	1	2	8	14	10	12	5	6	4	3	7	11	9	13	
Part du volume national de gaz butane commercialisé (%)	**Valeur**	78,15	0,31	0,86	0,03	1,88	0,68	0	0,43	1,06	0,28	2,65	ND	13,09	0,57	100
	Rang	1	10	6	12	4	7	13	9	5	11	3	NA	2	8	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Artisanat																
Nombre d'artisans recensés	**Valeur**	25 500	1 688	1 236	1 614	ND	ND	ND	1 652	15 000	3 135	200	ND	19 164	433	69 622
	Rang	1	5	8	7	NA	NA	NA	6	3	4	10	NA	2	9	
Part d'artisans d'art (%)	**Valeur**	5,5	2,0	4,0	7,0	ND	ND	ND	ND	3,0	26,0	ND	ND	7,8	2,0	ND
	Rang	4	7	5	3	NA	NA	NA	NA	6	1	NA	NA	2	7	
Chapitre 3 : Secteur Tertiaire																
Commerce																
Taux moyen de commerçants en zone rurale (%)	**Valeur**	13,0	6,2	7,85	1,8	6,1	4,7	7,5	4,5	5,15	6,55	8,2	1,8	4,5	4,5	ND
	Rang	1	6	3	13	7	9	4	10	8	5	2	13	10	10	
Taux moyen de commerçants en zone urbaine (%)	**Valeur**	20,0	12,5	15,1	12,5	15,1	12,5	15,0	12,5	19,2	19,2	19,2	15,1	12,5	15	ND
	Rang	1	10	5	10	5	10	8	10	2	2	2	5	10	8	
Valeur FOB des importations (milliards FCFA)	**Valeur**	1 735,7	9,2	73,7	0,065	ND	ND	ND	0,587	0,059	5,997	2,332	ND	626,552	0,264	ND
	Rang	1	4	3	9	NA	NA	NA	7	10	5	6	NA	2	8	
Valeur FOB des exportations (milliards FCFA)	**Valeur**	5 081,6	41,4	0	0	ND	ND	ND	0	0,132	0,216	36,022	ND	0	0	ND
	Rang	1	2	6	6	NA	NA	NA	6	5	4	3	NA	6	6	
Services financiers																
Nombre d'habitants / institution bancaire	***Valeur***	9 952	67 075	48 122	96 593	100 330	89 900	123 171	158 128	120 700	69 891	110 833	105 642	25 398	133 479	1 259 214
	Rang	1	3	2	6	7	5	10	12	9	4	8	9	2	13	
Transport																
Nombre d'habitants / véhicule	***Valeur***	12	58 476	ND	1 123	ND	ND	ND	ND	2 619	1 236	ND	ND	2 020	ND	ND
	Rang	6	1	NA	5	NA	NA	NA	NA	2	4	NA	NA	3	NA	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Volume du fret ferroviaire (tonnes)	***Valeur***	680 156	0	0	0	0	1 000 000	ND	0	0	2 546	9 926	0	0	0	1 692 628
	Rang	2	6	6	6	6	1	NA	5	6	4	3	6	6	6	
Volume du fret portuaire (Volumes équivalent vingt pieds)	***Valeur***	600 000	333 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	933 334
	Rang	1	2	3	3	3	3	NA	3	3	3	3	3	3	3	
Tourisme																
Capacité hôtelière d'accueil (nombre de chambres)	***Valeur***	1 355	2 119	714	100	173	519	806	350	1 500	450	1 350	525	55	127	10 143
	Rang	3	1	6	13	11	8	5	10	2	9	4	7	14	12	

Chapitre 3. Développement socioculturel

V.3.1 Synthèse

V.3.1.1 Education

404. Le District se caractérise principalement par la sous-scolarisation des enfants avec des taux de scolarisation parmi les plus bas du pays, et ce sur tous les cycles scolaires à l'exception du Préscolaire. Cette sous-scolarisation a plusieurs origines qui caractérisent tout le système éducatif du District, à savoir :
    - Une sensibilisation insuffisante des familles quant à la scolarisation des enfants, et ce, dès le Préscolaire ;
    - Des taux d'abandon et de transition mettant en exergue la difficulté des jeunes à suivre une scolarité normale ;
    - Des équipements scolaires vétustes n'offrant pas des conditions d'enseignement adéquates.
405. Les filles sont fortement impactées par cette sous-scolarisation, et ce dès le cycle Préscolaire, mettant en exergue les difficultés de la gent féminine pour accéder à l'éducation et poursuivre les études.

V.3.1.2 Santé

406. Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District du Woroba est insuffisante pour couvrir les besoins de la population.
407. L'offre sanitaire publique affiche des taux de couverture en établissements sanitaires de premier contact (ESPC) en dessous de la moyenne nationale. Le même constat est vérifié pour la couverture en personnel de santé qualifié, notamment les médecins. Néanmoins, des disparités importantes, liées au manque d'infrastructures, sont constatées dans certains départements du District. La région du Bafing souffre de son éloignement et de son manque d'attrait, provoquant des insuffisances aussi bien en infrastructures qu'en personnels.
408. De plus, des problèmes majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires à l'instar du déficit de raccordement à l'eau et à l'électricité, mais aussi de l'état défectueux du réseau routier, rendant difficile l'accès aux centres de santé.
409. Enfin, et suite à une couverture sanitaire et un accompagnement médical insuffisants, les enfants du District (principalement ceux âgés de moins de 5 ans) sont touchés par d'importantes pathologies dans des proportions supérieures à la moyenne nationale.

V.3.1.3 Culture, jeunesse et sport

410. L'offre culturelle est dominée au niveau du District par des infrastructures basiques gérées par les mairies des grandes villes. Le District ne dispose pas de musée.
411. Au niveau sportif, plusieurs localités possèdent un terrain de football, seul sport pratiqué de manière structurée. Le District compte l'équipe du Bafing actuellement en Ligue 2 Orange.

V.3.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
	➢ Taux de scolarisation ➢ Déficit en infrastructures scolaires ➢ Taux d'incidence du paludisme élevé ➢ Infrastructures sanitaires insuffisantes et en mauvais état ➢ Manque de moyens humains ➢ Manque de moyens matériels ➢ Infrastructures culturelles et sportives insuffisantes et en mauvais état
Opportunités	**Menaces**
➢ Foncier disponible	➢ Déperdition importante des filles dans le système scolaire ➢ Forte prévalence de l'excision ➢ Infrastructures routières et moyens de transport insuffisants

V.3.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Education	➢ Sensibiliser les populations quant à l'importance de l'enseignement préscolaire malgré son caractère facultatif
	➢ Renforcer les infrastructures préscolaires, notamment en milieu rural pour permettre l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge à une plus grande tranche de la population
	➢ Renforcer le corps professoral dans les régions ne bénéficiant pas d'un bon ratio d'encadrement
	➢ Encourager la construction d'établissements privés pour soutenir l'offre publique
	➢ Réhabiliter les infrastructures et le matériel éducatif
	➢ Renforcer l'offre en enseignement technique et en formation professionnelle
Santé	➢ Renforcer l'offre sanitaire dans le District
	➢ Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes
	➢ Renforcer les capacités en termes de personnel de santé
Culture Jeunesse et Sport	➢ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites culturels et sportifs
	➢ Renforcer les soutiens aux jeunes dans le District

V.3.4 Résumé analytique

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre 1 : Education																
Préscolaire																
Taux brut de scolarisation (%)	**Valeur**	16,2	2,7	6,9	5,2	3,1	2,6	5,6	3,4	2,0	4,3	6,7	1,4	6,0	2,5	4,4
	Rang	1	10	2	6	9	11	5	8	13	7	3	14	4	12	
Indice de parité	**Valeur**	1,01	0,93	0,98	0,87	1	0,96	1,04	1,01	1,03	0,88	0,96	1,05	1,04	1,02	0,99
	Rang	6	12	9	14	8	10	2	6	4	13	10	1	2	5	
Ratio d'encadrement	**Valeur**	22,7	24	23	27,6	17,5	19,2	18,8	22	18	31,1	19,3	22,8	21,1	24,2	21,8
	Rang	8	11	10	13	1	4	3	7	2	14	5	9	6	12	
Ratio d'occupation	**Valeur**	29,9	33,1	28,4	29,1	29,6	31,8	28,2	25,3	36,7	39	31,6	24,6	27,8	28,2	30
	Rang	9	12	6	7	8	11	4	2	13	14	10	1	3	4	
Primaire																
Taux brut de scolarisation (%)	**Valeur**	83,9	84,9	77,5	60,5	79,5	73,2	82,1	76,7	76,2	63,3	64,4	63,9	76,5	62,8	76,4
	Rang	2	1	5	14	4	9	3	6	8	12	10	11	7	13	
Indice de parité	**Valeur**	1,02	0,81	0,89	0,75	0,81	0,86	0,88	0,78	0,79	0,88	0,87	0,73	0,90	0,88	0,86
	Rang	1	9	3	13	9	8	4	12	11	4	7	14	2	4	
Ratio d'encadrement	**Valeur**	44,2	43,2	44,3	36,2	45,3	39,2	41,3	39,4	46	46,2	39,9	37,2	40,6	40,9	42,5
	Rang	10	9	11	1	12	3	8	4	13	14	5	2	6	7	
Ratio d'occupation	**Valeur**	46,2	42,2	44,1	33,7	45,6	39,2	42,7	38,0	47,7	43,9	39,4	34,8	41,4	39,4	42,5
	Rang	13	8	11	1	12	4	9	3	14	10	5	2	7	5	
Secondaire 1er cycle																
Taux brut de scolarisation (%)	**Valeur**	57,6	38,8	45,4	22,0	46,4	38,9	47,8	31,7	42,1	26,1	29,8	19,7	52,2	35,2	43
	Rang	1	8	5	13	4	7	3	10	6	12	11	14	2	9	
Indice de parité	**Valeur**	0,97	0,56	0,77	0,44	0,61	0,62	0,71	0,48	0,52	0,7	0,62	0,43	0,7	0,61	0,69
	Rang	1	10	2	13	8	6	3	12	11	4	6	14	4	8	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Ratio d'encadrement	**Valeur**	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	**Valeur**	59	78	71	66	68	75	71	79	81	75	71	69	70	88	69
	Rang	1	11	6	2	3	9	6	12	13	9	6	4	5	14	
Secondaire 2nd cycle																
Taux brut de scolarisation (%)	**Valeur**	29,3	12	20,3	6,5	20,9	20,1	21	8	16,5	12,6	16	4,3	45,5	13,2	19,3
	Rang	2	11	5	13	4	6	3	12	7	10	8	14	1	9	
Indice de parité	**Valeur**	0,92	0,46	0,68	-	0,45	0,51	0,67	0,39	0,43	0,50	0,71	0,58	0,53	0,47	0,64
	Rang	1	10	3	14	11	7	4	13	12	8	2	5	6	9	
Ratio d'encadrement	**Valeur**	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28,0	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	**Valeur**	39	37	39	37	43	44	39	34	45	39	39	25	41	40	40
	Rang	5	3	5	3	12	13	5	2	14	5	5	1	11	10	
Secondaire Technique																
Taux brut de scolarisation (%)	**Valeur**	8,1	1,8	3,8	0,4	2,9	2,5	2,0	0,5	1,4	0,5	1,8	0,3	9,9	1,5	3,4
	Rang	2	7	3	13	4	5	6	11	10	11	7	14	1	9	
Indice de parité	**Valeur**	1,15	0,68	1,27	0,6	0,78	0,7	0,67	0,56	0,6	0,8	0,59	0,89	0,81	0,93	0,96
	Rang	2	9	1	11	7	8	10	14	11	6	13	4	5	3	
Ratio d'encadrement	**Valeur**	10,1	14	14	6	15	7	14	9	8	5	8	6	14	12	10
	Rang	8	10	10	2	14	4	10	7	5	1	5	2	10	9	
Ratio d'occupation	**Valeur**	16	28	17	14,7	19	21	25	10	19	6	10	6	30	29	17
	Rang	6	12	7	5	8	10	11	3	8	1	3	1	14	13	
Formation professionnelle																
Indice de parité	**Valeur**	1,16	ND	0,25	0,6	0,64	0,69	0,7	ND	0,68	0,58	1,04	0,40	0,76	0,29	1
	Rang	1	NA	12	8	7	5	4	NA	6	9	2	10	3	11	
Ratio d'encadrement	**Valeur**	8,7	5	ND	6	6	ND	6,8	8,0	5	4,5	ND	1,8	ND	9	6,7
	Rang	9	3	NA	5	5	NA	7	8	3	2	NA	1	NA	10	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Ratio d'occupation	**Valeur**	28,8	16	ND	21	16	9,9	40,7	27	14	6,3	6,1	7,4	9,4	30,5	33,9
	Rang	11	7	NA	9	7	5	13	10	6	2	1	3	4	12	
Supérieur																
Indice de parité	**Valeur**	0,63	NA	1,5	NA	NA	NA	0,24	NA	0,37	0,57	0,49	NA	0,5	NA	0,61
	Rang	2	NA	1	NA	NA	NA	7	NA	6	3	5	NA	4	NA	
Ratio d'encadrement	**Valeur**	14,3	NA	15,4	NA	NA	NA	12,4	NA	13	8,7	18	NA	6,6	NA	ND
	Rang	5	NA	6	NA	NA	NA	3	NA	4	2	7	NA	1	NA	
Ratio d'occupation	**Valeur**	64,9	NA	ND	NA	NA	NA	8,7	NA	12	21,8	94	NA	8,3	NA	ND
	Rang	5	NA	NA	NA	NA	NA	2	NA	3	4	6	NA	1	NA	
Chapitre 2 : Santé et prévention																
Infrastructures et personnel médical																
Habitants / ESPC	**Valeur**	33 643	16 728	9 068	5 746	13 715	8 098	11 136	13 176	17 269	11 345	13 505	10 991	11 649	7 989	13 620
	Rang	14	12	4	1	11	3	6	9	13	7	10	5	8	2	
Habitants / lit hospitalier	**Valeur**	10 509	7 369	2 447	3 518	4 124	2 924	3 324	4 507	6 796	8 785	9 052	10 843	3 003	5 659	5 445
	Rang	13	10	1	5	6	2	4	7	9	11	12	14	3	8	
Habitants / médecin	**Valeur**	8 484	22 468	10 508	11 121	18 821	14 683	13 856	24 614	29 317	22 513	19 936	30 860	8 179	20 893	14 960
	Rang	2	10	3	4	7	6	5	12	13	11	8	14	1	9	
Habitants / infirmier	**Valeur**	7 653	7 095	3 065	5 843	3 538	3 259	3 981	5 910	6 272	5 317	5 735	6 917	4 805	4 938	5 221
	Rang	14	13	1	9	3	2	4	10	11	7	8	12	5	6	
FAP / sage-femme	**Valeur**	1 540	3 592	1 601	2 128	2 065	2 081	1 582	4 082	3 159	3 128	2 636	3 362	2 118	3 291	
	Rang	1	13	3	7	4	5	2	14	10	9	8	12	6	11	
Profil sanitaire																
Mortalité infanto-juvénile pour 1000 enfants	**Valeur**	97	75	133	185	102	137	102	145	80	209	74	185	137	134	125
	Rang	4	2	7	12	5	9	5	11	3	14	1	12	9	8	
Mortalité néonatale pour 1000 enfants	**Valeur**	46	18	44	67	40	52	40	46	26	86	23	67	52	48	45
	Rang	7	1	6	12	4	10	4	7	3	14	2	12	10	9	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux de vaccination des enfants contre la fièvre jaune (%)	**Valeur**	85	87	92	89	83	83	83	84	84	75	81	83	76	84	84
	Rang	4	3	1	2	8	8	8	5	5	14	12	8	13	5	
Niveau d'insécurité alimentaire (%)	**Valeur**	ND	21,5	6,5	9,2	13,2	9,1	4,9	23,3	12,4	17,3	3,5	13,7	9,1	13,2	12,6
	Rang	NA	12	3	6	8	4	2	13	7	11	1	10	4	8	
Incidence du paludisme pour 1000 enfants	**Valeur**	41,0	78,3	143	112,2	130,7	156,4	111,2	159,3	91,7	148,6	128,2	124,9	66,1	119,2	105,8
	Rang	1	3	11	6	10	13	5	14	4	12	9	8	2	7	
Chapitre 3 : Culture, jeunesse et sport																
Nombre d'habitants / Infrastructure culturelle	**Valeur**	ND	29 618	229 642	72 445	178 365	34 016	295 609	31 209	79 079	50 127	180 103	ND	20 916	233 588	57 639
	Rang	NA	2	10	6	8	4	12	3	7	5	9	NA	1	11	
Nombre d'habitants / Infrastructure dédiée à la jeunesse	**Valeur**	ND	253 394	601 526	48 297	123 484	83 907	1 478 047	790 640	254 812	123 654	130 984	ND	118 524	37 374	155 625
	Rang	NA	8	10	2	5	3	12	11	9	6	7	NA	4	1	
Nombre d'habitants / Infrastructures sportive	**Valeur**	ND	175 427	46 271	144 890	30 871	139 845	211 150	87 849	15 495	321 499	46 478	49 714	32 325	186 870	48 495
	Rang	NA	10	4	9	2	8	12	7	1	13	5	6	3	11	

Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation

V.4.1 Synthèse

412. Le District du Woroba affiche un déséquilibre urbain dû à la concentration des équipements et de la population dans les départements de Séguéla dans la région du Worodougou et de Mankono dans la région du Béré qui comptent environ de 420 000 habitants, soit 50 % de la population du District. De manière générale, l'habitat en zone rurale est dominé par les constructions anarchiques sur des sites lotis mais insuffisamment aménagés et ne répond pas aux besoins croissants de la population. Cependant, afin de pallier ces problématiques, le gouvernement a procédé au lancement de plusieurs programmes de construction de logements économiques et sociaux.
413. Les infrastructures de transport du District sont très limitées avec un taux de revêtement des axes routiers parmi les plus bas du pays (3,8 %), aucune gare ferroviaire et aucun aéroport. Le transport de marchandises et de voyageurs à travers le District est une problématique clé directement causée par cette carence.
414. Se situant en deçà des moyennes nationales en termes de couverture des réseaux électriques, le District du Woroba affiche un déficit général d'électrification. En effet, seules 15 % des localités du District sont électrifiées. Seuls 10 % des ménages du District sont connectés au réseau de la CIE. Les consommations professionnelles et relatives à l'éclairage public sont limitées.
415. Le District dispose par contre d'une bonne couverture en termes d'infrastructures hydrauliques. En effet le réseau hydrographique dense et les barrages du District permettent d'alimenter l'ensemble du District du Woroba à l'exception de Mankono et Kani qui affichent encore un déficit en alimentation.
416. Le District souffre enfin d'un déficit d'assainissement vu l'absence d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées dans la nature.

V.4.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
	➢ Absence d'infrastructures aéroportuaires et ferroviaires ➢ Voirie urbaine dévastée ➢ Pistes non bitumées souvent impraticables en saison des pluies ➢ Taux de couverture électrique très bas pays
Opportunités	**Menaces**
➢ Réseau hydrographique	➢ Délestage et baisse de tensions

V.4.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Développement urbain et environnement	➢ Sensibiliser les populations aux impacts sur l'environnement liés aux rejets des déchets dans la nature
	➢ Mettre en place un schéma directeur de l'urbanisme dans les grandes villes du District
	➢ Renforcer les programmes de logements sociaux dans le District
	➢ Renforcer les investissements dans les équipements urbains
Transport et logistique	➢ Réhabiliter les infrastructures routières aussi bien en milieu rural et la voirie urbaine et bitumer les principaux axes
	➢ Préserver l'état des infrastructures routières notamment en assurant un entretien curatif et préventif
	➢ Relier le District avec le réseau ferroviaire national
Equipements et infrastructures	➢ Améliorer le taux d'électrification des localités rurales
	➢ Créer un véritable réseau d'assainissement et de drainage des eaux usées
	➢ Assurer le fonctionnement durable des installations hydrauliques en renforçant les capacités des comités de gestion des points d'eau et en veillant à la disponibilité des artisans réparateurs et des pièces de rechange

V.4.4 Résumé analytique

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamousso ukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Chapitre 1 : Développement urbain et cadre de vie																
Proportion de localités urbaines (%)	***Valeur***	100	1,1	2,7	0,4	1,6	1,77	2,7	0,8	1,27	0,3	0,9	0,54	0,6	0,27	1
	Rang	1	7	2	12	5	4	2	9	6	13	8	11	10	14	
Taux d'urbanisation (%)	***Valeur***	100	12,3	32,2	19,4	22	44,9	31	26,9	26,16	32,5	52	16,7	53,9	13,4	42,5
	Rang	1	14	6	11	10	4	7	8	9	5	3	12	2	13	
Proportion des habitations dotées de toilettes internes (%)	***Valeur***	29,5	3,5	7,1	6,7	3,7	5,9	6,0	3,2	3,46	4,3	9,4	5,2	9,2	2,7	10,8
	Rang	1	11	4	5	10	7	6	13	12	9	2	8	3	14	
Proportion d'habitations sans équipement électroménager (%)	***Valeur***	20,6	28,4	35	44	35,2	37,1	40	47,6	31,55	57	54	52	33,6	60,3	36
	Rang	1	13	10	6	9	8	7	5	12	2	3	4	11	1	
Chapitre 2 : Transport et Logistique																
Infrastructures routières																
Densité routière (km/km²)	***Valeur***	0,82	0,29	0,39	0,17	0,34	0,28	0,36	0,22	0,28	0,24	0,28	0,23	0,31	0,16	0,25
	Rang	1	6	2	13	4	7	3	12	7	10	7	11	5	14	
Linéaire de routes bitumées (km)	***Valeur***	1 772	942	507	87	886	741	890	465	708	437	830	219	336	315	9 135
	Rang	1	2	8	14	4	6	3	9	7	10	5	13	11	12	
Taux de revêtement (%)	***Valeur***	48,2	11,5	9,4	2,5	14,2	10,6	11,8	6,7	10,6	4,5	10,3	3,8	14,3	4,9	7,9
	Rang	1	5	9	14	3	6	4	10	6	12	8	13	2	11	
Infrastructures ferroviaires																
Nombre de gares	***Valeur***	4	0	0	0	0	6	4	0	0	2	8	0	0	0	25
	Rang	4	6	6	6	6	2	3	6	6	5	1	6	6	6	

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamousso ukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Fret (tonnes)	***Valeur***	680 155	0	0	0	0	9 296	0	0	0	2 546	0	0	0	0	691 997
	Rang	1	4	4	4	4	2	4	4	4	3	4	4	4	4	
Infrastructures aéroportuaires																
Nombre d'aéroports/aérodromes	***Valeur***	1	4	1	1	2	2	0	2	2	3	4	2	1	2	27
	Rang	1	2	11	11	5	5	14	5	5	4	2	5	11	5	
Nombre de passagers transportés	***Valeur***	1 178 362	3 053	0	26	0	0	0	162	68	285	53	26	8 951	0	1 190 986
	Rang	1	3	9	8	9	9	9	5	6	4	7	8	2	9	
Chapitre 3 : Équipements et infrastructures																
Électricité																
Taux de couverture en électricité des localités (%)	***Valeur***	83,3	30,3	61,2	25,3	71,8	46,8	71,8	31	56	16,7	23	14,6	80,9	13,2	34
	Rang	1	9	5	10	3	7	3	8	6	12	11	13	2	14	
Consommation domestique annuelle moyenne par abonné en kWh/abonné/an	***Valeur***	1 756	1 707	1 197	1 147	1 214	916	930	1 066	1 145	1 354	980	1 245	1 318	901	1 436
	Rang	1	2	7	8	6	13	12	10	9	3	11	5	4	14	
Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné en MWh/abonné/an	***Valeur***	633 907	546 241	236 418	49 845	624 211	113 982	352 180	177 706	299 290	1 861 183	302 195	625 259	448 248	48 821	552 715
	Rang	2	5	10	13	4	12	7	11	9	1	8	3	6	14	
Eau et assainissement																
Taux de couverture des localités en Hydraulique Urbaine (%)	***Valeur***	82,0	24,0	62,0	93,0	46,0	88,8	77,0	35,1	42,0	45,3	92,5	60,0	97,7	66,0	58,9
	Rang	5	14	8	2	10	4	6	13	12	11	3	9	1	7	

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamousso ukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux de couverture des centres de production en Hydraulique Urbaine (%)	***Valeur***	69,4	65,7	102	145	46,6	86,5	66	87,6	58,4	102,1	77,2	122,2	170,6	141	74,1
	Rang	10	12	6	2	14	8	11	7	13	5	9	4	1	3	
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise Améliorée (%)	***Valeur***	36	5	32	14	10	23,6	18	5,5	23	12	17	10,4	13,8	12,0	12,5
	Rang	1	14	2	7	12	3	5	13	4	9	6	11	8	9	
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise (%)	***Valeur***	62	52	79	83,9	63	77,8	83	76	56	66,7	79,2	64,1	76,2	63	69,7
		12	14	4	1	10	5	2	7	13	8	3	9	6	10	
Part des ordures ménagères ramassées par camion (%)	***Valeur***	62,1	9,4	12,3	10,0	7,5	28,0	8,1	3,7	5,9	3,3	21,8	6,5	36,5	2,4	21,6
	Rang	1	7	5	6	9	3	8	12	11	13	4	10	2	14	
Proportion des moyens modernes d'évacuation des ordures liquides (%)	***Valeur***	55,8	8,6	11,5	4,8	7,0	18,8	8,6	5,1	5,9	12,7	16,4	6,4	24,4	3,6	19,4
	Rang	1	7	6	13	9	3	7	12	11	5	4	10	2	14	
Communication et Nouvelles Techniques de l'Information																
Densité du réseau postal (nombre d'agences/ 100 km²)	***Valeur***	2,740	0,050	0,227	0,057	0,063	0,062	0,038	0,048	0,063	0,052	0,025	0,064	0,657	0,031	0,079
	Rang	1	10	3	8	5	7	12	11	5	9	14	4	2	13	

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 : Superficie des composantes du District *13*
Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District du Woroba *19*
Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires intervenant dans le District *22*
Tableau 4 : Récapitulatif des sous-préfectures et communes dans le District *23*
Tableau 5 : Taux de criminalité des chefs-lieux de régions (pour 1 000 habitants) - 2014 ..... *26*
Tableau 6 : Altitudes des chefs-lieux de région *32*
Tableau 7 : Inventaire des réserves forestières *34*
Tableau 8 : Répartition de la population en fonction de la religion par région (en %) *44*
Tableau 9 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014) *46*
Tableau 10 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge (en %) *49*
Tableau 11 : État matrimonial par région (en %) *51*
Tableau 12: Statistiques sur la nuptialité par département *52*
Tableau 13 : Situation des ménages par région *53*
Tableau 14 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région *54*
Tableau 15: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité *54*
Tableau 16: Taux brut de reproduction du District *55*
Tableau 17 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région *56*
Tableau 18 : Statut migratoire par région (en %) *57*
Tableau 19 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District (en %) *60*
Tableau 20: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité (en %) *61*
Tableau 21 : Principaux indicateurs sociaux du District du Woroba *62*
Tableau 22 : Taux de pauvreté par région (en %) *63*
Tableau 23 : Taux d'analphabétisme par région (en %) *64*
Tableau 24 : Estimation des superficies des principales cultures de rente dans le District par région (en ha) *72*
Tableau 25 : Estimation des revenus des principales cultures de rente dans le District (millions FCFA) *73*
Tableau 26: Estimation des superficies et de la production du coton dans le District par région *73*
Tableau 27: Estimation des superficies et de la production de l'anacarde dans le District par région *74*
Tableau 28: Estimation des superficies et de la production de la canne à sucre dans le District par région *75*
Tableau 29 : Estimation des superficies des principales cultures vivrières dans le District par région (en ha) *75*
Tableau 30 : Estimation de la superficie et de la production de riz par région - 2012 ..... *77*
Tableau 31 : Estimation de la superficie et de la production de l'igname par région *77*
Tableau 32 : Estimation de la superficie et de la production du maïs par région *78*
Tableau 33 : Effectifs des cheptels par région - 2012 ..... *78*
Tableau 34: Chiffres clés de l'élevage des bovins par région - 2012 ..... *79*
Tableau 35 : Chiffres clés de l'élevage des ovins et caprins par région *79*
Tableau 36 : Chiffres clés de l'élevage des porcins par région *80*
Tableau 37: Chiffres clés de l'aviculture dans le District *80*
Tableau 38 : Types de labour pratiqués sur les parcelles par région (en %) *81*
Tableau 39 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels *81*
Tableau 40 : Équipement des ménages agricoles en gros matériel (en %) *82*
Tableau 41 : Zoom sur les principales structures d'accompagnement agricole *83*
Tableau 42: Nombre d'entreprises, de permis et d'employés de la filière Diamant *89*
Tableau 43 : Nombre et répartition des usines de Coton par région *93*
Tableau 44 : Nature des importations transitant par la douane dans le District du Woroba (2014) *98*
Tableau 45 : Inventaire des institutions financières du District par région *100*

Tableau 46 : Principaux sites touristiques du District *102*
Tableau 47 : Capacités hôtelières du District *103*
Tableau 48 : Nombre d'établissements d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut *106*
Tableau 49: Répartition des enfants du préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et par genre *112*
Tableau 50 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut *113*
Tableau 51: Nombre d'élèves par région, par statut et par zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire *120*
Tableau 52 : Proportion des effectifs redoublants par genre, par région et par niveau d'étude du primaire (en %) *122*
Tableau 53 : Taux de transition primaire-secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre *123*
Tableau 54 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut *124*
Tableau 55: Répartition des élèves dans le Secondaire 1er cycle par région par genre et par statut. *132*
Tableau 56 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1er cycle par genre, par région et par statut (en %) *133*
Tableau 57 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1er-2nd cycle 2012-2013 / 2013-2014 ..... *134*
Tableau 58 : Elèves redoublants du Secondaire 2ndcycle par filière, région et niveau d'étude (en %) *138*
Tableau 59: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1èreet 2ndcycle par région et statut *139*
Tableau 60 : Filière du Secondaire Technique *143*
Tableau 61 : Répartition des élèves du secondaire technique par statut et par genre *143*
Tableau 62 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, par région et par statut *144*
Tableau 63: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut *145*
Tableau 64: Synthèse des indicateurs des élèves de la formation professionnelle et de l'enseignement technique par statut et par genre *147*
Tableau 65: Liste des établissements ETFP du District *148*
Tableau 66: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut *149*
Tableau 67 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et District sanitaire *154*
Tableau 68: État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région (en %) *155*
Tableau 69: Équipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région *156*
Tableau 70 : Plateau technique des établissements sanitaires par district sanitaire *158*
Tableau 71 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des districts sanitaires *159*
Tableau 72 : Répartition du personnel médical du District par région *160*
Tableau 73: Carence de personnel médical dans le District en fonction des normes nationales et internationales *164*
Tableau 74: Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District *167*
Tableau 75: Couverture maternelle par région (en %) *168*
Tableau 76: Couverture vaccinale des enfants du District par région (en %) *169*
Tableau 77 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants) *173*
Tableau 78: Incidence liée à la mortalité générale du District par région *174*
Tableau 79 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population) *174*
Tableau 80: Incidence du paludisme dans le District du Woroba *175*
Tableau 81: Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région *176*
Tableau 82 : Incidence de la tuberculose dans le District du Woroba *177*

Tableau 83 : Principaux événements culturels dans le District *182*
Tableau 84 : Taux d'accroissement annuel de la population par département *184*
Tableau 85 : Typologie des localités du District *185*
Tableau 86 : Taux d'urbanisation du District *186*
Tableau 87 : Répartition des projets dans les départements du District du Woroba *188*
Tableau 88 : Réseau routier par catégorie et par type de route *192*
Tableau 89 : Taux de couverture des régions du District *196*
Tableau 90 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région *196*
Tableau 91 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU) (2013) *200*
Tableau 92 : Production, besoin et déficit de production d'eau potable par sous-préfecture (2013) *201*
Tableau 93 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée *201*
Tableau 94 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %) *202*
Tableau 95 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département (en %) *205*
Tableau 96 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département (en %) *205*

FIGURES

Figure 1 : Pluviométrie et température moyenne à Séguéla *37*
Figure 2 : Pluviométrie et température moyenne à Mankono *37*
Figure 3 : Pluviométrie et température moyenne à Touba *38*
Figure 4 : Répartition des groupes ethniques du District *42*
Figure 5 : Pyramide des âges du District du Woroba *48*
Figure 6 : Pyramide des âges de la région du Worodougou *49*
Figure 7 : Pyramide des âges de la région du Béré *50*
Figure 8 : Pyramide des âges de la région du Bafing *50*
Figure 9: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (nombre de naissances pour 1 000) *56*
Figure 10: Origine de la population non ivoirienne du District *58*
Figure 11: Distribution des actifs du District par type d'activité (en %) *61*
Figure 12 : Répartition des actifs du District par tranche d'âge *62*
Figure 13 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence *63*
Figure 14: Taux d'analphabétisme par tranche d'âge *65*
Figure 15 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'impositions (impôts professionnels) - 2013 ..... *69*
Figure 16 : Evolution des recettes par région de 2011 à 2014 (en millions de FCFA) *69*
Figure 17 : Part des superficies des principales spéculations agricoles du District (en %) *71*
Figure 18 : Estimation des revenus du coton au producteur par région (millions FCFA) *74*
Figure 19 : Superficie des cultures du riz par type de culture et par région (ha) *76*
Figure 20 : Moyenne de capture de pêche (en kg, par sortie) en fonction de la saison *86*
Figure 21 : Origine des importations dans le District (2014) *99*
Figure 22 : Nombre d'enfants en âges d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement *106*
Figure 23 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District *107*
Figure 24 : Synthèse des taux bruts de scolarisation par tranche d'âge par région *107*
Figure 25 : Pyramide scolaire du District *108*
Figure 26 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région *109*
Figure 27 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire selon leur âge *110*
Figure 28: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région *111*
Figure 29 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre *111*
Figure 30 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude *112*
Figure 31 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3à5 ans) par école préscolaire par région *113*
Figure 32 : Répartition des salles de classe de Préscolaire selon le niveau d'études *114*
Figure 33 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi par région *114*
Figure 34 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique *115*

Figure 35 : Taux brut de scolarisation du primaire par genre et par région 117
Figure 36 : Répartition des enfants scolarisés au niveau primaire selon leur âge..... 118
Figure 37 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Primaire par région..... 119
Figure 38 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre..... 119
Figure 39: Evolution des effectifs par genre du CP2 au CM2..... 121
Figure 40 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire..... 121
Figure 41 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école primaire par région . 125
Figure 42 : Répartition des salles de classe de Primaire selon le niveau d'études..... 125
Figure 43 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement . 126
Figure 44 : Présence des commodités dans les écoles primaires 126
Figure 45 : Répartition des instituteurs du primaire par emploi par région 127
Figure 46 : Répartition des instituteurs du primaire par statut selon le diplôme pédagogique 127
Figure 47 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1er cycle par genre et par région..... 129
Figure 48: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1er cycle selon leur âge..... 130
Figure 49: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du secondaire 1er cycle par région..... 131
Figure 50 : Répartition des élèves du Secondaire 1er cycle par région et par genre..... 131
Figure 51 : Evolution des effectifs par genre du CM2 (primaire) à la 3ème (fin de secondaire 1er cycle) 132
Figure 52 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le secondaire 1ercycle..... 133
Figure 53: Taux brut de scolarisation du Secondaire 2ndcycle par genre et par région..... 134
Figure 54: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2ndcycle selon leur âge 135
Figure 55: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2ndcycle par région..... 136
Figure 56: Répartition des élèves du Secondaire 2ndcycle par niveau par genre 136
Figure 57 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par filière..... 137
Figure 58 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du secondaire 2nd cycle 137
Figure 59 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par région et par école du Secondaire..... 140
Figure 60 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région..... 140
Figure 61 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région 141
Figure 62: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge 144
Figure 63: Répartition des élèves de l'ETFP par filière économique..... 148
Figure 64: Ratio d'occupation moyen selon le diplôme préparé..... 150
Figure 65 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District 155
Figure 66 : Taux d'occupation des lits CHR & HG par région et par service 159
Figure 67 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien-dentiste dans les régions du District..... 163
Figure 68 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans..... 171
Figure 69 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région 172
Figure 70 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge..... 172
Figure 71 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire 175
Figure 72 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Dépistage Rapide (TDR) 176
Figure 73 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH..... 177
Figure 74 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District..... 178
Figure 75 : Niveau d'équipement des habitations du District..... 187
Figure 76 : Mode d'assainissement des habitations..... 188
Figure 77 : Répartition de la consommation électrique haute tension par usage (en %)..... 197

CARTES

Carte 1 : Localisation du District du Woroba en Côte d'Ivoire..... 15
Carte 2 : Subdivisions administratives du District du Woroba..... 18
Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national..... 27
Carte 4 : Réseau hydrographique du District..... 28

Carte 5 : Pédologie du District *30*
Carte 6 : Aptitudes culturales et forestières des sols du District *31*
Carte 7 : Relief du District *32*
Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animalières du District *34*
Carte 9 : Variation des précipitations dans le District du Woroba *36*
Carte 10 : Principaux groupes ethniques du District *41*
Carte 11 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanteries *42*
Carte 12 : Répartition de la population selon le type de religion pratiquée *44*
Carte 13 : Carte de la répartition spatiale de la population du District *47*
Carte 14 : Statut matrimonial *52*
Carte 15 : Taille moyenne des ménages du District du Woroba *53*
Carte 16 : Taux de natalité du District du Woroba *55*
Carte 17 : Statuts migratoires du District du Woroba *58*
Carte 18 : Taux de chômage du District du Woroba *60*
Carte 19 : Taux d'alphabétisation des adultes *64*
Carte 20 : Principales richesses économiques du District *68*
Carte 21 : Type de cultures de rente dans le District *72*
Carte 22 : Type de cultures vivrières dans le District *76*
Carte 23 : Géologie du District *87*
Carte 24 : Principales industries du District *91*
Carte 25 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire *94*
Carte 26 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire *95*
Carte 27 : Artisanat dans le District du Woroba *96*
Carte 28 : Répartition des points de vente et pourcentage des commerçants dans le District *98*
Carte 29 : Banques et institutions de microfinances du District *100*
Carte 30 : Principaux lieux touristiques du District *101*
Carte 31: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District *110*
Carte 32: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District *118*
Carte 33: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1er cycle au sein du District *130*
Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District *135*
Carte 35: Etablissements techniques et professionnels du District du Woroba *149*
Carte 36 : Infrastructures sanitaires du District *153*
Carte 37 : Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région *156*
Carte 38 : Nombre d'habitant par pharmacie dans le District *157*
Carte 39: Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation *158*
Carte 40: Nombre d'habitants par médecin *160*
Carte 41: Nombre par infirmier *161*
Carte 42: Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste *162*
Carte 43 : Nombre de FAP par sages-femmes dans le District *163*
Carte 44: Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+) *168*
Carte 45:Taux de couverture vaccinale (anti-amaril) dans le District (en %) *169*
Carte 46: Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG) *170*
Carte 47 : Equipements culturels du District du Woroba *181*
Carte 48 : Répartition des équipements sportifs du District *183*
Carte 49 : Principaux pôles urbains du District *185*
Carte 50 : Infrastructures de transport du District du Woroba *191*
Carte 51 : Infrastructures de production électrique et raccordements *195*
Carte 52 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable *199*
Carte 53 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature *204*
Carte 54 : Réseau de la poste dans le District du Woroba *207*
Carte 55 : Couverture en réseau de télécommunication du District du Woroba *208*

ZOOMS

Zoom 1 : Exploitation de riz à Bobi *84*
Zoom 2: Mine artisanale de diamant de Bobi *88*
Zoom 3: Complexe agro-industriel Borotou-Koro *92*
Zoom 4: Centre Hospitalier Régional de Séguéla *165*

SYNTHÈSES

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales *26*
Synthèse 2 : Ressources naturelles *39*
Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques de la population *67*
Synthèse 4 : Secteur primaire *90*
Synthèse 5 : Secteur secondaire *93*
Synthèse 6 : Secteur tertiaire *104*
Synthèse 7 : Education *152*
Synthèse 8 : Santé et prévention *180*
Synthèse 9 : Développement urbain et cadre de vie *190*
Synthèse 10 : Transport et logistique *194*
Synthèse 11 : Equipements et infrastructures *209*

PHOTOS

Photo 1 : Relief de la région de Touba *11*
Photo 2 : Exploitation artisanale de diamant à Bobi *11*
Photo 3 : Exploitation vivrière de riz à Bobi *84*
Photo 4 : Mines artisanales dans la région de Bobi *88*
Photo 5 : Ouvriers agricoles travaillant dans une plantation de canne à sucre *92*
Photo 6 : Mosquée historique de Siana *102*
Photo 7 : Centre Hospitalier Régional (CHR) de Séguéla *154*
Photo 8 : Centre hospitalier régional de Séguéla *165*

ANNEXES

Annexe 1 : Rencontres réalisées en régions *252*
Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies *253*
Annexe 3: Liste de succession des préfets et sous-préfets *254*
Annexe 4: Liste des sociétés coopératives par département *264*
Annexe 5: Carte de la météo nationale *271*
Annexe 6: Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire *272*
Annexe 7: Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire *273*

S I G L E S E T A B R E V I A T I O N S

- *°C : Degrés Celsius*
- *_ : représente une valeur non définie ou nulle*
- *AGEPE : 'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi de Côte d'Ivoire*
- *ANADER : Agence nationale d'appui au développement rural*
- *BAD : Banque africaine Développement*
- *BCG : Vaccination antituberculeuse/vaccin bilié Calmette-Guérin*
- *BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement*
- *CAFOP : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique*
- *CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle*
- *CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique*
- *CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest*
- *CDCI : Compagnie de Distribution de Côte d'Ivoire*
- *CHR : Centre Hospitalier Régional*
- *CHU : Centre Hospitalier Universitaire*
- *CIDT : Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles*
- *CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité*
- *CIDV : Compagnie ivoirienne pour le développement des cultures vivrières*
- *CNCE : Caisse Nationale de Crédit et d'Epargne*
- *COOPEC : Coopérative d'épargne et de crédit*
- *CSRS : Centre Suisse de Recherche Scientifique*
- *CNRA : Centre National de Recherche Agronomique*
- *CPN : Consultation prénatale*
- *CQP : Certificat de Qualifications Professionnelles*
- *DEA : Diplôme d'études approfondies*
- *DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées*
- *DREN : Direction régionale de l'éducation nationale*
- *DREN-ET : Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique*
- *DTC : Vaccin diphtérie, tétanos, coqueluche*
- *ENS : Enseignants*
- *ESPC : Etablissement Sanitaire de Premier Contact*
- *ETBS : Etablissements*
- *FAP : Femme en âge de procréer*
- *FDFP : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle*
- *FIDA : Fonds International de Développement Agricole*
- *HVA : Hydraulique Villageoise Améliorée*
- *HG : Hôpital Général*
- *INFAS : Institut National des Agents de Santé*
- *INHP : Institut National d'Hygiène Publique*
- *IRA : Insuffisance respiratoire aiguë*
- *ISF : Indice Synthétique de Fécondité*
- *IST : Infection sexuellement transmissible*
- *ISTP : Institut supérieur technique professionnel*
- *MEMEASFP : Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle*
- *MEMIS : Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité*
- *MEMPD : Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement*
- *MICS : Multiple Indicator Cluster Survey*
- *MII : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide*
- *MIILDA : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action*
- *MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques*
- *MSLS : Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le Sida*
- *ND : Donnée Non Disponible pour le moment*
- *NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique*

- *OMS : Organisation Mondiale de la Santé*
- *OCACI : Office de Conseil et de Contrat d'Assurance de Côte d'Ivoire*
- *PASEA : Projet d'Appui au Système d'Exploitation Agricole*
- *PEC : Pôles économiques de compétitivité*
- *PEMED-CI : Projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire*
- *PER : Programme Economique Régional*
- *PIB : Produit Intérieur Brut*
- *PND : Plan National de Développement*
- *PNR : Programme National Riz*
- *PNDS : Plan National de Développement Sanitaire*
- *PPU : Programme Présidentiel d'Urgence*
- *PNIA : Programme National d'Investissement Agricole*
- *RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat*
- *RM : Désigne le rapport de masculinité. C'est le nombre d'hommes pour 100 femmes.*
- *SAFA : Solidarité Africaine d'Assurance*
- *SATMACI : Société d'assistance technique pour la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire*
- *SGBCI : Société Générale de Banques de Côte d'Ivoire*
- *SIM : Système d'Information de Marché*
- *SODECI : Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire*
- *SODEFEL : Société pour le développement des fruits et légume*
- *SODEPRA : Société pour le développement de la production animale*
- *SODERIZ : Société pour le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire*
- *SODESUCRE : Société pour le développement du sucre*
- *TBR : Taux Brut de reproduction*
- *TDR : Test de Diagnostic Rapide*
- *UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine*
- *UMF : Unité Mobile de Formation*
- *VAA : Vaccin Anti-Amaril*
- *VAR : Vaccination Anti rougeole*
- *VAT : Vaccin Anti Tétanique*
- *ZEE : Zone économique exclusive*

G L O S S A I R E

Découpage administratif du territoire et structure de l'habitat

- ***Sous-préfecture** : Nombre de sous-préfectures.*
- ***Localité** : Lieu de résidence permanente d'une population donnée.*
- ***Ville** : Selon le RGPH-98, la ville est une localité d'au moins 3000 habitants agglomérés, dotée d'une fonction politique et administrative, et au sein de laquelle la population active agricole est supérieure ou égale à 50 % de la population active totale.*
- ***Localité urbaine** : désigne la partie centrale de la ville constituée de quartiers clairement délimités et reconnus, et les campements qui s'y rattachent.*
- ***Localité semi-urbaine** : Localité qui ne vérifie pas les critères remplis par la ville.*
- ***Localité rurale** : Ensemble des villages reconnus par l'administration territoriale.*
- ***Chef-lieu de sous-préfecture rurale** : Localité rurale dotée d'une fonction politique et administrative.*
- ***Campement rattaché** : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en général à côté d'une exploitation agricole rattachée à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.*
- ***Poids démographiques des départements (respectivement des régions)** : calculé en pourcentage, il désigne l'importance démographique du département (respectivement de la région). C'est la part de la population totale du département (respectivement de la région) dans la population totale de la Côte d'Ivoire.*
- ***Densité** : Nombre d'habitants au km². On obtient la densité d'une localité en rapportant la population de cette localité à sa superficie.*

Indicateurs sociaux

- ***Indice de jeunesse :** se définit comme étant le poids démographique des jeunes (l'ensemble des individus dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des jeunes par la population totale.*
- ***Indice de vieillesse :** se définit comme étant le poids démographique des vieux (l'ensemble des individus dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des vieux dans la population totale.*
- ***Rapport de dépendance :** est obtenu en divisant la population des inactifs (jeunes et vieux confondus) par celle des actifs (individus dont l'âge varie entre 15 et 59 ans).*
- ***Taux d'analphabétisme :** calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant l'effectif des personnes non alphabétisées par l'effectif total des personnes âgées de 6 ans ou plus.*
- *Alphabétisé : est considérée comme alphabète, toute personne âgée de 6 ans ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.*
- ***Analphabétisme** : Incapacité à lire, écrire et compter.*
- ***Taux d'alphabétisation** : Complément à 100 du taux d'analphabétisme.*
- ***Taux global d'alphabétisation chez les adultes** : proportion des personnes âgées de 15 ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.*
- ***Taux de marginalisation :** Proportion des personnes n'ayant pas fréquenté l'école.*
- ***Taux de fréquentation scolaire :** c'est un bon indicateur permettant d'apprécier le niveau de scolarisation. Il mesure l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.*
- ***Coefficient de Gini** : Mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée.*
- ***Densité de la population** : Mesure du nombre d'habitants d'une population occupant une portion donnée d'un milieu.*
- ***Emploi vulnérable (taux) :** Tel que défini par le BIT (2009) dans les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'emploi vulnérable caractérise les personnes*

travaillant dans des conditions relativement précaires du fait de leur situation dans l'emploi, à savoir les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs indépendants ou travailleurs pour leur propre compte. Ces deux catégories de travailleurs sont considérés comme vulnérables parce qu'ils sont moins susceptibles de posséder un emploi formel ; aussi ils ont généralement moins accès aux avantages sociaux ou à la protection sociale et sont plus exposés aux cycles économiques

- ***Rapport de masculinité :*** *Le sex-ratio ou sex-ratio (nom masculin1 ou féminin2, souvent abrégé en "SR"), encore appelé rapport des sexes ou rapport de masculinité, est le rapport du nombre de mâles et de femelles au sein d'une espèce à reproduction sexuée, pour une génération, ou dans la descendance d'un individu*
- ***Taux d'accroissement démographique :*** *En démographie, la « croissance démographique » est l'évolution de la taille d'une population pour un territoire donné, le « taux d'accroissement démographique » décrit le rythme de cette évolution (augmentation ou diminution)*
- ***Taux de fécondité moyen*** *: nombre moyen d'enfants par femme (voir plus bas pour la définition précise). C'est un indice statistique permettant de mesurer la tendance d'une population à augmenter ou à diminuer naturellement (donc l'accroissement naturel, c'est-à-dire sans tenir compte des flux migratoires.*
- ***Taux de natalité*** *: Rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).*
- ***Taux de chômage*** *: Pourcentage des personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage. La population active est la population en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler.*
- ***Taux de chômage élargi*** *: Pourcentage des chômeurs au sens BIT et des chômeurs découragés (ie personnes sans travail, disponibles et qui n'ont pas recherché activement un emploi)*
- ***Taux de pauvreté*** *: Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour une population donnée. Il existe plusieurs définitions du seuil de pauvreté.*
- ***Taux brut de reproduction :*** *Le taux de reproduction brut ou taux brut de reproduction est un indicateur démographique destiné à mesurer le degré de remplacement d'une génération par la suivante. Il s'exprime par le nombre de filles mises au monde en descendance finale par cent femmes, rapport non corrigé de l'effet de mortalité, ce qui le différencie du taux net de reproduction qui est la mesure usuelle..*
- ***Célibataire*** *: Proportion des personnes âgées de 12 ans ou plus qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas avec un homme pour une femme ou une femme pour un homme.*
- ***Union consensuelle*** *: Proportion des personnes non mariées (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vivent en concubinage.*
- ***Marié*** *: Proportion des individus dont l'union a été célébrée à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers.*
- ***Divorcé*** *: Proportion des personnes dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne se sont pas remariées.*
- ***Veuf*** *: Proportion des individus dont le mariage a été rompu par le décès du conjoint et qui ne se sont pas remariés.*
- ***Taux de polygamie*** *: Calculé en pourcentage, il mesure l'importance de la polygamie. C'est la proportion des hommes ayant deux épouses ou plus parmi les hommes mariés.*
- ***Nombre moyen d'épouses par homme marié*** *: Rapport entre le nombre total des femmes mariées et celui des hommes mariés à condition que les migrations des individus sans leurs conjoints soient négligeables.*
- ***Taux de rupture d'union*** *: Proportion des personnes dont l'union a été rompue. Cet indicateur calculé en pourcentage est obtenu en divisant l'effectif des veufs et des divorcés par celui des mariés.*

- ***Taux de mariages précoces** : calculé en pourcentage, il mesure la proportion des personnes mariées dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans.*
- ***Proportion des personnes mariées** : est obtenu en divisant l'effectif des personnes mariées par l'effectif total de la population âgée de 12 ans ou plus.*
- ***État civil** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage civil.*
- ***Coutumier** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage selon les rites coutumiers.*
- ***Religieux** : est défini comme la proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage religieux.*
- ***Importance de la population étrangère :** calculée en pourcentage, elle représente la part de la population non ivoirienne dans la population totale.*
- ***Migration nette :** est obtenue en faisant la différence entre la population résidante et la population native. C'est donc une grandeur algébrique.*
- ***Taux global d'accroissement dû aux migrations :** calculé en pourcentage, il mesure accroissement dû aux migrations. C'est le rapport entre la migration nette et la moitié de la population totale formée par les natifs et les résidents.*
- ***Non-migrants :** calculé en pourcentage, ils représentent la proportion des personnes résidantes recensées dans leur sous-préfecture ou leur commune de naissance et dont la résidence un an auparavant est la même que celle au moment du recensement.*
- ***Indice de stabilité résidentielle :** calculé en pourcentage, il mesure la stabilité résidentielle. Cet indicateur est obtenu en divisant l'effectif des non-migrants par la population native.*
- ***Migrants intra-départementaux :** représentent la proportion des individus résidants dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans le même département de la Côte d'Ivoire.*
- ***Migrants interdépartementaux ou intra-régionaux :** représentent la proportion des individus résidants dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux départements différents de la même région de la Côte d'Ivoire.*
- ***Migrants inter-régionaux :** représentent la proportion des individus résidants dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux régions différentes de la Côte d'Ivoire.*
- ***Migrants extérieurs :** représentent la proportion des personnes résidantes nées à l'étranger et recensées dans une sous-préfecture ou commune de Côte d'Ivoire.*

Ressources naturelles

- ***Flysh** : Les flyschs (mot d'origine suisse alémanique) sont un ensemble de roches d'origine sédimentaire, formées par la répétition du même « motif » : une strate de grès, surmontée d'une strate de schistes argileux. Ce sont des dépôts marins qui se forment en même temps que les montagnes (formations rocheuses syn-orogéniques), en bassin profond. En affleurements, les strates ont été souvent basculées par les mouvements tectoniques.*
- ***Sols ferrallitiques** : Sol des zones tropicales humides sous couvert forestier. Sol de couleur rouge, pauvre en silice, mais riche en hydroxydes de fer et aluminium. Couverture altérée de granites et de gneiss, qui peut évoluer, se durcir, et devenir une carapace ferrallitique, ou carapace latéritique.*
- ***Forêt mésophile** : Forêt dense et moyennement humide, intermédiaire entre la forêt xérophile et la forêt hygrophile.*
- ***Birrimien** : Ere géologique datant d'environ 2,1 milliards d'années, durant laquelle s'est formée une chaîne de roches caractéristiques de l'Afrique occidentale.*
- ***Protérozoïque inférieur** : Ere ou période géologique entre 2,5 x 109 et 1,8 et 109 ans*

- ***Climat Aw** : La classification de Köppen est une classification des climats fondée sur les précipitations et les températures.*
    - ***Climat A :***
        - *Température moyenne de chaque mois de l'année > 18 °C*
        - *Pas de saison hivernale*
        - *Fortes précipitations annuelles (supérieure à l'évaporation annuelle)*
    - ***Régime pluviométrique w** :*
        - *Saison sèche en hiver*
        - *Pour A : climat de la savane, P du mois le plus sec < 60 mm et < [100 – (précipitations annuelles moyennes)/25]*
        - *pour C et D : P du mois hivernal le plus sec < 1/10 du mois le plus humide*

Economie

- ***Superficie développée :** Pour une culture donnée, c'est le cumul des superficies de toutes les parcelles sur lesquelles elle est présente avec des densités suffisantes pour qu'elle soit la culture principale, la culture secondaire ou tertiaire.*
- ***Produits alimentaires :** Lait, Viandes, Poissons, Boissons, Graisses et huiles végétales, Sucre*
- ***Biens intermédiaires :** Coton, Produits métalliques, fibres textiles.*
- ***Biens d'équipement :** Matériels de transport (routier, aérien et ferroviaire), Machines mécaniques, instruments et appareils d'optique.*
- ***Autres bien de consommation :** Automobiles, Vêtements, Appareils électro-ménagers, autres articles textiles.*
- ***Taux d'occupation (tourisme) :** Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.*
- ***Taux d'utilisation (tourisme)** : Rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupées au nombre de chambres (emplacements) totales des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.*

Education

- ***Taux net de scolarisation** : Proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.*
- ***Indice de parité** : Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.*
- ***Ecole communautaire** : Les écoles communautaires sont des établissements privés à but non lucratif d'enseignement de base initiées par les communautés pour satisfaire leurs besoins éducatifs.*
- ***Ratio d'encadrement** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants d'un établissement.*
- ***Ratio d'occupation** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de salles d'un établissement.*
- ***Taux brut de scolarisation :** Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.*
- ***Signification des termes/groupe pédagogique***
  (1) Il s'agit des enseignants qui sont en service dans les bureaux de l'IEP
  (2) Considérer toutes les écoles où des enseignements sont assurés y compris celles qui ne sont pas autorisées
  (3) Il s'agit d'indiquer le nombre d'écoles dont les chiffres ont été utilisés pour établir la présente synthèse. (Ce nombre sert à calculer le taux de couverture).
  (4) Un groupe pédagogique est un groupe d'élève d'un même niveau recevant dans un même lieu l'enseignement d'un même maître au même moment. Dans certains cas, Il correspond aux notions de cours unique ou de classe unique.

- ***Abandon scolaire** : est défini comme étant le fait qu'une personne dont l'âge est compris entre 6 et 20 ans ait fréquenté l'école sans avoir achevé le cycle ou soit sorti carrément du système scolaire.*
- ***Taux d'abandon scolaire :** calculé en pourcentage, il est obtenu en rapportant l'effectif des personnes ayant abandonné l'école à la population totale âgée de 6 à 20 ans.*
- ***Transition (taux de) :** Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente.*

Santé

- ***Accouchement assisté :** utilisation d'un instrument approprié (ventouse, forceps ou spatules) pour accélérer l'expulsion du nouveau-né lors de l'accouchement.*
- ***Bilharziose urinaire :** La bilharziose, appelée aussi schistosomiase est une maladie tropicale qui atteint des millions de personnes à travers le monde et responsable de centaines de milliers de décès chaque année. C'est une maladie chronique que l'on contracte au contact de l'eau, ce qui permet le passage de larves de parasites à travers la peau. Il existe plusieurs types de bilharziose : la bilharziose intestinale et urinaire notamment*
- ***Consultation Postnatale :** Examen de contrôle qui doit être effectué dans les 6 à 8 semaines qui suivent un accouchement.*
- ***Incidence globale :** En épidémiologie, le taux d'incidence rapporte le nombre de nouveaux cas d'une pathologie observés pendant une période donnée - population incidente - à la population dont sont issus les cas (pendant cette même période) - population cible -. Il est un des critères les plus importants pour évaluer la fréquence et la vitesse d'apparition d'une pathologie.*
- ***Taux de prévalence :** mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné. Pour une affection donnée, elle est calculée en rapportant à la population totale le nombre de cas de maladies présents à un moment donné dans une population. Elle est exprimée en %.*
- ***Pian : T**réponématose causée par un tréponème (Treponema pallidum pertenue, une bactérie spirochète). Elle entraîne une infection cutanée pouvant ensuite s'étendre et produire des lésions dans les tissus profonds, notamment osseux, par contiguïté*
- ***Taux d'occupation des lits :** Le taux d'occupation des lits d'hôpitaux représente la somme des journées d'hospitalisation au cours d'une période donnée (en général une année) divisée par le nombre de lits disponibles, il indique le degré d'utilisation des lits disponibles durant une période déterminée.*
- ***Ulcère de Buruli :** L'ulcère de Buruli est une infection chronique débilitante de la peau et des tissus mous pouvant entraîner des déformations et des incapacités permanentes*
- ***CPN1 :** Première consultation prénatale.*
- ***CPN4 :** Quatrième consultation prénatale.*
- ***VAT2+ :** Vaccin anti-tétanique (deuxième dose).*
- ***DTC3 :** Troisième dose de vaccin antidiphtérique-antitétanique-anticoquelucheux*
- ***Polio3 :** Vaccin contre la Polio*
- ***BCG :** Le Bacille de Calmette et Guérin est le vaccin contre la tuberculose*
- ***VAR :** Vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle*
- ***VAA :** Vaccin Anti Amaril (vaccin contre la fièvre jaune)*

Infrastructures et urbanisation

- ***Taux de couverture électrique :** Rapport entre la population vivant dans les localités électrifiées et la population totale de la zone.*
- ***Taux d'urbanisation :** Proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population.*

- ***Mode d'occupation des sols (MOS) :*** *Inventaire exhaustif de la couverture bio-physique de la surface d'un territoire donné*
- ***Densité routière*** *: Rapport entre la densité du réseau routier et la superficie du territoire.*
- ***Taux de revêtement :*** *Rapport entre la superficie de route bitumée et la superficie total des routes*
- ***Classification des routes :*** *La loi de 1 961 classifie les routes en 3 catégories:*
    - *a. Catégorie A : routes nationales à grande circulation (relient les chefs-lieux de préfecture et font la jonction avec les pays limitrophes) ;*
    - *b. Catégorie B : routes nationales d'intérêt général (relient les chefs-lieux des sous-préfectures entre eux et au réseau A) ;*
    - *c. Catégorie C : routes nationales d'intérêt régional (relient les villages entre eux et aux réseaux A et B) ;*
    - *d. Non Classées NC : toutes les autres routes et celles qui ont été construites après 1966.*

B I B L I O G R A P H I E

Atlas de l'ouest de la Côte d'Ivoire, Institut de Géographie Tropical, juillet 1996

Monographies de région, Préfectures de région, 2013 (ou année la plus récente)

Plan National de Développement, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2012-2015

Recensement Général de la Population et de l'habitat, Institut National de la Statistique, Projections 2014

Atlas de La Côte d'Ivoire, Les éditions Jaguar, 2013

Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, Agence d'étude et de promotion de l'emploi, 2012

Enquête sur le niveau de vie des ménages, Institut National de la Statistique, 2008

Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale, Ministère des ressources animales et halieutiques, 2013

*Annuaire statistique de l'éducation***,** Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2014

Annuaire Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2012

Annuaire statistique de la santé, Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, 2013

Programme Présidentiel d'Urgence, 2012

Enquête Multiple Indicator Cluster Survey (MICS), 2012

Atlas des Villes, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008

Atlas de la population et des équipements, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008

Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire, 2012

Données d'exploitation CIE, Compagnie Ivoirienne d'électricité, 2014

Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'Ouest de la Côte d'Ivoire ONUCI

Côte d'Ivoire, le Grand Ouest, Clé de la Réconciliation, International Crisis Group

A N N E X E S

Annexe 1 : Rencontres réalisées en régions

Région	Description des rendez-vous
Worodougou(Séguéla)	Réunion restreinte avec Préfet/DRPD
	Visite d'une mine de diamant artisanale à Bobi
	Visite d'une exploitation de riz vivrière à Bobi
	Visite du CHR de Séguéla
	Visite du lycée de Séguéla
	Entretien avec le DR éducation
Béré(Mankono)	Réunion restreinte avec Préfet/DRPD
	Visite de l'hôpital général
	Visite du Lycée
	Visite de la CIDT
Bafing (Touba)	Réunion restreinte avec le Préfet

Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies

Sujets des termes de références	Axe des monographies
Ressort territorial	Axe 1 : Envergure territoriale et démographique
Cadre naturel et ses ressources	
Peuplement	
Dynamique et état de la population	
Activités économiques	Axe 2 : Développement économique
Urbanisation, système régional des villes et paysages urbains	Axe 4 : Infrastructures et urbanisation
Equipements et infrastructures régionales et leur localisation	
Environnement et cadre de vie	
Accès aux services sociaux de base	Axe 3 : Développement socio-culturel
Atouts et contraintes du développement régional	Axe 5 : Perspectives de développement
Perspectives de développement	

Annexe 3: Liste de succession des préfets et sous-préfets

Niveau régional			
Circonscription administrative	**Désignation du Préfet**	**Période de commandement**	
		Arrivée	**Départ**
TOUBA	**YAO KOUAKOU BENOIT**	2012	EN SERVICE
OUANINOU	**ZAHOUELA BALE ALBERT**	15/11/2012	EN SERVICE
KORO	**IBRAHIMA CISSE**	2012	EN SERVICE
SÉGUÉLA	**BAMBA MOUSSA**	07/11/2012	EN SERVICE
KOUNAHIRI	**CELESTIN WOMBLEGNON**	2012	EN SERVICE
KANI	**DOGO ZAMA CHRISTOPHE**	23/11/2012	EN SERVICE
DIANRA	**BA BLAISE**	10/11/2012	EN SERVICE

Niveau départemental				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
TOUBA	**1**	**SORO KORONA**	1996	1998
	2	**BONI KOUASSI ALBERT**	1998	1999
	3	**FADY OUATTARA**	1999	2000
	4	**ZERANSE**	2000	2002
	5	**AMANI YAO MICHEL**	2002	2007
	6	**DIAKITE SIDIKY**	2007	2010
	7	**DJEDJEMEL DE JEAN**	2010	
	8	**COULIBALY ISSA**	2011	2012
	9	**YAO KOUAKOU BENOIT**	2012	EN SERVICE
OUANINOU	**1**	**KIFORY OUATTARA PASCAL**	Octobre 2010	15/11/2012
	2	**ZAHOUELA BALE ALBERT**	15/11/2012	EN SERVICE
KORO	**1**	**TOLA KONAN**	2007	2012
	2	**IBRAHIMA CISSE**	2012	EN SERVICE
SÉGUÉLA	**1**	**YOUFFOU ROBE GABRIEL**	03/01/1970	08/05/1975
	2	**YEBOUE OUFFOUE**	09/05/1975	05/09/1981
	3	**SORO MAHMADOU**	05/09/1981	14/10/1983
	4	**ALEXIS TCHIMAH**	14/10/1983	04/09/1986
	5	**ZANDO CONNET**	04/09/1986	15/09/1991
	6	**N'DABIAN ABY AMAN**	15/09/1991	12/08/1996
	7	**NASSA DAKOURI**	12/08/1996	04/09/1997
Après le décret n°97-19 du 15 Janvier 1997 créant la REGION DU WORODOUGOU				
SÉGUÉLA (Suite)	**8**	**NASSA DAKOURI**	04/09/1997	17/07/2001
	9	**KONIN AKA**	17/07/2001	19/09/2002
	10	**FOFANA BRAHIMA**	2007	07/11/2012

Niveau départemental				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
	11	**BAMBA MOUSSA**	07/11/2012	EN SERVICE
KOUNAHIRI	**1**	**MAHAMA GBANA**	2007	2012
	2	**CELESTIN WOMBLEGNON**	2012	EN SERVICE
KANI	**1**	**KOUAME KOFFI**	07/04/2009	23/11/2012
	2	**DOGO ZAMA CHRISTOPHE**	23/11/2012	EN SERVICE
DIANRA	**1**	**BA BLAISE**	10/11/2012	EN SERVICE

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
TOUBA	**1**	**J. G. POIRET**		
	2	**DIDIER LOUIS**		
	3	**MOUTIER ANARE**		
	4	**VALETTE MARCEL**		
	5	**TRE-HARDY GILLES**		
	6	**PAULAY GUY**		
	7	**ARMAND KERBELLEC**		
	8	**JACOB LOUIS**		
	9	**TIROLIEN GUY**		
	10	**DESSERRE DANIEL**		
	11	**PAUL TUSQUES**		
	12	**DESSERRE DANIEL**		
	13	**GEORGES CURNEY (Secrétaire Administratif)**	1961	1962
	14	**KANGA EHUI J. B. (Attaché Administratif)**	1963	1965
	15	**HAULATY VINCENT (Secrétaire Administratif)**	1965	1966
	16	**KONE ADAMA (Sous-préfet)**	1966	1969
	17	**LAZARE AMANI KOUAME (Administrateur Civil)**	1969	1971
	18	**PIERRE CELESTIN N'YOBO (Attaché Administratif)**	1971	1976
	19	**DIA NIAMIEN (Sous-préfet)**	1976	1976
	20	**YA KOUAME (Intendant Commandant)**	1976	1979
	21	**ASSI YOBROU (Sous-préfet)**	1979	1979
	22	**ZOLEBA GODO (Sous-préfet)**	1979	1980
	23	**BERTE ALLASSANE (Sous-préfet)**	1980	1986
	24	**KOUASSI KOUASSI EMMANUEL (Sous-préfet)**	1986	1989
	25	**PAUL MEO DEROY (Sous-préfet)**	1989	1990
	26	**KOUASSI KOUASSI EMMANUEL (Sous-préfet)**	1990	1991
	27	**GBON COULIBALY (Sous-préfet)**	1991	1994
	28	**N'ZI KOUAKOU (Sous-préfet)**	1994	1999
	29	**SIDIBE MAMADOU (Sous-préfet)**	1999	2000

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
	30	**GOMBAGUI PIERRE (Administrateur des lois du travail et social)**	08/09/2000	2001
	31	**GONGO KOBENAN**		
	32	**KOUA DEIRA GEORGES (Sous-préfet)**		
	33	**SAVADOGO ADAMA (Administrateur Civil)**	03/12/2014	EN SERVICE
OUANIMOU	**1**	**KOFFI ADINGRA J. B**	1971	1974
	2	**AGNINI J. B**	1974	1978
	3	**ASSI YAHABROU ETIENNE**	1978	1981
	4	**YAO BI N'DRI**	1981	1982
	5	**TAPE ZOKOU**	1982	1987
	6	**ANVO GOUSOUX EUGENE**	1987	1989
	7	**TOULE FRANCOIS**	1989	1991
	8	**BODO NAHOUNOU FAUSTIN**	1991	1997
	9	**DIANE BASSIMA**	1997	2007
	10	**OUSSOU YAO ETIENNE DAVID**	2007	2014
	11	**AKEBO BILE FRANCIS**	2014	EN SERVICE
KORO	**1**	**M'BASSIDJE N'CHO PIERRE NAZAIRE**	1995	2000
	2	**BOSSE ZOGBRE**	2000	2002
	3	**AKICHI ASSEMIEN**	Octobre 2007	Aout 2012
	4	**TROBIA MEUSSET FRANCOIS BLAISE (Intérim)**	Aout 2012	Janvier 2014
	5	**BENE KOUAKOU JEAN LOUIS**	Janvier 2014	EN SERVICE
BOOKO	**1**	**FLAN NOBERT**	1975	
	2	**BIDI DECADOU**		
	3	**BOTTY BI CLAI**		
	4	**THOMAS LASME**		
	5	**SAHOUAN CLAHI**		
	6	**GNAMOU ANGORAN PIERRE**		
	7	**AHOUTOU N'GUESSAN**	Juin 2002	Septembre 2002
	8	**KOFFI KOUADIO**	2007	2013
	9	**N'GUESSAN BERENGER CYPRIEN KOFFI**	25/01/2013	
GUINTEGUELA	**12**	**YAO KACOU (Attaché Administratif)**	15/08/2000	02/08/2002
	13	**COULIBALY YAYA (Administrateur Civil)**	02/08/2002	19/09/2002
	14	**PAUL TANOH YAO (Administrateur Civil)**	2007	2010
	15	**ASSAMOI DELLA BERNARD (Administrateur Civil)**	2014	EN SERVICE
BOROUTOU	**1**	**GOLY HAULATY VINCENT (Secrétaire Administratif)**	21/06/1961	21/01/1966
	2	**KONE ADAMA (Attaché Administratif)**	21/01/1966	12/02/1966
	3	**GNAMIEN YAO LEOPOLD (Attaché Administratif)**	21/02/1971	15/10/1971
	4	**N'GUESSAN MICHEL (Attaché Administratif)**	15/10/1971	24/12/1974

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
	5	**PIERRE CELESTIN N'YOBO (Attaché Administratif)**	24/12/1974	07/02/1975
	6	**Capitaine AKMEL K. MARC (Officier des FANCI)**	07/02/1975	08/02/1977
	9	**KADIO A. BENEDICT (Contrôleur du Trésor)**	08/02/1977	26/02/1977
	10	**KOUAME KOUAME (Attaché Administratif)**	26/02/1979	30/08/1981
	11	**KOUASSI KOUASSI EMMANUEL (Attaché Administratif)**	30/08/1981	22/08/1986
	12	**MEO PAUL DEROU (Administrateur Civil)**	22/08/1986	05/10/1991
	13	**OULA GASTON (Administrateur Civil)**	05/10/1991	06/09/1993
	14	**THOMAS LASME (Administrateur Civil) (Intérimaire)**	06/09/1993	10/05/1994
	15	**OUSSOU YAO ETIENNE-DAVY (Attaché Administratif)**	10/05/1994	15/03/2000
	16	**N'DJORE TANOH FIACRE (Administrateur Civil)**	15/03/2000	19/09/2002
	17	**COULIBALY MAHAMED (Administrateur Civil)**	22/10/2007	30/08/2008
	18	**KOUADIO KOFFI (Administrateur Civil)**	30/08/2008	14/04/2009
	19	**TROBIA MEUSSET FRANCOIS BLAISE (Administrateur Civil)**	14/04/2009	EN SERVICE
FOUNGBESSO	**1**	**BEUGRE AMESSAN GUSTAVE (Attaché des Finances)**	Septembre 2000	Septembre 2002
	2	**YAO KOUAKOU ANTOINE (Administrateur Civil)**	Aout 2007	Février 2014
	3	**DIARRASSOUBA LACINA (Administrateur Civil)**	Février 2014	EN SERVICE
KOONAN	**1**	**TAI BENOIT**	16/08/1975	10/10/1977
	2	**OUATTARA MAHIRI EDOUARD**	10/10/1977	13/11/1979
	3	**BEADA TROTTE JOSEPH**	13/11/1979	27/08/1981
	4	**ADJE DAGO REMY**	27/08/1981	25/08/1986
	5	**GBOHOU JEAN**	25/08/1986	03/10/1991
	6	**ABOLI BI NAGBOUA FREDERIC**	03/10/1991	11/05/1994
	7	**TRAORE ADANU-KOLIA**	11/05/1994	04/08/1996
	8	**LUE DENIS**	22/08/1996	20/03/2000
	9	**KOFFI YAO JULIEN**	20/03/2000	26/07/2001
	10	**KONAN N'GUESSAN**	26/07/2001	19/09/2002
	11	**TRAORE AMADOU**		28/01/2014
	12	**N'DRI YAO ABDON**	28/01/2014	EN SERVICE
MANKONO	**1**	**Capitaine MOREAU (Adjt. Des Affaires Indigènes)**	1902	1907
	2	**BOUTILLON (Adjt. Des Affaires Indigènes)**	1907	1909
	3	**DEVALLEE (Commis Des Affaires Indigènes)**	07/04/1909	07/04/1910
	4	**LAFONTAN (Commis Des Affaires Indigènes)**	07/04/1910	04/07/1912
	5	**SUSINY (Adjt. Pal. Des Affaires Indigènes)**	04/07/1912	13/03/1914
	6	**GRANIER (Adjt. Des Affaires Indigènes)**	13/03/1914	10/09/1914
	7	**FEVRIER (Commis Des Affaires Indigènes)**	10/09/1914	03/12/1914
	8	**GRILOT (Commis Des Affaires Indigènes)**	03/12/1914	10/04/1915
	9	**GUERIN (Commis Des Affaires Indigènes)**	10/04/1915	09/04/1916

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
	10	**FALIP (Adjt. Pal. Des Affaires Indigènes)**	09/04/1916	03/10/1916
	11	**SEVENET (Adjt. Des Affaires Indigènes)**	03/10/1916	19/04/1917
	12	**DE LA ROBRIE (Commis Des Affaires Indigènes)**	19/04/1917	05/04/1918
	13	**DESCLAVAUX (Adjt. Des Affaires Indigènes)**	05/04/1918	29/12/1918
FERMETURE DE POSTE : 29 Décembre 1918 au 19 Novembre (à cause de la 1ère Guerre Mondiale)				
	14	**PERETTE (Adjt. Pal. Des Affaires Indigènes)**	20/09/2007	1925
FERMETURE DE POSTE : 15 Mai 1925 au 16 Février 1927 (Compression du personnel à l'époque coloniale				
MANKONO (Suite)	**15**	**D'ORNANO (Adjt. Des services civils)**	17/02/1927	06/01/1928
	16	**FRANCIS BOEUF (Adjt. Pal. Des services civils)**	06/01/1928	05/03/1930
	17	**HUCHARD (Adjt. Pal. Des services civils)**	05/03/1930	30/03/1930
	18	**ASPE (Adjt. Pal. Des services civils)**	30/03/1930	17/09/1930
	19	**BIDALI (Adjt. Pal. Des services civils)**	17/09/1930	09/05/1931
	20	**CELLIERE (Adjt. Pal. Des services civils)**	09/05/1931	25/08/1932
	21	**MONTESTRUC (Adjt. Pal. Des services civils)**	25/08/1932	06/07/1935
	22	**GRANIER DE LILLAC (Adjt. Des services civils)**	06/07/1935	26/08/1936
	23	**BARBERO (Adjt. Des services civils)**	26/08/1936	09/08/1938
	24	**ROUGET (Adjt. Pal. Des services civils)**	09/08/1938	13/09/1940
	25	**DAIRIAM EMMANUEL (Administrateur Adjt. Des colonies)**	13/09/1940	13/05/1944
	26	**GALAIS (Adjt. Pal. Des services civils)**	13/05/1944	06/02/1946
	27	**DIDIER (Adjt. Pal. Des services civils)**	06/02/1946	05/08/1946
	28	**ANDRE CAU (Administrateur Adjt. Des colonies)**	05/08/1946	Mars 1948
	29	**MONTEZ (Administrateur Adjt. Des colonies)**	Mars 1948	09/10/1948
	30	**COMBE MICHEL (Administrateur de la F.O.M)**	09/10/1948	15/05/1949
	31	**GERMAIN JACQUES (Administrateur de la F.O.M)**	15/05/1949	Aout 1951
	32	**TABIUS (Rédacteur de 1ère classe)**	Aout 1951	19/11/1951
	33	**BICAL SERGE (Administrateur de la F.O.M)**	19/11/1951	16/12/1953
	34	**NICOL YVES (Administrateur de la F.O.M)**	16/12/1953	02/08/1955
	35	**FERGETTE RENE (Chef du bureau d'A.G.O.M)**	02/08/1955	06/05/1957
	36	**TRUSQUES PAUL (Administrateur de la F.O.M)**	06/05/1957	09/10/1957
	37	**LAURET HENRY PAUL (Inspecteur Pal. De la garde Indochinoise)**	06/10/1957	16/07/1958
	38	**GAU PIERRE (Administrateur de la F.O.M)**	16/07/1958	10/11/1961
	39	**LE PELLEY ROGER (Administrateur de la F.O.M)**	10/11/1961	21/02/1961
	40	**YVES LE GLATIN (Administrateur de la F.O.M)**	21/02/1961	01/08/1961
	41	**FANNY SOULEYMANE (Secrétaire administratif)**	01/08/1961	14/05/1963
	42	**YAPI MARTIAL (Administrateur Civil)**	14/05/1963	30/10/1964
	43	**DAFFE JOSEPH (Administrateur Civil)**	30/10/1964	24/01/1966
	44	**AGOUA SIMEON (Administrateur Civil)**	24/01/1966	29/01/1970
	45	**KONAN KOFFI DAGOBERT (Administrateur des services Financiers)**	29/01/1970	15/08/1975
	46	**BOUA ARSENE (Administrateur Civil)**	15/08/1975	04/09/1981

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
	47	**RENE MOHIRO (Administrateur Civil)**	04/09/1981	1983
	48	**M'BRA KANGAH MAURICE (Inspecteur du travail et des lois sociales)**	1983	1984
	49	**ASSIP MEMEL BENOIT (Administrateur Civil)**	1984	1986
	50	**BROU KOUAME (Administrateur Civil)**	1986	1990
	51	**KOUASSI BROU ALFRED (Attaché administratif)**	1990	03/10/1991
	52	**ACHO OKE (Administrateur Civil)**	03/10/1991	1997
	53	**KAMENA KRE ETIENNE (Administrateur Civil)**	1997	15/08/2002
	54	**KOUAME BI TIBE ROBERT (Administrateur Civil)**	15/08/2002	26/08/2007
	55	**GONBAGUI PIERRE (Inspecteur du travail et des lois sociales)**	26/08/2007	28/01/2014
	56	**VANIE BI TRAZIE JEAN FRANCOIS (Administrateur Civil)**	28/01/2014	EN SERVICE
DIANRA	**1**	**AGOUSSI JACOB**	1968	1970
	2	**TIOTE BEDA**	1970	
	3	**NEVABI PAUL**		
	4	**PIERRE GNOLEBA**		
	5	**DOH GABRIEL**		
	6	**BAKOU YAMIEN**		
	7	**ZEBRO OTRO JOSEPH**		
	8	**ZAGADOU BLE**		
	9	**KONAN KOUADIO BENJAMIN**	2000	2002
	10	**ASSAMOI MARC**		
	11	**TOHOU MOBLEGUIN GODFOVOY**	2007	Février 2014
	12	**YAO MARTIN**	Février 2014	EN SERVICE
SÉGUÉLA	**1**	**N'GUESSAN RYMER LEON (Administrateur Civil)**	16/09/1961	29/12/1963
	2	**KONATE LACINA (Administrateur Civil)**	29/12/1963	29/08/1966
	3	**DIOMANDE LOGOUNA (Secrétaire administratif)**	29/08/1966	26/10/1966
	4	**GOHI BI KIE ALBERT (Administrateur Civil)**	26/10/1966	27/01/1970
	5	**GOUA DRO LAZARE (Administrateur Civil)**	03/03/1970	10/03/1971
	6	**ADEPAUD BROU GAUDER (Administrateur Civil)**	10/03/1971	07/01/1974
	7	**KONAN KOFFI HIPPOLYTE (Attaché administratif)**	07/01/1974	22/10/1974
	8	**TIEDE EDOUARD (Secrétaire administratif)**	22/10/1974	15/09/1978
	9	**OULOTO TIEDE VICTOR (Chef de bataillon)**	15/09/1978	03/09/1981
	10	**IBO ZEZE (Administrateur Civil)**	03/09/1981	11/10/1983
	11	**FRANCIS CACOU DAIX (Administrateur Civil)**	11/10/1983	30/08/1986
	12	**MICHEL AMANI (Administrateur Civil)**	30/08/1986	07/10/1991
	13	**A. KANHON PAIBO (Administrateur Civil)**	07/10/1991	30/09/1997
	14	**KASSI KOUA EMMANUEL (Administrateur Civil)**	30/09/1997	30/09/2001
	15	**WOI MELA GASTON (Administrateur Civil)**	30/09/2001	01/10/2002
	16	**ADOLPHE ZEGBE KOUAME (Administrateur Civil)**	01/09/2007	03/02/2014

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
	17	**KOUAME KOUAKOU (Administrateur Civil)**	03/02/2014	EN SERVICE
WOROFLA	**1**	**KONATE LACINE (Administrateur Civil)**	11/03/1965	29/08/1966
	2	**DIOMANDE LAGOUNA (Secrétaire administratif)**	29/08/1966	27/10/1966
	3	**GOHI BI KIE ALBERT (Administrateur Civil)**	27/10/1966	05/01/1968
	4	**YEZION DAOU ALBERT (Secrétaire administratif)**	05/01/1968	21/10/1974
	5	**CAMAN DJESSAN ERNEST (Secrétaire administratif)**	21/10/1974	12/01/1977
	6	**ETTY FOULET SIMPLICE (Attaché administratif)**	12/01/1977	15/02/1977
	7	**VAHA NIANGBEHI JOACHIM (Colonel)**	15/02/1977	26/08/1981
	8	**GASTON MOMPOUEHO (Attaché administratif)**	26/08/1981	24/10/1984
	9	**KOUASSI KONAN MARTIN (Administrateur Civil)**	24/10/1984	31/08/1987
	10	**NIASSON KONIAN (Administrateur Civil)**	31/08/1987	05/12/1996
	11	**ZOGUEHI GNAHOUA AUGUSTE (Administrateur Civil)**	05/12/1996	01/01/1999
	12	**BAH ROBERT (Administrateur Civil)**	01/01/1999	19/09/2002
	13	**GBEY GUE ANTOINE (Administrateur Civil)**	15/08/2007	29/01/2014
	14	**SIE ESSOH LOES HENRI (Administrateur Civil)**	29/01/2014	EN SERVICE
DUALLA	**1**	**M'BASSIDJE N'CHO NAZAIRE (Attaché administratif)**	07/07/1977	20/02/1979
	2	**SIKA KOFFI ROGER (Attaché administratif)**	20/02/1979	25/08/1981
	3	**OUATTARA SORIDIO MOHAMED (Attaché administratif)**	25/08/1981	16/06/1984
	4	**DAIX CACOU FRANCIS (Administrateur Civil)**	16/06/1984	30/08/1986
	5	**AMANI MICHEL (Administrateur Civil)**	30/08/1986	07/10/1991
	6	**KANHON PAIBO ALBERT (Attaché administratif)**	07/10/1991	12/09/1996
	7	**ZOGBO DJELIEYAI LUCIEN (Administrateur Civil)**	12/09/1996	19/09/2000
	8	**SIEKOI DENIS (Attaché administratif)**	19/09/2000	31/07/2001
	9	**KOFFI KOFFI KAN INNOCENT (Administrateur Civil)**	31/07/2001	19/09/2002
	10	**YAPO ADEPO GISLAIN FIDEL (Administrateur Civil)**	2007	03/02/2014
	11	**DOFFOU JEAN FERDINAND (Administrateur Civil)**	03/02/2014	EN SERVICE
MASSALA	**1**	**KONE MELARGA (Secrétaire administratif)**	04/10/1977	28/03/1979
	2	**RENE EDMOND AGAUD (Administrateur Civil)**	28/03/1979	27/08/1981
	3	**KOUIN TAHIN FRANCOIS (Administrateur Civil)**	27/08/1981	20/10/1983
	4	**YAO BI N'DRI (Administrateur Civil)**	20/10/1983	10/10/1991
	5	**GANGA AGNERO (Administrateur Civil)**	10/10/1991	20/10/1992
	6	**ZOGOUEHI GNAHOUA AUGUSTE (Administrateur Civil)**	20/10/1992	19/09/1996
	7	**HOUNDJE LUC (Administrateur Civil)**	19/09/1996	15/03/2000
	8	**LUE DENIS (Administrateur Civil)**	15/03/2000	30/07/2001
	9	**HAMILTON MICHEL N'GUESSAN N'DRE (Administrateur Civil)**	30/07/2001	19/09/2002

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
	10	**GBEI KEPO EMMANUEL (Administrateur Civil)**	01/09/2007	27/03/2009
	11	**BOGBE (Intérimaire)**		
	12	**ADOLPHE ZEGBE KOUAME**		
	13	**TOURE P. GNINIFAN FRANCOIS**		28/01/2014
	14	**KOUAME KOUAME FAUSTIN**	28/01/2014	EN SERVICE
MARANDALA	**1**	**DIARRASSOUBA LACINA**	2007	Janvier 2014
	2	**GUEHI FAHE**	Janvier 2014	EN SERVICE
DIANRA-VILLAGE	**1**	**GUIRO BLEHI**	2010	2014
	2	**POKOU KOUAKOU GUILLAUME**	2014	EN SERVICE
SIFIE	**1**	**AKPESS ESSOH LAMBERT**	1976	1979
	2	**DJELI BOUI KALO**	1979	1981
	3	**TAPE VICTOR**	1981	1990
	4	**YAPI ASSI JOSEPH**	1990	1997
	5	**YOUSSOUF TRAORE**	1997	2001
	6	**AHKOUN KOUADIO**	2001	2014
	7	**TOKPA SOUMAHORO**	2014	EN SERVICE
KANI	**1**	**BEUGRE GNANAYO DOMINIQUE**		
	2	**GNAGME ANGATHE**		
	3	**FANNY SOULEYMANE**		
	4	**TIESSE AYEMOU NOE**		
	5	**LOGOUNA DIOMANDE**		
	6	**N'ZI KOUADIO JEAN**		
	7	**N'GO KOUAKOU FRANCIS**		
	8	**BORGET ZIADRE**		
	9	**GNAZALE YOUABLE MICHEL**		
		ALEXANDRE YAO		
	10	**TOURE MOUSTAPHA**		
	11	**DOUMBIA SALIF**		
	12	**M'BAHIA KONAN MAGLOIRE**		
	13	**ANDJOU KOUA SEVERIN**		
	14	**KOFFI KOFFI INNOCENT**		
	15	**KRA PEHE HENRY**		EN SERVICE
FADIADOUGOU	**1**	**NIAMKE EBA ASSOUAN**		EN SERVICE
DIARABANA	**1**	**AHORE GNABLE DANIEL HERMANN**		EN SERVICE
BOBI	**1**	**KOUAME LOUKOU ERIC**		EN SERVICE
MORONDO	**1**	**GOZE**		EN SERVICE

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
BOUANDOUGOU	**1**	**ABRO KOUTOUAN ALPHONSE**		EN SERVICE
KONGASSO	**1**	IRIGALET DAWO JEANNOT (Secrétaire administratif)	01- 1977	02-1979
	2	KOUASSI KOUASSI EMMANUEL (Attaché administratif)	02- 1979	09-1981
	3	Capitaine DIE TIEMOKO PASCAL (Officier des FANCI)	08- 1981	09- 1982
	4	KOUASSI KRAGBE DIDIER**(Administrateur Civil)**	09- 1982	09- 1983
	5	ZOLEBA GODO GUILLAUME**(Administrateur Civil)**	09-1983	08- 1987
	6	YAO KOUASSI CELESTIN**(Administrateur Civil)**	08- 1987	07- 1989
	7	N'GUESSAN KONAN**(Administrateur Civil)**	07- 1989	09- 1997
	8	ADJI ANY DESIRE**(Administrateur Civil)**	09-1997	DECEDE
	9	FAMY KOUAME REMY**(Administrateur Civil)**	02- 2000	08- 2007
	10	KATOU BONY FRANCIS (sous-préfet)	08- 2007	01- 2014
	11	BLI SAUME JEAN-BAPTISTE(sous-préfet)	02-2014	En poste
TIENINGBOUE	**1**	SORO AVOAKA ATHANAS (SECRETAIRE ADMINISTRATIF)	13-01-1964	19-03-1970
	2	OULAYE PASCAL (SECRETAIRE ADMINISTRATIF)	19-031970	22-11-1972
	3	KOUAKOU KOUASSI GILES (SECRETAIRE ADMINISTRATIF)	22-11-1972	30-09-1977
	4	TANOH ATCHIMOU (SECRETAIRE ADMINISTRATIF)	30-09-1977	29-08-1981
	5	MICHEL AMANI **(Administrateur Civil)**	29-08-1981	21-10-1983
	6	AGBE MOUSSAN VINCENT **(Administrateur Civil)**	21-10-1983	31-08-1986
	7	DOH CABRIEL **(Attaché administratif)**	31-08-1986	03-10-1991
	8	KASSI KOUA**(Attaché administratif)**	03-10-1991	04-09-1997
	9	ETIEN ETIENNE **(Administrateur Civil)**	04-09-1997	10-08-2002
	10	KOFFI BINI ETIENNE **(Administrateur Civil)**	10-08-2002	19-09-2002
	11	KOUAKOU K. LAURENT **(Administrateur Civil)**	19-09-2002	07-10-2010
	12	TCHIMONDAN N. STANISLAS **(Administrateur Civil)**	07-10-2010	EN SERVICE
KOUNAHIRI	**1**	MEMON KONE (SECRETAIRE ADMINISTRATIF)	21-01-1977	07-03-1979
	2	COULIBALY MAMADOU **(Administrateur Civil)**	07-03-1979	04-09-1979
	3	AMONCHI AKA RRAYMOND **(Administrateur Civil)**	04-09-1979	04-09-1981
	4	BROWA BEUGRE **(Attaché administratif principal)**	04-09-1981	31-08-1986
	5	BAYORO DAGROU **(Administrateur Civil)**	31-08-1986	27-08-1987
	6	AHOUSSI KIE **(Administrateur Civil)**	27-08-1987	09-08-1990

Niveau sous-préfecture				
Circonscription administrative	**N°**	**Désignation du Sous-Préfet**	**Période de commandement**	
			Arrivée	**Départ**
	7	DIOMANDE SEKOU **(Administrateur Civil)**	09-08-1990	04-09-1997
	8	NAMORY DOUMBIA **(Administrateur Civil)**	04-09-1997	27-02-2002
	9	ZEGBE KOUAME ADOLPHE **(Administrateur Civil)**	27-02-2002	05-10-2007
	10	OULA GUIEZIA (Attaché des finances)	05-10-2007	14-04-2009
	11	GBEI KEPOEMMANUE **(Administrateur Civil)**	14-04-2009	03-02-2014

Annexe 4: Liste des sociétés coopératives par département

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
BAFING	TOUBA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU BAFING (SO.CO.A.B COOP-CA)
BAFING	TOUBA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOLODIA DE TOUBA (SOCOASO COOP-CA)
BAFING	TOUBA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DEMA YOALO DE TOUBA (SOCODYT COOP-CA)
BAFING	TOUBA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LA PAIX DE TOUBA (SCOOPS LA PAIX DE TOUBA)
BAFING	TOUBA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YERETA BADEGNAN DE TOUBA (SCYB COOP-CA)
BAFING	TOUBA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE RIZ (COOP-CA COOPRORIZ)
BAFING	TOUBA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE LANAYA DE TOUBA
BERE	DIANRA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE DIANRA-VILLAGE (COBINKADI)
BERE	DIANRA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE FARABA
BERE	DIANRA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DU BERE
BERE	DIANRA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YAGNIGUI DE DIANRA (COYADI)
BERE	DIANRA	COTON	SOCIETE COOPPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES COTON- ANACARDE DE DIANRA
BERE	KOUNAHIRI	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES DE TRAFESSO (S2CPAT COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
BERE	KOUNAHIRI	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DU VIVRIER DES FEMMES DE KOUNAHIRI (SOCODEVI FDK COOP-CA)
BERE	MANKONO	ANACARDE	COOPERATIVE AGRICOLE KOLOTCHOLOLOGAFOLO DE MARANDALLAH (SCOOPS KOLOTCHOLOGAFOLO DE MARANDALLAH)
BERE	MANKONO	ANACARDE	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'ANACARDE, MANGUE, ORANGE ET VIVRIERS DE TIENINGBOUE (COOPRAMOVIT SCOOPS)
BERE	MANKONO	ANACARDE	COOPERATIVE DU VIVRIER ET DU CAJOU (COOP-CA VICA)
BERE	MANKONO	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE PANGNININGA (SCOOP CASPS)
BERE	MANKONO	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE BETAKO DE BOUANDOUGOU
BERE	MANKONO	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAJOU DE MANKONO (SCOOPCAMA COOP-CA)
BERE	MANKONO	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE NOIX DE CAJOU (C.P.N.K COOP-CA)
BERE	MANKONO	COTON	COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE RIZ, MANIOC ET CAJOU DE MANKONO
BERE	MANKONO	COTON	COOPERATIVE BINKADY DES AGRICULTEURS DE MANKONO (COOBAG- MA)
BERE	MANKONO	COTON	ENTREPRISE DES PRODUCTEURS DE CÔTE D'IVOIRE DE NAKARA
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVEDES AGRICULTEURS DE SARHALA (COOPAG SLA)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE LEMISSA (LEMISSA SCOOPS)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE OBIN DE MAKONO

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BELINITENE DE MISSIDOUGOU (SCBM)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BENKELEMAN DE PANIKO II (SCOOP-CA BEPA)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE FROUGBANGORO (SOCOBINF)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE KPESSO (SOCOBK)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE CHIGATA DE ABOUKAHA (SCOOPS CAB)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE DU GRAND OUEST
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DJOFOLO DE TOMONO (SOCOPADT)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DE BIELOU (SCFB)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE FOUNGNIGUE DES PRODUCTEURS DE VIVRIER, COTON ET ANACARDE DE COTE D'IVOIRE (CFPVCA-CI)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE OUVRIERE DE PRODUCTION DE COTE D'IVOIRE (SOCOPROCI COOP-CA)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOBE DE BOBOSSO TIENINGBOUE (SOCOWOBT)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE WOBE NIDJANA DE GONA (SOCOWOG)
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEGBA-YELLO DE LA SOUS-PREFECTURE DE BODOKRO
BERE	MANKONO	COTON	SOCIETE COOPERATIVE YEPININ DE MARANDALLAH (SOCOYEMA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
BERE	MANKONO	FRUITS	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'ANACARDE, MANGUE, ORANGE ET VIVRIERS DE TIENINGBOUE (COOPRAMOVIT SCOOPS)
BERE	MANKONO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	COOPERATIVE DU VIVRIER ET DU CAJOU (COOP-CA VICA)
BERE	SARHALA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WOYEMAN DE SARHALA
BERE	SARHALA	COTON	SOCIETE COOPERATIVE DES CULTIVATEURS DU NORD-OUEST ET CENTRE DE SARHALA
WORODOUGOU	KANI	ANACARDE	COOP-CA AMEN
WORODOUGOU	KANI	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KARANDJANDOUGOU (SOCAKA SCOOPS)
WORODOUGOU	KANI	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE BINKELEMA DE FADIADOUGOU (COOP-CA BINFA)
WORODOUGOU	KANI	ANACARDE	SOCIETE COOPERATVE DES AGRICULTEURS DE FADIADOUGOU (SCOOPS AFA)
WORODOUGOU	KANI	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE MADJI (COPAMAD COOP-CA)
WORODOUGOU	KANI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KANI COOP-CA AGRI-KA)
WORODOUGOU	KANI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MADJI (COPAMAD SCOOP-CA)
WORODOUGOU	KANI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BENKADI DE KANI (COOP-CA BENKADI)
WORODOUGOU	KANI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKELEMAN DE FADIADOUGOU
WORODOUGOU	KANI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKELEMAN DE FADIADOUGOU (SCBF)

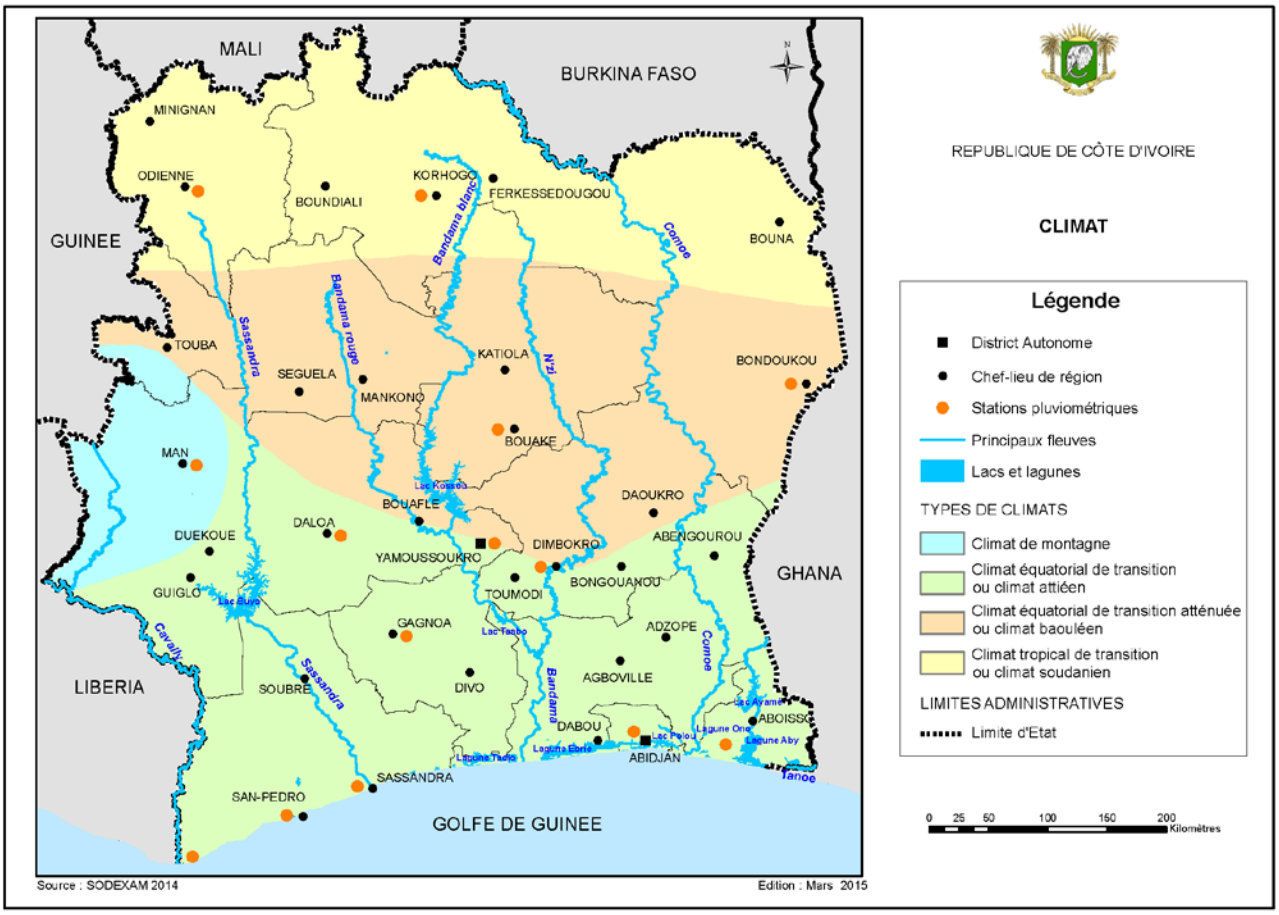
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
WORODOUGOU	KANI	COTON	SOCIETE COOPERATIVE BINKELEMAN DE KANI (COBINKA COOP-CA)
WORODOUGOU	SEGUELA	ANACARDE	COOP NOUVELLE AGRICOLE DE SEGUELA (SO.CONAS-SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BOBI (COOP-CA DABO)
WORODOUGOU	SEGUELA	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE BENGUIEMAN DU MEBARA SUD (SCOOPS BEMS)
WORODOUGOU	SEGUELA	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DU CANTON BERENI (COOP-CA ACABE)
WORODOUGOU	SEGUELA	ANACARDE	SOCIETE COOPERATIVE WIND PANGA DE SEGUELA (SCOOPS WINPAS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES JEUNES PRODUCTEURS AGRICOLES DU WORODOUGOU (COOJEPAWO-SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BOH-NOUMAN (CABN COOP-CA)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DU WORODOUGOU (CEWO-SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GRIFFON DE SEGUELA (CAG-SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YEBE DE SEGUELA (SOCAYS-SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BENKADI DE KANI (COOP-CA BENKADI)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BENKADI DE SEGUELA (SCBS-SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BENKADI DES JEUNES DE MASSALA (SCOOPS BJM)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DU WORODOUGOU (CAWORO-CA)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES HOMMES ET DES FEMMES EXPLOITANTS AGRICOLES GNAMOR (COHFEA GNAMOR-SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE CÔTE D'IVOIRE-SEGUELA (SOCOOPPLACI COOP-CA)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU WORODOUGOU (COOP-CA-PAWO)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SEGUELA (CPAS-SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SEITIFLA (CPAS SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS ET AGRICULTEURS DU WORODOUGOU (COOP-CA-PAWORO)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EBOYEKOUN DE DIORHOLE (SCOOPS EBD)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DE SEGUELA (COOP-CA ES)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTRAIDE DE SEGUELA (COOP-CA ENTRAIDE)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE D'EXPLOITATION ET D'EXPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES (COOPEXPORT COOP-CA)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LE WORODOUGOU DE SEGUELA (COOPEWO SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MOUAYE DE WOROFLA (SCOOPS MW)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NOUVELLE AGRICOLE DE SEGUELA (SOCONAS)

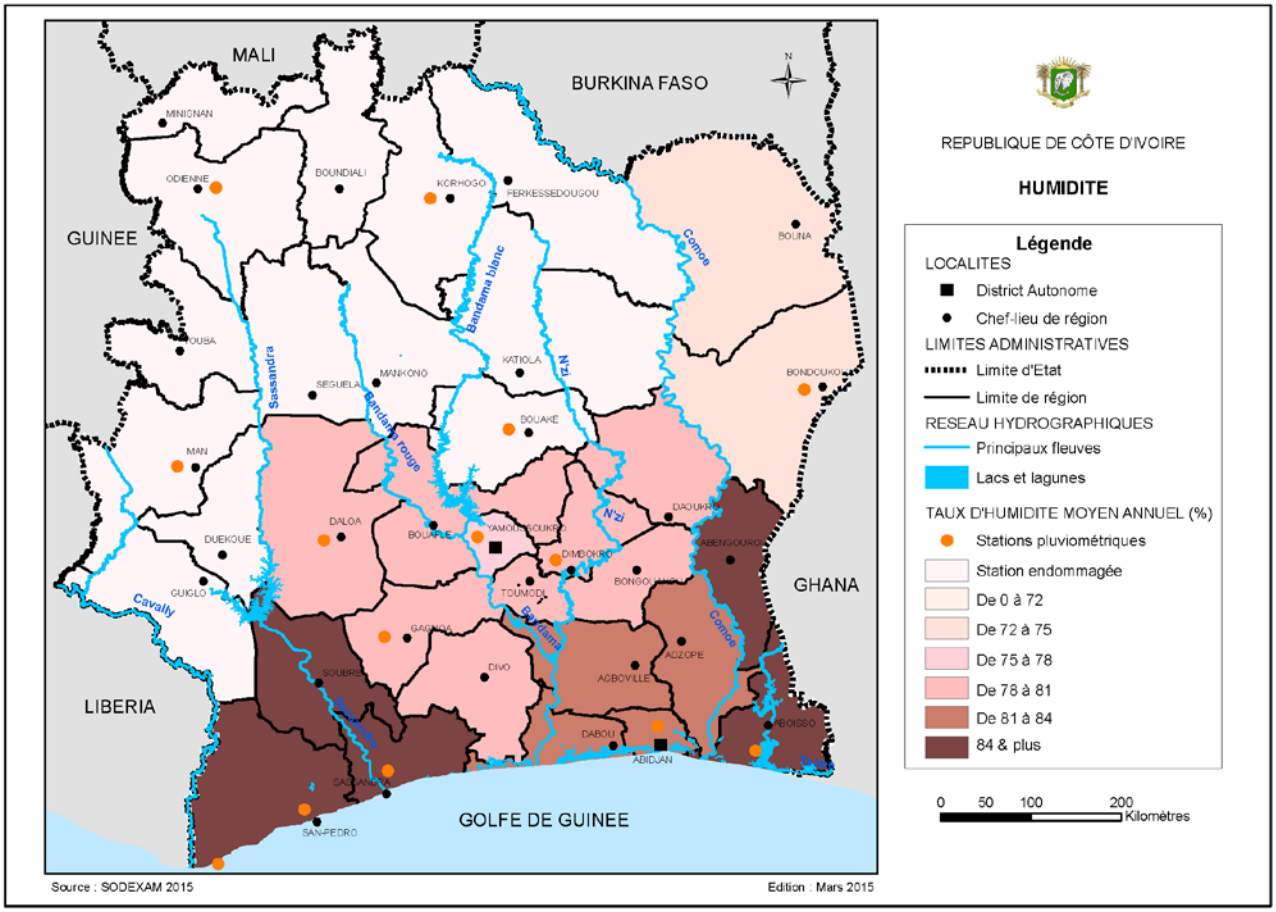
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE PANGA DU DEPARTEMENT DE SEGUELA (COOP-CA PANDESEG)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR L'EXPLOITATION DES PRODUITS AGRICOLES (SCOOPS EPA)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SABABOUGNOUMA (SABABOUGNOUMA COOP-CA)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOUTRA DE DIARABANA (SOCOSOD COOP-CA)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE WIND-PANGA DE SEGUELA (SCOOPS WINPAS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE WINKONDE DE SEGUELA (COOP-CA WINCONDE)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE WIN-PANGA DE SEGUELA (SCOOPS WINPAS)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE WORODOUGOUKA (SCWS COOP-CA)
WORODOUGOU	SEGUELA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YEBE DE SEGUELA (SOCAYS SCOOPS)
WORODOUGOU	SEGUELA	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE KAHAMA KOUAMAN (CKK SCOOPS)

Source : Ministère de l'Agriculture – Répertoire des sociétés coopératives (2015)

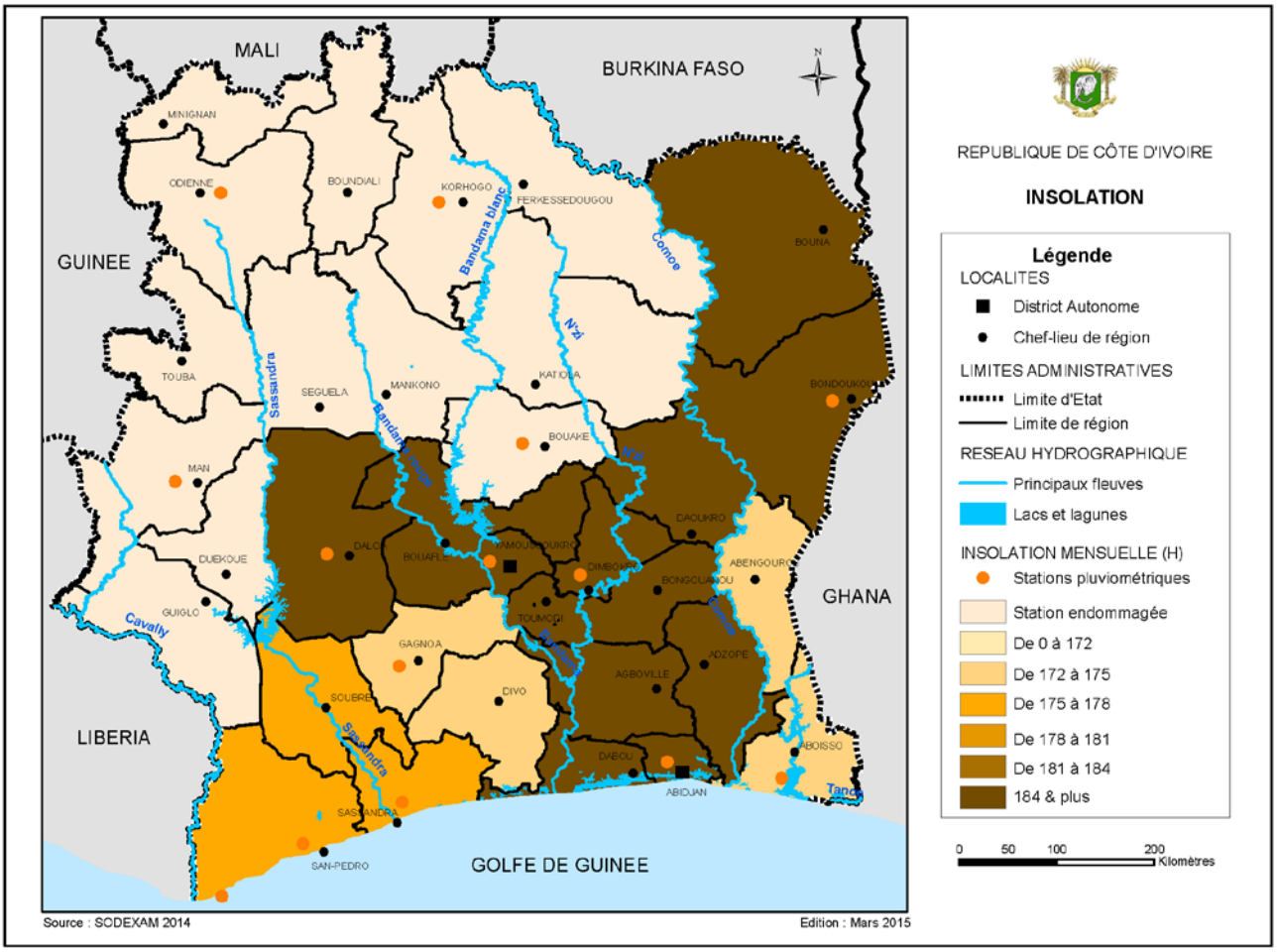
Annexe 5: Carte de la météo nationale

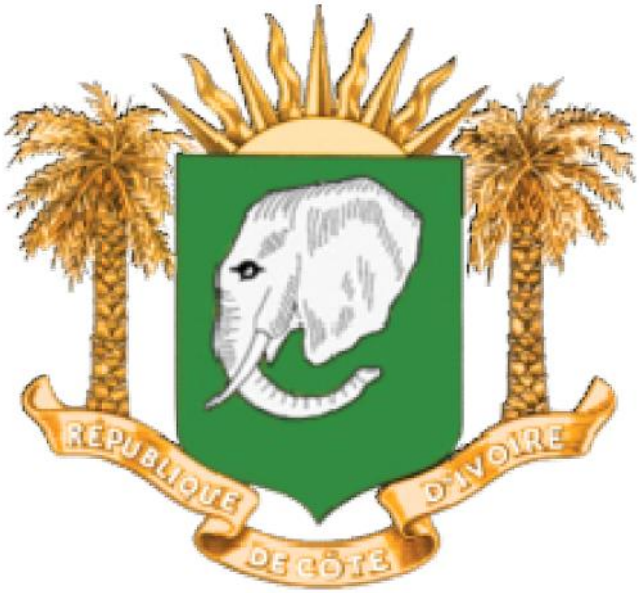


Annexe 6: Carte des taux d'humidité en Côte d'Ivoire



Annexe 7: Carte du niveau d'insolation mensuelle en Côte d'Ivoire





Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^{e}étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71